

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

L'Union européenne
et la Méditerranée orientale
CHYPRE - GRÈCE - TURQUIE
L'après-Conseil européen d'Helsinki

The European Union and
Eastern Mediterranean after Helsinki
CYPRUS - GREECE - TURKEY

Edited by / sous la direction de
Stephanos Constantinides
Jean Catsiapis

Contributors / Contributions de
Samim Akgönül
Gilles Bertrand
Didier Billion
Mehmet Ali Birand
Van Coufoudakis
Burcu Gültekin
Kostas Ifantis
Danielle Mitterrand
Eric Rouleau
Panayotis Tsakonas

ÉTUDES HELLÉNIQUES / HELLENIC STUDIES



ΠΑΙΔΙΟ ΚΡΗΤΗΣ - ΠΑΙΔΑΓΩΓΙΚΟ ΨΑΧΜΑ Δ.Ε.

ΕΡΓΑΣΤΗΡΙΟ ΔΙΔΑΚΤΙΚΗΣ

ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΤΙΚΩΝ ΜΕΤΕΓΧΕΙΡΙΣΜΩΝ

Études Helléniques / Hellenic Studies

DIRECTEUR / EDITOR

Stephanos CONSTANTINIDES

Université du Québec à Montréal, Centre de recherches helléniques - Canada

ASSISTANTE À LA RÉDACTION / ASSISTANT TO THE EDITOR

Kathy RADFORD

COMITÉ DE RÉDACTION / EDITORIAL BOARD

Van COUFOUDAKIS	Indiana University-Purdue University (USA)
Jacques BOUCHARD	Université de Montréal (Canada)
Dimitri CONSTAS	Panteion University (Athens, Greece)
Theodore COULOUMBIS	Athens University (Greece)
Peter CHIMBOS	University of Western Ontario (Canada)
Jean CATSIAPIS	Université de Paris X (France)
George KOURVETARIS	Northern Illinois University (USA)
Thanos VEREMIS	Athens University (Greece)
Paris ARNOPOULOS	Concordia University (Canada)
Alexander KITROEFF	Haverford College (USA)
Athanassios PLATIAS	Panteion University (Athens, Greece)
George KANARAKIS	Charles Sturt University-Bathurst (Australia)
Theodoros PELAGIDES	Panteion University (Athens, Greece)
Kostas GOULIAMOS	RUSELC-Carleton University (Canada)
Leonidas BOMBAS	Former Editor (Greece)
Marios EVRIVIADES	Athens University of Economics and Business (Greece)
Helen NICKAS	La Trobe University, Melbourne (Australia)
Ioannis PHILIPPOUSSIS	Dawson College (Montreal, Canada)
Christodoulos YIALLOURIDES	Panteion University (Athens, Greece)
Joseph S. JOSEPH	University of Cyprus (Cyprus)
Vaios LAZOS	University of Macedonia (Greece)
Savvas KATSIKIDES	University of Cyprus (Cyprus)
Maria HERODOTOU	La Trobe University, Melbourne (Australia)

Published twice a year (Spring-Autumn) by the **Centre for Hellenic Studies and Research - Canada**. Articles for publication, books for review and general correspondence should be addressed to **HELLENIC STUDIES**, C.P. 48571, 1495 Van Horne, Outremont, (Québec), Canada, H2V 4T3, Tel: (514) 276-7333, Fax: (514) 495-3072 (E-mail: k12414@er.uqam.ca). Subscription orders, inquiries, single orders and back issues should be addressed/could be obtained from this address also. **HELLENIC STUDIES** is an interdisciplinary, bilingual (French-English) journal devoted to the study of issues prevailing among Greeks in both Greece proper and the numerous Greek communities abroad.

Subscription Rates/Frais d'abonnement	One year/Un an
Individuals/Particuliers	\$30.00
Institutions	\$40.00
Support/Soutien	\$50.00

Revue publiée deux fois par an (Printemps-Automne) par le **Centre de recherches helléniques-Canada**. Tous les articles, les recensions et la correspondance générale doivent être adressés aux **ÉTUDES HELLÉNIQUES**, C.P. 48571, 1495 Van Horne, Outremont, (Québec), Canada, H2V 4T3, Tel: (514) 276-7333, Télécopieur: (514) 495-3072 (E-mail: k12414@er.uqam.ca). Pour les abonnements, les informations, pour tout numéro courant ou ancien de la revue, prière de vous adresser aux **ÉTUDES HELLÉNIQUES** à l'adresse ci dessus.

ÉTUDES HELLÉNIQUES est une revue interdisciplinaire bilingue (français-anglais) consacrée à la recherche: elle a pour objet l'étude de l'hellénisme tant de la Grèce que de la diaspora.

Dépôt légal / Legal Deposit
National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Québec
4ème trimestre 2000
ISSN 0824-8621

Volume 8, No 2, 2000

Table des matières / Table of Contents

L'Union européenne et la Méditerranée orientale CHYPRE - GRÈCE - TURQUIE	
Stephanos Constantinides, Jean Catsiapis	5
The European Union and Eastern Mediterranean after Helsinki CYPRUS - GREECE - TURKEY	
Stephanos Constantinides, Jean Catsiapis	17
Entretien avec Danielle Mitterrand	29
Interview with Danielle Mitterrand	33
Entretien avec Eric Rouleau	37
Interview with Eric Rouleau	44
Entretien avec Mehmet Ali Birand	49
Interview with Mehmet Ali Birand	52
Réflexions sur la politique extérieure de la Turquie	
Didier Billion	55
The Cyprus Problem since the December 1999 EU Decisions at Helsinki	
Van Coufoudakis	69
Les Chypriotes turcs, la Turquie et l'intégration européenne	
Gilles Bertrand	87
Les périodes de détente politique dans les relations greco-turques	
Samim Akgönül	107
Turkey's Democratic Process and International Stability after Helsinki	
Panayotis J. Tsakonas, Dimitri C. Conostas	153
Revisiting the Triangle of Turkey, Greece and the United States	
Kostas Ifantis	183
Réaction des partis politiques et de l'opinion publique en Turquie	
Burcu Gultekin	205
La France et l'opinion publique française face à l'élargissement de l'Union européenne à Chypre et à la Turquie	
Jean Catsiapis	225
Chronologie, Grèce - Chypre	241-242
Recensions / Book Reviews	243
Activités académiques / Academic Activities	244



KENTRO EΛΛΗΝΙΚΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ ΚΑΝΑΔΑ
CENTRE DE RECHERCHES HELLENIQUES - CANADA
CENTRE FOR HELLENIC STUDIES AND RESEARCH - CANADA

DIRECTOR/DIRECTEUR

Stephanos Constantinides

Université du Québec à Montréal

BOARD OF DIRECTORS / CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris Arnopoulos, President/Président
Concordia University

Vissarion Hatzidavid,
Secretary-Treasurer/Secrétaire-Trésorier
Writer/Écrivain

Yannis Philippoussis, Membre
Dawson College

Jean Catsiapis, Membre
Université de Paris X

Peter Chimbos, Membre
Brescia College, University of Western Ontario

Stéphane Nicolopoulos, Membre
Étudiant/Student, McGill University

George Stubos, Membre
York University

Theodoros Pelagidis, Membre
Panteion University, Athens

Maria Herodotou, Membre
La Trobe University, Melbourne (Australia)

Eleutheria Papamichael, Membre
Enseignante/Teacher

Tel: (514) 276-7333 Fax: (514) 495-3072 E-mail: k12414@er.uqam.ca
C.P. 48571, 1495 Van Horne, Outremont, (Québec)
Canada H2V 4T3

L'UNION EUROPÉENNE ET LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE CHYPRE - GRÈCE - TURQUIE L'APRÈS CONSEIL EUROPÉEN D'HELSINKI*

Stephanos Constantinides**

Jean Catsiapis***

Se conformant aux vœux, maintes fois exprimés, de Washington, les quinze membres de l'Union européenne ont décidé au sommet d'Helsinki (10-11 décembre 1999) de revenir sur leurs décisions de Luxembourg (1997) et d'accepter le principe de la candidature à l'adhésion de la Turquie. C'est la première fois qu'un pays frappe à la porte de l'Europe avec un aussi grand déficit dans le domaine de la démocratie et du respect des droits de l'homme. En effet, dans le passé, tous les Etats, qui ont connu un régime politique autoritaire se devaient, avant de formuler leur demande d'adhésion à l'Europe communautaire, d'adopter des institutions politiques démocratiques. C'est ainsi que la Grèce, après la chute du régime des colonels, en juillet 1974, a présenté le 12 juin 1975 sa demande d'adhésion aux Communautés européennes, soit trois jours après avoir adopté sa nouvelle constitution, en tous points comparable aux lois fondamentales des pays auxquels elle souhaitait se joindre.

Dans le cas de la Turquie, on observe qu'un an après le sommet d'Helsinki, c'est la Commission de Bruxelles, qui a été contrainte de soumettre, à ce pays « un partenariat pour l'adhésion » où sont indiquées outre l'exigence d'une réforme constitutionnelle, différentes obligations, comme celle de résoudre le problème kurde et la question de l'occupation de la partie nord de Chypre.

* Ce dossier sera complété par d'autres articles qui seront publiés dans le numéro du printemps 2001 d'Études helléniques / Hellenic Studies.

** Université du Québec à Montréal

*** Université de Paris X

On comprend donc pourquoi les Américains ont cru devoir faire pression sur les Européens pour qu'ils acceptent le principe de la candidature de la Turquie, dont l'importance stratégique, à leurs yeux est considérable. Washington souhaite ancrer Ankara à l'Europe pour éviter que ne constitue une défense européenne qui ne serait pas « exactement coextensive et subordonnée à l'OTAN »¹. De fait les États Unis accordent une importance capitale à l'OTAN comme instrument de défense de leurs intérêts, de l'Europe à l'Asie centrale et leur souci d'obtenir l'intégration de la Turquie à l'UE², a été au demeurant, compris par leurs alliés, qui pensent que ce pays constitue un marché très important pour les débouchés de leurs économies.

Pour les Européens l'enjeu de l'élargissement de l'Union est de taille. Jusqu'où peut aller cet élargissement sans provoquer de difficultés majeures sur le plan institutionnel et sans dénaturer l'âme européenne ? Car en dernière analyse le but des fondateurs de l'Europe n'était pas de créer une nouvelle structure internationale ni une alliance militaire. Ceux-ci visaient plutôt une entité unique avec une personnalité et une identité propre.

En effet, du côté européen les problèmes que la Turquie pose sont multiples : si l'on ouvre l'Europe à la Turquie, que fait-on avec la Russie, les pays du Caucase, les pays du Proche Orient, les pays d'Asie Centrale ? Comment faire face aux problèmes d'intégration des peuples de cultures différentes ? Sous l'influence américaine, l'élargissement risque de devenir universaliste au « détriment de la référence à la civilisation et à la culture communes qui déterminaient la vision initiale de l'Europe »³. Au lieu d'une entité politique européenne forte, il s'agirait plutôt d'une zone de libre échange adoptant une structure de type onusien. Cela répondrait aux souhaits de Washington d'une Europe atlantique, difficilement différenciée de l'OTAN et toujours dans le giron de l'Empire américain.

La réaction contre la vocation européenne de la Turquie cache aussi les peurs et les préjugés occidentaux envers l'Islam et la possibilité de voir un jour quelques millions de Turcs s'installer en Europe. Secrètement, la plupart des leaders européens -toutes tendances con-

fondues- espèrent que la Turquie ne sera pas en mesure de remplir les critères de Copenhague et qu'à long terme, elle participera seulement à une coopération renforcée avec le club européen. Il est courant de penser « que l'Europe de cercles concentriques sera un jour une réalité et qu'il y aura autour d'elle des Etats tampons »⁴; la Turquie pourrait ainsi s'intégrer à un de ces cercles périphériques de l'Union européenne. La mise en place d'une Europe à plusieurs vitesses pourrait résoudre le problème majeur qu'occasionne la présence turque au sein de l'Union européenne.

Indépendamment des réserves qu'ont pu exprimer les Européens, il faut dire, comme le souligne Eric Rouleau, que pendant longtemps « les partis politiques turcs n'ont pas dit à leur opinion publique que l'adhésion n'était pas possible pour des raisons d'ordre politique et économique mais lui ont seulement indiqué que l'UE ne voulait pas de musulmans en son sein ». En réalité, les hommes politiques turcs ont, selon Eric Rouleau, « caché à leur peuple les raisons de fond qui empêchaient la Turquie d'être admise au sein de la Communauté, que les conditions posées par Bruxelles conduiraient au bouleversement du système politique turc ».

D'autre part, l'armée turque reste apparemment le meilleur allié de ceux des Européens qui ne veulent pas voir la Turquie faire partie de leur grande famille. Soulever la « spécificité » turque pour refuser le changement de fond du régime apporte des munitions à ceux qui sont tentés de placer la Turquie à la périphérie européenne. Ceci fait l'affaire de l'establishment militaire turc qui garderait le contrôle du pouvoir, des Européens qui s'opposent à l'adhésion turque et des Américains dans la mesure où leurs alliés turcs participeraient aux mécanismes de sécurité européenne. Reste à savoir si les forces pro-européennes en Turquie et le peuple turc se contenteraient de telles demi-solutions en matière de démocratisation du pays.

Dans ce numéro d'*Études helléniques / Hellenic Studies* nous tentons de cerner les problèmes qui découlent de la décision du Conseil européen d'Helsinki d'ajouter la Turquie à la liste des candidatures à l'adhésion. Laissant de côté les sujets sur la nature ou le devenir de

l'Europe, nous posons une série de questions concernant la situation actuelle de la Turquie par rapport aux conditions qu'elle doit réunir pour amorcer les négociations d'adhésion.

Ces questions concernent globalement les relations gréco-turques, le problème de Chypre, la démocratisation du régime turc, le respect des droits de l'homme et la transformation de l'économie. La Grèce qui n'a pas utilisé son droit de veto au sommet d'Helsinki, attend maintenant de l'Europe qu'elle influence Ankara en vue de mettre fin au contentieux entre ces deux pays.

Danielle Mitterrand met l'accent sur la démocratisation du régime turc. « Aujourd'hui, dit-elle, les principes fondamentaux qui inspirent un pouvoir démocratique, systématiquement violés, ne permettent d'engager le débat », pour savoir si la Turquie a sa place en Europe. Il ne peut être question d'accepter la Turquie au sein de la famille européenne, selon Danielle Mitterrand, sans que ce pays respecte les droits et les libertés individuelles, réforme sa constitution, reconnaisse les droits des Kurdes et leur identité culturelle, abolisse la torture, les traitements dégradants ainsi que la peine de mort, libère tous les prisonniers politiques et accepte le pluralisme politique.

En ce qui concerne Chypre, la présidente de *France Libertés* considère que « l'objectif à atteindre est de mettre fin à l'occupation de l'armée turque ». Par la suite, « la République de Chypre écrira son histoire dans le contexte de son environnement ».

Dans l'entrevue qu'il nous accorde Eric Rouleau juge, quant à lui, que l'establishment militaire turc constitue l'obstacle majeur à la voie européenne de la Turquie. Il considère que les militaires turcs projettent une image négative de la Turquie quand ils érigent l'idéologie kemaliste en dogme, protégé lui-même par une constitution aux relents d'intolérance.

S'agissant du rapprochement gréco-turc, E. Rouleau reste sceptique ; il considère que tout va dépendre de l'évolution interne de la Turquie. Il pense par ailleurs qu'il ne sera pas possible à Chypre d'adhérer à l'Union européenne sans une solution préalable du problème politique de l'île.

Mehmet Ali Birand, dans l'entrevue qu'il accorde aux *Études helléniques / Hellenic Studies*, est beaucoup plus optimiste quant aux relations gréco-turques. Il considère en effet que le rapprochement entre la Grèce et la Turquie est irrévocable. Selon lui la clé de l'amélioration des relations entre les deux pays se trouve à Chypre. « Sans la solution du problème de Chypre, avance-t-il, il ne peut pas y avoir de paix durable entre la Grèce et la Turquie ». Pour les relations gréco-turques, « il faut un règlement global, un package deal. En ce qui concerne l'Egée, les Grecs doivent par exemple pouvoir dire nous avons gagné et s'agissant de Chypre les Turcs doivent pouvoir dire nous avons pu garder du terrain. Car si on se met à résoudre les problèmes, les uns après les autres, cela va prendre des années et entraîner une frustration des opinions. Il y a actuellement une partie d'échecs entre Athènes et Ankara. On fait des petits pas. Je peux dire une chose : le rapprochement entre la Grèce et la Turquie est irrévocable. Mais il y aura des hauts et des bas ». A quel moment un tel package deal pourrait-il intervenir? « Pas avant 2004, - répond-il. En ce qui concerne la mer Egée, il s'agit de l'échéance à respecter pour déterminer s'il faut aller ou non à la Cour internationale de Justice de la Haye. Par ailleurs, « sans Denktash il n'y aura pas de solution à Chypre. Denktash, dit M.A. Birand, a beaucoup plus de prestige dans l'opinion publique turque que le gouvernement turc lui-même ».

Pour ce qui est de l'adhésion de la Turquie à l'UE il se dit déçu de la réaction de ceux qui, en Europe, avancent la religion et la culture pour s'y opposer. Mais, d'après lui, la Turquie sera acceptée au sein de la famille européenne, à condition bien sûr qu'elle change.

Didier Billion réfléchit sur la politique extérieure de la Turquie de façon diachronique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale tout en insistant sur l'évolution récente de cette politique avec la décision du Conseil européen d'Helsinki. L'auteur met en évidence la complexité de la mise en oeuvre de la politique extérieure turque mais rejette les analyses lui attribuant soit un proaméricanisme aveugle, soit une tentation islamiste ou encore une résurgence d'un nationalisme agressif. Pour D. Billion les ressorts profonds de la diplomatie turque orientent prioritairement celle-ci vers l'Union européenne. En ce sens,

la décision du Conseil européen d'Helsinki d'accorder à la Turquie le statut de candidat officiel à l'adhésion a constitué un acte catalyseur de l'évolution de la politique turque pro-européenne.

Van Coufoudakis analyse l'évolution de la question chypriote depuis le sommet d'Helsinki en décembre 1999. D'un côté le sommet d'Helsinki a confirmé Chypre dans sa voie européenne et a exclu de lier la candidature chypriote à une solution préalable du problème politique de l'île. Cependant, les Etats-Unis et les Britanniques ont entrepris une initiative diplomatique sous le couvert de l'ONU pour résoudre la question chypriote. Cette initiative a entaché la crédibilité de Nations unies et a remis en cause l'application de *l'acquis communautaire* pour Chypre. Coufoudakis considère que l'initiative américaine a non seulement fait derailer la question chypriote des résolutions de l'ONU et des principes européens mais l'a conduit dans une situation, la plus critique depuis l'invasion turque de l'île en 1974, mettant en danger la survie même de Chypre comme Etat souverain. Malgré les machinations américaines, V. Coufoudakis croit que l'avenir de Chypre est en Europe. Ainsi, si Washington veut sérieusement contribuer à une solution viable du problème de Chypre il n'y a pas d'autre voie que celle de l'application des résolutions du Conseil de sécurité et de *l'acquis communautaire*. À défaut de quoi Chypre demeurera le dernier pays divisé de l'Europe.

Gilles Bertrand brosse un portrait de la communauté chypriote turque qui se trouve confrontée à la nouvelle donne du problème de Chypre, à savoir la vocation européenne de l'île. Il voit dans la question de Chypre l'une des plus difficiles que la Turquie ait à résoudre avant d'adhérer à l'Union européenne et il constate que la communauté chypriote turque n'est pas monolithique : Rauf Denktash, le leader chypriote turc et la droite nationaliste qui s'opposent à la vocation européenne de Chypre se maintiennent au pouvoir grâce aux votes des colons turcs et au soutien de l'armée turque. L'opposition chypriote turque, située plus ou moins au centre gauche, est plus favorable à l'adhésion de Chypre à l'UE et craint la pérennisation de la partition de l'île en cas d'adhésion sans accord intercommunautaire préalable.

Le contentieux gréco-turc en mer Egée pour Samim Akgonul constitue le problème bilatéral le plus important entre Athènes et Ankara. Ce même auteur dresse un tableau global des relations gréco-turques avec un aperçu historique remontant jusqu'au 19^e siècle. Il se réfère essentiellement à la période qui va de la création de la République turque (1923) à nos jours en signalant qu'aujourd'hui les Grecs et les Turcs se connaissent mal, alors qu'au 19^e siècle, les deux modes de vie cohabitaient. Quant à Chypre et à la mer Egée, S. Akgonul constate qu'il n'y a pas pour l'instant de changement ni dans les données ni dans les objectifs affichés des deux côtés. Il émet cependant l'hypothèse optimiste d'une amélioration considérable des relations gréco-turques dans le contexte de l'après-Helsinki.

Panayiotis Tsakonas et Dimitri Conostas présentent un aperçu très complet des relations difficiles entre Ankara et l'Union européenne depuis la signature de l'accord d'association en 1963 jusqu'au Conseil européen d'Helsinki. Ils analysent par la suite les conditions posées à la Turquie lors de ce sommet et l'impasse qu'elles provoqueront sur la politique intérieure du pays, sur ses relations internationales et en particulier sur ses relations avec la Grèce. Tout en souscrivant à la politique d'aide à la Turquie dans le processus de sa démocratisation - selon les conditions européennes- ils soulignent aussi les risques qui en découlent pour la Grèce pendant cette difficile période de transition. Le pont établi entre les deux pays -d'une part par la Grèce qui a levé son veto à Helsinki et d'autre part par la décision elle-même du Conseil européen- sera-t-il renforcé dans les mois et les années qui viennent ou bien s'effondrera-t-il avec tous les risques que cela pourrait provoquer?

Kostas Ifantis examine les défis que la transformation du système international dans les années 90 pose aux relations du triangle États-Unis-Grèce-Turquie. Après avoir analysé le contexte dans lequel évoluent les intérêts des trois pays, il signale trois facteurs majeurs qui imposent une conduite interactive à ce triangle: les intérêts stratégiques larges des États-Unis, les tourments régionaux et les incertitudes nationales. Malgré un certain optimisme, les relations gréco-turques demeurent incertaines. La situation en mer Egée et la ques-

tion chypriote resteront des points chauds, sources d'éventuelles crises et obligeront les Etats-Unis (et l'Europe) à appliquer une politique de prévention. Après la fin de la guerre froide et malgré Helsinki, la nouvelle donne selon cet auteur est l'incertitude qui pèse sur la politique interne et externe turque. La clé de la stabilité, conclut K. Ifantis, dépend des mesures que les Etats-Unis prendront pour empêcher toute nouvelle crise entre leurs deux alliés.

Burcu Gültekin présente un autre aspect intéressant de la situation qui résulte du sommet d'Helsinki, celui de la réaction des partis politiques et de l'opinion publique en Turquie. Cette universitaire expose que la décision d'Helsinki a été accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique turque mais avec réserve par les partis politiques, qui ont craint que les conditions posées en matière de démocratisation ne soient trop sévères, affectent leur fierté nationale et permettent à la Grèce de faire admettre ses thèses. Sur ce dernier point, il est à noter qu'une partie de l'opinion publique grecque ainsi que les partis de l'opposition ont vu dans la décision d'Helsinki une victoire turque aux dépens des intérêts nationaux grecs. Quoi qu'il en soit, la bataille de l'Europe est désormais présente au sein des partis politiques turcs - où pro-européens et anti-européens s'affrontent - dans les médias où les enjeux sont analysés, alors que s'active aussi la société civile, généralement favorable à la voie européenne. Cependant, B. Gültekin se garde d'un trop grand optimisme s'agissant de la position pro-européenne de l'opinion publique turque en notant la présence d'une certaine suspicion dès qu'on touche aux questions ayant trait à la sauvegarde de l'intégrité territoriale du pays.

Du côté grec on assiste depuis quelques années à un révisionnisme en matière de politique extérieure. Contrairement à une impression répandue, surtout à l'étranger, ce révisionnisme n'a pas commencé avec l'arrivée aux affaires étrangères de George Papandreou, mais bien avant. On observe déjà des signes d'un changement de cap en politique étrangère pendant les dernières années du règne d'Andreas Papandreou. Mais c'est après la mort de ce dernier et l'arrivée au pouvoir de son successeur Costas Simitis qu'a été mise en avant une nouvelle politique extérieure dont les principales caractéristiques sont

les suivantes : rapprochement avec les partenaires de l'Union européenne, fin de l'utilisation du veto pour contrer la Turquie dans ses relations avec l'UE, attitude dite « positive » dans les relations du pays tant avec les partenaires européens, les Américains et les alliés au sein de l'OTAN, et finalement rapprochement avec la Turquie. Il faudrait sans doute ajouter aussi une politique balkanique plus « constructive ».

Ce révisionnisme qui s'étend à l'ensemble de la vie politique grecque n'est évidemment pas fortuit. Depuis des années il existe en Grèce une école de pensée, formée d'hommes politiques, journalistes, hommes d'affaires, universitaires et intellectuels qui s'opposent à ce qu'ils considèrent comme un nationalisme sans issue et prônent la fin de l'époque « héroïque » de l'antiaméricanisme et de l'anti-occidentalisme, héritage des luttes du peuple grec contre la dictature militaire, l'obscurantisme et les interventions étrangères répétées dans les affaires intérieures du pays durant plus d'un siècle.

Ce révisionnisme se manifeste aussi en dehors du domaine de la vie politique comme celui de l'éducation - où l'on tente de réviser les manuels scolaires en matière d'histoire - et dans la vie intellectuelle en général. Longtemps considéré comme un outil d'émancipation du peuple grec, le nationalisme progressiste teinté de marxisme est voué actuellement aux enfers par un bloc de personnes articulé autour du premier ministre Simitis. Les intellectuels qui, ces dernières années, ont critiqué la vision d'Andréas Papandreou en terme de politique étrangère et plus généralement sa vision de la société forment aujourd'hui l'épine dorsale de l'équipe de conseillers du premier ministre C. Simitis.

Ce nouveau courant politique dit « moderniste » s'efforce actuellement d'apporter des changements majeurs à la société grecque dans l'espoir de sortir le pays d'un certain « sous-développement » politique, économique et social. Même si tout le monde - ou presque - est d'accord sur les grands principes d'une telle politique de « modernisation », il y a des critiques acerbes sur son application pratique. On reproche ainsi à cette tentative de « modernisation » d'être teintée de « néo-libéralisme ».

En politique étrangère, ces critiques considèrent que la Grèce a abandonné ses thèses traditionnelles au profit du rapprochement avec la Turquie sans que cette dernière fasse la moindre concession ni à propos du différend gréco-turc en mer Egée, ni sur la question de Chypre où l'armée turque occupe le nord de l'île depuis 1974.⁵

Le triangle Grèce, Turquie, Union européenne est donc en pleine effervescence. La Turquie en particulier se trouve à la croisée des chemins et traverse une période critique de son histoire. Soit elle choisit la démocratisation de son régime ce qui inclut la mise en place d'un État de droit qui respecte les droits de l'homme, la normalisation de ses relations avec ses voisins - en particulier avec la Grèce et Chypre - avec, dans ce cas, l'espoir d'accéder à l'Union européenne; Soit elle garde son régime actuel et mène une politique néo-ottomane avec de nombreuses conséquences sur son propre avenir et la stabilité de la région.

Pour le premier scénario, celui de la démocratisation, militent les forces politiques turques pro-européennes, les élites économiques et intellectuelles et la société civile en général. Le deuxième scénario, celui de la sauvegarde du régime actuel et de la poursuite d'une politique internationale néo-ottomane⁶ a la faveur des forces politiques nationalistes se réclamant du kemalisme, de l'armée et de certains éléments islamistes. La position des islamistes reste un peu ambiguë, mais on peut considérer que dans leur grande majorité ceux-ci ne s'opposent pas à la voie européenne de la Turquie. Le leader islamiste Necmettin Erbakan a été d'ailleurs très clair à ce sujet⁷.

Sur la voie européenne de la Turquie se dressent essentiellement l'opinion publique hostile ainsi que des forces politiques importantes des pays composant l'UE. Même la plupart des forces politiques européennes favorables à la voie européenne de la Turquie situent son destin dans le cadre d'une Europe à plusieurs vitesses et dans un avenir assez lointain. Ce qui signifie en pratique que la Turquie pourrait être intégrée à la périphérie européenne avec un statut qui lui accorderait la plupart des avantages des pays membres mais sans la possibilité d'une libre circulation des personnes à l'intérieur du sanctuaire européen à proprement parler. L'armée turque, avec tous ses privilèges, serait aussi

favorable à un tel statut européen pour la Turquie qui ne toucherait pas à ses intérêts et à sa mainmise sur la vie politique du pays.

C'est dans ce contexte que se précise le scénario néo-ottoman d'une Turquie à mi-chemin entre l'Europe et sa situation actuelle. Dans le modèle néo-ottoman, la démocratisation serait limitée et ne mènerait pas au démantèlement du régime actuel, c'est-à-dire à l'abolition du rôle politique de l'armée. La Turquie serait liée à l'Europe par un statut particulier sans pour autant bénéficier d'un accès direct au club européen. Le modèle néo-ottoman tiendrait compte des intérêts américains, des positions européennes et des intérêts du bloc au pouvoir en Turquie.

Depuis quelques années déjà, un compromis historique entre les forces politiques et socio-économiques kemalistes, pro-européennes et islamistes se dessine sur le plan intérieur. Ce compromis serait ainsi en mesure d'assurer la survie d'un tel modèle.

Néanmoins, le modèle néo-ottoman, favorable, par nature, à cette politique expansionniste, tout en permettant à la Turquie de jouer un rôle hégémonique dans la région, ne permettrait pas de résoudre le contentieux gréco-turc ni de trouver une solution équitable au problème de Chypre. Et sans doute ce modèle, s'il s'applique, va agir aux dépens de la démocratisation de la société turque et du respect des droits de l'Homme. Il est évident qu'un tel scénario ne servira ni les intérêts du peuple turc ni ceux de la stabilité de la région. Seule une démocratisation profonde accompagnée d'un règlement du contentieux avec la Grèce permettrait à la Turquie d'envisager sérieusement son avenir européen.

NOTES

1. Georges-Henri Soutou, « Civilisation, histoire et géopolitique : La problématique de l'entrée de la Turquie dans l'union européenne », in *Geopolitique*, no 69, avril 2000, p. 30.
2. À ce sujet voir les analyses de Henry Kissinger dans son livre *Diplomacy*, New York, Simon Schuster, 1994, p. 813 et Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier*, Paris, Boyard, 1997, p. 24.

3. Entretien avec le président Valéry Giscard D'Estaing, in **Geopolitique**, op. cit., p. 7.
4. Jean-Paul Picaper, « L'Allemagne, tête de pont de la Turquie en Europe », in **Géopolitique**, op. cit., p. 47.
5. Sur le plan théorique, la conduite actuelle de la politique étrangère grecque marque la victoire de l'école transnationaliste (teintée de néolibéralisme) aux dépens de l'école réaliste qui avec le courant marxiste dominaient auparavant les débats politico-intellectuels des relations internationales du pays.
6. Le concept d'une politique néo-ottomane fait référence à un compromis entre le courant kemaliste et le courant islamiste qui se développe en Turquie depuis plusieurs années, sous la surveillance étroite des militaires et malgré les conflits apparents et ceux bien réels entre les deux courants. Le fait est que l'on assiste depuis quelques temps à une re-islamisation de la société turque. Les forces kemalistes, armée en tête, tout en acceptant cette réalité, tentent de la tempérer par des interventions répétées tout en consolidant le compromis avec les islamistes. Une telle politique permettrait à la Turquie de résoudre sans doute le problème kurde, le modèle néo-ottoman étant par nature plus ouvert selon la tradition ottomane multiculturelle. Ce modèle favorise aussi une politique extérieure expansionniste et un rôle hégémonique périphérique, ce qui va aussi bien dans le sens des intérêts américains que de ceux de l'establishment militaire turc. Un tel modèle permettrait aussi aux Européens de justifier un refus à la Turquie d'accéder à l'UE, tout en la liant à la périphérie européenne dans le cadre d'une Europe à différentes vitesses. Dans un tel contexte, les courants socio-politiques pro-européens n'auraient d'autre choix que de se joindre au compromis, ce qu'ils ont déjà d'ailleurs fait par le passé à côté des kemalistes pour contrer l'influence des islamistes.

Pour une première référence au concept néo-ottoman voir : David Bachard, **Turkey and the West**, Royal Institute of International Affairs, London, Routledge and Kegan Paul, 1985, p. 91.

Sur une analyse plus poussée voir Stephanos Constantinides :

- a. "Turkey : The Emergence of a New Foreign Policy, The Neo-Ottoman Imperial Model", **Journal of Political and military sociology**, 1996, vol. 24 (winter) 323-334.
- b. "Turkish Foreign Policy : The Neo-Ottoman model" in St. Constantinides, Th. Pelagidis, **Hellenism in 21st century**, Athens, Papazissis Publishers (in Greek), p.95-136.
7. Eric Rouleau, "Turkey : Beyond Atatürk", **Foreign Policy**, Summer, 1996, p. 73. Voir aussi l'entrevue accordée par le même auteur aux **Études helléniques / Hellenic Studies**, publiée dans ce numéro. Il faudrait d'ailleurs signaler que l'islamisme turc, de tradition ottomane, n'a rien à voir avec ce que l'on a vu en Iran ou en Algérie.

The European Union and Eastern Mediterranean after the Helsinki Summit*

CYPRUS - GREECE - TURKEY

Stephanos Constantinides**

Jean Catsiapis***

At the Helsinki Summit (December 10-11, 1999), the Europe of Fifteen bowed to Washington's pressure by reversing the Luxembourg decision of 1997 and accepting Turkey's candidacy for EU membership. Before Helsinki, no candidacy had ever generated the number of problems and debates that Turkey's did. In fact never before had a country with a democratic deficit and a human rights record as poor as Turkey's knocked upon Europe's door. In the past, all states with a history of an authoritarian political régime had to adopt democratic political institutions before applying for EU membership. As did Greece when it drafted its membership application on June 12, 1975, after the fall of the dictatorship in July 1974. All this took place three days after the new Greek republic had passed a constitution comparable to the basic laws of the other EU-member states.

In Turkey's case, one year after Helsinki, the Commission in Brussels was obliged to submit to the candidate a 'partnership for membership' outlining the need for constitutional reform, various obligations, e.g. resolving the Kurdish problem and terminating the occupation of Northern Cyprus.

Given history and these circumstances, one can understand why the Americans felt obliged to pressure the Europeans into accepting the principle of Turkey's candidacy. Of course Turkey's EU membership is strategically important to the United States. Washington wants to anchor Ankara to Europe so as to avoid any European defensive that

* The theme of this special issue will be complemented by other articles published in the spring 2001 issue of *Études helléniques/Hellenic Studies*.

** Université du Québec à Montréal

*** Université de Paris X

is not "exactly coextensive and subordinated to NATO".¹ The United States considers NATO of capital importance as a means of defending its interests not only in Europe but even in Central Asia. The American concern that Turkey be accepted² was understood by US allies who believe that this country provides a key market, an outlet for their economies.

However, from the European vantage point, enlarging the Union implies high stakes. How far can enlargement go without major problems in terms of Europe's institutions and even its 'soul'? After all, the goal of the 'founding fathers' was not to create a new international structure or military alliance. They sought rather to establish a unique entity with its own identity.

Turkey, from a European perspective, poses many problems. For example, if Europe opens up to Turkey, what can be done with countries like Russia and states in Caucasia, Central Asia or the Middle East? How can these culturally different nations and peoples be integrated? Obviously under the American influence, the risk becomes one of heading too far in a universalist enlargement "to the detriment of the shared references and culture that shaped the initial vision of Europe."³ Furthermore, rather than make Europe a strong political entity, this universalist direction would lead to a free trade zone with a UN-type structure. Obviously such a situation would meet the American need for an Atlantic Europe, scarcely differentiated from NATO, and, of course, well within the American fold.

In addition the reaction to Turkey's European vocation hides Western prejudices as well as fears of Islam and the possible inundation of Turks immigrating to Europe. Most European leaders, regardless of their political stripe, secretly hope that Turkey will be unable to meet the criteria set in Copenhagen and that, in the long run, Turkey will participate in 'reinforced cooperation' with the European 'club'. This line of thinking corresponds to an eventual Europe of concentric circles, a Europe surrounded by buffer states.⁴ Perhaps Turkey's participation as a buffer within one of these peripherals of the European Union might just do the trick. In other words, a two- or multi-tiered

Europe would solve the dilemma of the Turkish presence within the European Union.

However one must go beyond European reservations and also consider Turkish apprehensions. Here Eric Rouleau points out that Turkish political parties have not mentioned that Turkish membership had ever been rejected for political or economic reasons. Instead, certain parties told the Turkish people that the EU simply did not want Muslims. As Rouleau said, "Turkish politicians have hidden the real reasons behind EU opposition to Turkey because they knew that the conditions imposed by Brussels would completely upset the Turkish political system."

On the other hand, the Turkish army remains the best ally of Europeans who do not want Turkey to become a member of the EU family. The common rhetorical device among Turkish military leaders is to raise the issue of Turkish 'particularity'. This idea only fuels the fire of Europeans who prefer to see Turkey placed in the periphery of a two-tiered Europe. In sum, the issue of Turkey's specificity serves the Turkish military establishment, the Europeans against Turkish membership and even Americans in that their Turkish ally would participate in a European security structure. It will be interesting to see if the pro-European forces in Turkey and the Turkish people will be satisfied with half-solutions in terms of democratization.

In this special thematic issue, we address the problems arising from the European Council decision in Helsinki to add Turkey to the list of candidates. Given time and space restrictions, we put aside the more existential questions surrounding the European Union, to focus on the current situation in light of the conditions which Turkey must meet if it is to start membership negotiations.

These issues deal with Greek-Turkish relations, the Cyprus question, democratization, human rights, and the transformation of the Turkish economy. Given the fact that Greece did not use its veto in Helsinki, Athens expects the European Union to exert influence on Ankara to resolve bilateral disputes.

In the exclusive interview given by Danielle Mitterrand, president of the NGO *Fondation France Libertés*, she stresses the democratization of the Turkish régime. She considers that "the basic principles which inspire a democratic power have been systematically violated and there can no longer be a debate as to whether or not Turkey has its place in Europe. The European Union can only admit Turkey if this country recognizes and respects human rights and individual freedoms, reforms its constitution, recognizes the rights and cultural identity of the Kurdish people, abolishes torture, the death penalty and degrading treatment of human beings, frees political prisoners and accepts political pluralism." On the topic of Cyprus, Mitterrand observes that "the objective must be to reach an end in the Turkish military occupation of Cyprus. And the Cypriot Republic will write its history in the context of its environment".

Eric Rouleau also granted *Études helléniques/Hellenic Studies* an exclusive interview in which he described the Turkish military as the main obstacle to Turkey's entry into the European Union. He believes that the Turkish military leaders project a negative image of their country in persisting with Kemalist ideology as enshrined in the Turkish constitution. In terms of rapprochement, Rouleau remains skeptical. Everything will depend on internal changes within Turkey. He also thinks that it may not be possible for Cyprus to belong to the European Union without any prior solution to the island's longstanding political problems.

Far more optimistic than Eric Rouleau, Mehmet Ali Birand considers rapprochement between Greece and Turkey to be irrevocable. In fact, the key to improved relations between the neighbours is Cyprus itself. In his words, "without a solution to the Cyprus problem, there can be no sustainable peace between Greece and Turkey." He opines that a package deal is needed but not until 2004, the deadline put at The Hague. "The Greeks must be able to say that they have won in the Aegean and, in Cyprus, the Turks must be able to say that they were able to hold onto land. Otherwise, if we try to solve all these problems, one after the other, it will take years and generate more frustration than anything else. Athens and Ankara are playing diplomatic chess right now. Each move is small, but I can say that rapprochement between Greece and Turkey is irrevocable."

Yet on the topic of Turkey's joining the EU, Ali Birand is disappointed by the reaction of those who put religion and culture as an obstacle and think that in the end, if Turkey changes, the country will be accepted as a member of the EU family.

Didier Billon offers us a retrospective on Turkey's foreign policy from the end of WWII up to Helsinki. The author highlights the complexity of implementing Turkey's foreign policy within the current geopolitical environment but rejects analyses that describe the country as blindly pro-American, as fundamentalist or as newly and aggressively nationalistic. For Billon, the underpinnings of Turkish diplomacy lead the country toward the European Union. In this sense, the Helsinki decision to grant Turkey official candidate status acted as a catalyzer in the development of pro-European Turkish policy.

Van Coufoudakis reviews how the Cypriot issue has developed since the Helsinki Summit. In one respect, Helsinki confirmed that Cyprus is on the European track and its candidacy is not necessarily linked to solving the Island's political problems. Meanwhile the United States, with British support and the United Nations as intermediary, began a diplomatic initiative to solve the Cypriot issue. This initiative damaged the UN's credibility and raised the issue of *acquis communautaire* for Cyprus. Coufoudakis believes that the American endeavour not only derailed the Cypriot issue from UN resolutions and European principles but also led it into the most critical situation seen since the Turkish invasion of the island in 1974. In other words, the initiative has put the survival of Cyprus as an independent and sovereign state into jeopardy. Independent of American machinations, the future of Cyprus is in Europe. If Washington does not help find a viable solution to the problem, then there can be not other means than the application of the resolutions of the Security Council and the *acquis communautaire*. Otherwise, Cyprus shall remain the last divided country in Europe.

Gilles Bertrand presents the situation from the perspective of the Turkish Cypriot community. How do the Turkish Cypriots see this latest development, in other words, the European route? He considers the Cypriot question one of the greatest problems Turkey must solve before joining the European Union. The author observes that the

Turkish Cypriot community is not monolithic. Rauf Denktaş, the Turkish Cypriot leader and the nationalistic right wing, oppose Cyprus' EU application. Yet he remains in power thanks to the votes of Turkish settlers and the Turkish army. The opposition, situated more or less in the centre-left, is more favourable to Cyprus' membership and fears the division will endure, should membership without intercommunity agreement take effect.

The Greek-Turkish feud in the Aegean is classified by Samim Akgönül as the most important bilateral problem. He paints a fresco of Greco-Turkish relations dipping back into the nineteenth century. Nevertheless he focuses on the period from the creation of the Turkish republic (1923) up to today. Akgönül points out that neither the Greeks nor the Turks know their neighbours, despite the fact that until the nineteenth century their lifestyles were closely intertwined. Akgönül concludes by stating that the two main conflicts dividing Greece and Turkey are the Cyprus problem and Aegean territorial issue. On both counts, there have been no changes in positions or objectives as declared by both sides. The author, however, suggests that there has been considerable improvement in Greek-Turkish relations since Helsinki.

Panayiotis Tsakonas and Dimitri Conostas present a full overview of the difficult relations between Ankara and Brussels since the signing of the association agreement in 1963 right up to the Helsinki Summit of last year. This article considers the conditions imposed upon Turkey at the Helsinki Summit and the impact that they may have on Turkey's domestic politics and international relations, especially the Greco-Turkish ones. Although the idea of political aid to Turkey as part of democratization makes sense, the authors also highlight the inherent risks for Greece while this difficult transition takes place. Will the figurative bridge built when Greece did not use its veto and when the European Council announced its decision stand or crumble under the weight of those risks? This remains to be seen in the upcoming months and years.

Kostas Ifantis looks at how the challenges inherent in the transformation of the international system, seen in the 1990s, affect the tri-

angle USA-Greece-Turkey. After an analysis of the context in which the interests of these three evolve, the author points out the three main factors which impose interactive behaviour within that triangle. The factors are the USA's broad strategic interests, regional problems and national uncertainties. Ifantis underlines the fact that despite some optimism at the dawn of a new century, Greek-Turkish relations remain uncertain. The Aegean situation and Cypriot question still simmer and may boil over into crises, thus obliging the United States, as well as Europe, to apply preventive policies. According to the author, the new shift in the situation since the Cold War (despite Helsinki) is the uncertainty weighing on Turkish domestic and foreign policy. Added to that is the question of how well USA would manage to prevent any new crisis from erupting in Greek-Turkish relations.

Burcu Gültekin reports on the reactions to the Helsinki Summit expressed by the Turkish political parties and the population in general. Although the decision was greeted with some enthusiasm in popular opinion polls, the political parties were initially far more reserved given their fear of the severe conditions laid down for the democratization process. Obviously these conditions affected national pride and could allow Greece to air its ideas. In fact on this last point, in Greece, a percentage of the public opinion, the opposition parties and several commentators saw the Helsinki decision as a Turkish victory extracted at the expense of Greek national interests. In any event, the European battle is part of the Turkish political scene where pro-European and anti-European parties joust. The battle is played out in the media, where the stakes are analyzed, and even within the civil society which is generally favourable to Turkey's European course. Gültekin does warn, however, against disproportionate optimism for the pro-European position seen in the Turkish popular opinion. He notes that suspicion rises once any matter regarding the country's territorial integrity is raised.

Over the past few years, in Greece, a certain revisionism in foreign policy has been observed. Unlike the general impression, especially the one given abroad, this revisionism did not begin with the arrival of George Papandreou as foreign affairs minister. It started much earlier

and may be observed in the foreign policies of the last years of Andreas Papandreou's era. Only after the death of A. Papandreaou and the arrival of Costas Simitis, was a new foreign policy put forth, with its main characteristics as rapprochement with EU partners, end of Greece's use of a veto against Turkey's candidacy in the EU, positive attitude toward relations with that country and its European partners, Americans, NATO allies, and finally, rapprochement with Turkey. Perhaps another addition would be a more 'positive' Balkan policy.

This revisionism has extended to most of Greek political life but it did not come out of the blue from nowhere. For years Greece has had a school of thought in which many politicians, reporters, businessmen, academics and intellectuals are against what they consider dead-end nationalism. They preach the end of the 'heroic' era of anti-Americanism and anti-Western feelings left over from the anti-junta movement, obscurantism and repeated foreign intervention in domestic matters for over a century.

This revisionism may be seen outside politics in areas like education, where history textbooks are gradually being revised, as well as in the intellectual milieu. Long considered a weapon in the Greek people's struggle for freedom, progressive nationalism tainted with Marxism in certain periods, is currently relegated to limbo by a bloc of people surrounding Costas Simitis. Intellectuals who have criticized the last years of Andreas Papandreou's vision not only in foreign affairs but overall now form the prime minister's team of close advisors.

This new, so-called modernist, political trend is trying to effect major changes in Greek society so that the country will escape a certain social, political and economic 'underdevelopment'. Even if everyone agrees on the general principles of this 'modernization' policy, there is bitter criticism of how it is implemented. Especially criticized is the modernization attempt which is considered 'neo-liberalist'.

In foreign policy, the critics feel that Greece has abandoned its traditional positions in favour of rapprochement with Turkey without the slightest concession on Turkey's part, be it the Aegean dispute or the Cyprus question.⁵

The triangle, Greece-Turkey-USA, remains in turmoil, but Turkey is the country standing at the crossroads and experiencing a critical period in its history. Turkey may either choose to democratize, respect human rights and normalize relations with its neighbours (Greece and Cyprus) with the hope of joining the European Union or it may maintain the *status quo* and lead a neo-Ottoman régime assuming all the inherent consequences that this choice will have on its future and on stability in the region.

Pro-European Turkish political forces, economic and intellectual élites and the civil society in general support the first scenario of democratization. Nationalist political forces, the army and certain Islamic groups support the second scenario of maintaining the current régime and continuing a neo-Ottoman international policy,⁶ supposedly drawing upon Kemalism. The position of the Islamic movement remains rather ambiguous but we could say that the greater majority does not oppose Turkey's essentially European future. The Islamic party leader Necmettin Erbakan has actually been quite clear on this issue.⁷

Turkey's European track meets an essentially hostile European opinion. Even European political forces favouring Turkey's entry into the European Union tend to place that event in a faroff future and within the context of a two-tiered (or even several tiered) Europe. In other words, Turkey is viewed as part of the periphery, with a status that would grant it most of the advantages of member countries but without the possibility of free circulation of people within the European 'sanctuary'. The Turkish army with all its privileges would also favour this type of status for Turkey in that it would not affect the army's interests and control over the country's political life.

Within the context outlined above we also find the neo-Ottoman scenario of a Turkey halfway between Europe and the country's current situation. This model would also take into account: 1) that democratization would be limited and would not lead to dismantling the current régime and abolishing the political role of the army; 2) that Turkey would be linked to Europe through a particular status

without, however, having direct access to a select European club. The neo-Ottoman model would take into account European perspectives, the interests of the United States, as well as those of the bloc in power in Turkey.

For a few years now a historic compromise has been forming among members of the various political and social forces in Turkey (Kemalists, Pro-Europeans, Islamists). This compromise would help ensure the survival of the neo-Ottoman model.

Nevertheless, the neo-Ottoman model, which is expansionist in nature and still allows Turkey to play a hegemonic role in the region, would not lead to a resolution of the Greek-Turkish dispute nor to an equitable solution to the Cyprus problem. This model would undoubtedly operate at the expense of the democratization of Turkish society and to the detriment of human rights. Obviously this scenario would not serve the interests of the Turkish people nor improve regional stability.

NOTES

1. Georges-Henri Soutou, « Civilisation, histoire et géopolitique : La problématique de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne », in **Géopolitique**, no 69, avril 2000, p. 30.
2. For more on this topic, see Henry Kissinger, **Diplomacy**, New York, Simon Schuster, 1994, p. 813 and Zbigniew Brzezinski, **Le grand échiquier**, Paris, Boyard, 1997, p. 24.
3. Interview with president Valéry Giscard D'Estaing, in **Géopolitique**, op. cit., p. 7.
4. Jean-Paul Picaper, « L'Allemagne, tête de pont de la Turquie en Europe », in **Géopolitique**, op. cit., p. 47.
5. Theoretically, the current Greek foreign policy reveals the victory of the transnationalist school (tinted with neoliberalism) at the expense of the realist school which dominated along side the Marxist wave prior to the political and intellectual IR debates in Greece.
6. The concept of a neo-Ottoman policy refers to a compromise in the Kemalist movement and Islamic current that have developed in Turkey over the years.

This concept does not correspond to the real or apparent conflicts perceived outside the country. The proof, as we have seen it for years now, is a revitalization of Islam in Turkish society. The Kemal forces, with the army in front, accept this reality while trying to temper the repeated interventions and consolidating the compromise with the Islamic supporters or fundamentalists. Such policy would enable Turkey to resolve the Kurdish problem, the neo-Ottoman model being more open according to the Ottoman multicultural tradition. It would also enable an expansionist foreign policy and a peripheral hegemonic role. This would also correspond to American interests and, naturally, those of the Turkish military establishment. This model would also allow the Europeans to justify refusing Turkey's access to the select club while linking Turkey to the European periphery within the framework of a 'multi-tiered Europe'. Within this context, the socio-political pro-European movements would have no other choice than to agree to the compromise. In fact this is how they have behaved in the past alongside Kemalists in order to counterbalance the influence of Islamic fundamentalists.

For an introduction to the neo-Ottoman concept, see David Bachard, **Turkey and the West**, Royal Institute of International Affairs, London, Routledge and Kegan Paul, 1985, p. 91.

For a more in depth analysis, see Stephanos Constantinides:

a. "Turkey : The Emergence of a New Foreign Policy, The Neo-Ottoman Imperial Model", **Journal of Political and military sociology**, 1996, vol. 24 (winter) 323-334.

b. "Turkish Foreign Policy : The Neo-Ottoman model" in S. Constantinides, Th. Pelagidis, **Hellenism in 21st century**, Athens, Papazissis Publishers (in Greek), p.95-136.

7. Eric Rouleau, "Turkey : Beyond Ataturk", **Foreign Policy**, Summer, 1996, p. 73. See also the interview with the author in this issue of *Études Hellénique / Hellenic Studies*. We point out that Turkish Islamism of Ottoman tradition, is not like that which has been seen in Iran or Algeria.

ENTRETIEN AVEC DANIELLE MITTERRAND

IL FAUT ESPERER QU'UN JOUR LES CIVILS PRENDRONT LE POUVOIR EN TURQUIE

*Danielle Mitterrand est Présidente de la **Fondation France Libertés** qu'elle a créée en 1986. Cette ONG, reconnue d'utilité publique, apporte son soutien à tous ceux qui mènent une action en faveur des libertés. La Fondation, ces dernières années, a principalement milité en faveur du peuple kurde, du peuple tibétain et du peuple arménien. Danielle Mitterrand, avant 1986, avait déjà participé activement à la protection des droits des peuples opprimés, en contribuant par exemple à la création de l'Institut culturel kurde de Paris. Elle est l'auteur de plusieurs livres, en particulier **La levure du pain** (1992) et **En toutes libertés** (1999).*

Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis

Question : La Turquie a-t-elle aujourd'hui sa place dans l'Union européenne ? Selon vous ce pays dispose-t-il d'institutions démocratiques ?

Réponse : Les avis sont partagés à ce sujet selon les critères de jugement. Certains estiment en référence à l'histoire des civilisations et de la géographie que la Turquie n'a pas sa place dans l'Union européenne. D'autres pensent qu'en tenant compte des frontières tracées au gré des traités finalisant des guerres sanglantes, qu'à partir du moment où une partie de la Turquie est située en Europe, elle pourrait en faire partie s'il existait une réelle volonté politique d'intégration dans un espace fondamentalement démocratique de la part des dirigeants turcs.

Il serait intéressant de connaître l'avis de la libre opinion publique de la Turquie (si toutefois il en existe une) au sujet de l'entrée de ce pays dans l'Union européenne.

Aujourd'hui, les principes fondamentaux qui inspirent un pouvoir démocratique sont systématiquement violés et ne permettent pas d'engager le débat sur ce sujet. Le regard des peuples européens exercera sa vigilance pour que nos ministres ne perdent pas de vue les raisons pour lesquelles ils sont au pouvoir. Si le gouvernement civil turc s'engage à respecter les valeurs humanistes, non seulement dans les textes, mais dans la gestion quotidienne d'une politique équitable, alors la question de l'entrée de ce pays dans l'Union européenne pourrait être posée.

Aussi longtemps que la Turquie continuera à tromper les esprits en se donnant toutes les apparences d'une démocratie : des élections municipales et législatives, un Parlement, des partis politiques représentés au sein du gouvernement, un certain nombre d'associations,... elle donnera le change à qui voudra bien se laisser duper. Et sous cette façade démocratique, le vrai pouvoir appartenant aux militaires continuera à emprisonner, torturer, corrompre, exterminer et détruire une région, un peuple pour légitimer leur pouvoir. Il faut espérer qu'un jour les civils prendront le pouvoir en Turquie, pour que les structures existantes soient le cadre d'une politique digne des Turcs.

Q : Quelles réformes précises la Turquie doit-elle accomplir pour pouvoir adhérer à l'Union européenne ?

R : Reconnaissance et respect des droits et des libertés individuelles

- réforme constitutionnelle quant à la reconnaissance des droits des Kurdes et de leur identité culturelle
- abolition de la torture et des traitements dégradants
- abolition de la peine de mort
- libération de tous les prisonniers politiques
- pluralisme politique.

Q : Que pensez-vous de la politique menée actuellement par les autorités françaises à l'égard d'Ankara ? La France, qui préside l'UE, au cours de ce second semestre 2000 doit-elle prendre des initiatives pour faciliter l'adhésion de la Turquie ?

R : La Turquie est le partenaire commercial privilégié de la France. A cela s'ajoute la vente des armes. Le Quai d'Orsay reste très indulgent par rapport à la Turquie. La question du respect des droits de l'Homme est, bien entendu, évoquée lors des rencontres entre les autorités des deux pays, mais les réponses officielles des autorités turques semblent satisfaire leurs homologues français. Le marché d'armes avec la Turquie, assez lucratif, semble l'emporter sur les considérations basées sur le respect des droits de l'Homme et des peuples.

Comment la France ou tout autre pays qui prendra la présidence de l'Union, pourra faciliter l'adhésion de la Turquie, si ce pays ne montre pas de véritables progrès par rapport aux critères auxquels, il est invité à se conformer ? La première et incontournable exigence est l'instauration de la paix en Turquie dans la région bouleversée par le refus de la reconnaissance des Kurdes. Sans préjuger à long terme de l'avenir statutaire du peuple kurde, la paix n'est envisageable que par la reconnaissance existentielle de leur civilisation et de leur patrimoine culturel. L'Union Européenne, si elle veut bien oublier ses intérêts marchands pour favoriser un processus de paix, pourrait entendre les appels à la solution politique et ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants. La situation actuelle restera sans issue, jusqu'au jour où l'Union Européenne se montrera ferme et claire quant à l'exigence d'une paix durable entre les dirigeants de cette région.

Q : La République de Chypre, dont la partie nord est occupée depuis 1974 par l'armée turque a commencé depuis deux ans des négociations d'adhésion à l'UE. Son adhésion doit-elle être subordonnée, selon vous, à la solution préalable de la question chypriote, qui dépend largement de la bonne volonté d'Ankara ?

- R :** L'objectif à atteindre est de mettre fin à l'occupation de l'armée turque à Chypre. Et la République de Chypre écrira son histoire dans le contexte de son environnement.
- Q :** *France Libertés* a toujours montré de l'intérêt pour la réconciliation des communautés chypriotes, grecque et turque. Elle avait ainsi participé à titre d'observateur à la marche de la paix organisée le 19 mars 1989 par des femmes chypriotes grecques qui ont pénétré en zone occupée pour dialoguer avec des femmes chypriotes turques. Peut-elle aujourd'hui appuyer ou même prendre l'initiative d'organiser des rencontres entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs, qui, les uns et les autres, sont victimes d'une occupation étrangère ?
- R :** Sans relâche à la Fondation nous encourageons les différentes communautés qui doivent vivre ensemble, à prendre en main leurs destins, à réagir en tant que citoyens responsables et avisés et à nourrir des rapports en bonne intelligence. *France Libertés* participe aux différentes manifestations qui sont organisées dans ce sens mais ne les initie pas. Nous avons pour principe de laisser l'initiative aux citoyens qui décideront eux-mêmes de la forme qu'ils voudront donner à leur action. Notre rôle consiste à mettre en relation les acteurs des différentes expériences citoyennes afin de leur donner la possibilité de se rencontrer et de s'enrichir au contact des uns et des autres.

INTERVIEW WITH DANIELLE MITTERRAND

LET US HOPE THAT THE CIVILIANS WILL TAKE POWER IN TURKEY

*Danielle Mitterrand is the president of Fondation France Libertés, the NGO that she established in 1986. The state-approved Fondation France Libertés provides support to all those working in favour of human rights and liberties. Over the past few years, France Libertés has championed the rights of the Kurds, Tibetans, and Armenians. Before 1986, Danielle Mitterrand had already actively sought to protect the rights of oppressed peoples, notably through the creation of the Kurdish Cultural Institute in Paris. She is the author of several books including **La levure du pain** (1992) and **En toutes libertés** (1999).*

This interview was conducted by Jean Catsiapis

Hellenic Studies (HS)

Does Turkey have a place in the European Union? In your opinion, does this country have democratic institutions?

Danielle Mitterrand, *Fondation France Libertés* (FFL)

Opinion is divided on this topic depending on the criteria applied. Some feel that Turkey does not have a place within the EU given the history of the civilisations and the geography of the area. Others think that by taking into account borders drawn according to treaties that sealed bloody European wars, part of Turkey lies in Europe. Turkey could be a member if Turkish leaders showed a real political will to integrate a fundamentally democratic space.

It would be interesting to know the uncensored public opinion in Turkey (if one does indeed exist) on the country's entry into the European Union.

Today the basic principles that inspire a democratic power are systematically violated in Turkey so that debate on the topic

becomes impossible. Monitoring by European powers has to ensure some vigilance so that our ministers do not lose sight of the reasons for which they were elected. If the Turkish civilian government commits to respecting humanist values, in day-to-day management and not only on paper, then the question of joining the EU may be raised.

As long as Turkey continues to try to play along, giving all the appearances of a democracy, e.g., municipal and legislative elections, parliament, political parties, and associations, the country will court anyone willing to listen. Behind this democratic facade, the real power that the military holds will continue to imprison, torture, corrupt and exterminate people, even destroy a region, and entice people to legitimize their power.

Let us hope that the civilians will take power in Turkey so that the existing structures will provide the political framework that the Turkish people deserve.

HS What specific reforms does Turkey have to carry out in order to belong to the European Union?

DM, FFL Recognize and respect individual rights and liberties

- execute constitutional reform in terms of recognizing the rights and cultural identity of the Kurds
- abolish torture and degrading treatment
- abolish the death penalty
- release all political prisoners
- allow political pluralism.

HS What do you think of the current policy of the French authorities *vis-à-vis* Ankara? Should France, president of the EU during the second semester of the year 2000, take any initiatives to facilitate Turkey's membership bid?

DM, FFL Turkey has a special trade partner status with France. That special relationship includes the sale of arms. The French foreign ministry remains quite indulgent toward Turkey. Of course the issue of human rights is raised during meetings between French and Turkish authorities, yet the official answers provided by the Turks seem to satisfy the French. The rather lucrative arms trade with Ankara seems to overshadow such considerations as those based on respect for rights of an individual or a people.

How can France, or any other country presiding over the EU, facilitate Turkey's bid for membership, if Turkey does not demonstrate real progress in terms of the criteria to which it has been asked to conform? The first and unavoidable demand is the establishment of peace in Turkey in the region shaken by the refusal to recognize the Kurds. Without judging the statutory long-term future of the Kurdish people, peace is not foreseeable unless the existence of the the Kurdish civilisation and cultural heritage is recognized. If the European Union wished to leave its commercial interests in order to promote the peace process, it could hear the appeals for a political solution and not take sides. The current situation will remain unresolved until the day that the EU proves just how strongly and clearly it demands a lasting peace between the leaders in the region.

HS The Cypriot Republic, whose northern part has been occupied since 1974 by the Turkish army, began negotiations leading to EU membership in 1998. In your opinion, does Cyprus' membership have to be subordinated to a prior solution to the Cypriot Issue which depends very much on Ankara's good will?

DM, FFL The objective must be to reach an end in the Turkish military occupation of Cyprus. And the Cypriot Republic will write its history in the context of its environment.

HS *France Libertés* has always shown interest in reconciling the Cypriot communities - Greek and Turkish. The Foundation acted as an observer during the Greek Cypriot women's peace march held March 19, 1989. On that day the Greek Cypriot women entered an occupied zone and spoke with Turkish Cypriot women. Can *France Libertés* support or even take the initiative of organizing meetings between Greek Cypriots and Turk Cypriots, either side the victim of a foreign occupation?

DM, FFL The *Fondation France Libertés* works tirelessly to not only encourage different communities that must live together to take their future in their own hands and react as responsible, informed citizens, but also to nurture relations with a certain awareness. *France Libertés* takes part in various events designed to inform and create awareness but does not initiate them.

Our principle is to allow citizens to start the initiative and decide on their own how they wish to take action. Our role consists of putting the various stakeholders into place so that they may meet and be enriched through the contact.

ENTRETIEN AVEC ERIC ROULEAU

AUJOURD'HUI LA TURQUIE A SES CHANCES D'ENTRER DANS L'UNION EUROPÉENNE

Eric Rouleau est journaliste, écrivain et diplomate. Il a fait partie de la rédaction de l'Agence France Presse puis du Monde. Il a été nommé par le Président Mitterrand, Ambassadeur en Tunisie, puis Ambassadeur en Turquie où il est en poste de 1988 à 1991.

Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis

Question :

La Turquie veut-elle vraiment devenir membre de l'Union européenne ?

Réponse :

Les Turcs depuis au moins le XIX^{ème} siècle sont orientés vers l'Europe : l'Empire ottoman s'étendait sur une grande partie de l'Europe, de fait les Turcs faisaient partie de l'Europe. Le sentiment pro-européen a été renforcé par les sultans réformistes et surtout par l'organisation Union et Progrès, qui a dominé la Turquie jusqu'à la première guerre mondiale. Depuis l'instauration de la République, tout a été mis en oeuvre pour donner aux Turcs le sentiment qu'ils font partie intégrante de l'Europe. Kemal Ataturk a été résolument « occidental ». Il a voulu moderniser la Turquie selon les normes du monde industriel. Il s'est inspiré tout autant des principes de la révolution française que des pratiques des régimes totalitaires de l'époque. Le Code pénal turc, par exemple, a été emprunté à la législation mussolinienne. D'autre part la Turquie a conclu un traité d'Association au Marché commun en 1963¹. Donc aujourd'hui les Turcs sont en faveur de l'UE pour de multiples raisons convergentes. Les Kurdes, par exemple, sont très favorables à l'adhésion à l'UE, qui va garantir les libertés fondamentales. Paradoxalement, les

Islamistes turcs le sont également depuis peu car ils estiment qu'une démocratie de type occidental assurera leur avenir.

M Erbakan² a ainsi dit qu'il était pour la laïcité de l'État à condition que celle-ci soit à la manière française. À ses yeux, l'État turc n'est pas neutre à l'égard des confessions religieuses car il opprime l'Islam. Les Islamistes, comme les Kurdes³, ont le sentiment d'être en situation précaire. Le Parti Islamisant Refa a occupé la première place au Parlement, à l'issue des élections de décembre 1995, mais il a été mis hors la loi deux ans plus tard.

En dehors des Kurdes et des Islamistes, qui constituent de larges franges de la population il y a les milieux d'affaires, qui pour des raisons économiques sont pro-européens. Ceux-ci pensent qu'ils ne pourront se développer que sous le parapluie de l'UE; en effet plus de la moitié du commerce de la Turquie est orienté vers l'Europe.

Globalement, les Turcs, en tant qu'individus pensent qu'ils ont tout à gagner à faire partie de l'UE. De même la classe politique turque, qui est le reflet de l'opinion publique est favorable à l'adhésion.

Q. : Quels obstacles peut-on opposer à l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

R. : Pendant longtemps les Européens ont estimé que la Turquie n'était pas mûre, politiquement et économiquement, pour s'intégrer à l'UE ou même pour avoir le simple statut de candidat à l'adhésion.

Or les partis politiques turcs n'ont pas dit à leur opinion publique que l'adhésion n'était pas possible pour des raisons d'ordre politique et économique mais on lui a seulement indiqué que l'UE ne voulait pas de musulmans en son sein. Ceci n'était pas totalement faux car une frange du parti démocrate-chrétien allemand et l'extrême droite de diverses formations politiques en Europe sont opposés à l'adhésion d'un pays musul-

man. Mais les hommes politiques turcs ont caché à leur peuple les raisons de fond qui empêchaient la Turquie d'être admise au sein de la Communauté et que les conditions posées par Bruxelles conduiraient au bouleversement du système politique turc.

Examinons ces raisons de fond en commençant par le kémalisme. Kemal Atatürk était un pragmatique et non un idéologue. Cependant, les dirigeants turcs ont fait du Kemalisme une idéologie, un dogme de l'État auquel tout un chacun devait se conformer. Un tel système, qui fait penser à un État totalitaire, est inacceptable aux Européens. C'est au nom du Kemalisme que la Constitution turque institutionnalise le délit d'opinion. Ainsi un recteur d'Université est habilité à révoquer un Professeur, qui aurait écrit un article considéré comme contraire aux « principes » kemalistes.

Donc, les blocages à l'adhésion de la Turquie se situent au niveau de la Constitution, rédigée sous l'égide des militaires qui ont pris le pouvoir en 1980, ainsi que des lois qui en sont issues. La Constitution instaure une sorte de démocratie sous tutelle militaire.

Q. : Comment peut-on expliquer les réticences de l'opinion publique européenne à l'encontre de la candidature de la Turquie?

R. : Il y a un préjugé défavorable à l'égard des Turcs, ou plutôt à l'égard des « méchants Ottomans » qui est véhiculé par l'histoire et la littérature. D'autre part si la Turquie d'Atatürk a bonne réputation en Europe, la Turquie contemporaine projette une image d'un pays où les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés. À cet égard le film *Midnight Express* d'Alan Parker a eu un impact, qui va bien au delà de ce qu'il vaut. De plus l'opinion publique européenne a été très influencée par le conflit de la Turquie avec ses Kurdes.

Il faut aussi dire que la Turquie fait peur à certains gouvernements européens en raison de son chômage et aussi de son économie qui va être onéreuse pour l'Europe; les Européens déjà se sont plaints que l'économie grecque, pourtant en meilleur état leur a coûté cher. Et puis il y a aussi des Européens qui se méfient de l'influence américaine et qui pensent que la Turquie sera une sorte de cheval de Troie.

Mais les gouvernements changent, comme cela a été le cas en Allemagne et en Grèce, et c'est grâce à ces changements que la Turquie a maintenant sa place comme candidate en Europe.

Q. : Pensez vous que Chypre pourra adhérer avant que ne soit trouvée une solution à la question chypriote ? Son adhésion doit-elle intervenir en même temps que celle de la Turquie ?

R. : La position officielle de la France, que je partage, est de ne pas être favorable à l'adhésion de Chypre tant que le conflit intérieur persistera. Les Chypriotes grecs se font des illusions s'ils pensent pouvoir entrer dans l'UE sans qu'un règlement n'intervienne. Par ailleurs à ma connaissance l'UE ne fait pas de lien entre l'adhésion de Chypre et l'adhésion de la Turquie. Ceci étant si les Chypriotes grecs veulent adhérer ils ont intérêt à accepter le fait accompli. Je parie que, dans ce cas, les Chypriotes turcs ne tarderont pas à se rapprocher de leurs compatriotes grecs, et cela pour des raisons essentiellement économiques. À mon avis, les séparatistes tels M. Denktash⁴ n'auront pas alors beaucoup d'avenir. À long terme, tous les Chypriotes seront gagnants.

Q. : Comment expliquez vous que depuis 1974 aucune solution n'a été trouvée pour régler la question chypriote ?

R. : Pour certains militaires Turcs, Chypre constitue une position stratégique indispensable à la sécurité de la Turquie. D'autre part, l'armée turque justifie son pouvoir politique en mettant en valeur son rôle à Chypre. Mais aussi dans la lutte contre les séparatistes kurdes et les Islamistes, considérés les uns et les autres comme une menace à l'intégrité territoriale et au caractère

laïc de la Turquie. Donc si le conflit kurde s'apaise, comme on le voit aujourd'hui, et si les Islamistes s'intègrent harmonieusement au système politique, il restera encore le problème chypriote pour valoriser le rôle de l'armée. Celle-ci fait figure de protectrice des Turcs Chypriotes.

Q. : Les relations entre la Grèce et la Turquie se sont améliorées depuis le début de l'été 1999. Ces deux pays se sont rapprochés avec ce qu'on a appelé la diplomatie du « tremblement de terre »⁵. Pensez vous que l'amélioration des rapports gréco-turcs sera durable?

R. : Je n'en suis pas sûr. Les relations gréco-turques dépendent surtout de la situation intérieure turque. Je me souviens que j'étais en Turquie lorsqu'il y a eu une crise qui a abouti à la chute du gouvernement Erbakan⁶. Le porte-parole de l'armée insistait alors auprès des journalistes et des hommes d'affaires pour qu'ils agissent en faveur d'un rapprochement avec la Grèce. En effet il fallait réduire la tension avec la Grèce pour s'occuper de la situation intérieure et lutter contre l'Islam. Ici comme ailleurs, la politique étrangère est soumise aux aléas de la politique intérieure. Si, donc, demain il y a des raisons d'ordre intérieur, qui justifieraient un durcissement avec la Grèce, les dirigeants turcs le feront. Outre les trois problèmes que je viens d'évoquer - le séparatisme kurde, les Islamistes, Chypre - qui valorisent le pouvoir politique de l'armée il y a aussi la défense de la Turquie contre « les ambitions grecques », comme certains le prétendent.

Q. : Quelle est la position des militaires sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

R. : Politiquement, le haut commandement de l'armée est vraisemblablement monolithique, compte tenu des épurations constantes qui frappent les officiers suspects de ne pas partager la foi kemaliste. Cependant, il y aurait deux courants d'opinion, d'ordre tactique, concernant la question de l'adhésion à l'UE. Certains officiers, les plus intrasigeants, estiment que la Turquie devrait renoncer à l'UE puisqu'elle subirait de graves préjudices si elle

devait adopter le système politique de l'Europe. D'autres hauts gradés, plus souples, pensent qu'il faudra négocier avec l'UE afin que les « spécificités turques » - comme ils disent - soient respectées et qu'un compromis soit réalisé. Ils fondent leurs espoirs sur la conviction que l'Europe a besoin de la Turquie - pour des raisons géo-politiques, économiques, commerciales notamment - et finira, donc, par faire des concessions à Ankara.

La position de ces officiers est d'ailleurs proche de celle des États Unis, qui pensent que l'Europe a besoin de la Turquie dans d'éventuels conflits dans les Balkans et dans le Caucase, en Asie centrale et au Moyen Orient et qu'on ne peut donc l'exclure de l'UE pour des raisons éthiques ou politiques.

Q. : Peut-on donc dire que la Turquie souhaite adhérer à une UE à la carte où elle ne participera qu'à ce qui l'intéresse ?

R. : Le second courant au sein de l'armée turque, dont je viens de parler, pense effectivement qu'il y aura une Europe à plusieurs vitesses et qu'il y a donc des possibilités de compromis . Ainsi la Turquie pourra faire partie de l'Europe en refusant certaines règles de l'UE. Mais je crois que ces officiers se trompent. S'il est vrai par exemple que la Grande Bretagne n'adhère pas à l'euro ce pays applique cependant ce qu'on peut appeler les principes fondamentaux communs à tous les Européens. Il ne serait pas possible pour l'UE d'accepter un pays, dont les institutions sont contraires aux valeurs occidentales.

NOTES

1. Le traité d'Association de la Turquie avec la CEE, en septembre 1963, a prévu l'adhésion à terme de ce pays.
2. M. Necmettin Erbakan est le chef du Parti de la Prospérité (Refah), formation islamique, qui arrive en tête avec 21,32% des voix aux élections législatives du 24 décembre 1995. Le 16 janvier 1998, la Cour constitutionnelle décide de dissoudre le Refah pour activités contraires au principe de laïcité.
3. Le nombre des Kurdes de Turquie est de l'ordre de 10 à 15 millions, la population totale de ce pays étant de 63 millions.
4. M. Rauf Denktash est le Président de « La République turque de Chypre nord » (la partie nord de Chypre occupée par l'armée turque depuis 1974) qui est reconnue, sur le plan diplomatique, uniquement par la Turquie.
5. Le rapprochement entre la Grèce et la Turquie a commencé par la rencontre le 1er juillet 1999 de leurs ministres des affaires étrangères, Georges Papandréou et Ismail Cem. Il s'est accentué avec le tremblement de terre survenu en Turquie le 17 août et le séisme qui frappe la région du nord d'Athènes le 7 septembre.
6. Sous la pression de l'armée le Premier ministre Erbakan démissionne de ses fonctions le 18 juin 1997.

INTERVIEW WITH ERIC ROULEAU*

This interview was conducted by Jean Catsiapis.

TURKEY HAS BEEN GIVEN ITS CHANCE TO ENTER THE EUROPEAN UNION**

In this interview, Eric Rouleau supports the idea that the Turks have been oriented towards Europe since the nineteenth century and the Ottoman Empire did extend over a large part of the continent so that the Turks were part of Europe. The pro-European sentiment was reinforced by reformist sultans and the "Union and Progress" organisation, dominant until WWI. Later Kemal Atatürk worked to Westernize (read modernize) the Turkish nation. In 1963, Turkey signed a trade association agreement with the European Common Market¹. As a result, the Turks favour the EU for many convergent reasons. For example, the Kurds support Turkey's membership bid because it will guarantee fundamental freedoms. Paradoxically, members of the Islamic movement have shared this position only recently. They think that a Western-style democracy will ensure their future survival.

Erbakan², the Islamist leader, claimed to favour a secular society along the French model; i.e., a neutral state on religious matters. Both Islamist fundamentalists and Kurds³ find their situation precarious. Fundamentalists recall the December 1995 elections in which the Islamic party REFAH won only to be outlawed two years later.

For economic reasons, the business community is pro-Europe. Over half Turkey's trade is with Europe. Overall, the population and political class think EU membership is necessary.

Europeans, however, have long considered Turkey politically and economically immature as a member or even candidate. Turkish political parties claimed Turkey was rejected because the EU did not want Muslims included. Of course a a faction of the German Christian

* Eric Rouleau is a journalist and former Ambassador of France in Ankara.

** This is a long summary of the interview given in french.

Democrat party and the extreme European right opposed the membership of a Muslim country. Nevertheless Turkish politicians camouflaged the real reasons behind EU opposition to Turkey because they knew Brussel's conditions for Turkey's entry would upset the country's political system.

After Kemal Atatürk's death, Turkish leaders created this state dogma, a kind of ideology named kemalism, which all Turks should adopt and that limits individual freedoms. The Turkish constitution lists contrary political opinions as a crime against the state. Hence the stumbling block is the Turkish constitution drafted by a military government in 1980.

On the other hand there is a negative bias stemming from historical and literary stereotypes of 'the bad Ottoman'. There was also the good reputation of Atatürk's Turkey, but overall modern Turkey appears almost dictatorial without regard for human rights. Alan Parker's film of 20 some years ago, *Midnight Express*, had a greater impact than it should have had. More recently the Kurdish issue has damaged Turkey's image.

Turkey frightens some European governments because its unemployment and economic figures will cost Europe a lot -- a complaint heard about the Greek economy despite its better health. Also some Europeans consider Turkey a fifth column for the USA.

However, governments do change, as it was the case in Germany and in Greece, and it is on this basis that the Turkish candidacy is now maintained.

Referring to the Cyprus problem and to the country's possible membership to the EU, Rouleau agrees to the official French position which doesn't favour Cypriot membership until the Cyprus issue is settled. Greek Cypriots are dreaming, according to Rouleau, if they believe they can adhere to EU despite internal conflict. The EU does not link Cypriot and Turkish membership. If Greek Cypriots wish to be accepted in the EU, they should accept the *fait accompli*. Thus Cyprus would become a united or federal state and then surely the

Turkish Cypriots would quickly approach the Greek Cypriots because the separatists, like Mr. Denktash⁴, have little future. All Cypriots would benefit in the end.

If a solution has not been found for the Cyprus question since 1974, it is due to the fact that the Turkish military establishment considers Cyprus as a strategic position for the defense of Turkey. Rouleau disagrees with this position but he notices that the Turkish military uses the Cyprus question, the struggle against the Kurds and Islamist fundamentalists as well as the so-called ambitions of Greece to justify its political power.

Concerning the amelioration of Greco-Turkish relations and the "Earthquake Diplomacy"⁵, the former French ambassador in Turkey says that any sustainable improvement depends on the internal situation in Turkey. The military's priority is the internal situation in Turkey. If internal politics dictates it, relations with Greece will shift back.

Furthermore, Rouleau supports the idea that there is a monolithic structure in the army's chain of command. Purges have removed officers with non-Kemalist opinions. Yet inside the military two opinions on EU membership tactics are converging. According to the first opinion, held by the most intransigent officers, Turkey must renounce to EU membership because it would force the country into a prejudicial situation. The other opinion, held by more flexible officers, wants EU membership so that Turkey can participate in the European defense system. Nevertheless, the EU should take Turkish particularities into account within a compromise. They believe that Turkey can negotiate membership criteria because the Europeans need the Turks for geopolitical and economic strategic reasons. In other words, the EU will make concessions to Ankara. This position resembles that of the USA, according to which Europe may need an ally in the Balkans, Caucasian steppes or Middle East. Hence Turkey cannot be excluded from the EU on political or ethical grounds.

So at the end one can suggest that the military establishment wants "à la carte" membership to EU and a two-tiered Europe with room for

a compromise. Turkey could thus join while refusing certain rules. However, Rouleau concludes, the Turkish military are wrong. If Great Britain does not join the EMU, it still obeys the basic principles shared by all Europeans. The EU could not admit a country whose institutions are contrary to European values.

NOTES

1. The treaty signed in Ankara on 12 September 1963 by the Association of Turkey with the ECC foresaw this country's membership.
2. Necmettin Erbakan, chief of the party called Refah, an Islamic formation which received 21.32% of the votes in the December 24, 1995 elections. He became prime minister on July 8, 1996 but under pressure from the army he resigned on June 18, 1998. On January 16, 1998, the constitutional court decided to dissolve the Refah party for non-secular activities.
3. The number of Kurds in Turkey ranges from 10 to 15 million, the overall population of the country is 63 million.
4. Rauf Denktash is the President of the so-called "Turkish Republic of Northern Cyprus" which is recognized diplomatically by Turkey alone.
5. The rapprochement between Greece and Turkey started with the meeting, in July 1st, 1999, of their ministers of External Affairs, G. Papandreu and İsmail Cem. It was pronounced more with the earthquake in Turkey (August 17th) and in Athens (September 7th).

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

**Greek Foreign Policy since 1974
Theory and Praxis**

**La politique étrangère grecque
depuis 1974
Théorie et praxis**

Edited by / Sous la direction de

Stephanos Constantinides

Yan Couboudakis

Contributors / Contributions de

Dimitri Conzas

Theodore A. Couloumbis

Panayiotis Ifestos

Thanos Veremis

Louka T. Katseli

P.C. Ioakimidis

Jean Catsiapis

Marios L. Evriviades

Dimitrios Triantaphyllou

Charalampos Papasotiriou

Vol.5, No.2, Automne / Autumn 1997

2

ENTRETIEN AVEC MEHMET ALI BIRAND

LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA GRÈCE ET LA TURQUIE EST IRRÉVOCABLE

Mehmet Ali Birand, journaliste turc, spécialiste des questions européennes et des relations gréco-turques a été pendant vingt ans correspondant à Bruxelles de différents organes de presse. Actuellement il est un des principaux responsables de la rédaction de la chaîne de télévision CNN-Turquie.

Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis *

Question :

De nombreux hommes politiques français de droite et de gauche ont réagi négativement à la décision du Conseil européen d'Helsinki acceptant le principe de la candidature de la Turquie à l'Union européenne. Etes vous surpris par leur réaction ?

Réponse :

Je suis déçu de la réaction de certains d'entre eux. J'ai vécu pendant vingt ans à Bruxelles et pendant cette période les Européens et surtout les Français ne m'ont pas avancé la religion comme obstacle à la candidature turque. Or aujourd'hui la culture, la religion, ne sont certes pas l'objection principale formulée contre la Turquie mais constituent cependant le second ou le troisième argument de ceux qui s'opposent à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Je pense que ces hommes politiques seront obligés d'accepter la Turquie, mais qui bien sûr aura changé.

Q. : Quels sont donc les véritables obstacles à la candidature turque ?

R. : L'économie n'est pas un obstacle mais il y a des milliers d'autres obstacles : pour les Scandinaves c'est la question kurde et les droits de l'homme, pour les autres européens c'est la peur de l'inconnu, de la masse car il y a 65 - 67 millions de Turcs. En plus l'Europe est confrontée à d'autres élargissements qu'elle ne sait pas comment juguler. L'Europe change, elle devient à deux

* Université de Paris X

vitesses. Je veux dire que la Turquie ne veut pas de l'Europe pour ses beaux yeux mais pour se changer beaucoup plus facilement.

Q. : Un an après le début de la diplomatie dite du « tremblement de terre », considérez vous que les relations gréco-turques se sont améliorées?

R. : On constate un changement fondamental des relations entre les deux peuples, il y a un soulagement, une détente incroyable, comme si on avait découvert un cousin qu'on croyait perdu. Du côté grec on estime que le « danger turc » a commencé à se dissoudre et du côté turc on a découvert quelqu'un, qui n'est pas vraiment vilain. En ce qui concerne l'opinion publique, la presse cela marche très bien. Du côté des gouvernements il y a des petits problèmes car la clé c'est Chypre. Sans la solution du problème de Chypre il ne peut pas y avoir de paix durable entre la Grèce et la Turquie. Or les deux parties veulent jouer encore leur jeu jusqu'à ce que l'Europe présente sa position. Or tant que l'Europe donne l'impression aux Chypriotes grecs que même sans accord avec les Chypriotes turcs ils peuvent s'y intégrer on comprend pourquoi Cléridès n'est pas flexible.

Q. : Au cours de l'été on a observé un certain durcissement turc à propos de Chypre¹. Comment expliquer cette attitude ?

R. : Ce sont de petits incidents. Ce n'est pas une politique de durcissement.

Q. : Pensez vous qu'il y aura un règlement global des litiges gréco-turcs ou une solution séparée pour chacun de ces litiges ?

R. : A mon avis il faut un règlement global, un *package deal*. En ce qui concerne l'Egée, les Grecs doivent par exemple pouvoir dire « nous avons gagné » et s'agissant de Chypre les Turcs doivent pouvoir dire « nous avons pu garder du terrain ». Car si on se met à résoudre les problèmes, les uns après les autres, cela va prendre des années et entraîner une frustration des opinions. Il y actuellement une partie d'échecs entre Athènes et Ankara. On fait des petits pas. Je peux dire une chose : le rapprochement entre la Grèce et la Turquie est irrévocable. Mais il y aura des hauts et des bas.

Q. : A quelle date va intervenir ce *package deal* ?

R. : Pas avant 2004. C'est la *dead-line* en ce qui concerne la mer Egée, pour savoir s'il faut aller ou non à la Cour internationale de Justice à La Haye et aussi en ce qui concerne Chypre².

Q. : Ne pensez vous pas que l'opinion publique grecque va douter de la possibilité de coopération avec la Turquie, ce qui va embarasser MM. Simitis et Papandréou ?

R. : Il est sûr que MM. Simitis et Papandréou vont être gênés. Je pense que le côté turc doit faire des gestes d'apaisement qui ne coûtent pas grand chose.

Je reproche à mon gouvernement de n'avoir rien fait jusqu'à présent. Il a fait seulement une chose importante selon moi, mais qui n'est pas importante pour les Grecs, en poussant Denktash à aller aux négociations de New York alors que celui-ci refusait d'y aller³.

Q. : Denktash est-il un obstacle à une solution du problème de Chypre ?

R. : Sans Denktash il n'y aura pas de solution pour Chypre. Denktash a beaucoup plus de prestige dans l'opinion publique turque que le gouvernement turc lui-même.

NOTES

1. Le 29 juin 2000 les autorités militaires turques ont pris une série de mesures restrictives sur la libre circulation et les opérations du personnel de l'UNFICYP, c'est à dire de l'ONU, à Chypre. Et le 1er juillet l'armée d'occupation a fait avancer ses positions de 200 mètres en encerclant le village grec de Strovilia, en violation flagrante du statu quo dans l'île.
2. Les conclusions de la Présidence du Conseil européen d'Helsinki ont fixé à 2004 la date limite pour la solution de litiges frontaliers et de questions du même ordre qu'un pays candidat à l'UE aurait à résoudre.
3. Du 12 au 26 septembre 2000 s'est tenu à New York un quatrième tour de pour-parlers intercommunautaires sous l'égide de M.Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.

INTERVIEW WITH MEHMET ALI BIRAND*

RAPPROCHEMENT BETWEEN GREECE AND TURKEY IS IRREVOCABLE

This interview was conducted by Jean Catsiapis.

Q. : Many French politicians, on both the left and the right, have reacted negatively to the Helsinki decision to accept in principle Turkey's bid to become a member of the European Union. Are you surprised by this reaction?

R. : I am disappointed by the reaction of certain politicians. I lived in Brussels for 20 years and during that time the Europeans, especially the French, did not put forth religion as an obstacle to Turkey's candidacy. Today, culture and religion are certainly not the main objection to Turkey's entry but they are certainly the second or third argument given by those opposing Turkish membership. I think that politicians will be obliged to accept Turkey, but a Turkey that has indeed changed.

Q.: What are the real obstacles to Turkish membership?

The economy is not an obstacle, but there are thousands of others. For example, for the Scandinavians, there is the Kurdish issue and human rights. For other Europeans, there is fear of the unknown and of the massive population. Remember, there are 65 to 67 million Turks. Also Europe has been confronted with other enlargements that are difficult to juggle. Europe is changing and becoming 'two-tiered'. I mean that Turkey does not want Europe 'for its looks' but rather to change itself more and more rapidly.

Q.: One year after the "Earthquake diplomacy", do you feel that Greek-Turkish relations have improved?

* Mehmet Ali Birand is a well-known Turkish journalist, and specialist in European and Greek-Turkish relations. He is currently a key member of the editorial team of CNN - Turkey.

R.: We see a fundamental change in relations between the two peoples. There is a sense of relief, an incredible détente as if one suddenly discovered what seemed a long-lost cousin. On the Greek side, the 'Turkish danger' seems to be fading away; whereas on the Turkish side, a people or nation that is not entirely villainous seems to have appeared. In terms of public opinion, all of the above works well in the press. In government, matters are more complicated because the key is still Cyprus. Without a solution to the Cyprus problem, there can be no lasting peace between Greece and Turkey. Nevertheless, both parties in Cyprus want to play the game their own way until Europe reveals its position. Yet as long as Europe gives the impression to the Greek Cypriots that even without an agreement with the Turkish Cypriots, Cyprus could become a member, Clerides' inflexible attitude is understandable.

Q.: Over the summer the Turkish political line on Cyprus' appeared to harden. How can this attitude be explained?

R.: They are minor incidents. It is not a policy.

Q.: Do you think there will be an all-encompassing decision for the Greek-Turkish law suits or a separate decision for each case?

R.: I think an overall ruling, a package deal, is necessary. In terms of the Aegean, the Greeks must be able to say that they have won and in terms of Cyprus, the Turks must be able to say that they have retained some land. If we start trying to resolve the problems, one by one, it will take years and generate more frustration than anything else. Athens and Ankara are playing diplomatic chess right now. Each move is small, but I can say that rapprochement between Greece and Turkey is irrevocable. There will, however, be highs and lows.

Q.: When will we see this package deal?

R.: Not before 2004. That is the deadline for matters involving the Aegean Sea and the case at International Court in the Hague and also for the Cyprus issue.²

- Q.:** Don't you think that Greek popular opinion will doubt the possibility of cooperation with Turkey, a factor that will embarrass Prime Minister Simitis and Foreign Minister Papandreou?
- R.:** Of course, they will be embarrassed. I think that the Turkish side will make attempts at appeasement that will not cost much. I criticize my government for having done nothing so far. It did only one important thing, in my opinion. It pushed Denktash to go to negotiations in New York, when he had refused.³ However, this is not important to the Greeks.
- Q.:** Is Denktash an obstacle in attempts to solve the Cyprus issue?
- R.:** Without Denktash, there can be no solution. Denktash has much more prestige in the Turkish public's eyes than the Turkish government itself.

NOTES

1. On June 29, 2000, Turkish military authorities took a series of restrictive measures on the free circulation and operations of the staff at the UNFICYP, in other words, the UN in Cyprus. On July 1, the occupying army advanced its positions by 200 meters by encircling the Greek village of Strovilia. This was a flagrant violation of the *status quo* on the island.
2. The conclusions of the Presidency of the European Council in Helsinki set the year 2004 as the deadline for solutions to the border disputes and similar cases to be met by an EU candidate country.
3. From September 12-26, 2000, in New York, a fourth round of intercommunity talks were held under the auspices of the United Nations, hosted by Kofi Annan, Secretary General of the UN.

Réflexions sur la politique extérieure de la Turquie

Didier Billion*

ABSTRACT

This article stresses the importance of the geopolitical factor in Turkey's foreign policy. The author observes that this factor is not the mere mechanical projection of Western interests and can not be labelled as blind pro-Americanism. Turkey has long been willing to promote a multidirectional policy open to the Communist block, prepared for reinforced links with the European community and even Arab-Islamic assistance. When Özal was in power, the economic vision of Turkey's foreign relations dominated, and the country did not seem to have a real alternative to increasingly close cooperation with the EU.

RÉSUMÉ

L'importance du facteur géo-politique dans la politique extérieure de la Turquie est soulignée par l'auteur de cet article, qui observe par ailleurs que celle-ci n'est pas la projection mécanique des intérêts occidentaux et ne peut être taxée d'un pro-américanisme aveugle. La Turquie a longtemps eu la volonté de promouvoir une politique multidirectionnelle ouverte au bloc communiste, au renforcement des liens avec l'Europe communautaire et à l'aide arabo-islamique. Avec Özal va dominer la vision économiciste des relations extérieures de la Turquie, qui ne semble pas avoir une véritable alternative à une coopération toujours plus étroite avec l'Union européenne.

Toute approche de la politique extérieure de la Turquie, toute analyse du rôle de ce pays dans les relations internationales font immédiatement ressortir l'importance du facteur géopolitique. Il n'est pas exagéré de considérer que nombre des problèmes auxquels se trouve aujourd'hui confrontée la Turquie se rapporte à sa situation géographique. Lorsque l'on prend la peine d'examiner une carte régionale et de dresser la liste des pays limitrophes de la Turquie, le tableau est finalement assez impressionnant : ex-URSS puis poudrière caucasienne, Iran, Irak, Syrie, Grèce, pays balkaniques. Force est d'admettre que

* Directeur des Études de l'IRIS
Institut de relations internationales et stratégiques (Paris)

la tâche des responsables turcs n'a guère été simple depuis plusieurs décennies et, qu'aujourd'hui encore, les problèmes à résoudre restent ardu. Heureusement pour ses intérêts nationaux, la Turquie est une des seules puissances de la région qui, assurant une histoire séculaire, soit en même temps un Etat au sens le plus complet du terme, pourvu d'une véritable diplomatie et d'un corps diplomatique dont la plupart des observateurs s'accordent à reconnaître la qualité. Par là même, nous pouvons considérer que les axes fondamentaux de la politique extérieure turque, en dépit d'oscillations temporaires, ne sont pas soumis aux aléas de la conjoncture et aux éventuelles modifications de majorités parlementaires ou de coalitions gouvernementales.

Ainsi les islamistes, quand ils furent au gouvernement, de l'été 1996 à l'été 1997, n'ont guère réussi à infléchir la politique extérieure turque et cela pour deux raisons essentielles :

- la première tient à la méprise du parti religieux, le Refah, qui était de croire à une sorte de communauté d'intérêts entre les pays musulmans. Complète erreur de perspective. L'Iran par exemple ne souhaitait pas voir émerger un pôle islamiste sunnite - qui plus est turc - qui réussirait mieux que lui sur le plan économique. L'Iran estime en effet que les intérêts géostratégiques d'une Turquie islamiste seraient les mêmes que ceux de la Turquie kémaliste, c'est-à-dire concurrentiels aux siens. La volonté du Refah de voir la Turquie se maintenir au sein de l'OTAN, n'était en outre pas faite pour rassurer Téhéran... On pourrait multiplier les exemples, mais la conclusion est simple : en dépit de ses velléités, l'islamisme politique turc n'a pas pu modifier le jeu stratégique régional, parce que les « acteurs islamiques étatiques » se disposent fondamentalement à partir des contraintes géostratégiques nationales, où la carte idéologique est toujours bonne pour déstabiliser le voisin mais pas pour réaliser des chimères telles que le « marché commun islamique » cher à Necmettin Erbakan.
- la seconde raison tient au dispositif institutionnel turc et au fait que le Refah a été contraint d'appliquer ce qui constitue le domaine réservé de l'armée. Ainsi les islamistes, une fois au gouvernement,

ont dû accepter la reconduction du mandat de la force multinationale, stationnée sur le sol turc, chargée de ce qui s'appelait à l'époque l'opération Provide Comfort dans le Nord de l'Irak, alors qu'ils s'y étaient toujours et violemment opposés auparavant. Par ailleurs, ils ont accepté l'application des accords de coopération turco-israéliens de février 1996 qu'ils n'avaient eu cesse de les dénoncer avant de parvenir au gouvernement.

Malgré leurs velléités, les acteurs de l'islam politique n'ont à aucun moment réussi à modifier les données essentielles de la politique extérieure turque.

Mais il faut pousser plus avant la réflexion, car l'affirmation sans cesse répétée du thème de la continuité dans un monde qui change vite et dans une région en pleins bouleversements n'aurait guère de sens et serait même contre productive.

C'est pourquoi rien n'est plus réducteur que de présenter la politique extérieure de la Turquie comme la projection mécanique des intérêts occidentaux - notamment américains - dans la région. Si cela a été vrai entre 1946-1947 et 1964 au moment où la Guerre froide atteint son paroxysme, cet alignement inconditionnel va être remis en cause en 1964 dans le prolongement d'une des nombreuses crises de l'île de Chypre. A cette date, le président Johnson envoie une lettre aux dirigeants turcs par laquelle il les met en demeure de ne pas utiliser le matériel militaire livré par les Etats-Unis et les avertit que, si tel était le cas, ils ne devraient pas se considérer comme protégés d'une éventuelle réaction soviétique. Pour les Turcs, cette lettre constitue un véritable traumatisme : leur fidélité sans faille est trahie, et ils prennent conscience que leur engagement aux côtés des Etats-Unis les a totalement isolé de leur environnement géographique, notamment moyen-oriental.

Dès cette époque se manifeste la volonté de promouvoir une politique multi-directionnelle : ouverture au bloc communiste, renforcement des liens avec l'Europe communautaire, intérêt pour l'aire arabo-islamique ... L'arrivée au pouvoir du social-démocrate Ecevit en 1973,

l'intervention militaire à Chypre en 1974, l'embargo américain sur les livraisons d'armes entre 1975 et 1978 vont en effet se conjuguer. Sans rompre avec le camp occidental, la Turquie est désormais décidée à faire valoir son potentiel pour s'affirmer comme une puissance régionale qui compte.

Le resserrement des liens avec des pays comme l'URSS, la Libye ou l'Iraq, l'adhésion et les prises de responsabilités au sein de l'Organisation de la conférence islamique à partir de 1976, ne manquent pas d'inquiéter les stratèges occidentaux, et l'on peut y voir une des raisons de l'intervention militaire de septembre 1980.

Or, si cette dernière transforme profondément le cadre de la vie politique intérieure, les fondements de la politique extérieure sont quant à eux peu modifiés. La véritable modification qui s'affirme, surtout après 1983, est l'émergence d'une vision très économiciste des relations extérieures. Turgut Özal, Premier ministre puis président de la République, est l'initiateur de cette évolution : ancien technocrate, partisan d'un libéralisme orthodoxe, musulman pratiquant et ancien responsable du parti islamiste, il concentre sur sa personne cette volonté nationale de jouer un rôle de pont entre Orient et Occident, tout en restant la pointe avancée de l'OTAN dans la région. Il parvient d'ailleurs avec un réel talent à défendre une politique d'équilibre entre l'ensemble de ses partenaires économiques et politiques.

Dans ce dispositif, l'Europe de l'Ouest a un rôle incontestablement prioritaire aux yeux d'Özal et c'est lui qui prendra l'initiative de déposer la demande d'adhésion turque à la CEE en avril 1987. La réponse négative de la Commission européenne, en décembre 1989, ne va pas pour autant éteindre la volonté turque. Un accord d'union douanière est signé en mars 1995 et ratifié par le Parlement européen en décembre de la même année.

Malgré le poids économique très lourd induit par l'ouverture de son marché aux 15 Etats de l'Union européenne (1), l'accord d'union douanière eut un incontestable impact politique et psychologique en Turquie, dans le sens où ses citoyens, qui se sentent fréquemment

rejetés de toute part, voyaient dans cet accord un sceau officiel apposé sur leurs relations avec l'Europe occidentale, une preuve symbolique de la reconnaissance de leur qualité d'Européens. Les sondages d'opinion indiquaient à ce propos qu'une majorité des deux-tiers des interrogés étaient favorables à l'accord d'union douanière.

Quelle ne fut pas la déception turque quand, lors du Conseil européen de Luxembourg des 12 et 13 décembre 1997, l'Union européenne tout en confirmant son « éligibilité », n'a offert à Ankara qu'une « stratégie de rapprochement », assortie de conditions politiques que la Turquie jugea inacceptables. L'ambiguïté de la situation tient à ce que la Turquie est le premier pays à réaliser l'union douanière avec l'Union européenne sans en devenir pour autant membre à part entière, assumant les contraintes d'une quasi-adhésion sans bénéficier pleinement des avantages qui en découlent. En prenant cette décision, l'Union européenne commettait plusieurs erreurs. Tout d'abord, elle reniait sa propre signature : non seulement le Traité d'Ankara de 1963 mais aussi son engagement, souscrit lors de l'adhésion de la Grèce à l'Union européenne en 1981, à ne pas laisser interférer le différend gréco-turc dans ses relations avec la Turquie, ou bien encore sa promesse d'accompagner d'une aide financière la mise en oeuvre de l'union douanière de 1995. Le risque, ensuite, de s'aliéner un État dont la position géostratégique est de première importance pour sa propre sécurité du fait de la proximité de zones de tensions multiples : la situation qui prévaut à Chypre et en mer Égée, la politique d'Ankara au Moyen-Orient ou l'importance des choix effectués par la Turquie lors de la deuxième guerre du Golfe, mais qu'elle aurait bien voulu ne pas faire compte tenu des fortes réticences de son armée, démontrent que l'Union européenne est directement concernée par l'orientation de la politique extérieure de son alliée. Enfin, les décisions de Luxembourg, en excluant de facto toute perspective d'adhésion de la Turquie, restait un « club chrétien » et s'enfermait dans une conception culturaliste de la citoyenneté bien éloignée des valeurs laïques qui devraient l'irriguer.

La situation s'est aujourd'hui en large partie modifiée puisque, lors du Conseil européen d'Helsinki de décembre 1999, la Turquie s'est

enfin vue reconnaître le statut de candidat officiel à l'adhésion. Certes Ankara a beau jeu de faire valoir que les Européens exigent en fait de la Turquie le respect préalable des critères dits de Copenhague, alors qu'ils en attendent l'application par les autres candidats à l'issue du processus de négociation. Il n'en demeure pas moins que nous sommes rentrés dans une nouvelle phase.

Les Turcs ne pouvaient plus se contenter des déclarations d'intention réaffirmant la nécessité de coopérer tranquillement et d'avancer doucement et il était plus que jamais nécessaire de tracer une perspective claire en terme d'adhésion. C'est en ce sens qu'il faut par exemple comprendre les déclarations du ministre turc des Affaires étrangères, İsmail Cem, quand il explique avec insistance que la Turquie ne se considère pas comme un pays périphérique de l'Europe. Tout en réaffirmant avec force la volonté d'adhésion à l'Union Européenne, il prend soin de préciser que ce n'est pas une obsession pour la Turquie et qu'il s'agit pour elle avant tout de renforcer sa position et son influence au centre de l'Eurasie nouvelle. C'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre les déclarations du Premier ministre, Bülent Ecevit, quand le 11 décembre à Helsinki il déclare que les frontières de l'Europe vont inévitablement s'étendre plus à l'est vers l'Azerbaïdjan, le Caucase et finalement l'Asie centrale.

S'il faut faire la part de la rhétorique dans ces déclarations publiques il n'en demeure pas moins vrai que la question est posée, même si en réalité il ne semble pas que la Turquie ait une véritable alternative à une coopération toujours plus étroite avec l'Union européenne avec laquelle les liens économiques semblent désormais irréversibles. (2) Mais la Turquie pourrait être amenée à renégocier les bases de ses relations avec l'Europe occidentale dans le sens d'une politique étrangère et de sécurité plus autonome, sans pour autant remettre en cause son appartenance à l'Alliance atlantique, ni *a contrario* qu'elle développe une relation stratégique exclusive avec les États-Unis et Israël en substitution à son ancrage européen. En ce sens les développements futurs concernant la place de la Turquie dans la construction de l'Europe de la défense seront autant de tests permettant d'apprécier le degré de coopération réelle entre la Turquie et l'Union européenne. La réti-

cence des Quinze à accorder à la Turquie une place spécifique dans ce processus est très problématique aux yeux d'Ankara et il faut être conscient que les nuisances d'une telle stratégie pourraient s'avérer considérables pour l'Union européenne en introduisant une marge supplémentaire d'imprévisibilité dans un jeu régional déjà très instable et que va encore complexifier l'exploitation du pétrole de la Caspienne.

En termes positifs, nous pouvons former le vœu que les responsables européens fassent preuve de perspicacité en plaçant leurs relations avec la Turquie dans une perspective à long terme et dans un cadre géopolitique plus vastes que les seules frontières anatoliennes. Nous savons, par exemple, la difficulté pour la Turquie de réaliser des investissements significatifs dans le Caucase et en Asie centrale. On peut imaginer une sorte de coopération triangulaire s'appuyant à la fois sur la puissance économique ouest-européenne et la proximité géographique et culturelle de la Turquie avec les pays des régions concernées. C'est pourquoi, tant du point de vue turc qu'euro péen, il serait tout à fait erroné de chercher des politiques alternatives aux relations déjà tissées. L'axe central qui devrait irriguer la réflexion et les décisions européennes est bien plutôt celui de la complémentarité. C'est à la lumière de ce type de problématique qu'il est par exemple possible d'aborder le dossier énergétique, d'une importance essentielle à la fois pour la Turquie et pour l'Union européenne.

Les hydrocarbures de la Caspienne se sont progressivement imposés comme l'enjeu essentiel de la politique d'Ankara à l'égard des anciennes républiques soviétiques. Handicapée par l'absence de contiguïté territoriale avec les Etats riverains, la Turquie a tenté de s'insérer dans le jeu régional en s'appuyant sur une relation privilégiée avec l'Azerbaïdjan, protagoniste majeur du « théâtre » caspien.

Depuis 1993, les gouvernements turcs ont tenté de promouvoir la construction d'oléoducs et de gazoducs empruntant son territoire pour désenclaver le bassin caspien, en particulier avec le tracé Bakou-Ceyhan. Outre ses besoins croissants en hydrocarbures, cette politique reflète avant tout la volonté turque de conforter son rôle de pays de transit en Méditerranée orientale et de renforcer son rôle auprès des

nouveaux Etats indépendants. Mais la réalisation de ces projets est entourée d'importantes incertitudes politiques et économiques. Ainsi l'AIOC (l'Azerbaïdjan International Operating Company) a repoussé à plusieurs reprises la décision qui devait être annoncée en novembre 1998, sans tenir compte de la « déclaration d'Ankara » dans laquelle les NEI du pourtour caspien et les Etats-Unis réitéraient leur soutien au tracé Bakou-Ceyhan. Dans une conjoncture très dégradée, les compagnies pétrolières sont en effet extrêmement réticentes face à un projet coûteux - de l'ordre de 4 milliards de dollars - et semblent pour l'instant peu sensibles aux arguments d'ordre politique et stratégique avancés par l'administration américaine. Pourtant, paradoxalement, le renforcement de la présence américaine constitue l'une des évolutions les plus remarquables dans la nouvelle configuration des rapports de force régionaux en gestation. Les Etats-Unis ont formulé au cours de l'été 1997 une politique globale, qui participe d'une stratégie visant, selon la formule de Brzezinski, à la « consolidation du pluralisme géopolitique de l'espace post-soviétique ». Le poids des Etats-Unis s'est ainsi concrétisé lors du dernier sommet de l'OSCE à Istanbul au mois de novembre 1999 lorsque, en présence de Bill Clinton, un accord entre la Turquie, l'Azerbaïdjan, la Georgie et le Kazakhstan a enfin été signé sur la construction de l'oléoduc stratégique Bakou-Ceyhan. Il est aisément compréhensible que le sud du Caucase constitue le point nodal à partir duquel il est possible de soustraire toute la région à l'influence russe. Malgré les déclarations officielles souvent lénifiantes, c'est bien en terme d'affrontement que la situation est le plus souvent analysée. L'ancien secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, a parfaitement résumé la question en expliquant que si les Russes parvenaient à rétablir leur contrôle sur la région de la Caspienne, ce serait pour eux une victoire aussi importante que celle remportée par l'OTAN s'élargissant à d'anciens pays du Pacte de Varsovie. On perçoit alors le rôle irremplaçable de la Turquie dans ce dispositif.

La « bataille des oléoducs » pose bien évidemment le problème de l'avenir des relations turco-russes, qui sont aujourd'hui plus dans un cours de rivalité que de partenariat, au niveau politique du moins.

La Russie a en effet quelques difficultés à concevoir la perte de son rôle et de sa mainmise sur les ressources énergétiques de son « étranger proche », alors que la Turquie tente par tous les moyens d'affermir les liens qu'elle est en train de tisser avec les républiques turcophones. Incontestablement, le choix de la Turquie comme support de l'oléoduc principal constitue pour elle une victoire politique et économique dans le bras de fer, contrôlé, qui l'oppose à la Russie.

Du point de vue turc le dilemme est le suivant : comment jouer un rôle géopolitique en Transcaucasie et en Asie centrale, en concurrence avec la Russie, alors que ses relations économiques se développent moins avec les républiques turcophones de l'ex-URSS qu'avec la Russie elle-même?

Se greffent en outre deux autres différends assez sensibles, dont il faut prendre la mesure.

- la question des Détroits : Ankara a en effet édicté de nouvelles règles - plus strictes - de passage du Bosphore, entrées en vigueur en juillet 1994, provoquant ainsi la fureur de Moscou qui refuse toute révision de la Convention de Montreux de 1936, pourtant absolument nécessaires pour des raisons liées à l'environnement et à la sécurité.
- la question kurde : plusieurs initiatives russes montrent que Moscou cherche à utiliser ce problème comme un moyen de pression et de rétorsion potentiel : colloque sur l'histoire du Kurdistan en février 1994 à Moscou organisé par des organisations satellites du PKK, création quelques mois plus tard d'une confédération des organisations kurdes de la CEI en présence de représentants du FLNK et inauguration d'une « Maison du Kurdistan » à Moscou. Malgré les dénégations russes sur les responsabilités dans ces initiatives et le rappel des positions de principe à l'égard de l'intégrité territoriale de la Turquie, on ne peut qu'être très dubitatif. D'autant que nous savons que la première « étape d'accueil » de la longue errance d'Abdullah öcalan, chef du PKK, après son départ forcé de Syrie, fut Moscou, à la fin du mois d'octobre 1998.

Toutefois et malgré ces difficultés les deux États ont des raisons essentielles de se ménager. La Russie a besoin de la Turquie, non seulement à cause des Détroits, mais aussi parce que celle-ci est un facteur d'équilibre régional. Quant à la Turquie, elle comprend parfaitement qu'elle ne peut faire abstraction des positions privilégiées de la Russie dans cette zone géographique. Condamnés à être rivaux dans l'état actuel des choses, les deux États le sont aussi à être partenaires.

Pour en revenir aux choix américains concernant l'exploitation et l'acheminement du pétrole de la Caspienne, le réalisme de la méthode ne devrait pas échapper aux responsables européens : en effet, l'Union européenne et la Turquie ont des intérêts complémentaires et ce pays reste incontestablement le meilleur allié dans la région. Non seulement au Caucase et en Asie centrale, mais aussi plus largement au Moyen-Orient.

Nous sommes intimement convaincus que les récentes initiatives diplomatiques turques s'inscrivent dans le droit fil de la politique extérieure initiée depuis maintenant de nombreuses années, c'est-à-dire la recherche de l'équilibre et la maximisation des ressources nationales. Les profonds bouleversements auxquels nous avons assisté ces dernières années ne devraient finalement pas modifier l'importance géopolitique de la Turquie. Au contraire.

Cette donnée est bien mieux perçue et intégrée par les Américains que par les Européens. En effet, les pressions américaines ont toujours été subordonnées aux intérêts politico-stratégiques des États-Unis dans la région. On ne peut certes pas passer sous silence le conflit latent qui existe aux États-Unis entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif à propos de la Turquie. En effet, compte tenu du mode de fonctionnement de la démocratie américaine, le Congrès est extrêmement sensible à l'activité déployée et organisée par les influents lobbies anti-turcs qui, à plusieurs reprises, ont suscité de fortes tensions entre les deux pays. La décision du Congrès de conditionner, à partir de 1994, l'aide américaine directe à la Turquie à une amélioration de la situation en matière de droits de l'homme constitua par exemple un sujet de contentieux auquel Ankara opposera un refus immédiat.

L'annulation de la vente de dix hélicoptères Super cobra et le blocage une année durant des livraisons de trois frégates déjà payées par la Turquie posèrent les mêmes difficultés entre les deux pays.

Mais l'essentiel n'est pas là et réside dans la coopération réelle entre la Turquie et les États-Unis. Nous restons toutefois persuadés que les responsables qui contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique extérieure turque gardent en mémoire les leçons du passé : l'avertissement contenu dans la lettre de Johnson en 1964 et surtout ce qu'ils considèrent comme le lâchage des États-Unis entre 1975 et 1978, lors de la mise en place de l'embargo, sont des blessures qui ne sont pas parfaitement cicatrisées.

Les négociations sont souvent fermes entre les deux partenaires, mais il faut se convaincre que désormais l'essentiel ne se situe pas au niveau économique et financier mais plutôt dans le domaine militaire, stratégique et surtout politique. La visite officielle de Bill Clinton en Turquie au mois de novembre 1999, juste avant le sommet de l'OSCE, fut tout à fait significative. Dans son discours devant l'Assemblée nationale, le président américain mit plutôt l'accent sur le rôle politique que sur le rôle stratégique que la Turquie devait jouer afin de devenir un pays clef dans le monde de demain. Pour cela, expliqua-t-il, il lui fallait devenir un pays résolument plus démocratique où l'État de droit devait constituer le seul principe de gouvernance. En rencontrant par la suite les hommes politiques et les représentants des associations civiles et des ONG davantage que les militaires, il a transmis un message on ne peut plus clair.

Trois éléments essentiels prouvent l'importance retrouvée des États-Unis:

- tout d'abord, les facteurs de différenciation qui se font jour au sein de l'armée. Malgré 45 années de collaboration étroite avec l'OTAN, l'attachement d'une partie des officiers à un héritage et des traditions kémalistes de non-intervention en dehors des frontières nationales reste très vivace. En témoigne par exemple le refus du chef de l'état-major, Necip Torumtay, d'ouvrir un second front contre

l'Iraq, aux moments les plus critiques de la guerre du Golfe, démissionnant à l'apogée de sa carrière en décembre 1990. Mais les généraux qui depuis lors se sont succédés à la tête de l'état-major n'ont plus les mêmes préventions vis-à-vis des orientations de Washington et les achats d'armes à caractère purement offensif ou propres aux missions de longue portée se sont multipliés.

- à propos de la question kurde ensuite, plusieurs indices concordants tendent à montrer que l'exécutif américain effectue de discrètes pressions sur la Turquie pour qu'elle règle enfin cet épineux problème. Cela explique probablement diverses interventions d'officiers turcs sur le thème « nous avons rempli notre contrat, plus ou moins rétabli la sécurité, c'est maintenant aux politiques de prendre le relais et de proposer des solutions durables ». Outre la volonté américaine de stabiliser la région dans le sens de la défense de leurs intérêts, il va de soi que les militaires turcs veulent en finir avec un conflit qui, par son coût exorbitant, a considérablement entravé les projets de modernisation de l'armée (7 milliards de dollars par an entre 1984 et 1999, présence permanente de 250 000 hommes sur le terrain). La question est bien sûr de savoir si après l'arrestation, le jugement et la condamnation d'Abdullah Öcalan, la Turquie est enfin suffisamment mûre pour tenter de saisir politiquement le dossier kurde.
- enfin, les accords signés entre Israël et la Turquie au cours de l'année 1996. Certes, les relations turco-israéliennes ne datent pas d'hier sans pourtant avoir jamais atteint un niveau élevé de visibilité, car la Turquie ne tenait pas à se mettre à dos le monde arabe en se désolidarisant de la cause palestinienne. A dater des accords d'Oslo en septembre 1993, la Turquie a oublié toutes ces précautions et de nombreux dirigeants se sont précipités en Israël pour conclure une série d'accords économiques, politiques et militaires, à la grande satisfaction des Etats-Unis. Ces accords de coopération ont des conséquences géopolitiques sur l'ensemble moyen-oriental et l'axe Ankara-Tel Aviv est très probablement destiné à perdurer car il concrétise des intérêts objectifs réciproques essentiels, tout en générant, il est vrai, des incertitudes nouvelles dans un monde arabe toujours

à la recherche de son unité. Il peut toutefois constituer le noyau d'une future organisation sécuritaire régionale qui permettrait aux Etats-Unis de désengager leurs effectifs de la région afin de les redéployer sur d'autres éventuels terrains d'opération.

En revanche ni Damas, ni Téhéran n'ont apprécié d'être ainsi pris en tenailles. Cet accord turco-israélien constitue donc une modification importante de la politique moyen-orientale de la Turquie. L'exemple le plus frappant à ce propos réside probablement dans le départ anticipé, pour ne pas dire précipité, du président de la République de Turquie, Suleyman Demirel, de la dernière session de l'OCI à Téhéran en décembre 1997, après que la Turquie eut essuyé de vives critiques à propos de sa politique de rapprochement avec Israël. Mais, au vu de leurs divisions, on peut douter que les Etats arabes, ainsi que l'Iran, puissent créer un front commun susceptible de s'opposer à l'axe israélo-turc.

Ainsi, à partir de ces quelques exemples, nous pouvons cerner les tendances récentes du cours des relations turco-américaines et leur importance déterminante pour l'avenir de la région.

Pour conclure ce tableau sommairement brossé, nous espérons avoir fait ressortir au moins trois éléments essentiels :

- la complexité de la mise en oeuvre de la politique extérieure turque au regard de son environnement géopolitique ;
- la certitude que les évolutions récentes de la politique extérieure turque ne se situent en général pas au niveau où de nombreux commentateurs ont tendance à les placer: ni pro-américanisme aveugle, ni tentation islamiste, ni encore résurgence d'un nationalisme agressif. Aucun de ces paramètres ne rend compte des ressorts profonds de la diplomatie turque ;
- enfin c'est aujourd'hui toujours vers l'Union européenne que la Turquie oriente ses choix prioritaires. Si le véritable acte catalyseur est constitué par le conseil européen d'Helsinki, plusieurs événements avaient précédemment contribué à l'amélioration des rela-

tions entre la Turquie et l'Union européenne. L'arrestation d'Abdullah Öcalan, précédemment évoquée, a offert la possibilité d'isoler la question terroriste et de mettre un terme à des politiques par trop naïves menées par certains gouvernements européens à ce propos... Le changement de majorité parlementaire en Allemagne et la guerre du Kosovo ont aussi pour leur part contribué à lever des obstacles et rappelé l'importance de la Turquie. Enfin, et peut-être surtout, le rapprochement entre la Grèce et la Turquie a joué un rôle décisif dans ce processus. Helsinki marque la fin de l'ostracisme de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie, nourri à la fois par les thèses d'Huntington sur le conflit inévitable entre les civilisations et du prétexte nationaliste turc pour éviter de prendre les mesures de démocratisation. Incontestablement, un nouvel esprit commence à prendre forme en Turquie après une décennie de paralysie politique. Presque toutes les forces sociales et politiques convergent incontestablement vers un consensus en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Pour que ce pays puisse pleinement jouer son rôle dans la région, il faut plus que jamais appuyer les éléments positifs et dynamiques dont il est riche, plutôt que sans cesse mettre uniquement le doigt sur ses faiblesses. Les Etats occidentaux ont avec la Turquie un véritable partenaire qu'ils doivent considérer comme tel et non pas comme un simple instrument au service de tactiques mal définies.

NOTES

1. Le déficit de la balance commerciale avec l'Union européenne se creuse davantage, les entreprises doivent réduire les coûts de production et l'ensemble de celles qui ne parviennent pas à s'adapter aux critères ouest-européens déposeront leur bilan ou seront rachetées par des capitaux étrangers. Enfin, la recherche des gains de productivité qui en découlent et les pressions sur l'emploi qu'elle suscite accroissent les disparités sociales.
2. Les transactions avec l'Union européenne représentent environ la moitié du total du commerce extérieur turc : 46,6% des exportations, 51% des importations en 1997.

The Cyprus Problem since the December 1999 EU Decisions at Helsinki

Van Coufoudakis*

RÉSUMÉ

Cet article met l'accent sur l'évolution du problème chypriote depuis les décisions du sommet d'Helsinki que les membres de l'Union européenne ont prises en décembre 1999. Ces décisions ont affecté l'orientation européenne de la Turquie et confirmé le cheminement de Chypre vers l'adhésion à l'UE.

Alors que ces développements étaient en cours, les États-Unis, appuyés par le Royaume-Uni, ont entrepris des initiatives diplomatiques importantes sous l'égide de l'ONU pour résoudre le problème de Chypre. Malheureusement ces initiatives ont miné la crédibilité de l'ONU et l'application de l'acquis européen dans le cas de Chypre. Par conséquent, le problème se trouve à l'heure actuelle dans son état le plus critique depuis l'invasion turque de 1974.

ABSTRACT

This article focuses on developments in the Cyprus problem since the December 1999 European Union Helsinki decisions which affected Turkey's European orientation and confirmed Cyprus' path to membership. While these positive developments were taking place, the United States, supported by the United Kingdom, also undertook major diplomatic initiatives under the mantle of the United Nations in order to resolve the Cyprus problem. However, these initiatives undermined both the credibility of the United Nations and the application of the *acquis* in the case of Cyprus. Hence the Cyprus problem has now come to its most critical point since the 1974 Turkish invasion of the island republic.

Settlement Initiatives: The Last Decade

The last decade of the twentieth century brought significant changes in the international dimension of the Cyprus problem. The end of the Cold War left the United States as the dominant power in the international system. The collapse of the former Soviet Union reduced even further Russia's limited influence in this dispute. The ensuing

* Indiana University-Purdue University (USA)

collapse of Yugoslavia restored legitimacy to partition and ethnic cleansing as solutions to ethnic problems, creating a bad precedent for Cyprus. Finally, an invigorated European Union set a new framework for expansion in post-Cold War Europe.

Cyprus concluded an association agreement with the European Community in 1972. In 1990, the government of Cyprus applied formally for membership in the European Community, and in the fall of 1993 the Council of Ministers of the European Union accepted the Cypriot application, despite concerns expressed by the Commission over the lack of a political settlement. Integration talks with Cyprus commenced on schedule in March 1998. By the mid-1990s membership in the EU became a Cypriot foreign policy priority. The European Union recognized the continuity of the Republic of Cyprus and its government, and this was reflected in actions of European courts and other EU organizations. The prospect of membership and the application of the *acquis communautaire* offered new options for resolving intractable issues such as those of human rights, borders, and security. The United States, until the Clinton administration, had not looked favourably upon the involvement of the EU in the Cyprus problem. The change in American policy served a number of objectives. It provided a new source of pressure on the Cypriot government to resolve the problem. Working in cooperation with Britain, Germany and other EU members, Washington promoted the idea of a solution prior to the entry of Cyprus to the EU. This was done despite public statements at the highest level of the EU that even though a political settlement was desirable prior to membership the lack of a settlement would not stop the integration of Cyprus. Washington's advocacy of a solution prior to entry gave Turkey an indirect veto over the membership of Cyprus, a power that Turkey did not formally have. Further, a solution prior to integration would legitimize derogations from recognized human rights¹ that normally would be protected under the *acquis* and other European legislation. Washington's policy change also served another objective. By pressing the Europeans to grant candidate status to Turkey,² Washington gained political credit in Ankara by being Turkey's sole promoter among the reluctant Europeans.

The diplomatic activism of the 1990s was carried into the new millennium. UN Security Council resolutions on Cyprus called on the Secretary-General to utilize his 'good offices' in the peacemaking process. He was therefore primarily responsible for maintaining the dialogue between the government of Cyprus and the Turkish Cypriots. In this task the Secretary-General has been assisted by his own special representatives, in addition to the special representatives of the United States, Great Britain and other foreign countries, initiatives by Secretaries of State and Foreign Secretaries, and the usual embassy level contacts. The involvement of so many foreign diplomats under the guise of supporting the Secretary-General raised questions about the coordination of their efforts, their commitment to a substantive process, their knowledge of the issues and of the players involved in these talks.³ There were also questions about the aims and the tactics employed by these negotiators.

The Americans in particular expressed their frustration with the inconclusive negotiations, attributing the lack of progress to the two parties and their 'lack of political will' to make necessary concessions. However, Washington did not question its assumptions about Turkey and its foreign policy, and its unwillingness to support the implementation of UN resolutions on Cyprus. Instead, Washington focused its pressures on the victim of aggression so as to bring the Cypriot positions closer to the confederation ideas demanded by Turkey and the Turkish Cypriots. Working under the mantle of the UN American negotiators, like Richard Holbrooke, engaged selectively in the talks. Failure to resolve this perpetuated problem could then be assigned to the parties or to the Secretary-General's office without risking their own personal reputation or their political/diplomatic ambitions.

The American approach appeared to be 'keep them talking', even though the gap separating the two sides was widening each year with new Turkish/Turkish Cypriot demands. The negotiating initiatives fluctuated between attempts at a comprehensive solution through a framework agreement arrived at high level meetings, to limited confidence building measures that could open the way to a comprehensive solution. Some of these meetings involved face to face negotiations

between the president of Cyprus and Turkish Cypriot leader Raouf Denktash,⁴ proximity talks,⁵ or even informal exploratory talks among foreign representatives and representatives of the two sides.⁶

These meetings often produced documents such as the 1992 Boutros Ghali 'set of ideas'. This text reflected commonalities in the positions of the two sides and identified areas in need of further negotiation. There were also the 1993/94 proposals for confidence-building measures. These documents could not break the deadlock because the Turkish Cypriots used them as stepping stones to promote their separatist policies. The fate of the 1993 package of confidence building measures (CBMs), which had been accepted by the government of Cyprus, is a classic example of the Turkish/Turkish Cypriot and American collusion. In secret talks in Vienna in the spring of 1994, that excluded the Cypriot government, 'clarifications' were added to the 1993 CBM package to bring it closer to Turkish Cypriot positions which compromised the unity and sovereignty of the Republic of Cyprus. As Turkish Cypriot positions kept shifting closer to a confederation of two separate sovereign states, the Secretary-General was forced to issue critical statements about the Turkish Cypriot negotiating behavior in reports and statements to the Security Council both in 1993 and 1994. This, however, had no effect on American, Turkish or Turkish Cypriot policies. On August 29, 1994, the so-called 'Turkish Cypriot Assembly' endorsed Denktash's negotiating position dropping federation as the aim of the comprehensive settlement in favor of a confederation. Needless to say that the formal shift violated the 1977 and 1979 high level agreements and the UN resolution that endorsed the principle of a bizonal-bicommunal federation. While the Turkish Cypriots and Turkey continued with their unilateral actions,⁷ the government of Cyprus negotiated along lines agreed upon since 1977. Successive Cypriot governments never had the political courage to force the negotiations back to a zero base to counter Turkish Cypriot unilateral actions. By proving that they negotiated in good faith, the Greek Cypriots were forced into continuous concessions in order to keep the negotiations alive without any reciprocity from the other side.

In a series of 'non-papers' the Secretary-General's representatives in the 1997 face-to-face talks in Troutbeck, New York, and in Glion, Switzerland, attempted to bridge the gap in the position of the two sides by attempting to force the Cyprus government closer to the idea of confederation and of an acceptance of Turkish Cypriot sovereignty. The government of Cyprus, however, did take some bold initiatives in an attempt to break the deadlock on security issues by presenting on December 17, 1993, a detailed demilitarization proposal. Turkey and the Turkish Cypriots rejected this proposal and insisted on continued Turkish military presence and intervention rights. The United States in turn has used this proposal to push for Greek Cypriot demilitarization, while maintaining a smaller Turkish military presence in the occupied areas with limited intervention rights in a reconstituted international force preferably under NATO command.

By the end of the Clinton administration, the Cyprus problem was treated not as a problem of invasion and occupation but as an inter-communal dispute. The break-up of Yugoslavia had given new legitimacy to confederation schemes and to ethnic separation. Turkey maintained that the Cyprus problem had been solved in 1974, and that the purpose of any negotiations was to legitimize the condition created since 1974, while clarifying issues of borders and property compensation. Its long-term strategy on Cyprus was finally paying off. Aware of American attitudes on the importance of Turkey, Ankara considered that the de-facto recognition of the political entity in the occupied areas was a mere matter of time, and that international mediators would eventually force the Cyprus government to acknowledge that reality.

In the second term of the Clinton administration, the resolution of the Cyprus problem and the improvement of Greek-Turkish relations became a higher priority in American foreign policy. Greek-Turkish relations entered a new phase of instability in the aftermath of the January 1996 crisis over the Imia islets. Since 1974, Cyprus has burdened Greek-Turkish relations, even though it was not implicitly a Greco-Turkish issue. A resolution of the Cyprus problem was expected to have a positive effect on Greek-Turkish relations, while an

improvement in Greek-Turkish relations would create a more positive climate for the resolution of the Cyprus dispute.

In addition to the movement in the relations of Cyprus with the EU, there were three other developments that directly impacted the negotiations on Cyprus. First, the European Court of Human Rights ruling on the *Loizidou* case on December 18, 1996, which upheld not only the continuity of the Republic of Cyprus but once more held Turkey accountable for its control of the occupied areas and the consequent loss of *Loizidou's* enjoyment of her property rights.⁸ This ruling directly affected the American and Turkish attempt to resolve property issues through compensation and effectively limited the rights of settlement and property ownership in the occupied areas by Greek Cypriots. The second development related to the cold-blood killing of unarmed Greek Cypriot demonstrators along the dividing line near *Dehrynia* in October 1996 by Turkish Cypriot security forces and members of Turkey's right wing terrorist group, the *Grey Wolves*.

Faced with Turkey's military threat both from the occupied areas and from bases on the southern coast of Turkey,⁹ the last government of *Andreas Papandreou*, in cooperation with the government of Cyprus, proclaimed a 'unified defense dogma' (EAX)¹⁰ which incorporated Cyprus in the Greek defense space. Even though doubts were expressed early on about Greece's ability and willingness to meet such a commitment, especially in view of other defense priorities in the Balkans, in Thrace and the Aegean, Greece and Cyprus proceeded with plans for common defense planning, coordination of military procurement, military training, etc. Towards the end of 1996, Cyprus, with advice from Greece, ordered the S-300 anti-aircraft missile system from Russia. This decision was exploited for domestic purposes in Greece and Cyprus. It was condemned by the United States as a destabilizing action, while Turkey threatened to destroy these anti-aircraft missiles if they were deployed on the island. Washington remained remarkably silent in view of Turkey's threats, and it was not until the fall of 1998 that it issued lukewarm warnings about the use of force in the region. Washington, however, did not allow the sale of

American defensive weapons to Cyprus, while supplying Turkey with massive amounts of sophisticated weapons¹¹ that posed a clear and present danger to both Cyprus and Greece's Aegean islands. The Turkish threat against Cyprus was not surprising, but the American response was as it confirmed that Washington considered Turkey as a hegemonial regional power.¹² The Clinton administration focused its pressures on both Nicosia and Athens. In December 1998, the government of Cyprus announced that the S-300s would not be deployed in Cyprus but, instead, they would be sent to Greece for deployment on the island of Crete. This decision effectively destroyed the myth of the unified defense dogma between Greece and Cyprus. Turkey had threatened the use of force, and Greece and Cyprus blinked. For Turkey, this was a significant victory as it proved that its diplomats could rely on their country's military strength to achieve their objectives.

Greek-Turkish relations reached a low point with the arrest of Kurdish leader Abdullah Öcalan in Kenya in the spring of 1999.¹³ The Öcalan affair caused a shake-up in the Greek Foreign Ministry. George Papandreou, son of the late Prime Minister of Greece Andreas Papandreou, assumed command of Greek foreign policy. The impact of the Öcalan affair and a summer of devastating earthquakes in Turkey and Greece gave Papandreou the opportunity to take bold initiatives *vis-à-vis* Turkey. These initiatives, and especially the support Greece extended at the Helsinki EU meeting to Turkey's EU candidacy in December 1999,¹⁴ improved the image of Greek foreign policy in Europe and in the US. The conditions imposed at Helsinki on Turkey's candidacy placed the ball squarely in Turkey's court and in the court of the EU, as the lack of progress in Turkey's European vocation up until then had been conveniently blamed on Greece. The improvement in Greek-Turkish relations in the last year of the twentieth century has not had a positive effect on Cyprus negotiations as the next section will show.

The United States - The G-8 Formula - and the 2000 Round of Proximity Talks

Washington, capitalizing on the euphoria of the improved climate in Greco-Turkish relations, embarked on a campaign to make the governments of Greece and Cyprus more responsive to Turkey's regional concerns. It also lobbied for Turkey's EU candidacy, without linking Turkish compliance to any of the established conditions expected of EU members and candidates. At the United Nations, Washington attempted to quietly upgrade the status of the regime in the occupied areas of Cyprus during the discussions on the renewal of the UN peacekeeping force.

UN Secretary-General Kofi Annan, in a letter to the president of the UN Security Council dated April 20, 1998, concluded that Turkey defined its Cyprus policy in the context of 'two states and three problems'. This included the recognition of Turkish Cypriot statehood as the prerequisite for a solution. In turn, the three problems in need of resolution were those of security, settlement of property claims, and the delineation of borders. Further, they demanded acknowledgment of the legitimacy of Denktash's government and its political procedures; lifting of the economic embargo; continuation of Turkey's military guarantee, and acknowledgment of the political equality of the two sides in all aspects of the negotiations. Mr. Denktash also demanded the withdrawal of the Cypriot application to the EU, and that the UN and all external mediators accept this new political reality. The Secretary-General described these points as Denktash's 'new positions' as a result of which the Turkish Cypriots rejected the intercommunal framework of all previous rounds of negotiations. Turkish and Turkish Cypriot officials blatantly argued that the Cyprus problem had been solved with Turkey's 1974 intervention and with the 'population exchange' that followed. Turkey, in order to facilitate its EU aspirations agreed, late in 1999, to re-open talks on Cyprus and to seek a peaceful resolution of its differences with Greece. However, having attained candidacy status at Helsinki, it became clear that Turkey sought the de-facto recognition of the occupied areas and the formation of a confederation of two, independent, sovereign and rec-

ognized states on Cyprus. It was in this context that they were willing to address issues of property compensation, security and limited border adjustments.

Turkey was fully aware of Washington's progressive support of most of these ideas, especially because Richard Holbrooke promoted the idea of an 'acknowledgment' of the Turkish Cypriot political entity by the Greek Cypriots during his mission to Nicosia in May 1998. That acknowledgment included the legitimacy of the laws and institutions established there since 1974, and the fact that the Cyprus government did not speak on behalf of the Turkish Cypriot community. Instead, Turkish Cypriots were represented by leaders elected through legitimate procedures. Sir David Hannay, the British representative on Cyprus, shared similar views. Both argued that such an 'acknowledgment' would provide the needed momentum in a new round of talks, as they both expected the Turkish Cypriot and Turkish sides to negotiate in good faith. This, of course, had been the history of the Cyprus negotiations since 1974.

Washington once more took steps to undermine the United Nations by bringing the Cyprus problem to the meeting of the G-8 in Cologne, Germany, on June 20, 1999. The attempt to minimize the role of the United Nations has been a constant element of American policy since the 1950s. The G-8 adopted the following formula¹⁵ on Cyprus, which was later endorsed by UN Security Council resolutions 1250 and 1251 of 1999. The two sides were called to a new round of talks based on the following four principles: talks without preconditions; discussion of all issues; sustained talks in good faith and until a solution is found, and full consideration of relevant UN resolutions and treaties.

The G-8 formula contained both good and bad news. The reference to the UN resolutions implied an endorsement of a bizonal-bicomunal federation, with single sovereignty, international personality and citizenship. Further, earlier resolutions condemned the pseudo-state created by the Turkish army in the occupied areas, and called for its non-recognition. The 'bad news', however, were that 'the parties'

could put on the table all issues without preconditions. This meant that Mr. Denktash could present himself as president of a sovereign and independent state, and that he could present his proposal for a confederation of two sovereign states. The reference to the other international agreements implied discussion of the Treaty of Guarantee and Turkey's intervention rights, in addition to the 1977 and 1979 high level agreements. Secretary-General Kofi Annan in his report to the Security Council on June 22, 1999, closely reflected the American and British ideas by noting that the political status of the Turkish Cypriots needed to be addressed. He attempted to do that in an addendum on the status of UNFICYP in December of 1999, but his attempt to do the same in June 2000 failed after repeated warnings by the Cyprus government. This was the reality facing the Cyprus government as it entered inconclusive rounds of UN sponsored proximity talks with the Turkish Cypriots in the spring and summer of 2000. The proximity talks were also attended by American and British negotiators.

What advice did Washington offer the two sides as they entered this latest phase of proximity talks?

1. Look to the future and not to the past.
2. Do not debate whether the events of 1974 were an invasion or an intervention.
3. Do not debate abstract notions of federation/confederation, or the nature of sovereignty. Arrive at a constitutional solution first, and name it later.
4. Leave humanitarian issues out of the negotiations. These issues, in addition to the missing, included the 90,000+ Turkish settlers.
5. The government of Cyprus should commit to confidence building measures including the gradual lifting of sanctions against the so-called TRNC.

6. President Clerides and Mr. Denktash were urged to show political courage and imagination so as to close their careers with an agreement, because they have the moral authority over their respective publics, and can unburden their successors from politically costly choices.

The irony and cynicism of American policy is that while publicly American officials endorse a settlement based on a bizonal, bicommunal federation, privately they have given their full support to a confederation of two independent, sovereign states. American officials promote the 'land for constitutional concessions' principle. The greater the territorial compromise, the looser the confederation becomes. In 1992, the United States had presented some 92 map variations which were rejected by the Turkish Cypriots. These territorial concessions ranged from 25%+ to almost 32% of the territory for the Turkish Cypriot 'state'. Alternative scenaria have also been prepared on the structure of the executive branch, while selective provision from the Swiss, German, Belgian and the Canadian constitutions have provided justifications as to how sovereignty can be divided in a two-state confederation, despite the UN resolutions calling for a state with a single sovereignty.

The following ten points offer insights as to how Washington has attempted to address the Turkish and Turkish Cypriot demand for recognition of the so-called TRNC as a pre-condition for substantive talks.

1. The US will not support recognition as a precondition for the talks, but will assist the Turkish Cypriots to attain recognition as an outcome of the talks.
2. The US is interested in having continuous negotiations between the two parties to keep the momentum created by American initiatives and by the recent improvement in Greek-Turkish relations.
3. Meaningful talks require that the Greek Cypriots need to come to terms with the reality that has been created since

1974, and to be sensitive to Turkish Cypriot needs and concerns. For Washington the problem is one of intercommunal power sharing and not one of invasion and occupation.

4. It is up to the parties to decide what relationship they will have. They need to show flexibility, realism, and political courage. The US will offer constructive suggestions and alternative scenarios to guide the talks.
5. Even though federation may be desirable, it must be wanted by both sides. The reality, however, is that the new constitutional arrangement requires an acceptance of elements of legitimized partition reflecting the conditions existing since 1974. A stable partition will be better than the current unstable *status quo*.
6. The two sides need to negotiate the core issues, and not to debate issues like federation or confederation, invasion or occupation. The core issues involve: boundaries, property exchanges, resettlement of displaced persons, three freedoms, and compensation. Therefore, in these talks, it is the substance that counts, not the form! Once a settlement is reached, then, constitutional experts and politicians can name it whatever they may!
7. Raouf Denktash and the Turks are realists and will come to the talks with something less than the *de jure* recognition of the 'TRNC' as an independent and sovereign state. Raouf Denktash will accept an 'acknowledgment' by the government of Cyprus that he and his administration represent the Turkish Cypriots and speak on their behalf. Once granted such an acknowledgment he will negotiate in good faith. The American State Department, Britain, and Australia, suggest that the September 1993 exchange of letters between the government of Israel and the Palestinians be used as a precedent.

8. An 'acknowledgment' by the government of Cyprus does not have to be disclosed publicly until negotiations have reached a satisfactory stage.
9. Even though acknowledgment amounts to recognition of the Denktash administration as the *de facto* government of the territory under its control, it will not have other legal consequences. Assurances will be offered to the Greek Cypriots that the international community, with the exception of Turkey, will not recognize *de jure* a Turkish Cypriot state. And,
10. When a full agreement has been reached, the international community will allow a brief moment of sovereignty to the Turkish Cypriots, so that both sides can form a new partnership on Cyprus based on the political equality of the two constituent states.

By the end of July 2000 the gap separating the two sides was growing and this created a serious dilemma for the government of Cyprus. Abandoning the talks would have serious political consequences, especially on the progress of the talks with the EU. Remaining in the talks exposed the government of Cyprus to American, British, and UN pressures for an acknowledgment of the Turkish Cypriot state and for the formation of a confederation of two independent, recognized and sovereign states. Aware of these conditions, Turkey and the Turkish Cypriots held fast to their position on confederation as shown in the paper submitted by Mr. Denktash to Mr. Alvaro De Soto, the representative of the Secretary-General in Geneva during the July phase of the talks.¹⁶ What was even more insidious was that De Soto's 'non-paper' was dictated to the parties. This non-paper, to which the parties were asked to respond, altered the terminology that had been included in UN Security Council resolutions on Cyprus. It was one more attempt to undermine the moral authority of the UN. This non-paper adopted positions advocated by Turkey and the Turkish Cypriots. It included references to the common state instead of the federal state on Cyprus, spoke of the component states joining in a

50/50 partnership, terms used by Mr. Denktash. It abandoned the concepts of a 'just and viable' solution in favor of an 'equitable' solution and addressed the two sides instead of the two communities, thus moving away from the principle of intercommunal talks; it provided for freedom of movement, but called for 'equity' in property compensation, effectively overruling the Loizidou ruling of the European Court of human rights; and called for a significant reduction in the number of Turkish troops on Cyprus and their presence in a new international force. Two other critical points were also addressed by De Soto. The new state would have three constitutions with distinct definitions on citizenship. While earlier UN resolutions spoke of a sovereign Cyprus Republic with a single citizenship and international personality, De Soto proposed the distinction between separate internal citizenship and nationality. Finally, De Soto extended an indirect veto to the Turkish Cypriots on the issue of the EU, something denied to them by the EU, by indicating that EU integration must account for the 'legitimate concerns of both sides'.

These negative developments in the Cyprus talks were accompanied by other discouraging political developments. During the summer of 2000, the occupied areas entered a new phase of economic and political instability opening the way to more direct rule from Ankara. Moreover, in total disregard of the United Nations, the occupation forces violated the neutral zone and brought under their control the hamlet of Strovilia causing only the verbal expression of concern by the United States, Britain, and the Secretary-General. Meanwhile, Ankara continued its campaign against Greece by formally repeating its known positions on Thrace, the Aegean, and the Greek islands of the Aegean. These actions indicated that what had changed since the summer of 1999 was the tone, not the substance or the objectives of Turkish policy.¹⁷

At the September phase of the U. N. talks on Cyprus, the trends described in the preceding pages were fully articulated in the opening statement of the UN Secretary-General Kofi Annan. On September 13, 2000, in New York, the Secretary-General stated:

The Greek Cypriot and Turkish Cypriot parties have been participating, since December 1999, in proximity talks to prepare the ground for meaningful negotiations leading to a comprehensive settlement. I believe the time has come to move ahead.

In the course of these talks, I have ascertained that the parties share a common desire to bring about, through negotiations in which each represents its side and no one else as the political equal of the other, a comprehensive settlement enshrining a new partnership on which to build a better future in peace, security, and prosperity on a united island.

In this spirit, and with the purpose of expediting negotiations in good faith and without preconditions on all issues before them, I have concluded that the equal status of the parties must and should be recognized explicitly in the comprehensive settlement which will embody the results of the detailed negotiations required to translate this concept into clear and practical provisions.¹⁸

For the first time, the Secretary-General formally and unequivocally spoke of the two parties rather than two communities; defined that each party represents itself and no one else, and spoke of a new partnership, i.e., a new state as demanded by the Turks and the Turkish Cypriots. This opening statement fully complied with the positions advocated by the US and by the UK. This is an important point because, up until September 13, statements and/or leaks as to the positions advanced by the UN mediators were dismissed as rumors or as independent initiatives by UN 'technocrats'.¹⁹ The shock of the UN Secretary-General's opening statement brought the talks to a near collapse before they began. The United States scrambled to save the talks by suggesting that nothing had changed in its policy or that of the United Nations and that the Secretary-General's statement did not imply the recognition of the Turkish Cypriot state. These vague verbal assurances could not hide the reality of what occurred in New York. The United States, all along, promoted positions on Cyprus acceptable to Turkey. Now, the United States had used the Secretary-General to promote the same goals. In the process, the UN's chief executive officer had taken steps that contradicted the unanimous UN

Security Council resolutions on Cyprus and undermined the integrity of the organization he represented.

The September 2000 New York phase of the talks ended with the representative of UN Secretary-General, Alvaro de Soto, presenting the parties a series of new non-papers on constitutional, territorial, security, and property compensation issues so that they could be used as a basis for discussion when the 'parties' returned to Geneva in early November 2000. Earlier, the government of Cyprus had rejected constitutional proposals presented to them by Mr. de Soto as unworkable confederal schemes.

Keeping the talks alive, despite the setback suffered in New York by the government of Cyprus, offered an alibi to Turkey that the Cyprus problem should not be a condition in its November talks with the EU. It also provided a limited face saving for Greece's rapprochement policy with Turkey.

The second half of the year 2000 turned out to be a critical one for the survival of Cyprus as an independent and sovereign state. Despite the American inspired and directed UN machinations, the future of Cyprus is in Europe. If Washington is serious in its pledge to support a viable settlement in Cyprus in the context of a viable bizonal, bicomunal federation, then a solution based on the implementation of all Security Council resolutions and on the application of the *acquis* can help restore stability in the Eastern Mediterranean and serve the rights of the communities. Otherwise, Cyprus will remain the last divided and occupied country of Europe.

ENDNOTES

1. In particular, the implementation of the 'three freedoms'; i.e., movement, settlement and property ownership.
2. Candidate status was granted to Turkey at the Helsinki meeting of the E.U. in December 1999. Turkey was expected to meet a number of conditions by 2004 prior to the commencement of integration talks.

3. For example, President Clerides and Mr. Denktash have been involved in the Cyprus problem since its colonial days.
4. Such as those between President Vassiliou and Mr. Denktash in New York July and October 1992; the May 1993 meeting in New York between President Clerides and Mr. Denktash, and those of 1997 at Troutbeck, N. Y., Glion, Switzerland, and Nicosia.
5. Such as those in the current phase of negotiations in Geneva.
6. Informal talks held in London during the spring 1995.
7. The 1983 Turkish Cypriot U. D. I., the formal abandonment of federation in 1994, etc.
8. The Loizidou ruling, along with the U. S. Federal District Court ruling on the Kanakaria mosaics, had significant political and legal implications. The European Court of Human Rights ruling on the Loizidou case remains unimplemented at this time, despite calls by the Council of Ministers of the Council of Europe for Turkey's compliance.
9. These bases were exempt from CFE limitations.
10. Arvanitopoulos, Constantine P., "Greek Defense Policy and the Doctrine of Extended Deterrence," in Theophanous, Andreas and Coufoudakis, Van (eds.) **Security and Cooperation in the Eastern Mediterranean** (Nicosia: Intercollege Press, 1997) pp. 163-164.
11. These anti-aircraft missiles had a range of 150 miles. They were capable of shooting down aircraft flying out of bases in southern Turkey. Given the geographic location of Cyprus, Turkey elicited American and Israeli help on this issue by arguing that these missiles could also affect their security interests as well.
12. Gabelnick, Tamar, Hartung, William, Washburn, Jennifer, **Arming Repression: U.S. Arms Sales to Turkey During the Clinton Administration**, New York: World Policy Institute, 1999.
13. Abdullah Öcalan, the leader of the Kurdish rebellion against Turkey, had been evicted from Syria in October 1988 after Turkey threatened military action against Syria. In his quest for asylum Öcalan received clandestine support from members of the Greek government. He was arrested in Kenya in the spring of 1999 in a joint operation between the U. S. and Turkey.
14. Helsinki European Council, Presidency conclusion, 10 and 11 December 1999. Note in particular paragraphs 4, 9 (a) (b), and 12.
15. Press Release 20.06.99, "G-8 Statement on Regional Issues", p.3.
16. For an extensive accurate summary in English see **Cyprus Weekly**, July 14 - 20, p. 5.

17. **La Stampa**, August 2, 2000, article by Turkish Foreign Minister Cem.
18. U. N. Press Release, New York, Wednesday, July 13, 2000.
19. This was the U.S. explanation in May 2000 of the attempt to attach an 'addendum' to the Secretary-General's report on the operations of UNFICYP, implying the existence of a Turkish Cypriot 'state.'

Les Chypriotes turcs, la Turquie et l'intégration européenne : un bien étrange triangle

Gilles Bertrand*

RÉSUMÉ

La question de Chypre est l'une des plus difficiles que la Turquie ait à résoudre avant d'adhérer à l'Union européenne. L'adhésion de la république de Chypre paraît possible même si aucun accord intercommunautaire n'est trouvé. Pas celle de la Turquie. La communauté chypriote turque est elle-même divisée et ne constitue pas un bloc monolithique derrière Rauf Denktash, comme semblent encore le croire les dirigeants chypriotes grecs. Rauf Denktash et la droite nationaliste conservent encore une certaine légitimité acquise au cours du conflit avec les nationalistes chypriotes grecs. Mais la droite chypriote turque se maintient au pouvoir grâce aux votes des colons turcs et au soutien de la classe politique et de l'armée turque. La gauche chypriote turque, plus favorable à l'adhésion, craint la pérennisation de la partition en cas d'adhésion sans accord intercommunautaire préalable ou simultané. Le mouvement bicommunautaire prépare activement la réconciliation, un accord et l'adhésion à l'UE mais il souffre de l'hostilité des autorités chypriotes turques et turques et du manque patent de soutien de la part des dirigeants politiques chypriotes grecs.

ABSTRACT

For Turkey, the Cyprus question is one of the most difficult to resolve before its accession to the European Union. The accession of the Republic of Cyprus seems possible even without an intercommunal agreement. Not Turkey's accession, though. The Turkish Cypriot community is divided and not a monolithic block behind Rauf Denktash, as the Greek Cypriot leaders still seem to believe. Rauf Denktash and the nationalist Right still have legitimacy thanks to their conflict with Greek Cypriot nationalists. But the Turkish Cypriot Right stays in power thanks to the Turkish settlers' votes and the support of Turkish politicians and army. The Turkish Cypriot Left, more favourable to the accession, fears the perpetuation of partition in case of accession without a previous or simultaneous intercommunal agreement. The bicommunal movement prepares actively reconciliation, agreement and accession to the EU but suffers hostility from Turkish and Turkish Cypriot authorities and the very lack of support from the Greek Cypriot political leaders.

* Institut d'études politiques de Paris

La question de Chypre n'est pas la moindre de celles auxquelles la Turquie doit faire face dans sa marche vers l'intégration européenne. Juridiquement, qu'elle le veuille ou non, la république de Turquie occupe militairement une partie d'un État reconnu comme souverain internationalement. Il est donc tout à fait invraisemblable que les États-membres de l'Union européenne, et pas seulement la Grèce, acceptent en leur sein une telle situation. D'autant que la république de Chypre est également candidate et pourrait adhérer à l'UE longtemps avant la Turquie. Jusqu'à la candidature de la république de Chypre à l'UE, la donne diplomatique était figée : la Turquie reconnaît et soutient la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN) présidée par Rauf Denktash et affirme que la question chypriote a été réglée par la partition *de facto* effectuée le 16 août 1974 avec l'arrêt de la progression des troupes turques sur la ligne Attila et l'échange de population entre les deux zones (1974-1975). Hormis l'accord formalisant cet échange (Vienne, juillet 1975), les négociations dites intercommunautaires n'ont jamais abouti, malgré les efforts des secrétaires généraux successifs des Nations unies¹.

Comment pourrait-il en être autrement puisqu'aucun dirigeant turc, à l'exception notable de Turgut Özal, n'a jamais remis en cause la doctrine officielle (selon laquelle il n'y a plus de question chypriote depuis 1974) ? Pourquoi Rauf Denktash négocierait-il la réunification ou au moins la fédération - voire la confédération - alors qu'il réclame inlassablement depuis vingt-cinq ans la souveraineté sur la zone nord et qu'il a proclamé la « RTCN » en 1983 dans ce but ? De son côté, le gouvernement de la république de Chypre s'en est toujours tenu aux négociations avec Rauf Denktash, reconnu internationalement comme le chef de la communauté chypriote turque, bénéficiant de l'héritage de la fonction de vice-président instituée par la constitution de 1960. Cette approche, juriciste, très soucieuse des règles de la diplomatie, n'a donc donné aucun résultat. La candidature à l'UE apparaissait à l'origine comme une fuite en avant face au blocage des négociations. Après le sommet de Luxembourg (décembre 1997), fermant la porte de l'UE à la Turquie, la candidature chypriote semble mener à une autre impasse. Le revirement que constitue la décision

prise à Helsinki (décembre 1999) d'inscrire la Turquie sur la liste des États candidats, met, en revanche, le gouvernement turc au pied du mur à Chypre.

Les candidatures chypriote et turque à l'UE ne bousculent pas seulement la routine des négociations officielles. Surtout, elles contraignent les dirigeants chypriotes et turcs à faire face à leurs responsabilités, à répondre aux exigences de l'UE, tant économiques que politiques. Ces dernières ne peuvent pas aisément faire l'objet de contestation puisqu'elles vont dans le sens d'une plus grande démocratisation, d'un meilleur respect des libertés publiques et des droits de l'homme en général (critères de Copenhague, 1993).

Pour les dirigeants de la république de Chypre, le respect des critères de Copenhague ne fait guère problème. L'économie de la zone sud est prospère : les critères de convergence pour l'union économique et monétaire (critères de Maastricht) sont atteints dès 1995. Quant à la transposition de l'acquis communautaire dans la législation, elle ne devrait pas poser de problème majeur. Associée à la Communauté européenne dès 1972, la république de Chypre ne fait acte de candidature que le 4 juillet 1990. Georges Vassiliou, alors président de la république de Chypre (1988-1993), tire les conclusions de la fin de la Bipolarité, qui se traduit notamment par l'accroissement de l'importance de la Communauté européenne sur la scène politique mondiale. L'idée à l'origine de cette candidature est qu'elle pourrait faciliter la mise au point d'une solution en plaçant Chypre non plus dans le cadre du jeu des trois puissances garantes, Grande-Bretagne, Grèce et Turquie, mais dans un cadre de respect de la démocratie et des droits de l'homme qu'offre l'UE et qui serait susceptible de rassurer les Chypriotes turcs à l'avenir. Les deux zones de Chypre pourraient alors se réunir dans ce cadre européen, d'abord par le biais de l'économie et de la coopération technique en vue de l'adhésion suivant un mécanisme de *spill-over* cher aux fonctionnalistes. L'avis de la Commission européenne a été rendu le 30 juin 1993 et avalisé par le Conseil des ministres le 4 octobre 1993. Le 6 mars 1995 la Grèce accepte de lever son veto à l'union douanière UE-Turquie en échange de la promesse de ses partenaires que les négociations d'adhésion de Chypre commenceront six mois après la fin de la

conférence intergouvernementale de 1996. Le Conseil européen, réuni à Luxembourg les 12 et 13 décembre 1997, a décidé d'entamer les négociations d'adhésion avec la république de Chypre, lesquelles commencent effectivement le 31 mars 1998.

Mais le point le plus important est que l'UE a demandé que les Chypriotes turcs soient associés au processus de négociation, l'adhésion de la république de Chypre étant comprise comme celle de toute l'île et pas seulement de la zone sud sous le contrôle effectif du gouvernement. Ce dernier n'a pas changé de stratégie et a donc adressé l'offre de participer aux négociations au président de la « RTCN », Rauf Denktash, toujours considéré comme le chef de la communauté chypriote turque. Et comme il fallait s'y attendre, celui-ci a décliné l'offre (officiellement le 16 mars 1998), avec plus de véhémence encore après le camouflet infligé à la Turquie au sommet de Luxembourg. La décision du sommet d'Helsinki vis-à-vis de la Turquie incite Rauf Denktash à plus de modération, mais il est clair que, nationaliste turc plus que chypriote turc, il n'envisage l'intégration de la « RTCN » (sous ce nom et comme État souverain) que dans la mesure où la Turquie entrerait simultanément dans l'UE. Constatant la fin de non-recevoir adressée par Rauf Denktash, le gouvernement de la république de Chypre n'est pas allé plus loin. Pourtant la Commission européenne et des organisations non gouvernementales de la zone sud ont noué des contacts avec des organisations non gouvernementales et des personnalités chypriotes turques favorables à l'intégration européenne dans un cadre plus « chypriote ».

Rauf Denktash et le gouvernement turc se trouvent ainsi pris en porte-à-faux : ils prétendent exprimer les aspirations d'une communauté qui est en réalité très divisée sur la question de l'adhésion à l'UE. Cependant, avant d'examiner les différentes positions, il nous faut revenir sur la véritable crise de légitimité que subit Rauf Denktash en tant que chef de la communauté chypriote turque. Cette crise est liée à la présence massive de colons turcs détenteurs de la citoyenneté de la « RTCN » et donc électeurs, ainsi qu'à celle de l'armée turque, censée protéger les Chypriotes turcs mais qui utilise la zone nord comme champ de manœuvre.

La scène politique chypriote turque

La communauté chypriote grecque s'est fortement divisée autour de l'opposition entre communistes (AKEL) et nationalistes (EOKA) au cours de la lutte pour la décolonisation. Dans les années soixante, Mgr Makarios est de plus en plus critiqué par les énosistes jusqu'aboutistes, bientôt soutenus par la junte d'Athènes. Lors du coup d'État de juillet 1974, les socialistes d'EDEK se défendent les armes à la main contre les miliciens d'EOKA-B. Cette histoire-là est bien connue². Celle des divisions internes à la communauté chypriote turque l'est beaucoup moins. Rappelons d'abord que celle-ci n'a pas de chef politico-religieux comparable à l'archevêque grec orthodoxe-ethnarque. Le processus de transformation de la communauté musulmane de Chypre en communauté turque de Chypre suit la victoire de Mustafa Kemal dans la guerre helléno-turque (1919-1922) et l'instauration de la république de Turquie sur les ruines de l'Empire ottoman.

Les nationalistes chypriotes turcs se satisfont de l'administration britannique pour autant que celle-ci signifie que l'île ne sera pas rattachée à la Grèce. Le mouvement pantouraniste turc réclame le rattachement de Chypre - ou au moins des Chypriotes turcs - à la Turquie, comme du reste de tous les territoires peuplés de turcophones³. Contre EOKA, est fondée une organisation clandestine paramilitaire, TMT (*Türk Müdafaa Teskilatı*, Organisation de défense turque), en mars 1957⁴. Vraisemblablement dirigée par Rauf Denktash⁵, celle-ci est encadrée par des officiers turcs. Mais le nationalisme est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté chypriote turque. Des Chypriotes turcs militent au sein d'AKEL et du syndicat qui lui est lié, PEO (*Pagkipria Ergatiki Omospondia*, Fédération Ouvrière panchypriote). Ce syndicat fondé en 1941 comptait des adhérents chypriotes grecs mais aussi chypriotes turcs. Les grandes grèves dans les mines (1936, 1948) sont communes aux Chypriotes grecs et Chypriotes turcs⁶. Malgré les premières violences intercommunautaires, le défilé du 1er mai 1958, rassemblant Chypriotes grecs et turcs, provoque la colère des nationalistes. Ceux-ci menacent physiquement les dirigeants syndicaux -voire les assassinent comme ce fut le cas pour Dervis Ali Kavazoglu et Kosta Misiaouli en 1964 - et les contraignent

à la scission sur le critère de l'appartenance communautaire. Les nationalistes triomphent des deux côtés, mais plus encore au sein de la communauté chypriote turque, numériquement moins nombreuse, effrayée par le projet d'Enosis puis réfugiée dans des enclaves à la suite des troubles intercommunautaires de 1963-1964. TMT peut donc facilement l'encadrer, la contrôler, ce qui n'est pas toujours exempt de violence.

La gauche chypriote turque ne relève la tête qu'avec la création en 1970 du *Cumhuriyetçi Türk Partisi* (CTP, Parti républicain turc), fondé en 1970 par Ahmet Berberoglu, et qui se dit marxiste. Ahmet Berberoglu n'obtient certes que 21,8% des suffrages lors des élections présidentielles de 1976 (contre 76,6% à Rauf Denktash), mais il est soutenu par Fazıl Küçük qui s'est brouillé avec ce dernier. Les élections législatives de 1981 donnent la victoire aux partis de gauche et Alpay Durduran, alors dirigeant du TKP (*Toplumcu Kurtulus Partisi*, Parti socialiste/communautaire de Libération), aurait dû devenir Premier ministre. L'ambassadeur de Turquie en « RTCN » intervient cependant et obtient la défection du plus faible des partis de la coalition au profit de l'UBP (*Ulusal Birlik Partisi*, Parti de l'Unité nationale), fondé par Rauf Denktash en 1973. La même année 1981, celui-ci n'est réélu président de la « RTCN » qu'avec 51,7% des suffrages. Curieusement, en 1985, il obtient 70,2% des suffrages : cette volatilité de l'électorat est sans doute unique au monde. Comme est unique au monde le maintien au pouvoir de Rauf Denktash, vainqueur six fois de suite à l'élection présidentielle.

Ceci est d'autant plus étrange que, lors du référendum qui se tient un mois avant la présidentielle de 1985, les électeurs sont appelés à ratifier la constitution, donc la « RTCN », et que le « oui » n'a recueilli que 53,9% des inscrits, le « non » 22,9% tandis que 21,7% des électeurs se sont abstenus. La communauté chypriote turque paraît déjà très divisée et les électeurs sans doute assez déboussolés : par comparaison, le référendum sur la constitution de « l'État fédéré turc de Chypre » proclamé en 1975 avait attiré 72% des électeurs de la zone nord qui avaient voté « oui » à 99,4%. Les Chypriotes turcs paraissent donc favorables à une solution fédérale quand la proclamation uni-

latérale de l'indépendance (donc de la partition définitive de l'île) les convainc moins. La situation est bloquée depuis : Rauf Denktash est constamment réélu président, même s'il doit affronter un second tour en 1995 et obtient le désistement de son concurrent en 2000 grâce aux pressions exercées sur ce dernier par la Turquie.

La question des colons, maîtres du jeu électoral

L'examen des mouvements migratoires concernant la zone nord de Chypre met en question la valeur de l'équation « électeurs de la zone nord de Chypre = les Chypriotes turcs » sur laquelle reposent la légitimité de Rauf Denktash comme chef de cette communauté et la validité des référendums et élections comme émanation de la volonté de celle-ci. En effet, suivant les recensements effectués par les autorités chypriotes turques, la croissance démographique de la zone nord est impressionnante : depuis 1974, sa population aurait augmenté de 71,5% (contre 27,6% en zone sud) !

Suivant les diverses sources, notamment le rapport Cucó sur « la structure démographique des communautés chypriotes » pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁷ et les déclarations de responsables politiques et administratifs chypriotes turcs, le nombre de ressortissants turcs ayant acquis la citoyenneté de la « RTCN » et leurs enfants varie de 50 à 90 000, ce qui représente jusqu'à la moitié de la population de la zone nord⁸. Alpay Durduran avance le chiffre de 40 000 électeurs issus de l'immigration turque - contre 70 000 électeurs chypriotes turcs⁹ - compte-tenu du fait que les colons ont davantage d'enfants qui ne sont pas en âge de voter.

Colons ou immigrés ? La thèse défendue par les autorités turques et chypriotes turques est que les citoyens turcs émigrent à Chypre car l'économie y est florissante et il faut combler le vide laissé par les Chypriotes grecs. Cette thèse ne tient évidemment pas, l'économie de la zone nord étant en situation de crise. Pour une grande partie des citoyens turcs concernés, l'installation à Chypre revêt un caractère organisé : le gouvernement turc a recruté des paysans anatoliens pour

venir peupler les villages grecs abandonnés et remettre les champs en culture. D'autres sont d'anciens officiers de l'armée ou des vétérans de l'intervention de 1974. Des villages entiers, particulièrement ceux votant pour les partis les plus nationalistes, ont été déplacés vers Chypre. La majorité de ces « immigrés » peut donc être appelée « colons » du fait de ce caractère partiellement organisé de la migration. Il s'agit de parachever l'épuration ethnique, de « turquifier » davantage les Chypriotes turcs et surtout d'augmenter la proportion de « Turcs » dans la population de l'île afin de revendiquer une part plus importante de pouvoir dans les futurs et hypothétiques organes fédéraux ou confédéraux qui sont négociés avec les Chypriotes grecs. Il s'agit aussi de légitimer la taille de la zone nord (34% du territoire) alors que les Chypriotes turcs ne représentaient originellement que 18% de la population de l'île. En dehors de ces objectifs « ethnonationalistes » et qui semblent plus compliquer qu'empêcher toute solution de compromis avec les Chypriotes grecs. Selon plusieurs de nos sources, l'État-major général de l'armée turque aurait accéléré la colonisation à partir de 1983-84 en raison de l'arrivée au pouvoir de Turgut Özal, dont les généraux craignaient, semble-t-il, qu'il ne « brade » la « République turque de Chypre-nord » dont la proclamation a été imposée au nouveau Premier ministre comme un « fait accompli »¹⁰. D'autre part, Rauf Denktash peut s'appuyer sur ces colons, électorat plutôt nationaliste, pour se maintenir au pouvoir et refuser toute réconciliation avec des Chypriotes grecs. Les colons y sont forcément opposés, dans la mesure où un accord en ce sens contraindrait toute ou partie d'entre eux à retourner en Turquie.

Enfin, la colonisation/immigration pallie et se trouve en forte interaction avec l'émigration chypriote turque. Commencée à l'époque des enclaves (1963-1974), elle s'est accélérée ensuite. Ses motivations sont aujourd'hui d'ordre économique (manque de débouchés pour les plus diplômés, concurrence des colons/immigrés pour les autres, crise) mais aussi politiques. Ainsi, alors que les partisans de la réconciliation se montrent discrets à Chypre, ils sont nettement plus visibles et actifs à Londres. Les partis d'opposition, notamment le CTP, y sont bien représentés alors que Rauf Denktash accuse périodiquement ceux qui

émigrent de « trahir » la « RTCN » en en donnant une mauvaise image.

Pas plus que pour l'immigration, nous ne disposons de chiffres précis pour l'émigration, ce qui participe à l'opacité entourant les proportions exactes de Chypriotes turcs et de Turcs dans la population de la zone nord. Cette absence de données tient, pour la « RTCN », à la répugnance à avouer l'existence et l'ampleur du phénomène. Quant aux pays d'accueil, dont le premier d'entre eux, à savoir la Grande-Bretagne, ils ne procèdent à aucun recensement particulier des Chypriotes turcs. Ceux-ci sont comptés dans les statistiques comme des ressortissants chypriotes s'ils n'ont pas la citoyenneté britannique. Selon le gouvernement de la république de Chypre, 57 000 Chypriotes turcs auraient émigré entre 1974 et 1993¹¹. Özker Özgür, ancien président du CTP de 1976 à 1995 et ancien Vice-premier ministre de 1993 à 1995, a évalué le nombre d'émigrés à 30 000 mais sur deux périodes différentes¹². La communauté chypriote turque en Grande-Bretagne compterait pourtant de 60 à 90 000 personnes, chiffre qui incluerait les deuxième, voire troisième génération¹³.

La question de la légitimité de Rauf Denktash et de la présence militaire turque du point de vue des Chypriotes turcs

Il faut donc parler d'un véritable escapisme des Chypriotes turcs. Le résultat le plus évident de ces mouvements migratoires contradictoires, de Turquie vers la zone nord, de celle-ci vers l'extérieur¹⁴, est que Rauf Denktash est de moins en moins le chef de la communauté chypriote turque mais de plus en plus le représentant élu des colons turcs. Mis en ballottage en 1995 et 2000, il ne serait donc certainement plus élu si seuls les Chypriotes turcs votaient. Mais ce n'est pas seulement Rauf Denktash qui est mis en cause. Depuis 1974, l'État turc, et particulièrement son armée, se présentent comme les protecteurs de la communauté chypriote turque toujours menacée, selon la propagande nationaliste, par une volonté exterminatrice des Chypriotes grecs. Or, loin de se sentir en sécurité, les Chypriotes turcs quittent la zone nord en masse.

Certes, l'État turc ménage les opposants à Rauf Denktaş, alors que la politique de répression des dissidents est nettement plus dure en Turquie. Toutefois, le dirigeant politique Alpay Durduran a été la cible de trois actions d'intimidation : en 1989 et en 1991 des attentats à la bombe ont détruit sa voiture. En 1993, le siège de son parti, le YKP (*Yeni Kıbrıs Partisi*, Parti pour une nouvelle Chypre), a été criblé de balles. En 1992, les journaux chypriotes turcs ont reçu un message écrit annonçant la création de Türk Intikam Teskilatı (TIT, Organisation de la Vengeance turque) qui menaçait de s'en prendre à tous les « ennemis de la Turquie » dont les Kurdes et les Chypriotes turcs ayant des contacts avec les Chypriotes grecs¹⁵. En 1996, TIT a revendiqué l'assassinat du journaliste d'opposition Kutlu Adalı¹⁶ et en 1998, la tentative d'assassinat contre le président de la Ligue des droits de l'Homme de Turquie, Akın Birdal¹⁷. Les meurtriers de Kutlu Adalı n'ont jamais été identifiés ; sa veuve et sa fille ont déposé une requête auprès de la Commission européenne des droits de l'homme, estimant que l'enquête a été bâclée, l'autopsie n'ayant même pas été pratiquée. Les « loups gris » (extrême-droite) sont également à l'origine des seules violences « intercommunautaires » civiles depuis 1974 : ils ont battu à mort le Chypriote grec Tassos Isaac en août 1996, lors d'une manifestation de motocyclistes nationalistes chypriotes grecs (mais non-armés, eux) le long de la « Ligne verte ». Tout récemment, plusieurs journalistes du quotidien chypriote turc d'opposition *Avrupa* ont été accusés d'espionnage au profit de la république de Chypre et arrêtés, puis placés en liberté provisoire¹⁸.

Il semble donc que les pratiques répressives de Turquie s'exportent vers Chypre, ce qui augure mal de l'évolution de la situation et des progrès en matière de droits de l'homme en Turquie même. À la suite du discours du vice-premier ministre de la « RTCN », Mustafa Akıncı, également président du TKP, demandant que la police et les pompiers ne soient plus rattachés au commandement du corps expéditionnaire turc mais au ministère de l'Intérieur de la « RTCN », le Premier ministre turc, Bülent Ecevit, n'a rien trouvé de mieux à proposer que l'instauration d'un régime présidentiel en « RTCN »¹⁹. Le vice-premier ministre turc, Mesut Yılmaz, recommande qu'un gouvernement de

technocrates (comprendre : fidèles à la Turquie) soit mis en place, sur le modèle du gouvernement désigné après le coup d'État du 12 mars 1971 en Turquie²⁰... Les positions des différents partis vis-à-vis de l'adhésion à l'UE et donc, indirectement, de l'avenir de Chypre doivent être comprises dans ce contexte-là.

L'attitude des partis de gauche à l'égard du processus d'adhésion à l'UE

Quatre grands partis se partagent la scène politique chypriote turque. Dervis Eroglu, le Premier ministre et président de l'UBP, est entré en conflit avec Rauf Denktash durant l'été 1993, a exclu ses proches du parti puis s'est présenté contre lui à l'élection présidentielle de 1995. Le fils de Rauf Denktash, Serdar, et Hakkî Hatun, président de la Chambre des représentants, ont formé, dès 1993, un parti dissident de l'UBP, le Demokrat Parti, auquel ils ont attribué la curieuse étiquette d'« atatürkiste libéral ». La référence est explicite (le nom est le même) au parti turc des années 1950 dirigé par Adnan Menderes. Les divergences idéologiques entre l'UBP et le DP ne sont guère évidentes. Tous les deux sont favorables au maintien du *statu quo* actuel, c'est-à-dire de la partition et de la présence de troupes turques dans la zone nord. Tous les deux demandent la reconnaissance internationale de la « RTCN » et, éventuellement, une solution confédérale telle que la propose Rauf Denktash.

Les deux partis ne sont disposés à accepter l'entrée dans l'Union européenne qu'après une « solution » et si et seulement si la Turquie devient membre simultanément. Cette position est évidemment dans la logique du jeu de dupes auquel tente de se livrer Rauf Denktash. La « solution » qu'il prône est la confédération, concept pour le moins flou : il peut renvoyer au modèle de la Confédération helvétique - ce qui peut rassurer la « communauté internationale » - mais aussi au modèle des accords de Dayton sur la Bosnie-Herzégovine (décembre 1995) par lesquels la « république serbe de Bosnie » n'est certes pas reconnue officiellement mais dispose d'une large autonomie, dont le droit de conclure

des accords avec des États-tiers (en l'occurrence la Yougoslavie) sans avoir à en demander l'autorisation de la présidence fédérale bosniaque. En cas de négociation d'une solution confédérale, il ne fait pas de doute que Rauf Denktash réclamerait un tel droit, de manière à continuer à négocier des accords avec Ankara sans en référer à la présidence chypriote. En tout cas, il demeure inflexible sur la revendication de la souveraineté, ce qui reviendrait au même : deux États indépendants à Chypre, dont la « RTCN », qui pourrait donc passer souverainement des accords avec qui elle le souhaite, sans droit de veto de la présidence commune, s'il y en a une.

La constitution de 1960 interdit l'adhésion de la république de Chypre à toute organisation internationale dont ne feraient pas également partie les puissances garantes. S'appuyant sur ce point, Rauf Denktash, l'UBP et le DP refusent toute adhésion à l'UE sans celle de la Turquie. Nationaliste turc refusant toute spécificité chypriote, Rauf Denktash souhaite bien l'intégration, mais avec la Turquie. D'où cette invocation opportune de la constitution de 1960 (alors que la « RTCN » est dotée d'une autre constitution). Si la Turquie entrait dans l'UE, alors Rauf Denktash estimerait logique que la « RTCN » y entre aussi. Dans ce cas, la « RTCN » demeurerait ce qu'elle est aujourd'hui : un satellite de la Turquie. Bien évidemment, un tel scénario (la reconnaissance internationale de la « RTCN » puis son entrée en tant que telle dans l'UE le même jour que la Turquie, dans les conditions de dépendance actuelles) est tout simplement inacceptable pour le gouvernement de la république de Chypre comme pour l'UE.

Deux éminents et influents intellectuels turcs proches de Rauf Denktash, les professeurs Mümtaz Soysal et Erol Manisalı, s'opposent d'ailleurs à l'adhésion de Chypre à l'UE. Mümtaz Soysal, ancien ministre des Affaires étrangères de Turquie (1994), ne souhaite pas que cette dernière adhère en raison des abandons de souveraineté que les politiques communautaires supposent et des politiques économiques néo-libérales prescrites dans le traité de Maastricht. Il estime que le compromis de mars 1995 (l'ouverture des négociations UE-chypriotes grecs contre l'union douanière UE-Turquie) est une erreur majeure du Premier ministre d'alors, Tansu Çiller²¹. Erol Manisalı, professeur d'é-

conomie à l'Université d'Istanbul et président de la Kíbrís Vakfı (Fondation pour Chypre) considère que l'adhésion de la partie chypriote grecque à l'UE signifie en pratique l'annexion de la zone sud par la Grèce, ce qui ne peut que provoquer « l'intégration » de la zone nord à la Turquie - notamment en matière de politique extérieure²². Le même Erol Manisalı considère que le sommet d'Helsinki n'a rien changé à la situation :

Even if Turkey enters the EU, the only realistic formula is that:

- The Turkish and Greek Cypriots join the EU under the confederation formula

- or that they join the EU as a Turkish Cypriot state and a Greek Cypriot state.²³

Dervis Eroglu, qui aspire à devenir le prochain président de la « RTCN » (d'où son différend avec Rauf Denktash, peu disposé à prendre sa retraite), adopte une position légèrement nuancée à l'égard de l'adhésion. Il paraît davantage soucieux de préserver, à terme, une marge de manœuvre pour la « RTCN » par rapport à la Turquie. L'entrée simultanée d'une confédération chypriote et de la Turquie permettrait, est-il en droit de penser, de se tenir à une certaine distance de la Turquie - qui resterait militairement présente dans l'île - tout en limitant au minimum la coopération avec les Chypriotes grecs.

Mustafa Akıncı, président du TKP et vice-premier ministre depuis décembre 1998 dans un gouvernement de coalition avec l'UBP, ne rejette actuellement ni la fédération ni la confédération mais s'interroge sur le contenu d'un accord futur qui devra reconnaître le « parteneriat » et le partage du pouvoir entre Chypriotes grecs et turcs²⁴. Il estime que l'administration autonome chypriote turque est légitime et devra continuer de fonctionner quel que soit l'accord. Il est favorable à l'adhésion de Chypre à l'UE mais après une solution et à condition que les Chypriotes turcs participent aux négociations. Il ne fait pas de l'adhésion simultanée de la Turquie une précondition. Après le sommet de Luxembourg, une telle position était pour le moins courageuse,

le TKP étant mal vu des autorités turques. Le sommet d'Helsinki conforte Mustafa Akîncî : Chypre peut entrer sans problème dans l'UE, puisque la Turquie y entrera aussi, quelques années plus tard.

L'actuel président du CTP, Mehmet Ali Talat²⁵, ne soutient pas la demande de reconnaissance de la « RTCN ». Il est favorable à l'adhésion de Chypre à l'Union européenne qu'il juge bénéfique pour les Chypriotes turcs tant sur le plan économique que sur celui de la sécurité, dans la mesure où le gouvernement et les partis chypriotes grecs ne lui inspirent guère confiance. Il considère en revanche qu'une adhésion avant la solution, en se réduisant à la seule partie sud de l'île aurait l'effet pervers de pérenniser la partition. Il faudrait donc geler les négociations d'adhésion. Il se montre également prudent quant au rôle futur de la Turquie dans l'île : la présence de ses troupes lui paraît nécessaire tant que la confiance entre les deux communautés ne sera pas totalement restaurée. L'adhésion de la Turquie est une autre question. Il estime que la décision prise à Luxembourg à son endroit était une maladresse. La décision d'Helsinki ne peut que conforter sa position, comme celle de son collègue du TKP, puisque la candidature turque est acceptée et que donc la question de la candidature de Chypre à une organisation qui jusque-là refusait celle de la Turquie ne se pose plus.

Malgré ses scores électoraux modestes (1,2% aux législatives de 1993, 2,6% à celles de 1998), il paraît important d'évoquer ici la position du cinquième parti chypriote turc, le YKP, devenu en 1999 le Yürtsever Birlik Hareketi (Mouvement de l'Union patriotique). Et ce pour plusieurs raisons : la première tient à la personnalité des deux dirigeants du YBH, Alpay Durduran et Özker Özgür, entrés en politique en 1975, plusieurs fois candidats à la présidentielle, très connus en zone nord comme en zone sud et les partisans les plus clairs d'une réconciliation. Cette position place le parti à l'extrême-gauche sur la scène politique de la zone nord quand son idéologie le situe plutôt au centre-gauche. Le YBH est favorable à une solution fédérale et s'oppose à la souveraineté de la « RTCN » - Alpay Durduran s'était déjà opposé à sa proclamation en 1983 et avait alors été marginalisé au sein de son parti d'alors, le TKP. La décision prise à Helsinki concernant la

Turquie n'a guère d'incidence sur la position du YBH : Alpay Durduran n'a jamais fait de l'adhésion de la Turquie une précondition à celle de Chypre²⁶. Il estime que l'adhésion de la république de Chypre pourrait avoir lieu avant même une solution, position unique en zone nord. Selon lui, l'adhésion de Chypre à l'UE devrait garantir la sécurité et le respect des droits des Chypriotes turcs au sein de la république (fédérale) de Chypre. Que ces garanties soient données avant ou après un accord intercommunautaire, ceci semble être une question secondaire. Lors de notre entretien (après le sommet de Luxembourg mais avant celui d'Helsinki), Alpay Durduran estimait même que la Turquie donnait implicitement raison au Conseil européen : par son blocage d'une solution à Chypre, elle montrait effectivement qu'elle n'était pas prête à entrer dans l'UE, c'est-à-dire à accepter ses règles de la négociation et du compromis.

Les initiatives non politiques en faveur de l'adhésion à l'UE

La position du YBH est également intéressante en ce qu'elle est l'écho des discussions internes à différents groupes non politiques favorables à la réconciliation et, dans cette optique, à l'adhésion à l'UE comme offrant des garanties suffisantes que les Chypriotes grecs, majoritaires, respecteront les droits des Chypriotes turcs. Depuis le début des années 1990, le dialogue bicommunautaire au niveau de la « société civile » a connu un développement sans précédent, avec le soutien de l'ONU et des États-Unis, mais aussi, depuis l'acceptation de la candidature chypriote, de l'UE.

Les syndicats ont été les premiers à entamer des discussions sur les implications d'une future adhésion à l'UE, principalement sur le droit du travail. Leur dialogue s'est institutionnalisé à partir de 1994 dans le cadre du All Cyprus Trade Union Forum, avec l'appui de la Direction générale 10 de la Commission européenne et de la Confédération européenne des syndicats. Seize organisations chypriotes y participent, dont les six centrales syndicales les plus importantes. Il s'agit donc d'une contestation de poids de la politique de refus,

voulue par Rauf Denktash, de participation aux négociations officielles UE-république de Chypre.

L'adhésion à l'UE intéresse aussi ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement bicommunautaire, lequel mobilise plusieurs milliers de personnes dans un dialogue désormais quasi-permanent (grâce à internet) malgré les obstacles mis aux rencontres par les autorités de la « RTCN ». Plusieurs groupes, formés selon le secteur d'activités (comme celui des juristes ou des hommes d'affaires) ou suivant des thèmes donnés (écologie, féminisme, etc.) discutent des conséquences à court, moyen et long termes de l'adhésion de Chypre à l'UE. Ainsi le groupe des juristes discute-t-il de la transposition du droit communautaire dans le droit chypriote (fondé sur le droit britannique, que ce soit au nord ou au sud de l'île). Le groupe des enseignants a, par exemple, invité le professeur Alfred Grosser à donner une série de conférences sur la réconciliation franco-allemande (mai 1997), avec le soutien de l'UE. Il existe aussi des groupes travaillant uniquement sur l'adhésion à l'UE. À l'intérieur de ces groupes, les opinions des Chypriotes turcs ne sont souvent guère différentes de celles des Chypriotes grecs. Le point le plus important reste néanmoins que, même chez ces activistes, le manque de confiance à l'égard des Chypriotes grecs, ou du moins de leurs dirigeants, est patent. L'UE est alors considérée comme devant fournir des garanties de sécurité et du respect de leurs droits aux Chypriotes turcs. Parmi la vingtaine d'activistes chypriotes turcs que nous avons interviewés, peu semblent préoccupés par la question de l'adhésion de la Turquie, même ceux qui estiment que celle-ci doit maintenir des troupes à Chypre après un accord.

La Commission européenne invite désormais régulièrement des personnalités et représentants d'organisations non gouvernementales des deux zones de Chypre à venir à Bruxelles discuter des modalités de l'adhésion de toute l'île et à donner leur avis sur les négociations en cours. Ces voyages à Bruxelles sont pourtant risqués pour les Chypriotes turcs, alors accusés de trahison envers la « RTCN » par Rauf Denktash. Ce dernier refuse en tout cas de discuter avec les représentants de l'UE à Chypre, seuls les Américains et les représen-

tants onusiens trouvant grâce à ses yeux. La faible position de l'UE à Chypre s'explique aussi par le manque de moyens dont dispose sa représentation, le manque de suivi des politiques décidées à Bruxelles et les relations pour le moins ambiguës qu'entretiennent la plupart des États-membres (dont les « grands », Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie) avec la Turquie.

La position des hommes d'affaires chypriotes turcs au sujet de l'adhésion à l'UE est particulièrement intéressante. Ces derniers subissent une double pression. D'une part, l'embargo décrété par le gouvernement de la république de Chypre contre la zone nord et soutenu par « la communauté internationale ». Cet embargo se trouve renforcé par l'arrêt de la Cour de Justice des Communautés européennes C-432/92, "The Queen/Minister of Agriculture, Fisheries and Food, ex parte S.P. Anastasiou (Pissouri) e.a." du 7 juillet 1994. Saisie par un exportateur chypriote grec, la Cour met fin à la « reconnaissance des certificats de circulation et des certificats phytosanitaires en provenance de la partie de Chypre située au nord de la zone tampon des Nations unies ». D'autre part, les firmes turques, notamment les groupes les plus importants, mettent progressivement la main sur l'économie de la zone nord, marginalisant les importateurs chypriotes turcs au profit de filiales dirigées par des cadres venus de Turquie.

Les Chypriotes turcs seraient donc avantagés par une adhésion et une solution qui leur réouvriraient les portes de l'UE. Le marché turc est moins intéressant pour eux : ils ne sont pas de taille à concurrencer les firmes turques et les productions (industrielles et agricoles) sont plus concurrentielles que complémentaires. La main-d'œuvre étant plus chère à Chypre qu'en Turquie, le résultat d'une telle compétition est connu d'avance. Les fruits et légumes turcs envahissent déjà le marché de la zone nord en raison de cette différence de coût. La réunification (au moins en termes de marché) de l'île mettrait au contraire les hommes d'affaires chypriotes turcs en concurrence avec leurs homologues chypriotes grecs (notamment dans le secteur-clé des importations), situation qui existait avant la partition et dont les Chypriotes turcs se tiraient bien. L'adhésion de la Turquie à l'UE n'est donc pas perçue comme indispensable à ces entrepreneurs mais elle

serait un atout supplémentaire pour eux : quelle que soit la situation politique, l'île devrait rester un client important de la Turquie et les Chypriotes turcs les intermédiaires privilégiés dans ces relations. Même Mustafa Damdelen, président de l'Association des hommes d'affaires de la « RTCN », qui explique que la « RTCN » doit préalablement devenir un État souverain, n'envisage cette partition *de jure* que comme une phase transitoire vers l'adhésion des deux États à l'UE et, consécutivement, leur réunification²⁷.

La décision de Luxembourg concernant la Turquie mettait les partisans chypriotes turcs de la réunification et de l'adhésion à l'UE dans une position délicate vis-à-vis de la « RTCN » qui reste souvent considérée comme l'expression politique de la communauté chypriote turque et vis-à-vis de la Turquie avec laquelle les relations sont empreintes de sentiments contradictoires, entre le respect et l'admiration dus à la puissance protectrice et la perception croissante qu'il s'agit d'une occupation - sans parler du ressentiment à l'égard des immigrants/colons anatoliens. La décision d'Helsinki place au contraire les dirigeants turcs en face de leurs responsabilités à Chypre. S'ils continuent de soutenir sans réserve Rauf Denktash et le processus d'annexion (économique, l'annexion militaire ayant été faite en 1974) de la zone nord à la Turquie, ils susciteront les protestations de l'UE dont la Commission, comme les États-membres, réclament la solution du problème chypriote et non la partition. Il est tout simplement impossible que la Turquie adhère à l'UE en se trouvant juridiquement dans la position d'une puissance occupante à Chypre. Politiquement, cette situation devient de moins en moins tenable alors qu'une fraction de plus en plus importante de la communauté chypriote turque affirme publiquement son mécontentement à l'égard de la présence des troupes et des colons/immigrants turcs. Chypre constitue donc un test de la volonté réelle des dirigeants turcs d'adhérer à l'UE et à son système de valeurs et à son mode de fonctionnement. Mais il revient aussi au gouvernement de la république de Chypre, et à la communauté chypriote grecque, de multiplier les gestes de réconciliation et d'ouverture, non envers les autorités de la « RTCN » et de Rauf Denktash, qui n'en ont que faire, mais à l'égard de la communauté chypriote turque, ou plutôt : de leurs concitoyens chypriotes turcs.

NOTES

1. Jean-Michel Favre, « Le Secrétaire général des Nations Unies et le problème de Chypre : éloge de la patience », **CEMOTI**, (17), janvier-juin 1994, p. 255-285.
2. Lire, par exemple, Michael Attalides, **Cyprus. Nationalism and International Politics**, Edinburgh, Q Press Ltd, 1979, 226 p. ou Jean-François Drevet, **Chypre, île extrême. Chronique d'une Europe oubliée**, Paris, Syros/Alternatives, 1991, 333 p.
3. Voir Jacob M. Landau, **Pan-Turkism. From Irredentism to Cooperation**, London, Hurst & Co., 1995, 275 p.
4. Lire Niyazi Kızılyürek, **Kypros : To Adiexodo ton Ethnikismon** [Chypre : l'impasse des nationalismes], Athina, Ekdosis Mavti Lista, 1999, p. 61 et suivantes.
5. Accusation formulée régulièrement par ses opposants dont, par exemple, Arif Hasan Tahsin, ancien président du syndicat des enseignants KTÖS dans un article publié par le quotidien de Nicosie **Avrupa** du 15 décembre 1997.
6. Voir Michalis Michaelides, "The Turkish Cypriot Working Class and the Cyprus Labour Movement 1920-1963", **Cyprus Review**, 5 (2), Fall 1993, p. 33-77 et Panteli Varnava, **Koinoi ergatikoi agones Ellinokypriou ke Tourkokypriou (gegonota mesa apo tin Istoría)**, [Luttes ouvrières communes des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs (faits tirés de l'histoire)], Lefkosia, publié à compte d'auteur, 1997, 116 p.
7. Mission effectuée par le rapporteur Mario Cucó en novembre 1991, rapport Doc. 6589 du 27 avril 1992.
8. Dans le rapport Cucó, l'UNFICYP évalue le nombre de colons à 40 à 45 000 ; et les partis de gauche, de 30 à 50 000. Le gouvernement de la république de Chypre estime le nombre de « colons turcs illégaux » à 114 000 à la fin de 1998 (**Nouvelles de Chypre, Bulletin d'information de l'Ambassade de Chypre en France**, n°89, février 1999). Le conseiller économique de Rauf Denktash, Ahmed Aker, a déclaré à l'AFP (6 juillet 1997) que les colons turcs représentent 45% de la population soit environ 89 000 personnes. Le directeur du département d'Immigration de la « RTCN », Mustafa Miralay, affirme que 49 000 personnes (dont seulement 2 non-Turcs) ont acquis la citoyenneté entre 1984 et 1999 (dans le quotidien chypriote turc **Kıbrıs** du 2 juin 1999).
9. Entretien avec Alpay Durduran le 4 mai 1999 à Nicosie.
10. Selon Rauf Denktash, **The Cyprus Triangle**, New York, the Office of the TRNC, 1988, p. 116.
11. Voir la requête adressée à la Commission européenne des droits de l'homme (requête No. 25781/94).

12. Lors d'un discours (14 avril 1989), il avance ce chiffre pour la période 1974-1989, mais il reprend le même chiffre pour la période 1975-1995 dans le quotidien **Yenidüzen** du 26 janvier 1996.
13. Estimations de responsables associatifs chypriotes turcs à Londres, entretiens effectués en janvier 1999.
14. Faisant de la zone nord à la fois une terre d'émigration et d'immigration.
15. Voir le quotidien **Kıbrıs** du 11 février 1992.
16. Ce journaliste, favorable au projet fédéral et au départ des colons turcs, aurait eu des révélations à faire sur les pratiques des autorités de la « KKTC » et sur des trafics d'antiquités grecques volées en zone nord. Il a été assassiné le 6 juillet 1996. 6 000 personnes ont suivi ses funérailles dont les dirigeants politiques Mehmet Ali Talat, Özker Özgür, Mustafa Akıncı, Alpay Durduran (**Friends of Cyprus Report** n° 39, Autumn 1996).
17. **Le Monde** du 14 mai 1998.
18. **Le Monde** du 28 juillet 2000.
19. **Hürriyet** du 29 juillet 2000.
20. **Hürriyet** du 31 juillet 2000.
21. Entretien avec Mümtaz Soysal le 4 juin 1999 à Ankara.
22. Entretien avec Erol Manisalı le 15 avril 1999 à Istanbul.
23. Erol Manisalı, **Cyprus, Yesterday and Today**, Istanbul, Der, 2000, p. 167.
24. Entretien avec Mustafa Akıncı le 10 mai 1999 à Nicosie.
25. Entretien avec Mehmet Ali Talat, le 5 mai 1999 à Nicosie.
26. Entretien avec Alpay Durduran, le 4 mai 1999 à Nicosie.
27. Entretien avec Mustafa Damdelem le 10 mai 1999 à Nicosie, et son livre **Scenarios to the Cyprus Problem, European Union and Sustainable Peace**, Nicosie, publié à compte d'auteur, 1998, 74 p.

Les périodes de détente politique dans les relations greco-turques

Samim Akgönül*

RÉSUMÉ

Au lendemain du Conseil européen d'Helsinki les réactions des hommes politiques turcs attestent d'un mélange de crainte et de fierté, compte tenu des enjeux considérables impliqués par l'acceptation du principe de la candidature d'adhésion de leur pays à l'UE. Si les gains économiques et démocratiques escomptés par cette adhésion expliquent l'existence d'une attitude pro-européenne partagée par les deux tiers de la population turque, il y a toutefois une large frange de l'opinion publique, qui est indifférente à l'intégration européenne, et qui pourrait même s'y déclarer hostile en cas de promotion, comme c'est souvent le cas en Turquie, des thèmes mobilisateurs de la sauvegarde de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale.

ABSTRACT

After the European Council met in Helsinki, the reaction of Turkish politicians revealed a blend of fear and pride. The expected economic and democratic advances explain why a pro-European attitude is shared by two-thirds of the population. Nevertheless there is an important fringe among the public opinion who is indifferent to Turkey's European orientation and even could be declared hostile under promotion of themes concerning the country's territorial integrity and national unity.

Introduction

Avons-nous la mémoire courte ? L'observateur extérieur, l'opinion publique ont l'impression, via les mass média, que les relations greco-turques sont tendues depuis la nuit des temps et que cette tension a été sans variation depuis toujours. Ainsi la nouvelle période de rapprochement est suivie soit avec un scepticisme démesuré soit avec un enthousiasme exagéré. Or il se trouve qu'à l'instar de l'histoire propre des nations, l'histoire des relations bilatérales ne sont pas linéaires et présentent des variations parfois radicales.

* Centre national de recherche scientifique - CNRS (Strasbourg)

Concernant les relations gréco-turques, en suivant l'idée d'Herkul Millas¹ on peut classer les événements en trois catégories. Tout d'abord il y a des événements ponctuels, les plus fréquents, une nouvelle lue dans un journal, la sortie d'une chanson, une déclaration politique, un accrochage frontalier ou maritime, etc. Ce genre de fait peut orienter ponctuellement les relations d'une façon positive ou négative mais ils restent non décisifs et ils sont les fruits de la tendance générale. L'importance de ces événements réside dans leur fréquence dans la durée qui modèle les perceptions mutuelles.

Une deuxième catégorie se situe dans la moyenne durée. Ce sont des événements au niveau des gouvernements, des Etats, comme les guerres, les préparatifs de guerres, les idéologies belliqueuses ou irrédentistes, ou au contraire les accords de paix, les traités etc. Concernant les relations gréco-turques ces périodes de tension et de détente se sont succédés depuis les débuts des relations inter-étatiques, c'est-à-dire depuis la première moitié du 19^e siècle. Les faits et événements appartenant à ces deux catégories se trouvent dans une interaction permanente.

Et enfin il y a une troisième catégorie, dans la longue durée. Il ne faut pas oublier que la nation grecque a gagné son indépendance en combattant les Turcs et cent ans plus tard la nation turque a gagné son indépendance en combattant les Grecs. Ainsi l'animosité envers la nation d'en face est un des ciments des consciences nationales réciproques. Les guerres d'indépendance, la mythologie née de ces guerres d'indépendance sont naturellement présentes dans la vie quotidienne de tout un chacun à travers les livres scolaires, les fêtes nationales mais aussi les légendes fondatrices et héroïques. C'est ainsi que les deux nations sont considérées, et pis encore, se considèrent comme ennemies, comme l'*autre* par excellence pour se désigner soi-même.

Plus les faits et événements, les courants et pensées de la première et de la deuxième catégorie sont fréquents, plus les tendances de la troisième catégorie s'inversent. C'est ainsi que l'on peut considérer la période de rapprochement actuel dans les relations gréco-turques comme profitable mais pas suffisante pour casser les 150 ans de ten-

sions. Depuis la fondation de la République turque ce genre de période de plus ou moins longue durée a existé sans pouvoir déboucher sur la normalisation définitive des relations.

Toute la question est de savoir si ce rapprochement de la deuxième catégorie renforcé par des faits de la première aura un effet sur la longue durée. Dans la mesure où les sciences humaines ne peuvent comporter des règles définies, personne n'est capable de répondre clairement et précisément à cette question. La seule contribution que la science historique et la science politique puissent apporter pour entrevoir un début de réponse serait d'analyser les faits du passé, les conditions dans lesquelles ces faits se sont déroulés et de voir si la conjoncture actuelle permet une évolution -positive- de l'état des choses.

En effet un nouveau vent d'optimisme souffle dans les relations bilatérales depuis, paradoxalement, l'arrestation du leader des rebelles kurdes de Turquie, Abdullah öcalan, dans l'Ambassade grecque de Kenya par les milices turques en février 1999. Ainsi depuis cette date un réchauffement, du moins dans les discours mais aussi dans les actes, se laisse entrevoir.

Mais au-delà des faits et déclarations ponctuelles faudrait-il encore savoir dans quelle mesure les problèmes bilatéraux entremêlés et sclérosés à cause de décennies de *statu quo* pourraient se résoudre comme par enchantement dans un délai court. Dans ce texte nous allons d'abord recenser brièvement les cas les plus connus de contentieux gréco-turcs, ensuite nous essaierons de dégager les causes et les conséquences de différentes périodes dites de « détente » pour voir enfin l'évolution des relations durant l'année 1999 et l'année 2000, le but étant d'appréhender si oui ou non les conditions nécessaires pour un rapprochement et une coopération sont présentes.

Principaux conflits bilatéraux

Lorsqu'il s'agit de parler des relations gréco-turques, on peut comprendre deux choses qui s'interpénètrent certes, mais distinctes tout de

même. Premièrement, par le terme de relations gréco-turques on peut entendre les rapports qu'ont entretenus les Turcs et les Grecs à travers l'histoire. Dans ce cas de figure, il faut reculer dans le temps jusqu'à la fondation des premiers États turcs en Asie Mineure, c'est-à-dire au 11^e s. À partir de cette époque les deux peuples deviennent petit à petit les deux parties intégrantes des États d'abord seldjoukide et par la suite ottoman (à partir du 13^e s.). Plus qu'une cohabitation et une relation de majorité à minorité, notions étrangères pour ces temps reculés, les deux cultures s'interpénètrent et finissent par se ressembler avec très peu d'aspects qui restent imperméables. En effet, la langue, les traditions, les musiques et même les religions sont atteintes par ces échanges fructueux bien que, depuis le début de notre siècle, un processus d'éloignement et d'altérité s'opère. De nos jours, indéniablement, les Grecs connaissent mal les Turcs et les Turcs connaissent mal les Grecs, alors que jusqu'au 19^e s. les deux genres de vie étaient voisins.

C'est cette période d'animosité et d'éloignement qui nous intéresse. En effet, le même terme de relations gréco-turques peut être compris comme les relations entre l'État grec et l'État turc. Dans ce cas, il faut faire débiter ces relations soit à partir de 1831, date à laquelle le premier État grec voit le jour et commence à entretenir des relations avec l'État ottoman ; soit à partir de 1923, c'est-à-dire un siècle plus tard, où les deux États turc et grec revêtent leurs aspects politiques et territoriaux actuels². Ces deux dates qui correspondent à deux faits historiques ont leur importance. La Grèce gagne son indépendance en combattant les Turcs, et cent ans plus tard la Turquie gagne son indépendance en combattant les Grecs. Ces deux constantes doivent être gardées en tête lorsqu'on essaye de comprendre les relations entre les deux pays, car non seulement ces deux faits créent forcément un traumatisme dans l'imaginaire populaire des deux nations, mais en plus ils sont les points de départ de la fabrication d'un discours empli de préjugés et de clichés. Ces discours se forment et continuent à s'amplifier encore de nos jours, diffusés par la culture populaire certes mais aussi par les politiques étatiques, par les livres scolaires et, bien entendu, par les organes de presse populistes à grande diffusion qui jouent un rôle particulièrement influent dans la création de l'image de l'autre.

De 1923 à nos jours, les relations gréco-turques ont été denses et en général conflictuelles. A tel point qu'en Occident, comme d'ailleurs dans les deux pays, quand on parle des relations gréco-turques, on pense plutôt aux différends gréco-turcs, aux conflits gréco-turcs. Ces différends se présentent sous plusieurs formes. Dans le cadre de ce texte il est inutile d'approfondir les différents points de discorde entre la Turquie et la Grèce. Une énumération sélective peut démontrer combien il est difficile de trouver des terrains d'entente.

En tête des contentieux vient bien entendu Chypre qui est le différend le plus connu et le plus médiatisé. Ce qu'il faut retenir à cette étape de réflexion est que les périodes de détente qui ont existé dans les relations gréco-turques ont toujours obéi à deux règles concernant Chypre : soit le problème de Chypre est entré dans une phase de *statu quo* et donc le terrain pour une entente s'est ouvert comme ce fut le cas en 1960 ; soit les protagonistes ont décidé d'occulter ce problème et ont décidé de se pencher sur d'autres conflits bilatéraux de « second degré » comme ce fut le cas en 1988. De toute manière tant qu'il existe une tension durable à Chypre entre les deux « mères patries » une normalisation des relations semble improbable.

A partir des années 1990, un nouveau facteur est venu troubler ce *statu quo* dénoncé des quatre côtés (Turquie, Grèce, Chypriotes grecs et Chypriotes turcs) mais jamais dépassé : il s'agit des relations entre Chypre et l'Union européenne. Sur ce sujet, deux thèses s'opposent : la réunification de l'île est une condition préalable à son intégration européenne ou au contraire il faut intégrer Chypre à l'Europe pour qu'une issue rapide soit trouvée avec la partie turque. Faut-il préciser que la Turquie s'oppose farouchement à l'adhésion de Chypre à l'Europe d'autant plus qu'elle-même a été rejetée du processus d'intégration (Ankara s'oppose à l'adhésion de Chypre à l'U.E. en arguant le fait que les traités de Zurich et de Londres interdisent à Chypre de faire partie des organisations internationales dont la Turquie ou la Grèce ne font pas partie; la Grèce et la partie grecque de l'île considèrent ces deux traités caducs depuis l'intervention militaire turque. En fait Ankara craint, entre autre, la présence au sein de l'Europe d'un deuxième Etat hostile après la Grèce). Il faut ajouter qu'économique-

ment parlant, le contraste entre le sud et le nord de l'île est spectaculaire. Le sud remplit presque tous les critères économiques de l'Europe grâce notamment au miracle du tourisme alors que le nord vit au rythme de la Turquie, avec une économie faible et une inflation galopante.

Par ailleurs, cette situation de séparation inédite (aucun pays ne reconnaît officiellement la « RTCN ») rend la vie de tous les jours particulièrement difficile au nord, par exemple pour les communications avec le monde extérieur, pour voyager à l'étranger ou alors pour se procurer des produits d'importation. Tout se fait par l'intermédiaire de la Turquie.

En revanche, depuis le sommet européen d'Helsinki et l'acceptation de la candidature de la Turquie à l'Union européenne une solution à moyen terme se profile. En effet si, dans un avenir plus ou moins proche (plus proche pour Chypre que pour la Turquie apparemment), Chypre reconnue, La République turque de Chypre du Nord inexistante *de jure* mais opérationnelle *de facto*, la Turquie et évidemment la Grèce se réunissent au sein de l'U.E., les problèmes historiques et psychologiques liés à la notion de la souveraineté et de la sécurité peuvent un tant soit peu s'estomper³.

Bien entendu, plus le temps passe, plus les deux communautés s'éloignent, s'oublient et deviennent étrangères l'une à l'autre. Donc une solution devient de plus en plus difficile à envisager. La nouvelle génération chypriote, dans une île somme toute assez petite, vit sans rencontrer les membres de l'autre communauté et l'incompréhension s'installe. Le caractère complexe de ce conflit en a fait le leitmotiv de tous les autres contentieux bilatéraux.

Une autre série de problèmes apparus tardivement, dans la deuxième moitié des années 1970, est d'ordre technique. Il s'agit des contentieux liés une fois de plus à la souveraineté territoriale mais cette fois-ci dans la mer Egée. Les mers territoriales, le plateau continental, la *Flight Information Region*, la militarisation ou démilitarisation des îles égéennes, la souveraineté des îlots non mentionnés nominalement dans les accords et traités internationaux peuvent être énumérés dans le cadre de ce conflit qui de temps à autre prend des allures de guerre

des nerfs comme ce fut le cas en 1996 concernant la crise d'Imia / Kardak. Actuellement mis à part Chypre qui est devenu un problème international impliquant les puissances occidentales et l'Union européenne, les différends en Mer Egée constituent le problème bilatéral le plus important.

Et enfin le dernier contentieux bilatéral, le plus ancien chronologiquement mais dans une phase de calme relatif depuis la fin des années 1980, concerne les minorités réciproques, c'est-à-dire la minorité musulmane de Thrace occidentale grecque et la minorité grecque-orthodoxe d'Istanbul de Gökçeada et de Bozcaada (Imvros et Tenedos). Il s'agit peut-être de la dimension la plus humaine et la plus intéressante du différend gréco-turc, qui a empoisonné les relations jusqu'aux années 1930 mais qui depuis est utilisée comme facteur secondaire et atout dans d'autres conflits bilatéraux.

Il s'agit là d'une énumération non exhaustive des problèmes bilatéraux. En effet les années 1990 ont vu apparaître d'autres problèmes liés à la rivalité gréco-turque qui ont un enracinement plus récent. Le rôle de la Grèce dans les relations turco-européennes ainsi que dans le problème kurde de Turquie sont les cas les plus connus. C'est autour de ces deux derniers contentieux qu'est apparu un climat de rapprochement en 1999. Mais il est important à souligner que cette « détente » n'est pas la première dans les relations des deux pays. L'analyse de ces périodes de coopération et d'amitié peut être utile à la compréhension de la situation actuelle.

Les « détentes » précédentes

1930-1942 : Atatürk et Venizélos, rapprochement sincère ?

Si on prend comme point de départ l'année 1923 pour les relations gréco-turques, au moins deux périodes de rapprochement - assez longues et régulières pour prétendre à ce nom - peuvent être observées. La première est celle instituée par Atatürk et Venizélos eux-mêmes entre les années 1930⁴ et 1942⁵. La deuxième est celle allant de 1951⁶ à 1964⁷ étant divisée en deux par l'année 1955⁸.

Les cinq dates précisées ci-dessus ne sont qu'indicatives car les faits qui leur sont attachés ne peuvent expliquer à eux seuls le renversement des tendances. Ce constat est bien entendu valable pour l'année 1999 aussi. En effet il s'agit là d'un débat braudélien déjà très ancien entre les ruptures et l'évolution lente dans la science historique. Depuis longtemps on admet que l'histoire n'est pas faite par les héros au sens dramaturgique du terme. Ainsi attribuer le bénéfice de la détente aux seuls Ataturk et Venizélos en 1930 ou aux seuls Ecevit⁹ et Papandreou¹⁰ en 1999 relève du non-sens. Même si la corrélation entre l'opinion publique, les pressions médiatiques et l'action politique est difficile à définir, il faut admettre que les faits qui survinrent à ces dates sont les fruits d'une évolution plus lente et plus complexe.

Il est vrai que dans le cas du rapprochement de 1930 les facteurs extérieurs étaient très présents, par ailleurs le poids de l'opinion publique était moins présent (mais non inexistant) sur les décisions politiques que dans les années 1990.

Le rapprochement en question commença avec le retour de Venizélos au pouvoir en 1928. Les premières années qui avaient suivi Lausanne avaient vu une grande indécision politique en Grèce¹¹. Trois gouvernements s'étaient succédé en 1924, suivis de deux coups d'Etat militaires¹². Malgré l'accord du 1er décembre 1926 concernant les biens des *établissements*¹³ (ceux qui ont été exclus de l'échange de population de 1923), les relations gréco-turques restaient tendues. Mais le retour du Crétois Venizélos détend cette atmosphère. Un rapprochement était nécessaire dans la mesure où Venizélos et Atatürk voulaient asseoir leur pouvoir. D'autant plus que les deux pays tentaient le passage à la république après une longue période de monarchie. Ainsi dès son arrivée au pouvoir Venizélos déclare vouloir établir avec la Turquie des relations amicales¹⁴.

Ce rapprochement n'était pas uniquement dû aux préoccupations internes et bilatérales, la conjoncture internationale poussait aussi les deux pays à une sorte d'entente cordiale. La Grèce craignait les volontés révisionnistes de la Bulgarie et la montée du fascisme italien, l'Italie étant soumise depuis 1922 à Mussolini. De son côté, la Turquie

voulait désormais échapper au cercle d'influence de l'Union soviétique de Staline.

Dans ces conditions la signature d'une série d'accords d'amitié et de coopération était profitable aux deux pays. Nous y trouvons:

- Un Traité d'amitié de neutralité et de coopération
- Un Protocole de limitations des forces navales
- Un Accord de résidence de commerce et de coopération maritime

Les bonnes relations gréco-turques ne se limitent pas aux conventions et aux accords entre les deux Etats. Plusieurs manifestations de bonne volonté venaient des deux côtés. En 1931 nous voyons le Premier ministre turc Ismet İnönü en visite officielle à Athènes ; de l'autre côté, une délégation de trois cent Crétois vient visiter Istanbul. Ce qui est intéressant et qui peut nous fournir des indices pour comprendre la psychologie des deux peuples dans les années 1930, c'est l'accueil chaleureux fait à İnönü par les Grecs d'Anatolie échangés, identique à l'accueil fait aux Crétois par les Crétois turcs également échangés¹⁵.

L'isolement de la Grèce entre deux puissances de plus en plus hostiles, l'Italie et la Bulgarie, accélère ce processus de rapprochement. Déjà en 1929, la Grèce proposait une Union balkanique lors du Congrès Universel de la Paix qui s'était réuni à Athènes¹⁶. Ce projet se réalise grâce à des initiatives des deux pays. Une première Conférence balkanique se tient à Athènes le 5 octobre 1930 avec la participation de l'Albanie, de la Roumanie, de la Turquie, de la Yougoslavie et de la Grèce. L'expérience est répétée l'année suivante à Istanbul mais se solde par un échec dû au révisionnisme de la Bulgarie¹⁷. Le même sort est réservé en 1932 à la Troisième Conférence à Bucarest. Ces efforts seront couronnés de succès le 9 février 1934 à Belgrade avec la signature d'un pacte balkanique. Mais c'est un succès mitigé du fait de l'absence de l'Albanie, subissant de plus en plus l'influence italienne, et de la Bulgarie qui se rapproche de l'Allemagne depuis que le Parti National-Socialiste y est au pouvoir. D'ailleurs c'est suite à ce dernier

événement, en 1933, que la Turquie et la Grèce se garantissent mutuellement le respect de leurs frontières. Mais avec la faillite économique de l'Etat, la Grèce replonge dans un climat d'instabilité politique qui se solde par le retour du Roi mais surtout par la déclaration de dictature de son Premier ministre Metaxas. Malgré tout, la dictature n'entrave pas les bonnes relations gréco-turques. La meilleure preuve en est le voyage en Turquie de Metaxas en février 1938 pour présider le Conseil permanent de l'Entente balkanique qui a lieu à Ankara. Pour se rendre en Turquie Metaxas traverse toute la Thrace occidentale où il est accueilli très chaleureusement par la communauté turque. Le Premier ministre turc de l'époque, Celal Bayar, rend sa visite à Metaxas au mois de mars de la même année en empruntant le même chemin.

Cette période de bonne entente et de relations cordiales s'arrête avec l'entrée en guerre de la Grèce. La Turquie, bien qu'en dehors des affrontements armés, subissait de plein fouet l'impact économique et idéologique de la guerre. Un climat de suspicion à l'égard des minoritaires et notamment à l'égard des Grecs de Turquie régnait. Mais il est tout de même difficile d'affirmer que les épisodes relatés ci-dessus concernant les *amele taburlari*¹⁸ et le *varlik vergisi*¹⁹ survenus durant la Deuxième guerre mondiale relèvent purement des relations gréco-turques bilatérales. Ainsi considérer la date de 1942 comme la fin brutale d'une période de bonne entente gréco-turque serait artificiel. Comme nous l'avons dit plus haut il s'agit d'une évolution lente qui ne connaît que rarement des ruptures radicales. Néanmoins l'analyse de cette période 1930-1942 nous donne des indices quant aux conditions et des causes d'une *détente*. Dans ce cas précis un environnement international hostile aux deux pays, les préoccupations internes ainsi que la volonté certes calculée des dirigeants visionnaires ont permis cette *détente*. Il est vrai que parler d'une pression de l'opinion publique des deux pays en faveur de ce rapprochement serait abusif. Néanmoins étant donné que les premiers bénéficiaires de cette détente étant les minoritaires des deux pays, on peut supposer que les gouvernements avaient l'appui de leurs bases. Avec le changement de ces paramètres nous revenons aux relations plus froides et plus éloignées sans pour autant connaître de crises graves.

1951-1964 : Etats-Unis, facteur inévitable des relations gréco-turques

De 1942 à 1951 la Turquie observe la Grèce. L'issue de la Deuxième guerre, surtout de la guerre civile, semblait vitale aux dirigeants turcs. Ainsi la défaite des forces communistes ouvre une deuxième période de bonnes relations bilatérales.

La période qui suit immédiatement la guerre civile grecque est marquée par une relative stabilité politique des deux côtés qui a favorisé ce rapprochement. La popularité des deux régimes facilitait les initiatives de relations cordiales qui dans d'autres circonstances auraient pu attirer la colère des deux opinions publiques. Outre ce climat de relative stabilité politique, il existe d'autres facteurs conjoncturels. En premier lieu, il faut mentionner le rôle des Etats-Unis qui voyaient en la Turquie et en la Grèce les meilleurs défenseurs de la Méditerranée orientale contre le stalinisme. La volonté d'adhérer à l'OTAN poussait les deux capitales à oeuvrer ensemble pour prouver à Washington qu'elles étaient indispensables et efficaces en Egée contre l'URSS montante. La meilleure preuve de cette coopération militaire fut la participation à la Guerre de Corée. Les deux pays seront intégrés officiellement à l'Alliance atlantique le 15 février 1952. D'un autre côté, en Grèce, les séquelles de la guerre civile sont encore très présentes et la peur du communisme bulgare est de plus en plus ressentie. Dans ces conditions, la coopération avec la Turquie lui semble indispensable.

D'autres raisons plus calculées sont avancées aussi. Un changement radical dans la politique grecque concernant Chypre s'est opéré avec le gouvernement du Maréchal Papagos qui a officiellement porté la question devant l'O.N.U. Dans cette politique d'internationalisation, Athènes ne veut pas voir la Turquie et les Turcs de Chypre face à elle et veut prouver aux Etats-Unis et à l'Angleterre que la meilleure solution à Chypre passe par ses thèses. D'un autre côté, les inquiétudes de la Turquie, dues au transfert de la souveraineté du Dodécanèse de l'Italie à la Grèce lors du traité de Paris de 1947, s'étaient atténuées avec la décision de démilitarisation des douze îles²⁰.

Ainsi toutes les conditions se trouvaient réunies pour un rapprochement politique, militaire et culturel. Le 26 avril 1952, une délégation turque présidée par le Premier ministre Adnan Menderes et dans laquelle figuraient le ministre des Affaires Etrangères Fuat Koprulu et le général en chef Sukru Kanatli, arrive à Athènes pour une visite officielle. Le Premier ministre grec Sophocles Vénizelos, lui, était venu à Ankara en février. Le but de ces rencontres était de décider de la nature de la coopération militaire après l'intégration dans l'O.T.A.N.

L'échange diplomatique le plus significatif de cette période a certainement été la visite du Roi Paul et de la Reine Frederika en Turquie en juin 1952. Le Roi Paul était le premier souverain grec à fouler le sol turc depuis l'époque de l'Empire byzantin. De surcroît c'était le premier voyage officiel à l'étranger du Roi depuis son accession au trône. En octobre 1952, le Président turc Celal Bayar vient à Athènes en train, en traversant toute la Thrace occidentale. Ces négociations de l'hiver 1952-1953 vont déboucher, en février 1953, sur un traité d'alliance signé à Ankara entre la Grèce et la Turquie mais aussi la Yougoslavie²¹.

Outre ces rapprochements politiques et militaires, une coopération est également visible dans le domaine culturel. Après de multiples négociations un traité culturel est signé à Ankara le 12 mai 1952, c'est-à-dire juste la veille de la visite du Roi Paul et de la Reine Frederika en Turquie.

Cette période de bonnes relations est entachée en 1955. Comme cela est expliqué plus haut, les événements anti-grecs du 6/7 septembre 1955 sont le fruit de facteurs multiples. Actions politiques et médiatiques mais aussi une opinion publique exacerbée se conjuguent pour déboucher sur les débordements de cette nuit. La leçon à tirer de ces événements est importante pour notre sujet. Premièrement il faut comprendre que la détente amorcée en 1951 est la conséquence des intérêts individuels de chaque pays à court terme et non pas d'une volonté de normalisation et de pacification sincères. Dès que les intérêts immédiats, selon les critères des dirigeants, changent, l'attitude à l'égard de tout ce qui est grec change. Par ailleurs les événe-

ments du 6/7 septembre démontrent que sans participation sentimentale du peuple à ce rapprochement, la bonne entente bilatérale n'est jamais durable. Les gouvernants ne peuvent assurer la continuité du climat de confiance sans acquérir l'approbation sans limite et sans soupçon de l'opinion publique. Et cette acquisition ne peut être obtenue à court terme. Au contraire elle ne peut être que le fruit d'un programme à long souffle, passant par l'éducation scolaire et universitaire, par l'adhésion des médias aux idées amicales et sincères sans tomber dans des mélancolies sentimentales ponctuelles, ce que nous appelons la « littérature ouzo-raki ».

En revanche considérer les événements du 6-7 septembre 1955 comme une rupture de la période de rapprochement serait une erreur. Cette rupture est plus lente et plus progressive, due exclusivement semble-t-il au problème chypriote. Le règlement provisoire de cette affaire avec la création en 1960 de la République de Chypre accorde quelques années supplémentaires de répit à la détente gréco-turque.

La vraie rupture, s'il y a lieu, se situe en 1964, avec l'expulsion des Grecs (de nationalité hellénique) d'Istanbul sous le prétexte de pressions exercées par Makarios sur les Turcs de Chypre. Le principe de réciprocité intervient dans toute sa perversité dans cet épisode et les relations gréco-turques entrent dans une phase de tension quasi permanente.

Cette période de tension voit apparaître comme il est dit plus haut de nouveaux contentieux techniques mais aussi politiques et psychologiques. En tête de ces contentieux bilatéraux arrivent les problèmes liés à la souveraineté étatique en général, dans la Mer Egée en particulier. Paradoxalement deux faits nuancent ces tensions. Deux faits qui sont dus à l'intervention des Etats-Unis dans la politique intérieure des deux pays. Il s'agit d'une part de la prise du pouvoir par les colonels grecs en 1967, contre les dérives communistes supposées du pouvoir athénien, et d'autre part en Turquie, de la prise sous tutelle du pouvoir civil par les militaires en 1971, toujours contre les forces progressistes.

Les deux pouvoirs militaires amorcent un rapprochement suite à une autre crise chypriote de 1967 lorsque Suleyman Demirel était au pouvoir en Turquie. Le souci principal des Colonels était de sortir de leur isolement international. Ainsi le régime militaire accepte volontiers la proposition turque d'organiser une conférence à la frontière gréco-turque, en Thrace, plus précisément à Kesan-Alexandropolis. L'issue de cette conférence, qui eut lieu les 9 et 10 septembre 1967, fut considérée comme un désastre diplomatique pour le ministre des Affaires étrangères Oikonomou-Gouras et le Colonel Papadopoulos, qui étaient les chefs de la délégation grecque. Des concessions furent accordées non seulement sur le problème de Chypre mais aussi sur d'autres problèmes bilatéraux, comme les minorités et le patriarcat. Suite à ces concessions, Ankara semble plus décidée à reprendre les relations diplomatiques avec Athènes. Ainsi, le 20 janvier 1968, la Turquie devient le deuxième pays à reconnaître officiellement le régime militaire en Grèce²² après le Congo-Kinshasa !

Le besoin de régler en urgence les problèmes bilatéraux, la volonté de profiter de la situation politique fragile de la Grèce pour arracher des concessions et peut-être l'existence d'une tradition du pouvoir militaire en Turquie, avaient préparé Ankara à reconnaître la junte en Grèce. La conséquence première de cette reconnaissance fut les accords de 1968 qui concernaient directement les deux minorités.

Les premières négociations eurent lieu à Athènes en mars 1968 entre Jhon Tzounis, chef du département de Turquie au ministère des Affaires étrangères grec et Adnan Bulak, directeur général du département des affaires chypriotes et grecques au ministère des Affaires étrangères turc. Les négociations se poursuivirent à Ankara au mois d'avril et à Vienne en mai. La décision prise durant ces négociations de former une commission mixte déjà prévue par les accords de 1951, fut approuvée à Londres le 27 juillet par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Panayiotis Pipinelis et Ihsan Sabri Caglayangil. La commission mixte se réunit à Ankara (21 octobre-9 novembre) et à Athènes (10-20 décembre) et s'acheva par un accord culturel concernant l'éducation des deux minorités.

En revanche l'année 1974 fut le moment où toute tentative de rapprochement fut coupée net. La tentative échouée de coup d'état à Chypre, la double intervention de l'armée turque dans l'île et la chute du régime absurde des Colonels en Grèce mais aussi l'instabilité politique en Turquie éloignent les relations gréco-turques de toute normalisation. De surcroît, les années 1970 voient s'ajouter au différend gréco-turc les problèmes liés à la Mer Egée comme nous l'avons vu.

1988: Davos, ou l'économie peut-elle régler tous les problèmes?

Pour une nouvelle période de détente il faut attendre l'année 1988. Depuis 1982 la scène politique turque était dominée par une figure emblématique de ces années : Turgut Özal. Ingénieur de formation, formé au libéralisme pur aux États-Unis, Özal était l'un des hauts bureaucrates techniciens les plus brillants avant le coup d'Etat militaire de 1980. Sa personnalité qui incarnait la synthèse turco-islamique moderne, et son engagement libéral l'ont amené à occuper des postes importants sous le régime militaire. Naturellement lorsque les militaires ont décidé de se retirer de la politique²³, ils ont lancé Özal comme leur successeur, les hommes politiques turcs « classiques » étant écartés de la vie publique. Ainsi c'est lui et sa vision du monde qui ont dominé la scène publique de 1982 jusqu'à sa mort en 1994.

En bon libéral convaincu Turgut Özal avait une vision nouvelle concernant les relations gréco-turques. Une véritable nouvelle donne était apparue dans ces relations depuis la chute des Colonels en Grèce. La modernisation de la vie politique et le règlement démocratique des problèmes sociaux avaient rapproché Athènes de la civilisation occidentale. Ce rapprochement avait donné des fruits concrets. En 1981, non seulement la Grèce avait réintégré l'OTAN sans d'ailleurs l'opposition de la Turquie sous le pouvoir militaire mais en plus elle intégrait la communauté européenne alors que la Turquie n'en faisait pas partie mais le souhaitait. Dans ces nouvelles conditions Turgut Özal croyait fermement qu'un rapprochement économique allait non seulement suffire à régler les problèmes politiques, techniques et psychologiques et sans doute allait ouvrir les portes de l'Europe avec l'appui de la Grèce.

Comme cela va être le cas pour la détente actuelle, celle de 1988 suit également une crise grave. En effet durant le mois de mars 1987 les deux pays en étaient venus à un conflit armé à cause du problème du plateau continental. A cette date les deux Etats avaient commencé des recherches de pétrole dans les zones disputées et l'escalade semblait sans retour²⁴. Mais dans l'art de la gestion de crise dans lequel Andreas Papandreou et Turgut Özal excellent la guerre est une fois de plus évitée de justesse et elle laissa place à cette période dite de Davos.

Suite à cette crise égéenne de mars 1987, à l'initiative d'Andreas Papandreou commença un échange intense de messages de bonne volonté entre les deux pays. Ces messages ont préparé le terrain pour une rencontre au sommet entre les deux dirigeants pendant le Forum Economique de Davos le 30 janvier 1988. C'est ainsi que commence ce que tout au long du début des années 1990 la presse turque et grecque ont appelée « l'esprit de Davos ». Suite aux pourparlers qui ont duré deux jours, Özal et Papandreou ont décidé de former deux comités. Le premier pour s'occuper des investissements conjoints, du tourisme, de la communication et des affaires culturelles considérées somme toutes comme secondaires. Le deuxième appelé le comité politique était destiné aux affaires plus « sérieuses ». L'objectif était de commencer à régler les contentieux les moins sclérosés et à long terme les problèmes les plus sérieux comme le contentieux égéen. Les deux leaders se sont mis d'accord pour se voir une fois tous les ans et pour établir une ligne téléphonique rouge. Malgré toute cette manifestation de bonne volonté la ligne conductrice de la politique étrangère des deux pays sur les différends précités n'avait pas changé. Des deux côtés on espérait un assouplissement de la position d'en face pour régler les problèmes. Selon Özal le comité politique devait travailler sur les problèmes tels que le plateau continental, les mers territoriales, la FIR, la démilitarisation des îles égéennes, les minorités et Chypre, alors que Papandreou voulait que les discussions aient lieu uniquement sur le plateau continental et Chypre, les autres problèmes n'étant pas considérés par Athènes comme conflits bilatéraux. En discuter, selon les responsables athéniens, équivalait à faire des concessions²⁵. Ces concessions étaient attendues des deux côtés. Alors qu'Athènes espérait

qu'Ankara accepte l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye pour le contentieux égéen et assouplisse sa position à Chypre, Özal voulait obtenir l'aide d'Athènes dans les relations turco-européennes dans la mesure où la Turquie avait posé sa candidature à la Communauté européenne en avril 1987. En bref les deux côtés attendaient des pas positifs de l'autre sans oser prendre l'initiative. Malgré cet attentisme tout de suite après Davos plusieurs rencontres bilatérales ont préparé le terrain à des mesures non sans importance. La visite du ministre des Affaires étrangères turc, Mesut Yilmaz, à Athènes, du 24 au 27 mai 1988, et celle du Premier ministre Turgut Özal du 13 au 16 juin 1988 en font partie.

Ces conséquences pratiques, il faut le préciser, étaient à l'initiative de la Turquie. En effet, une série de mesures considérées comme gestes à l'époque mais qui se sont avérées très importantes par la suite ont été prises par le gouvernement turc. Tout d'abord on peut signaler la création d'un « groupe parlementaire d'amitié gréco-turque » à l'initiative d'un proche collaborateur d'Özal, Bulent Akarcali, député d'Istanbul depuis 1983. Néanmoins il faut avouer que ce groupe toujours présent à l'Assemblée parlementaire turque n'a pas eu une activité intense, peut-être parce que son pendant n'a toujours pas été créé en Grèce.

Mais les deux mesures les plus spectaculaires ont été d'une part l'abolition de l'exigence de visa par la Turquie pour les ressortissants grecs et d'autre part l'abolition du décret de 1964 bloquant les biens des Grecs d'Istanbul de nationalité grecque expulsés à cette date²⁶. Ces deux mesures, comme il est clair, visaient surtout les citoyens grecs et leurs affaires en Turquie mais ne réglaient en rien les problèmes politiques bilatéraux sclérosés comme Chypre ou la Mer Egée. Mais ces démarches ont créé momentanément un climat d'apaisement et de confiance entre les deux peuples. Les bénéficiaires de ces mesures ont été les citoyens grecs ayant un lien avec la Turquie, c'est-à-dire soit les Grecs de Turquie vivant en Grèce sous la nationalité grecque, soit les membres de la minorité musulmane de Grèce, citoyens grecs mais pour la plupart des turcophones.

Ce climat de confiance bilatéral appelé l'esprit de Davos a donné un autre fruit très important. Il s'agit de l'intégration de la Turquie dans l'Union douanière en 1991, l'un des chevaux de bataille des libéraux turcs. Bien entendu, il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre l'esprit de Davos et cette intégration mais il est certain que parmi les raisons qui ont poussé la Grèce à lever son veto à cette intégration existait cet état d'apaisement bilatéral.

Par ailleurs il y a eu d'autres mesures plus discrètes mais tout aussi importantes comme la décision de ne pas effectuer des manoeuvres militaires entre le 1er juillet et le 1er septembre pour ne pas entraver la saison touristique ainsi que pendant les fêtes religieuses. Et finalement les parties se sont mises d'accord pour une série de mesures de confiances dans la Mer Egée²⁷. Ce sont ces mesures de confiance qui ont peut-être été les effets les plus tangibles de cette période de rapprochement.

Malheureusement ces démonstrations de bonne volonté du début n'ont pas été suivies par des décisions concrètes pour les problèmes classiques du différend gréco-turc, les deux pays ne voulant pas lâcher les atouts stratégiques qu'ils détiennent. Il s'agit principalement du rôle d'Athènes dans les relations turco-européennes²⁸ et l'acceptation pour la Turquie de l'arbitrage du Tribunal International de La Haye concernant les problèmes égéens.

C'est vers le milieu de l'année 1988 que les plans de départ, c'est-à-dire l'espoir d'un rapprochement économique censé déboucher sur le règlement des problèmes politiques, se sont révélés sans succès. Sans un règlement à Chypre un rapprochement durable semblait impossible. De plus la mort de Turgut Özal suivie d'une instabilité politique en Turquie ainsi que le remplacement en 1990 du gouvernement de Papandreou par celui de Constantin Mitsotakis ont gelé l'esprit de Davos. Ce dernier avait déclaré lorsqu'il était dans l'opposition : « Il faut expliquer aux Turcs que sans une solution à Chypre il n'y aura pas d'évolution dans les relations gréco-turques et qu'il n'y aura pas d'amélioration dans les relations turco-européennes »²⁹. Pour expliquer le changement de cap il faut mentionner également la montée du ter-

rorisme en Turquie avec le PKK et le soutien supposé de la Grèce à cette organisation. Tout ces faits font petit à petit que l'esprit de Davos se meurt et laisse la place à une autre période de relations tendues dont le paroxysme sera la crise d'Imia/ Kardak en 1996.

Le nouveau rapprochement

Depuis une petite dizaine d'années le climat politique était tendu. Le conflit gréco-turc se déclinait principalement en quatre domaines distincts:

1. Chypre : de nouvelles données se sont ajoutées à ce conflit :

- Le changement de données le plus important se situe en une européanisation du différend avec la demande de la république de Chypre d'intégrer l'Union européenne. Cette demande est accueillie positivement.
- Un deuxième changement se situe au niveau sécuritaire. La *doctrine de défense commune* mise en place entre Athènes et Nicosie clairement contre la Turquie attire la colère d'Ankara. La conséquence pratique de cette doctrine est l'envoi de quatre F-16 grecs à l'Aéroport de Baf le 16 juin 1998³⁰ ; la Turquie envoie par représailles, quatre F-16 en Chypre du Nord³¹. Ainsi la tension monte d'une façon dangereuse. Par ailleurs, toujours en 1998, Chypre décide d'acheter les missiles russes S-300, qui sont en fait des anti-missiles. La crainte d'une politique d'attaque monte en Turquie où les scénarii les plus improbables sont imaginés³². Finalement Nicosie (et Athènes) font marche arrière en décidant d'installer ces missiles en Crête, ce qui ne diminue pas les craintes turques.
- Et enfin un dernier changement est survenu pendant les derniers mois. Il s'agit d'un projet américain et des Nations-Unies, de réunir (sans condition préalable) M. Clérides et M. Denktas, pour des entrevues marathon de type Dayton, jusqu'à ce que l'on trouve un terrain d'entente. Après l'échec des tentatives de M. Holbrook, M. Clinton désirait fortement pouvoir donner une conférence de

- presse dans les jardins de la Maison Blanche, flanqué de MM. Clérides et Denktas pour annoncer un accord face aux caméras du monde et ce avant la fin de son mandat. Cette pression n'est guère appréciée par la Turquie et par M. Denktas, qui réclame avant toute discussion la reconnaissance de statut d'état pour Chypre du Nord.
2. La Mer Egée : là aussi une nouvelle conjoncture apparaît dans les années 1990. Aux conflits classiques concernant les eaux territoriales, le plateau continental, la *Flight Information Region* et la démilitarisation (militarisation) des îles égéennes, s'est ajouté le problème des « zones grises ». Il s'agit des régions de la Mer Egée très proches des côtes turques où se trouvent de minuscules îlots et rochers dont la souveraineté est disputée par les deux pays. La crise en partie superficielle survenue en 1996 concernant les rochers de Imia / Kardak en est un exemple. Ces îlots qui ne sont pas mentionnés dans les traités internationaux³³ sont selon Ankara sous la souveraineté turque. La Grèce propose pour régler le conflit d'apporter le dossier devant le Tribunal international de La Haye, ce que la Turquie refuse.
 3. Le troisième domaine où les relations gréco-turques ont été tendues dans les années 1990 est l'Europe. La Turquie accuse Athènes de lui barrer la route de l'intégration européenne en mettant son veto à toute tentative de rapprochement turco-européen. Dernièrement le refus des 15 d'intégrer la Turquie dans la liste des candidats à Luxembourg³⁴ a confirmé selon les responsables turcs l'attitude grecque (et allemande) envers la Turquie. Mais il faut aussi signaler le refus de la Grèce d'enlever son veto afin de débloquer les aides européennes « dues » à la Turquie dans le cadre de l'Union douanière. Depuis cette décision luxembourgeoise et jusqu'à ces dernières semaines les relations turco-européennes ont été très distantes.
 4. Et *the last but not the least*, les relations gréco-turques des dix dernières années ont tourné autour du sujet très sensible du problème kurde. La Turquie qui fait la distinction, à juste titre, entre le problème kurde et les actions violentes du PKK, accuse la Grèce de

soutenir et pire, de former les militants de cette organisation. Plusieurs faits attisent la colère des responsables turcs : les visites des parlementaires grecs rendus à Abdullah Öcalan en 1994 et 1996 en Syrie ; l'alliance stratégique entre la Grèce et ce dernier pays qui soutenait le PKK et lui offrait des camps d'entraînement³⁵ face à l'alliance militaire turco-israélienne; enfin les activités du camp de réfugiés de Lavrion, où selon les responsables turcs, sont formés militairement les militants du PKK. Ces trois faits suffisent aux autorités turques pour croire fermement que dans une volonté de déstabilisation régionale la Grèce soutient le PKK. La Grèce de son côté se défend en précisant que le camp de Lavrion est un camp de réfugiés sous contrôle de l'ONU et qu'elle soutient le mouvement kurde uniquement dans le cadre du respect des droits de l'homme.

Ces quatre domaines ont été au cœur du conflit gréco-turc. Avec un incessant flux et reflux l'un de ces domaines passait devant les autres selon les événements et selon l'agenda public, médiatique et politique. Néanmoins, il ne faut pas croire que la détente de l'année 1999 est née du néant.

Même dans ces conditions de rapports tendus, plusieurs plateformes ont été la scène d'un rapprochement disons apolitique. Les initiatives civiles, industrielles et artistiques n'ont pas été absentes. Le festival annuel de Dikili où se rencontrent les populations des deux côtés de la Mer Egée (celle de Dikili et de Lesbos principalement), les concerts bicommunautaires qui ont eu lieu à Chypre avec la participation des jeunes chanteurs populaires turcs et grecs, les initiatives devenues classiques de deux géants de l'intelligentsia, Mikis Théodorakis et Zulfu Livaneli en sont des exemples. Il faut aussi ajouter à cette liste l'initiative d'hommes d'affaires turcs et grecs sous la direction du riche hellénophile turc (cela existe), Rahmi Koç. D'autres initiatives, plus calculées, méritent d'être signalées. Le rapprochement effectué entre le « lobby » grec des Etats-Unis et les milieux liés à Fethullah Gulen, personnalité très contestée, en est un exemple. Se présentant comme le leader d'un islam moderne et modéré à la turque, cet ancien imam de mosquée actuellement à la tête d'un empire financier (et éducatif via les écoles privées à travers le monde et notamment en Asie

centrale), est l'ami de l'actuel Patriarche orthodoxe de Phanar, Vartholoméos. Il milite avec ses journaux et chaînes télévisées pour un rapprochement gréco-turc en général, pour la liberté religieuse en Turquie pour les Orthodoxes en particulier (avec la réouverture de l'école théologique de Chalki-Heybeliada). L'ouverture de cette école, selon lui, pourra permettre aux Musulmans cette fois-ci de fonder des écoles religieuses privées.

D'autres initiatives plus marginales ont eu lieu comme celles des universités des deux pays tant au niveau des étudiants qu'au niveau des académiciens. Dans ce domaine il faut signaler deux actions officielles concernant les livres scolaires. Alors qu'en Turquie une réforme des livres d'histoire est en cours pour y supprimer le « discours de haine » envers les Grecs, en Grèce l'Université d'Athènes travaille actuellement sur un projet européen de préparation de livres primaires spéciaux pour les écoles minoritaires en Thrace. À cette liste il faut ajouter des initiatives privées d'hommes et de femmes, des deux côtés de la Mer Egée, qui animent des *fora* notamment à travers des sites Internet. Nous avons pu compter une trentaine de sites de ce genre où des projets de rapprochement sont produits. Depuis les deux tremblements de terre le nombre de ces sites augmente à une vitesse vertigineuse.

Cette liste non exhaustive des manifestations d'amitié et de coopération gréco-turques (il y en a celles qui concernent les journalistes, les écrivains, etc.) démontrent que le rapprochement gréco-turc de 1999 n'est pas sans fondement populaire. Néanmoins il faut affirmer ici que l'idée commune selon laquelle les peuples des deux pays veulent l'amitié et que si les deux pays ne s'entendent pas c'est par la faute de la politique politicienne, nous semble simpliste voire fausse. Car toute politique est la traduction en acte de l'opinion publique orientée certes mais existante tout de même. Dire que la Grèce tend actuellement la main de l'amitié à la Turquie parce que l'actuel ministre des Affaires étrangères, Giorgios Papandreou, a une mère américaine et a reçu une éducation occidentale³⁶ relève d'un paradoxe dans la mesure où le climat d'adoucissement actuel est en grande partie dû à l'opinion publique.

Mais il est vrai que quelques faits politiques ont contribué à préparer le terrain de cet adoucissement.

L'arrestation d'Abdullah Öcalan

Le fait le plus marquant survenu en 1999 concernant les relations gréco-turques est l'arrestation de l'ennemi public numéro 1 de la Turquie, le chef du PKK, Abdullah Öcalan. Etant donné qu'Öcalan a été capturé par les milices turques en possession d'un passeport diplomatique chypriote³⁸ ajouté au fait qu'il soit passé par la Grèce deux fois avant d'atterrir à Nairobi, tout cela démontra formellement l'implication de certains milieux officiels grecs dans cette affaire. Depuis très longtemps déjà la Turquie dénonçait l'attitude officielle et officieuse d'Athènes à l'égard du PKK. Les gouvernements grecs successifs se défendaient en précisant qu'ils soutenaient le droit du peuple kurde en Turquie et non le PKK. Dans ces conditions l'arrestation d'Abdullah Öcalan a mis dans un embarras sans précédent le gouvernement grec apportant un démenti factuel aux arguments avancés. Il est vrai que dans la définition même du concept du terrorisme, la Turquie et la Grèce n'avaient jamais été sur la même longueur d'onde.

La situation de la Grèce était insoutenable, la presse grecque reprochait aux membres de l'Assemblée en général et aux membres du gouvernement Simitis en particulier non pas d'avoir soutenu et aidé Abdullah Öcalan, mais d'avoir commis des maladresses inexcusables. Les jours suivant l'arrestation, trois ministres du Gouvernement ont été forcés de démissionner. Il s'agit du Ministre de l'Ordre public, Filippos Petsalnikos, du Ministre de l'Intérieur, Alekos Papadopoulos, mais surtout du Ministre des Affaires étrangères extrêmement critiqué par la Turquie, Théodoros Pangalos. Ce dernier était tenu par les responsables turcs pour la principale cause des tensions entre les deux pays, et était accusé d'avoir un langage non diplomatique. Il faut signaler que les déclarations de Pangalos dans la presse turque et dans la presse grecque étaient remplies de contradictions. En juin 1998 celui qui était considéré comme le plus « faucon » des diplomates grecs

déclarait : « Je me suis engagé à fond dans l'amitié gréco-turque »³⁹. Son attitude à l'égard du rapprochement gréco-turc de ces derniers mois et à l'égard de son successeur Giorgios Papandreou a confirmé les craintes turques. Tout récemment, il précisait que si le père, Andreas Papandreou, aimait beaucoup la Grèce mais n'était pas un vrai démocrate, son fils, lui, était l'inverse⁴⁰.

Quoi qu'il en soit, alors que l'opinion publique turque s'attendait à une tension sans précédent dans les relations bilatérales après l'arrestation d'Apo, l'émotion qui a suivi en Turquie a jeté l'implication grecque au second plan. C'est à partir du mois de mai, avec les déclarations du Ministre des Affaires étrangères turc, Ismail Cem Ipekçi, suivies en juin par celle du Premier ministre, Bulent Ecevit, que nous avons été témoins d'une conséquence inverse de celle attendue, à savoir les prémices d'un rapprochement. Les déclarations qui coïncidaient avec le procès du chef des rebelles kurdes⁴¹ appelaient Athènes à venir à la table des discussions et à ouvrir une nouvelle page dans les relations gréco-turques⁴².

Ce rapprochement était voulu de tous les côtés et les initiatives de Cem et d'Ecevit étaient très bien réfléchies. La Grèce voulait se débarrasser de son image dégradée après l'arrestation d'öcalan vis-à-vis de ses partenaires européens et désirait briser la résistance turque concernant les négociations cypro-européennes ; la Turquie voulait qu'on la laisse seule avec öcalan mais souhaitait en même temps profiter de cette occasion pour briser la résistance grecque concernant les négociations turco-européennes. De son côté les États-Unis voulaient enfin profiter de la situation pour régler les contentieux gréco-tucs. L'entrevue entre Madleine Albright et le nouveau Ministre des Affaires étrangères grec Giorgios Papandreou montre à quel point Washington peut se montrer insistant⁴³.

Toujours est-il que l'arrestation d'Abdullah öcalan dans des conditions qui prouvent l'implication active de certains milieux athéniens semble avoir déséquilibré l'opinion publique grecque et la vision du monde qu'avaient les membres de la *vouli*.

Le facteur Giorgios Papandreou

Les jours suivant cette capture, un autre paramètre vint s'ajouter aux relations bilatérales. Il s'agit du remplacement de Théodoros Pangalos par le dernier de la dynastie Papandreou, Giorgios. Jeune politicien formé à l'américaine, Giorgios Papandreou était déjà connu dans les milieux internationaux pour ses positions occidentalistes et libérales. Jusqu'au mois de février 1999 il avait été le Ministre des Affaires européennes du gouvernement Simitis, poste qui était éminemment important aux yeux du Premier ministre. Déjà en 1998 il avait soutenu le projet de la suppression de l'article 19 du code de la nationalité⁴⁵ qui était « la dernière loi discriminatoire de l'Europe »⁴⁶.

Ainsi sa vision humaniste des affaires internationales conjuguée à une volonté publique et politique a pu préparer le terrain à un rapprochement bilatéral. Toutes les conditions semblaient être réunies pour que des deux côtés une bonne volonté politique apparaisse. Si l'initiative de relancer les bonnes relations bilatérales est venue au départ des autorités turques, les premiers actes ont été du côté des autorités grecques et plus précisément de la part de Giorgios Papandreou. Suite à l'entrevue des deux Ministres des Affaires étrangères à New York, qui s'est d'ailleurs déroulée autour d'une nouvelle mini-crise égéenne, le premier pas a été fait par le biais de la reconnaissance de la turcité de la minorité de Thrace occidentale⁴⁹.

D'un autre côté, et c'est peut être le plus important, à partir de l'initiative de Cem et de Papandreou a été mis en place un cycle de réunions bilatérales d'équipes techniques pour discuter des problèmes dits « secondaires »⁵⁰. Il faut entendre par-là que les deux délégations ne discutent pas des principaux différends bilatéraux à savoir de Chypre ou de la Mer Egée. Mais à y regarder de près, les questions traitées ne sont pas si secondaires que cela. Les accords qui ont vu le jour concernant la coopération dans les domaines de la culture, de l'environnement et du tourisme peuvent à terme devenir les bases d'accords plus politiques. Mais il ne faut pas négliger non plus les pourparlers autour de sujets éminemment politiques comme le terrorisme, le trafic de drogue, les crimes en bande organisée ou encore

l'émigration clandestine, sujets qui font partie de l'agenda des diplomates⁵¹. Pour l'instant il est difficile de faire un bilan de ces négociations. Trois cycles de pourparlers ont déjà eu lieu à Ankara et à Athènes et pour ne pas mettre en danger le déroulement de ces réunions, le sujet le plus polémique, à savoir celui du terrorisme, a été gardé pour la fin.

Il semble que n'étant pas sûrs des résultats de ces réunions, les leaders politiques ne veulent pas prendre de responsabilités difficiles à gérer. Ainsi une hiérarchisation à trois niveaux est apparue. Simitis et Ecevit semblent surveiller d'en haut les activités et déclarations de Papandreou et Cem. Bien que plus actifs par le biais de déclarations et de rencontres, les deux Ministres délèguent aux diplomates la tâche de se réunir et d'arriver éventuellement à des conclusions susceptibles de préparer des accords décisifs sur les problèmes les plus politiques.

Néanmoins il faut préciser que les accrochages devenus classiques dans les relations gréco-turques n'ont pas cessé du jour au lendemain. Les six mois qui ont séparé l'arrestation d'Oçalan et les tremblements de terre ont été témoins de plusieurs faits « habituels ». Au mois de mai 1999 une nouvelle crise égéenne est apparue concernant l'île de Platia⁵². Au même moment la Turquie tentait d'empêcher l'utilisation militaire de la base de Baf à Chypre par les avions grecs⁵³. Quinze jours plus tard les autorités grecques donnaient l'autorisation à une association de hisser un drapeau grec de 40 m² sur un mât de 13 m. dans l'île d'Angathonisi⁵⁴. La Turquie considérait cet acte comme une provocation. Avec l'ouverture du procès d'Oçalan les relations ont de nouveau été tendues⁵⁵. Durant le même mois de juin la Turquie accusait la Grèce d'avoir pénétré dans les eaux territoriales turques⁵⁶. Toujours en de juin la presse turque rapportait des exactions commises contre les Turcs de Thrace occidentale⁵⁷. De la même manière Athènes accusait la Turquie de provocation à cause des célébrations du 25ème anniversaire de l'intervention turque à Chypre⁵⁸.

Au-delà de ces faits, les milieux diplomatiques turc et grec accueillaient la nouvelle plate-forme de dialogue avec des sentiments contradictoires pour ne pas dire avec un certain scepticisme. Alors que la

presse grecque radicale reprochait à Papandreou de faire des concessions inutiles à la Turquie, les diplomates turcs qualifiaient le dialogue de « cosmétique »⁶⁰ ou pire encore de « désespéré »⁶¹. La méfiance ne s'arrête pas là, selon ces mêmes milieux les efforts de Cem et de Papandreou ne sont que des tactiques différentes pour arriver aux objectifs anciens. C'est-à-dire qu'il n'y a aucun changement d'approche et donc pas de nouvelle donne⁶².

Tremblements de terre : La Turquie glisse vers la Grèce !!

Le processus de rapprochement commencé à partir de février 1999 a été principalement politique et sans véritable base populaire. Le vrai printemps des relations gréco-turques commence en été. Plus précisément le 17 août 1999 à 03h07 du matin. Un paramètre non prévu, non-politique et donc qui ne pouvait être pris en compte par avance est apparu à ce moment là. Il s'agit bien entendu du séisme de magnitude 7.4 qui a secoué pendant 15 secondes l'ouest et le sud-ouest de la Mer Marmara. Les images véhiculées par les télévisions du monde entier dès les premières heures du tremblement de terre, les chiffres catastrophiques annoncés par les journalistes⁶³ et l'impuissance relative des autorités face à cet événement sans précédent ont ému l'ensemble de la planète. La population de la Grèce n'est pas restée insensible non plus. Un élan de solidarité jamais vu commence dès la première journée. L'arrivée des secouristes grecs, les campagnes d'aides lancées par les différents organismes en Grèce, une collecte de sang qui atteint des proportions inimaginables touchent de près l'opinion publique turque. Les journaux populaires (populistes) qui jusque-là traitaient tout ce qui touche au Grec avec un certain préjugé et des formules stéréotypées ont du jour au lendemain, et ce au sens propre du terme, changé de ton. Plusieurs journaux ont titré des messages de remerciement en grec⁶⁴, les chaînes de télévisions ont ouvert leurs journaux avec des messages d'amitiés en grec⁶⁵ etc. Mis à part quelques voix discordantes concernant l'acceptation des aides grecques (et arméniennes)⁶⁶, l'ensemble de la classe politique turque, les médias et les différentes organisations de la société civile ont manifesté leur gratitude au peuple (et à la classe politique?) grec(s).

Les liens qui se sont manifestés après le tremblement de terre en Turquie se sont renforcés suite à celui de la banlieue d'Athènes le 8 septembre où, bien que plus faible en intensité et beaucoup moins important en dégâts, les Turcs et les Grecs ont une fois de plus eu le sentiment d'avoir la même destinée, d'où l'idée du partage d'une même géographie en tant que paramètre interchangeable dans les relations gréco-turques.⁶⁷

Depuis ces deux séismes, des initiatives bilatérales de coopération, d'aide aux victimes mais aussi plus généralement de paix se multiplient. Il s'agit d'initiatives à trois niveaux sans hiérarchisation d'importance de notre part.

1. Au niveau privé:

Depuis les tremblements de terre, la nature des initiatives privées a été modifiée. Alors qu'au départ il s'agissait principalement de la recherche des victimes enfouies sous les décombres, d'une aide d'urgence, au fur et à mesure, l'euphorie du climat de rapprochement aidant, les initiatives sont devenues plus générales. Elles ont été l'oeuvre des artistes et des intellectuels mais aussi de simples regroupements de citoyens soucieux de ne pas rater cette occasion de pacification. Au lendemain du tremblement de terre d'Izmit, plusieurs Grecs lançaient individuellement des appels à l'aide et pour certains, ils sont venus en personne en Turquie pour les acheminer⁶⁸. Par ailleurs la diaspora grecque se mobilisait aussi⁶⁹. Une initiative des sportifs grecs a suivi ; avec un slogan « Le sport diminue les peines et rapproche les peuples », les champions grecs des jeux olympiques sont venus en Turquie pour apporter les aides grecques⁷⁰. Dans le même registre, il faut signaler les matchs de basket ball et de football organisés entre des équipes turques et grecques en vue de rassembler des fonds.

Les figures incontournables de l'amitié gréco-turque se sont bien sûr manifestées aussi. Zülfü - Livanelioglu, Mikis Theodorakis et Maria Farandouri qui étaient déjà très connus dans ce domaine ont organisé des concerts tant pour les victimes que pour le rapprochement entre les deux peuples en général. Par ailleurs les actions des membres du

« prix de la paix Abdi İpekçi »⁷¹ se sont intensifiées à l'instar de l'écrivain Giorgios Andréadis⁷². Et finalement les chanteurs turcs et grecs se sont réunis à Paris pour un concert d'aide aux victimes⁷³.

2. Au niveau des organisations de société civile :

Il s'agit peut-être là des activités les plus importantes en nombre et en conséquences et les plus décisives de ces quelques derniers mois. A tous les niveaux de la société les initiatives se sont multipliées. Logiquement les premières initiatives sont venues de la part des organismes de secours. Dix heures après le tremblement de terre en Turquie une équipe grecque de « Médecins sans frontières » était en place et allait opérer pendant trois mois⁷⁴. En contrepartie (?) l'équipe de secours civile turque composée de volontaires, le très médiatisé AKUT, était en place dès le lendemain du tremblement de terre athénien⁷⁵. Mais l'action de ces organismes a été limitée dans le temps même si les journalistes ont essayé de leur faire dire qu'ils étaient là pour l'amitié gréco-turque⁷⁶. Mais d'autres organismes ont pris le relais pour des actions d'une envergure plus générale.

Tout d'abord il faut mentionner les initiatives de l'Eglise orthodoxe. Tant au niveau local (Istanbul) qu'international l'Eglise orthodoxe s'est montrée très affectée par ce drame. Dès les premiers jours du tremblement de terre le Patriarche Vartholoméos déclarait qu'il lançait un appel à l'aide dans les paroisses et que le Patriarcat mettait les églises d'Istanbul inoccupées au service des sans abris⁷⁷. Lorsque Vartholoméos a remis le chèque d'aide aux victimes à Bulent Ecevit, le Premier ministre turc a déclaré qu'il s'agissait d'une aide sentimentalement très importante pour la Turquie⁷⁸. Dans le même registre, les églises orthodoxes américaine, canadienne et australienne ont lancé des programmes d'aide⁷⁹. Il faut néanmoins préciser que l'Eglise de Grèce a été la grande absente de ces activités.

Ensuite il faut signaler des initiatives plus générales. La Fédération des Syndicats des Travailleurs du Secteur bancaire (OTOE) est venue en Turquie pour une coopération avec les syndicats turcs⁸⁰. Le Conseil gréco-turc des Affaires, fondé sur l'initiative de Rahmi Koç, qui avait

été suspendu au lendemain de la crise gréco-turque concernant l'arrestation d'Oçalan a repris ses activités sous la présidence de l'homme d'affaire turc Sarik Tara ⁸¹. La première réunion du conseil s'est tenue à Athènes le 12 octobre et la question débattue était le tourisme égéen et non pas le tremblement de terre.

Une autre initiative de coopération et de pacification des relations non négligeable est venue des journalistes. Il est inutile de préciser le rôle, d'habitude néfaste, que jouent les médias dans les relations gréco-turques. Le populisme, le sensationnalisme, la volonté de choquer sont des points communs de la presse populiste écrite et télévisuelle des deux pays. La meilleure démonstration de ce rôle néfaste a été la création de toute pièce de la crise de l'Îlot d'Imia/ Kardak en 1996 où les deux pays ont failli s'engager dans un conflit armé⁸².

Etant donné que la formation d'une opinion publique qui se transforme par la suite en actions étatiques est en grande partie liée aux médias, les efforts de rapprochement de ce corps de métier des deux côtés de la Mer Egée a une importance capitale. Bien qu'il soit difficile de prétendre que dans les deux pays la presse libre n'existe pas, concernant les affaires « nationales » les journalistes pro gouvernementaux, d'opposition et neutres adoptent plus ou moins le même ton et le même langage à quelques exceptions près, bien entendu. Dans ces conditions, parmi toutes les initiatives de rapprochement celle des journalistes prend toute son ampleur. Il faut signaler que les efforts des journalistes pour créer un climat d'apaisement autour des affaires bilatérales ne datent pas de cette année. Pendant les années précédentes quelques tentatives avaient eu lieu. Dans le climat de rapprochement éphémère né de l'entrevue entre Demirel et Simitis à Madrid en juillet 1997, les journalistes des deux pays s'étaient réunis à Paris dans le cadre de l'UNESCO⁸³. Mais comme à l'accoutumée les journalistes des deux côtés ont défendu les positions officielles concernant les intérêts nationaux et se sont mutuellement accusés de méconnaissance et d'incompréhension⁸⁴. Suite aux tremblements de terre ces initiatives ont repris. Un groupe de travail formé par six journalistes grecs et turcs a été fondé et s'est réuni à Athènes le 27 novembre 1999⁸⁵ pour tenter d'apporter des réponses aux escalades média-

tiques des conflits bilatéraux⁸⁶. Entre temps ces mêmes journalistes se sont réunis à Istanbul et ont proposé une charte journalistique. Il faut signaler que la couverture de trois événements récents par la presse grecque prouve l'utilité de ces démarches journalistiques. En effet deux faits divers et un fait politique sont venus entacher le climat d'apaisement de ces derniers temps. Il s'agit de l'attentat à la bombe à l'école minoritaire de Zografion⁸⁷ qui a fait des dégâts matériels, de l'incendie criminel de la maison d'une grecque à Gokçeada où son fils de 4 ans a trouvé la mort⁸⁸, ainsi que des manœuvres militaires gréco-chypriotes *Nikoforos* effectuées à Chypre. Dans les trois cas la presse grecque a opté pour une approche sereine des événements. La presse a très peu fait écho du cas de Zografion⁸⁹ contrairement à l'habitude. Pour ce qui est des maisons brisées à Gokçeada les journaux grecs l'ont traité comme il se doit c'est-à-dire comme un fait divers (mis à part un journal qui a tenté d'en faire une affaire d'Etat⁹⁰) et finalement et c'est peut-être le plus important les manœuvres militaires gréco-chypriotes ont été critiquées par la presse sérieuse athénienne⁹¹. De la même manière des incidents mineurs survenus en Thrace occidentale n'ont pas été montés en épingle comme à l'accoutumée par la presse turque⁹².

3. Au niveau des gouvernements :

Toute la question est de savoir si ces initiatives privées et publiques ont ou vont avoir une traduction politique ou pas. Il est difficile de donner une réponse nette à cette question primordiale même si de prime abord on a tendance à vouloir répondre positivement. En effet, une « diplomatie sismique » a été entreprise depuis les deux tremblements de terre. Les diplomates et les politiciens ne pouvant ignorer l'élan médiatique et public de l'idée d'amitié et de coopération semblent faire un effort pour s'écouter à défaut de changer de politique. Il est vrai que ces initiatives politiques et diplomatiques ont été longtemps considérées comme du verbiage sans conséquences réelles. Les observateurs des deux pays ont interprété ces efforts comme un changement de tactique pour atteindre les mêmes objectifs. Il est difficile de changer l'orientation d'une machine aussi lourde que la poli-

tique extérieure d'un pays du jour au lendemain. Mais des changements subtils ne sont pas absents dans la vie politique turque : au lendemain de la lettre de Johnson en 1964 le pays en avait vécu un réussi. À l'arrivée de Necmettin Erbakan au pouvoir le gouvernement de l'époque avait tenté d'opérer un autre changement d'orientation sans une grande réussite. Ainsi le changement actuel en question n'est pas impossible à réaliser malgré des milieux conservateurs existant dans la diplomatie des deux pays.

Dans le cadre de cette diplomatie sismique, le Ministre des Affaires étrangères grec Giorgios Papandreou et le Ministre des Affaires extérieures turc Ismail Cem Ipekçi ainsi que leurs gardes rapprochées semblent essayer de convaincre ces milieux toujours tenaces de dépasser le cadre restreint de la coopération humanitaire pour travailler et évoluer sur les problèmes bilatéraux plus généraux.

Quel est le chemin parcouru depuis les séismes dans ce domaine ? La première constatation est l'augmentation spectaculaire des rencontres et échanges. Mis à part les réunions des équipes techniques déjà mentionnées qui discutent surtout de sujets non-polémiques et dont le troisième tour s'est déroulé au mois d'octobre 1999, au sommet de la diplomatie ont eu lieu plusieurs rencontres officielles et informelles. Le message principal de ces rencontres est caché dans le climat qui s'en dégage. Les déclarations successives des deux ministres démontrent une attitude de confiance mutuelle et une volonté de coopération sincère.

Ces rencontres annonçant indéniablement une période de rapprochement qui, espérons le, ne sera pas aussi éphémère que les précédents, répondent à une série de volontés officielles et de préoccupations étatiques. Compte tenu de la conjoncture actuelle, les deux pays ont besoin de gestes mutuels pour atteindre les objectifs à court et à moyen terme. Ces gestes peuvent être identifiés. La Turquie a besoin de la Grèce dans ses relations avec l'Union européenne et la Grèce a besoin de la Turquie dans les relations de Chypre avec l'Union européenne. Le veto grec - mais pas seulement - empêche le fonctionnement du Quatrième Protocole de finance entre la Turquie et la

Communauté européenne depuis 1981, par ailleurs la Grèce entrave le déblocage des aides et crédits destinés à la Turquie dans le cadre de l'Union douanière depuis 1992. La candidature de la Turquie n'a jamais reçu un accueil très chaleureux de la part de certains pays membres des Quinze. La Grèce mais aussi l'Allemagne et les pays scandinaves émettaient des réserves à la reconnaissance officielle de cette candidature, parfois ouvertement parfois en se cachant derrière l'attitude intransigente d'Athènes. Le refus de cette candidature a pris enfin une forme claire à Luxembourg le 13 décembre 1997 date à laquelle la Turquie n'a pas été retenue dans la liste des candidats à court et moyen terme. La liste contenait les pays de l'Europe de l'Est et Chypre et elle a provoqué la colère du gouvernement de Mesut Yilmaz et de l'opinion publique à plus d'un titre⁹³. Non seulement la Turquie se sentait trahie par ses alliés de l'OTAN qui lui préféraient les pays de l'ancien bloc communiste mais en plus Ankara voyait dans la reconnaissance de Chypre comme candidate une violation des traités de Zurich et de Londres tout en confirmant son isolement sur la scène internationale sur ce point. Par ailleurs Ankara décide de mettre la pression sur Athènes pour qu'elle coupe son soutien au PKK après que l'arrestation de son chef a prouvé son implication effective. Le sommet d'Helsinki a satisfait les attentes de la Turquie en ce domaine.

En face, bien que de façon moins pressante, Athènes sent que le moment est idéal pour obtenir quelques concessions d'Ankara concernant le dossier chypriote et égéen. Obtenir de la Turquie que Rauf Denktash participe aux négociations d'adhésion chypriote à l'UE et forcer Ankara à accepter l'arbitrage de La Haye dans le conflit égéen semblent possibles au Gouvernement de Simitis. L'accélération des échanges au plus haut niveau ne peut être appréhendée sans prendre en compte ces paramètres indispensables des relations internationales qui sont les « intérêts nationaux ».

C'est ainsi que les premiers gestes d'ouverture sont venus d'Athènes. L'idée de départ était de contourner les rouages de la commission européenne pour débloquer les aides sans pour autant lever le veto⁹⁴. La formule recherchée était de se rapprocher de la position turque sans choquer l'opinion publique ni les partis d'opposition. La volonté

affichée de Giorgios Papandreou de débloquent les aides économiques à la Turquie conjuguée aux déclarations multiples du Ministre concernant le soutien de la Grèce au sommet d'Helsinki au mois de décembre 1999 a été en quelque sorte un gage envers les observateurs turcs qui y voyaient une tactique pour arracher l'adhésion chypriote à l'UE⁹⁵. Suite à la réunion informelle des chefs d'Etat au début du mois de septembre, Papandreou déclarait : « Nous avons ouvert les portes de l'U.E. à la Turquie »⁹⁶.

Donc pour une normalisation durable des relations le rapprochement entre les deux peuples ne suffit pas mais il faut des « gestes politiques »⁹⁷. Ces gestes politiques, bien que jamais explicitement prononcés passent par les relations turco-européennes et cypro-européennes.

Mais pas seulement : suite aux initiatives des Ministres des Affaires étrangères il y eut des initiatives officielles au moins dans deux autres domaines. La première concerne un sujet qui était à l'ordre du jour depuis très longtemps visant à nettoyer les livres scolaires turcs et grecs du discours de haine décrié par les observateurs internes et externes⁹⁸. Une coopération entre les deux Ministères de l'Education nationale semble s'amorcer⁹⁹. Le sujet des livres scolaires nous semble d'une importance capitale à cause des lacunes ou des erreurs dans les connaissances de la jeunesse des deux côtés et des étudiants minoritaires qui dépendent de ces livres.

Un deuxième geste politique est encore plus spectaculaire. Il s'agit de la réouverture de l'école théologique de Chalki dont l'importance pour le Patriarcat et pour la minorité grecque de Turquie est soulignée plus haut. Il semblerait que cette réouverture ait été décidée durant la visite du Premier Ministre turc Bulent Ecevit aux États-Unis¹⁰⁰. Il faut tout de même signaler l'indifférence de l'opinion publique grecque à cette réouverture¹⁰¹.

Ces deux gestes, bien qu'ils semblent mineurs peuvent à notre avis préparer à posteriori le terrain à une véritable remise à plat des relations gréco-turques et ce au niveau des gouvernements, des militaires, de la société civile et enfin, le plus important, pour les individus.

Conclusions

À la lumière des informations contenues dans cet article concernant le passé et le présent des relations gréco-turques il nous faut revenir à notre question initiale.

À la question de savoir si le rapprochement actuel pourra déboucher à la normalisation définitive des relations bilatérales il faut répondre en précisant que pour les deux conflits principaux, à savoir Chypre et la Mer Egée il n'y a pour le moment pas de changement ni dans les données ni dans les objectifs affichés. Les accrochages classiques se poursuivent sur ces deux questions. Le rapprochement militaire entre la Grèce et Chypre du sud continue¹⁰², se renforce et peut-être légitime la coopération militaire et politique entre la Turquie et Chypre du nord¹⁰³. Une véritable donne peut s'envisager si dans ce climat d'apaisement Chypre parvient effectivement à intégrer l'Union européenne ce qui est le principal objectif de la diplomatie grecque¹⁰⁴. Cette nouvelle donne concernant Chypre affectera, positivement ou négativement, l'ensemble des relations gréco-turques.

Les problèmes liés à la souveraineté dans la Mer Egée ne montrent pas d'évolution non plus. Dans aucune des sous composantes de ce conflit : plateau continental, eaux territoriales, *FIR*, démilitarisation des îles égéennes, souveraineté des îlots, il n'y a eu d'avancées notables. Dans ce domaine une situation nouvelle peut apparaître si la Turquie accepte de soumettre la question à La Haye, ce qui semble pour l'instant improbable.

Concernant les minorités réciproques, il faut prendre en compte la volonté de rouvrir l'école théologique de Chalki, sans pour autant se réjouir très rapidement. Car tant que cette réouverture n'est pas effective il peut à tout moment y avoir un revirement. Il ne faut pas oublier que cette réouverture était déjà à l'ordre du jour en 1996 à l'époque du gouvernement Mesut Yilmaz mais le projet avait été oublié par la suite. Néanmoins si cette réouverture se réalise comme prévu, on peut effectivement s'attendre à une évolution sur la question des minorités. Car jusqu'à aujourd'hui le principe de réciprocité a fonctionné d'une

façon négative et il n'y a aucune raison pour penser que cette fois-ci cela ne fonctionne pas positivement. En effet, la Grèce peut répondre avec un geste touchant les Turcs de Thrace en permettant les élections des *mufitis* par exemple. Les deux minorités peuvent être, espérons le, les grands bénéficiaires de cette ère de rapprochement.

Concernant la question kurde et le soutien de certains milieux athéniens au PKK, on peut relativement parler d'une nouvelle donne. Le chef de l'organisation ayant été arrêté dans les circonstances déjà mentionnées cela oblige Athènes en quelque sorte à faire son *mea culpa* et à prendre ses distances avec cette politique occulte. Au cas où la Turquie saisirait cette occasion pour régler les différents problèmes liés à sa population kurde d'une façon ouverte, cette question pourrait ne plus figurer à l'avenir dans l'ordre du jour des relations gréco-turques.

Et enfin, avec des relations turco-européennes qui risquent d'évoluer favorablement depuis le sommet d'Helsinki, on peut émettre d'une façon optimiste l'hypothèse d'une amélioration considérable des relations gréco-turques¹⁰⁵. Mais la véritable nouvelle donne dans ces relations interviendra le jour où la Turquie deviendra membre à part entière de l'Union européenne, ce qui ne surviendra certainement pas avant une petite dizaine d'années.

A l'instar des relations humaines, les relations entre les Etats sont en constante évolution. Un *statu quo* y est difficile à admettre. Même si à moyen terme on peut y déceler une certaine constance dans les objectifs et les moyens d'y parvenir, à court et à long terme l'observation de ces relations montre des variations spectaculaires. Toute la question est de connaître les effets de ces variations à court terme et à long terme. Si les changements positifs actuels dans les relations gréco-turques se transforment en une situation nouvelle pour des relations de partenariat et de très bon voisinage sur tous les plans, les Turcs et les Grecs seraient gagnants.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Akgönül S., **Une communauté, deux Etats : la minorité turco-musulmane de Thrace occidentale**, Istanbul : Isis, 1999.
- Akiman N., **Türk -Yunan ilişkileri** » in **Balkanlar**, Istanbul : OBIV, 1993.
- Ahmad F., « La politique extérieure turque » in **Les Temps Modernes**, 1984, (456-7), p. 156-174.
- Alasya F., « Davos'un düşündürdükleri » in **Türk Kültürü**, 1988, 25 (301), p. 268-275.
- Alasya H. F., « Yunanistan' in Türkiye dusmanligi » in **Türk Kültürü**, 1988, 25, p.164-170
- Alexandris A. (éd), **I Ellinotourkikes Schesis 1923-1987**, Athènes, 1988.
- Alfred J. (éd), **Greece and Turkey in Alliance**, New York : St Martin's Press, 1984.
- Axt H.-J., Kramer H., **Griechisch-Türkische Beziehungen : von der Konfrontation zur Annäherung**, Ebenhausen, Stiftung Wissenschaft und Politik, 1981, 181 p.
- Bahcheli T., **Greek-Turkish Relations since 1955**, San Francisco : Westview Specials Studies in International Relations, 1990.
- Basar C., **Türk-Yunan ilişkilerinin gerçek yüzü**, Istanbul, 1988.
- Bayulken Haluk, « Turkey-Greece : Question of Foreign and International security policy » in **Turkish Review Quaterly Digest**, hiver 1985-86, 1 (2), p. 169-186.
- Billion D., **La politique extérieure de la Turquie**, Paris : L'Harmattan, 1997, 447 p.
- Constas D. (éd), **Greek-Turkish conflicts towards the 1990's**, Londres : Mac Millan Press, 1990.
- Coufoudakis V., « Greek-Turkish Relations 1973-1983. The view from Athens » in **International Security**, Hiver 1985, p. 185-217.
- Dontas D., **Greece and Turkey. The Regiment of the Straits. Lemnos and Samothrace**, Athènes : Eleftheroudakis, 1987.
- Er T., **Turkish-Greek friendship**, Ankara : 1986.
- Fernau F. W., « Deux siècles des relations gréco-turques » in **Orient**, 1964, 29 (1), p. 7-22.
- Garcin M., « Grèce-Turquie. Des noeuds gordiens » in **Revue internationale de stratégie**, 1985, 24, p. 19-24.
- Giannaris N., **Greece and Turkey : Economic and geopolitical perspectives**, New York : Preager, 1984.
- Gürel S., **Türk-Yunan ilişkileri**, Istanbul : Kaynak, 1984.

- Gurkan I, « Realities and dreams in Greek-Turkish relations » in **Lo Spettatore Internazionale**, octobre-décembre 1982, p. 347- 356.
- Hartmann H., **Les relations gréco-turques du Traité de Lausanne au Pacte d'Ankara 1923-1933**, Athènes : Flamma, 1940.
- Ioannou K., « The judicial factor in Greek-Turkish relations » in **Hellenic Fondation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1988, p. 169-176.
- Kartalis Y., « The 'Davos' spirit. Recent developments » in **Hellenic Fondation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1988, p. 183-185.
- Kitsikis D., **Historia tou Hellinotourkikou chorou apo ton E. Venizelo ston G. Papadopoulos** (1928-1973), Athènes : Vivliopolion tis Estias, 1981.
- Kitsikis D., **Türk-Yunan İmparatorluğu**, Istanbul : İletisim, 1996, 214 p.
- Kocabas S., **Tarihte ve günümüzde Türk-Yunan mücadelesi**, Istanbul, 1984.
- Kourvetaris G. A. , « Greek and Turkish Interethnic Conflict and Polarization in Cyprus » in **Journal of Political and Military Sociology**, 1988, 16 (2), p. 185-199.
- Kourvetaris G. A., « The Southern Flank of Nato: Political Dimensions of the Greco-Turkish Conflict since 1974 » in **East European Quarterly**, 1987, 21(4), p. 431-446.
- Leighton M. K., **Greco-Turkish Friction: Changing balance in the Eastern Mediterranean**, London : Institute for the Study of Conflict, 1979.
- Mango A., « Greece and Turkey : Unfriendly allies » in **The world Today**, août septembre 1987, 43 (8-9), p. 144-147.
- Manisali E., « Bıçak sırtındaki Dünya ve Türkiye », Istanbul : **Cumhuriyet**, 1998, 204 p.
- McKinnon C., **Turkey and Greece : Close unity now !**, New York : Vantage Press, 1968.
- Meinardus R., « Die Griechisch-türkische Minderheitenfrage » in **Orient**, 1985, 26 (1), p. 48-61.
- Meinardus R., **Die Türkei-Politik Griechelands : Der Zypren-Agais-und Minderheitenkonflikt aus Sicht Athens**, 1967-1982, Frankfurt : Peter Lang, 1985.
- Melakopides C., « Turkish Threat to Greece? » in **International Perspectives** (Canada), 1984, p. 6-9.
- Millas H., **Ayvaiik ve Venezis.Yunan Edebiyatında Türk İmajı**, Istanbul : İletisim, 1998, 170 p.
- Millas H., «History Textbooks in Greece and Turkey » in **History Workshop Journal** (Grande Bretagne), 1991, (31), p. 21-33.

- Millas H., **Türk-Yunan ilişkilerine bir onsoz, tencere dibin kara.**, İstanbul : Amaç, 1989.
- Miller W., « The Greco-Turkish friendship » in **Contemporary Review**, décembre 1931, p. 718-725.
- Pallis A., « The end of the Greco-Turkish feud » in **Contemporary Review**, novembre 1930, 38, p. 615-620.
- Pipilenis P., « The Greco-Turkish feud revived » in **Foreign Affaires**, janvier 1959, p. 306-316.
- Psomiades H. J., **The Eastern Question: The last phase. A study in Greek-Turkish Diplomacy**, Thessalonique : Institute for Balkan Studies, 1968.
- Rozakis C., « An analysis of the legal problems in Greece-Turkey relations 1973-1988 » in **Hellenic Fondation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1989, p. 193-251.
- Schenk von G., « Der griechisch-türkische konflikt » in **Geschichte in Wissenschaft und Unterricht**, 1977, 28, p. 599-622.
- Sibay G., « Turkish-Greek relations » in **Dis Politika**, juillet 198, 9 (1-2), p. 23-26.
- Sonyel S., **The Turco-Greek conflict**, Ankara : Cyprus Turkish Cultural Association, 1985.
- Tavsanoglu L. E., **Türk-Yunan Sorunlari . Akitler Tartisiyor**, İstanbul, Cagdas, 1998.
- Tesal R. D., **Selanik' ten İstanbul' a. Bir omrun hikayesi**, İstanbul : Iletisim, 1998.
- Tsakaloyannis P., « The European Community and the Greek-Turkish Dispute » in **Journal of Common Market Studies** (Grande Bretagne), 1980, 19 (1), p. 35-54 .
- Tzounis I., « Turkish-Greek Relations » in **Dis Politika**, 1971, 1, p. 84-92.
- Vaner S. (dir.), **Le différend gréco-turc**, Paris : L'Harmattan, 1988.
- Vernant J., « Les différends gréco-turcs » in **Défense Nationale**, 1980, 36 (12), p. 113-125.
- Volkan V., Itzkovitz N., **Turks and Greeks, neighbours in conflicts**, Cambridge : The Eaton Press, 1994.
- Yerasimos S., « Les relations gréco-turques: mythes et réalités » in **Peuples méditerranéens**, 1981, (15), p. 85-99.

NOTES

1. Millas Herkül, **Tencere Dibin Kara. Tuürk Yunan Iliskilerine bir Önsöz**, İstanbul : Amaç, 1989, p.19-22

2. Mis à part Antioche pour la Turquie acquise en 1937, et le Dodécanèse pour la Grèce, rattaché en 1947
3. Voir à ce propos Catsiapis Jean, « L' attitude grecque (face à la demande d'adhésion turque à la C.E.) » in **CEMOTI**, juin 1989, 8, p. 109-118.
4. Une série d'accords gréco-turcs de la culture à la coopération en passant par la résidence libre des ressortissants des deux pays.
5. Mesures contre les minoritaires en Turquie qui vivent sous l'influence économique et idéologique de la Deuxième guerre mondiale : turquisation de la langue (*Vatandas Türkçe Konus*), de l'économie (Impôt sur la fortune) et méfiance envers les minoritaires (*Yirmi Kura İhtiyatlar*).
6. Fin de la Guerre civile grecque avec la défaite des forces communistes.
7. Crise gréco-turque grave due à l'envenimement du problème chypriote, expulsion des Grecs de nationalité hellénique de Turquie.
8. Débordements visant les Grecs d'Istanbul dus à la propagande de presse et à un climat anti-grec dans l'opinion publique, le tout étant lié aux affaires chypriotes.
9. Premier ministre turc en 1999.
10. Ministre des Affaires étrangères grec en 1999.
11. Pour plus de détails sur les années 1920 en Grèce voir entre autres:
Contogeorgis G., **Histoire de la Grèce**, Paris : Hâtier, 1992.
Herzfeld M., **Ours Once More : Folklore, Ideology, and the Making of Modern Greece**, New York : Pella, 1986.
Svoronos N, **Histoire de la Grèce moderne**, Paris : PUF, 1972.
Tsoukalas K., **La Grèce de l'indépendance aux colonels**, Paris : Maspéro, 1970.
Vacalopoulos A., **Histoire de la Grèce moderne**, Paris : Editions Harvath, 1975.
Woodhouse C. M., **The Story of Modern Greece**, Londres : Faber, 1966.
12. La dictature du général Papagos en juin 1925 suivie du coup d' État militaire de Kondilis en août 1926.
13. Pour une vue d'ensemble des accords bilatéraux voir : Soysal I., **Türk Dis Politikast incelemeleri için Kilavuz (1919-1993)**, Istanbul : Eren, 199 .
14. Alexandris A., **The Greek Minority of Istanbul and Greek-Turkish Relations**, Athènes : Centre For Asia Minor Studies, 1983, p. 175.
15. Er T., **Turkish-Greek friendship**, Ankara, s. é., 1986, p. 31.
16. Pour plus de détails voir : Kitsikis D., : **Historia tou Ellinotourkikou chorou apo ton E. Venizelo ston G. Papadopoulos (1928-1973)**, Athènes, vivliopolio tis Estias, I. D. Kollarou, 1981.

17. Pour plus de détails voir : Ahmad F., Ahmad B. T., **Türkiye'de Çok Partili Politikanın Açıklamalı Kronolojisi 1945-1971**, Ankara : Bilgi, 1976.
18. Les « bataillons d'ouvriers » spécialement créés pour les minoritaires.
19. Impôt sur la fortune visant les richesses des éléments minoritaires du pays notamment les Juifs mais aussi les Grecs.
20. Alexandris, **op.cit.** p. 234.
21. Ce traité d'amitié et de coopération est le premier pas du traité d'alliance signé pour 20 ans à Bled le 9 août 1954. En revanche, l'année suivante, en mai 1955, à la mort de Staline, Moscou se rapproche de Belgrade et par conséquent le traité perd de sa valeur. En 1975 lorsque sa durée est achevée le traité n'est pas renouvelé entre la Grèce et la Turquie. Ceci n'est pas surprenant vu les rapports gréco-turcs après l'intervention armée d'Ankara à Chypre .
22. **idem**, p. 292.
23. Après avoir fait accepté une nouvelle constitution qui les plaçait comme tuteurs de la vie politique par le biais de Devlet Guvenlik Kurulu .
24. Concernant cette crise grave voir Bolukbasi Suha, **Türk -Yunan Sorunlari » in Avrasya Dosyasi**, 1998, 4 (1-2), p. 22-40
25. **To Vima**, 01.02.1988
26. **To Vima**, 06.02.1988
27. **To Vima**, 28.05.1988
28. Par exemple, pour la signature du Protocole financier no 4 de la Communauté européenne qui promettait 600 millions d'écus d'aide à la Turquie, Athènes a mis la condition de concessions à Chypre, **To Vima**, 26.04.1988
29. **To Vima**, 06.06.1988.
30. **Cumhuriyet**, 19.06.1998
31. **Cumhuriyet**, 27.06.1998
32. Comme par exemple la possibilité de mettre des têtes nucléaires à ces missiles, **Cumhuriyet**, 12.07.1998.
33. Notamment lors de la sécession du Dodécanèse à la Grèce par l'Italie en 1945.
34. Alors que la candidature de Chypre y a été confirmée.
35. Dans la plaine libanaise de la Bekaa sous contrôle syrien.
36. **Cumhuriyet**, 08.09.1999

37. **Cumhuriyet**, 17.02.1999
38. Au nom de Lazaros Mavros, **Cumhuriyet**, 20.02.1999
39. « Turk Yunan dostlu-guna Bas koydum », **Cumhuriyet**, 14 .06.1998.
40. **Cumhuriyet**, 04.10.1999.
41. Et ces déclarations accusant, entre autres, la Grèce, **Cumhuriyet**, 01.06.1999.
42. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
43. **Cumhuriyet**, 28.05.1999.
44. Pour ne pas dire la politique étatique grecque.
45. **Cumhuriyet**, 13.06.1998.
46. L'article 19 du code de la nationalité stipulait que «si un ressortissant grec d'origine non-grecque quittait le pays sans l'intention de revenir, l'Assemblée grecque avait le droit de décider de le déchoir de sa citoyenneté». Avec l'application abusive de cette loi, des milliers de Turcs de Thrace occidentale ont perdu leur nationalité pour devenir des Heimatlos. Malheureusement l'abolition de cette loi n'a pas eu d'effet rétroactif et donc ceux qui ont été déchus de leur citoyenneté ne peuvent la regagner. L'abolition de cette loi a suscité beaucoup de commentaires tant en Grèce qu'en Turquie, ainsi que dans les organisations internationales. Selon l'Union européenne la Grèce a cédé sous la pression de Bruxelles, selon le Conseil de l'Europe la Grèce a changé sa législation pour se mettre en conformité avec les critères de Strasbourg, selon Ankara la Grèce a aboli la loi sous sa pression, et selon Athènes sous la pression de personne.
47. La demande de réunion est venue de Papandreou, **Cumhuriyet**, 30.06.1999
48. Concernant l'île d'Angarhonisi, **Cumhuriyet**, 01.06.1999, concernant un sous-marin grec, **Cumhuriyet**, 17.06.1999.
49. **Cumhuriyet**, 28.07.1999. Il faut préciser que la Turquie et l'élite minoritaire réclament depuis très longtemps que cette minorité soit officiellement appelée « turque » or les autorités grecques préfèrent le terme de « minorité musulmane ». Athènes met en avant le traité de Lausanne qui institutionnalise l'existence de cette communauté et le fait que la minorité soit composée des Turcs, des Pomaks (slavophones) et des girans. Il faut ici attirer l'attention sur le fait que Papandreou n'a pas déclaré que toute la minorité était « turque » comme la presse turque l'a laissé entendre mais il a reconnu officiellement que parmi les minoritaires il y avait des Turcs et qu'ils avaient le droit de se dire Turcs (**Cumhuriyet**, 02.08.1999). Vu sous cet angle la déclaration du Ministre n'est pas révolutionnaire et se situe dans la continuité de la politique minoritaire grecque.

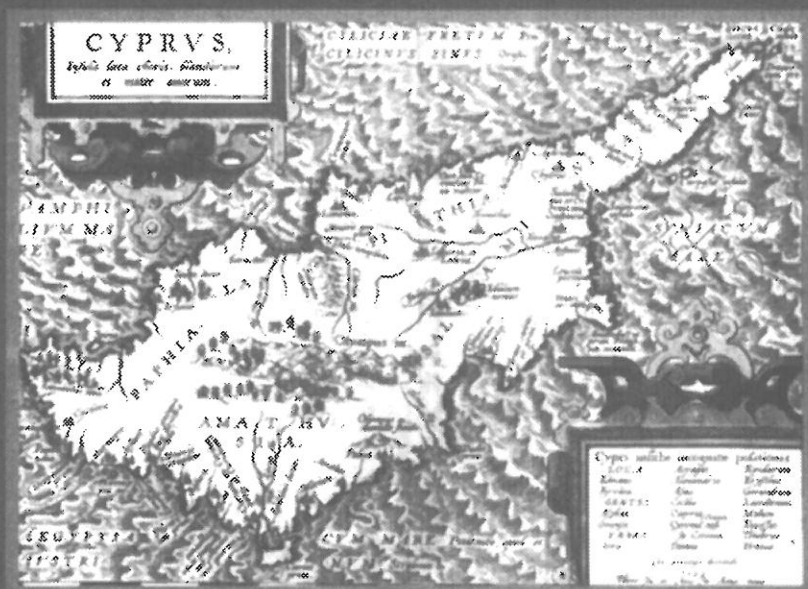
50. **Cumhuriyet**, 28.07.1999.
51. **Cumhuriyet**, 08.07.1999.
52. **Cumhuriyet**, 16.05.1999.
53. **Cumhuriyet**, 16.05.1999.
54. **Cumhuriyet**, 01.06.1999.
55. **Cumhuriyet**, 03.06.1999.
56. **Cumhuriyet**, 17.06.1999.
57. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
58. **To Vima**, 21.07.1999.
59. **To Vima**, 29.07.1999.
60. **Cumhuriyet**, 29.07.1999.
61. **Cumhuriyet**, 28.09.1999.
62. **Cumhuriyet**, 17.07.1999.
63. À ce jour plus de 17 000 morts, 40 000 blessés, des centaines de milliers de sans-abri.
64. **Sabah**, 23.08.1999, **Hürriyet**, 23.08.1999.
65. Le journal télévisé d' ATV, 22.08.1999.
66. Les déclarations du Ministre de la Santé Osman Durmus, **Cumhuriyet**, 26.08.1999.
67. **Cumhuriyet**, 09.09.1999.
68. **Cumhuriye**, 31.08.1999.
69. **Cumhuriyet**, 01.09.1999.
70. **Cumhuriyet**, 02.09.1999.
71. Parmi les lauréats de 1999 de ce prix attribué en juillet figurent : les Théâtres nationaux d'Athènes et d'Istanbul, l'organisation Winpeace, Yasar Togo (Ambassadeur de Turquie à Athènes), Leyla Tavsanoglu (journaliste), Kemal Yalçin (écrivain), Yavuz Yildiz et Panayotis Karacinis (présidents des associations des immigrés turcs et grecs à Wessel, Allemagne), Alekos Matiellis (ancien gouverneur de Lesbos), Mete Tunçay (Professeur à l'Université de Bilgi Istanbul), Panayotis Karafotias (poète), Suleyman Gencel (journaliste).
72. **Cumhuriyet**, 18.10.1999. Il faut signaler que l'auteur de Tamama : la fille perdue de Pontus, lauréat du prix Abdi İpekçi en 1993 n'a pas l'autorisation d'entrer en Turquie. Ainsi, c'est sa femme qui est venue en Turquie pour amener les aides aux victimes.

73. NTV, 18.10.1999, le concert réunissant 2000 personnes à l'Olympia.
74. **Cumhuriyet**, 30.08.1999.
75. **Cumhuriyet**, 09.09.1999.
76. **Cumhuriyet**, 10.09.1999. A un journaliste qui faisait remarquer qu'un des rescapés sauvés par AKUT était un Chypriote grec, le sauveteur a répondu « nous nous parlons le langage de la vie, la politique est l'affaire des politiciens ».
77. NTV, 30.08.1999.
78. NTV, 10.10.1999.
79. **Cumhuriyet**, 31.08.1999.
80. **Cumhuriyet**, 03.09.1999.
81. NTV, 09.10.1999
82. Voir les numéros de janvier 1996 de *Hürriyet*, *Sabah*, *Eleftherotipia* et de *Chronos*.
83. **Cumhuriyet**, 14.05.1998.
84. **Cumhuriyet**, 14.05.1998.
85. **Cumhuriyet**, 18.10.1999.
86. Haluk Sahin et Nur Batur de Turquie, Alkis Kourkoulas, Panos Kolypanos et Yannis Tzanetakos de Grèce sont déjà désignés.
87. NTV, 19.09.1999.
88. **Hürriyet**, 21.10.1999.
89. **To Vima**, 20.09.1999.
90. **Elefteros Tipos**, 20.10.1999.
91. **To Vima**, 22.09.1999.
92. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
93. **Cumhuriyet**, 15.12.1997.
94. **Cumhuriyet**, 01.09.1999.
95. **Cumhuriyet**, 14.09.1999, Orhan Birgit « Dostlugun Bedeli Kibris » (Le coût de l'amitié est Chypre).
96. **Elefteros Tipos**, 07.09.1999.
97. Déclaration du Gouverneur d'Athènes Dimitri Avromopoulos à La **Libre Belgique**, 09.09.1999.

98. Notamment par le Conseil de l'Europe. Pour les livres scolaires grecs voir entre autres, Penelope Stathis, « Yunan (ve Türk) ders kitaplarında 'Ben' ve 'oteki' Imgeleri » in Tarih Egitimü ve Tarihde oteki Sorunu, Istanbul : Tarih Vakfı Yurt Yayinlari, 1998, p . 125 - 133., pour les livres scolaires turcs voir entre autres, Samim Akgonul, « Les Grecs et la Grèce dans les livres scolaires turcs » in Samim Akgonul (dir.) **Images et perceptions dans les relations gréco-turques**, Nancy : Genèse, 1999, p. 36-46 .
99. **Cumhuriyet**, 26.09.1999, To Vima, 30.09.1999.
100. **Cumhuriyet**, 19.10.1999, article de Leyla Tavsanoğlu, « Heybeliada Ruhban Okulu Türkiye'nin onunu açar » (l'école théologique de Chalki ouvrira l'horizon de la Turquie).
101. Contrairement à l'idée reçue en Turquie, il existe une forte rivalité entre l'Eglise de Grèce, autocéphale, et le Patriarcat de Phanar.
102. **Cumhuriyet**, 23.09.1999
103. **Cumhuriyet** 05.10.1999, « KKTC' y i Isgal Tatbikati Yapildi » (Les manoeuvres d'invasion de la République turque de Chypre du Nord ont été faites).
104. « Détruisons le dernier mur qui est à Chypre », déclaration de Giorgios Papandreou pendant la conférence de l'ouverture de l'année universitaire de l'Université d'Istanbul, **Cumhuriyet**, 05.10.1999.
105. « AB Mutlaka çağıracak » (l'U.E. nous appellera sûrement), déclaration de Bulent Ecevit, **Cumhuriyet**, 26.10.1999.

Στέφανος Κωνσταντινίδης

Το Κυπριακό Πρόβλημα



Δομές της Κυπριακής Κοινωνίας

2461

Εθνικό Θέμα

KENTPO EΛΛΗΝIKΩN EPEYNΩN (KANAAΣ)

ÉDITIONS O Metoikos - Le Météque

Turkey's Democratic Process and International Stability after Helsinki: A Research Agenda

Panayotis J. Tsakonas*
Dimitri C. Conostas**

RÉSUMÉ

Cet article vise à dresser un tableau permettant de bien cibler les questions principales découlant des décisions prises au sommet d'Helsinki et qui risquent de dominer aux mois et aux années à venir les politiques de sécurité grecque et turque ainsi que les relations politiques entre la Turquie et l'UE. Dans ce but, cet article met l'accent sur l'influence qu'aura le « processus de démocratisation » en matière décisionnelle sur la politique étrangère turque. L'auteur de cet article avance l'hypothèse selon laquelle les développements et les changements sur la scène intérieure auront énormément d'influence sur la politique étrangère turque et son orientation soit conflictuelle soit de coopération envers la Grèce. C'est pourquoi il faudrait analyser ces éléments dans le présent turbulent « processus de démocratisation ». C'est aussi à ce niveau que se situe l'importance de conscientiser tous les acteurs extérieurs qui s'intéressent ou interviennent dans ce projet en cour entre la Turquie et l'UE de risques qui en découlent pendant cette période turbulente de transition après le sommet d'Helsinki.

ABSTRACT

An effort will be made in this article to set up a research agenda, with the aim of highlighting the key issues which, due to decisions made at the Helsinki Summit, are expected to dominate both the Greek-Turkish security agenda as well as the EU-Turkey political agenda in the coming months and even years. To this end, the article will discuss the effects of the democratization process on foreign policy decision-making of an anocratic (a mixture of democratic and autocratic characteristics) régime, namely Turkey. It is the thesis of this article that the developments and changes in Turkey's domestic arena are those which will most seriously influence Turkey's foreign policy decisions towards cooperation or conflict with neighbouring Greece and are thus those which deserve analysis in the current turbulent 'democratization process'. Herein also lies the policy relevance of this project, namely to make all external actors either interested or involved in the EU-Turkish project aware of the risks involved in the turbulent transition period ushered in by the Helsinki Summit.

* Dr. Panayotis J. Tsakonas of the Institute of International Relations - Panteion University is the main author of this article.

** Professor D. Conostas, Director of the Institute of International Relations, offered advice as regards the paper's structure and the formulation of hypotheses.

Certain academic and policy-making analyses – heavily influenced by the ‘democratic peace’ argument¹ – argue that international peace will be invariably strengthened by the process of democratization. In fact, in line with Huntington’s reasoning that “the spread of democracy in the world means the expansion of the zone of peace”,² the rationale behind Greece’s concession to granting Turkey the status of an EU candidate country at the Helsinki Summit in December 1999, was largely based on the assumption that strengthening Turkey’s European orientation would engage the country in a medium and long-term process that will allow certain structural changes, namely democratization. As a result, the European *acquis* could be fully endorsed. This process which will eventually lead the Turkish élite to abandon its rusty aggressive behaviour towards Greece, and to adopt policies based less on geopolitical instruments of statecraft and more on international law and agreements.

However, most recent findings on the under-researched yet rather critical relationship between democratizing nations and their international behaviour towards cooperation or conflict demonstrate that whether democratization exerts a pacifying influence or whether it inhibits international cooperation and promotes conflict ultimately depends on the success of the transitional process itself. In particular, during ‘problematic democratization’, when basic democratic institutions and procedures are implemented and function more or less effectively in an unconsolidated form, while élite and societal preferences remain illiberal or become radicalized during the turbulent process of transition, international security is seriously threatened.³

Structure and Methodological Elucidations

An effort will be made herein to set up a research agenda, with the aim of highlighting the key issues which, due to decisions made at the Helsinki Summit, are expected to dominate both the Greek-Turkish security agenda as well as the EU-Turkey political agenda in the coming months and even years. To this end, the article will discuss the

effects of the democratization process on foreign policy decision-making of an anocratic (a mixture of democratic and autocratic characteristics) régime, namely Turkey.⁴ The opening of the Turkish 'black box' will allow for the exploration of the effects of the on-going fragile and turbulent 'Europeanization process' on Turkey's domestic politics. Although a complete connection between foreign policy and domestic politics is not possible, and undoubtedly certain exogenous factors and processes will affect the outcome of the domestic struggle, reinforced after Helsinki, it is the thesis of this article that developments and changes in Turkey's domestic arena will most seriously influence Turkey's foreign policy decisions towards cooperation or conflict with neighbouring Greece. By implication, these developments and changes deserve analysis in the current turbulent 'democratization process'. Herein also lies the relevance of this project to policymaking, namely making all external actors, either interested or involved in the EU-Turkish project, aware of the risks involved in the turbulent transition period ushered in by the Helsinki Summit.

Four methodological elucidations are necessary at this point. First, the article's main concern is not about the relationship between consolidated democracies and international peace but rather about *the relationship between democratizing nations and their international behaviour towards cooperation or conflict*. To this end, the distinction between democracy as an outcome and democratization as a process is essential for determining the content of a transitional state of affairs that can last for more than a generation and whose success is not assured. Thus, democracy should be considered as the end-state (the Ithaca) while democratization is a process that does not always follow the principles of democracy. In fact, many times it may prove itself to be an impediment to arriving at democracy.

During the democratization process, domestic reforms and an unconsolidated 'procedural democracy'⁶ will be promoted so that a régime will become democratic and be consolidated as such. For Turkey, democratization involves a series of domestic reforms which will eventually lead to the establishment of 'EU member-state type democracy'. In such a consolidated or 'substantive' democracy not

only political but also societal changes are allowed to take place (e.g., the norms of tolerance, cooperation and trust sink deep and lasting roots and a high level of 'civic culture' ⁷ exists) while democratic norms and procedures are deeply embodied in the whole society. Also the 'democratization process' is expected to mean that the military is placed under civilian control and that the democratic processes and benefits are enjoyed by a state's members as a whole. Moreover, it is expected that 'democratization' will accelerate the process of 'élite circulation'. It will redefine most, if not all, state institutions, thus forcing a new state élite to start searching for the new 'reason of the state' and for new definitions of 'national interest'. To be sure, this *reconceptualization* of 'the national interest' is inevitably linked to the outcomes of domestic political debates and struggles. Nevertheless reconceptualizing constitutes a typical phenomenon in countries which undergo the turbulent process of democratization.

Second, given that this research program is about democratization as a process and not democracy as an outcome, our analysis will rely on the characteristics of the Turkish political system as well as on the attributes of the Turkish society.⁸ The examination of both Turkish polity and society is necessary because although democratization is a process that primarily involves changes in a political system, the societal changes have an impact on the democratization process itself. Thus, in order for a more complete understanding of the relationship between democratizing states and international security to be gained, our analysis combines the study of actions taken by political élites with the examination of societal structures.

Finally, two additional points of a methodological nature need particular reference. First, this article will not assess the effects of the democratization process on Turkey's external behaviour at all fronts but it will be limited to the effects of Turkey's democratization process on its behaviour *vis-à-vis* a neighbour and EU-member state, namely Greece. Second, the various studies to examine and test hypotheses on the relationship between democratization and international stability were so far based on *ex post facto* analyses of particular cases. However, contrary to past efforts, this research project lacks such a luxury since

the case under examination has just entered the long, painstaking, fragile and most probably risky process of democratization. This fact sets, by implication, the limits of the argument of this project, allowing only for findings of a *probabilistic* rather than of a deterministic character.

EU–Turkey Relations: from the Ankara Agreement to Helsinki

Turkey's turbulent relations with the EU began in 1963 with the signing of the Ankara Agreement (or Association), which provided Turkey with associate membership with the European Community (EC). Of course, both the EC and Turkey were aware at the time that the road opened by the Ankara Agreement would be long and rising. In the following years, Turkey's European path has travelled rather turbulent phases of setbacks and problems. Turkey was excluded from all EC/EU enlargements that took place in 1973, 1981, 1986 and 1995. Submitted by the government of President Turgut Özal in 1987, its application for full membership was rejected on grounds related mainly to Turkish internal conditions (human rights' violations, weak civic and political tradition and culture) plus the Cyprus issue. The application of the internationally recognized Government of the Cyprus Republic for EU membership in 1990 made the EC's stance over Turkey's application more demanding. At its 1990 Dublin Summit, the Community declared that future relations with Turkey would depend on Ankara's adopting a more cooperative stance on the Cyprus issue.⁹ Not until 1995 would the EU be able to negotiate a customs union with Turkey, which came into effect on January 1, 1996.

The EU Summit in Luxembourg in December 1997, although it "confirmed Turkey's eligibility for accession to the European Union", placed Turkey in a special category by inviting it to the 'European conference' of applicant countries. Turkey was not included in the pre-accession strategy developed for the so-called 'slow track' countries. Ten former communist states thus moved ahead of it in line, namely Poland, the Czech Republic, Hungary, Slovakia, Slovenia, Bulgaria,

Romania, Latvia, Lithuania and Estonia. Instead, the EU Council, in order to justify the fact that Turkey's application process would be treated separately, called on the European Commission to develop a 'European strategy for Turkey' with the aim of assisting the country in further reforms. To make matters worse, the eleventh officially recognized country was Cyprus, which, along with Poland, the Czech Republic, Hungary, Estonia and Slovenia could begin actual accession negotiations.

The decisions made in Luxembourg not only upset longstanding expectations in Turkey, but they also created a psychological barrier between the EU and Turkey, that took the form of a genuinely angry response by the latter, namely the suspension of all of its political relations with the EU (except from the customs union).¹⁰ The one-to-one meetings, which followed between Turkey and the Commission focused on the payment of EU funds and financial compensation due to Turkey as part of the 1995 Customs Union agreement.¹¹ Finally, the EU's Summit in Cardiff in June 1998 was considered as an attempt by the EU to bring Turkey closer to meeting the Copenhagen criteria. Cardiff thus managed to pave the way for the EU's approach to Turkey's candidacy. It would be readdressed by adopting the position that Commission Progress Report on Turkey was in effect a document on preparation for Turkish accession.¹² Turkey was thus defined as one of the twelve acceding states while the need for a more detailed working timetable for the 'European strategy for Turkey' was stressed.

The EU Summit in Helsinki: a Renewed European Perspective with Conditions

Although the prospects for Turkey's full membership remain rather remote, the European Summit held in Helsinki managed to eliminate the 'phantom of exclusion' by granting Turkey a formal candidacy status. This status would in turn allow the country to take part in all Council of Ministers and European Summits, thus benefiting from all

the rights and obligations associated with membership.¹³ However, the granting of candidacy status has also entailed Turkey's entrance into a pre-accession strategy, which in turn asks for certain political conditions to be fulfilled before accession negotiations start. It is worth noting that not until the fall of 1999 would the European Commission decide to make fulfilling the Copenhagen criteria¹⁴ a precondition for starting negotiations. Until then candidates had to have made significant progress towards meeting political and economic conditions).¹⁵

The set of preconditions imposed by the EU has highlighted the interventionist character of the European project since Turkey was shown in no uncertain terms that the exclusive club it wants to join is a supranational authority able both to constrain and empower states in a multiplicity of ways, and thus the Turkish ruling élites as well as the public opinion need to accept that one cannot have the latter without the former.¹⁶ As Buzan and Diez stress,

"The EU is, by its entire logic, 'post Westphalian': that is, it represents a model of relations between states that goes significantly beyond the principles of state sovereignty and non-intervention established by the 1648 Treaty of Westphalia. Part of the price to be paid even for partial association with an international organization such as the EU is tolerance of a high level of *mutual interference in domestic affairs, aimed at harmonizing a wide range of legal, moral and institutional practices*."¹⁷ (our emphasis)

In addition, as many EU members made explicit on many occasions, the set of political preconditions imposed on Turkey by the EU are not additional preconditions for formal candidacy, as Turkey argued in many instances, but simply conditions fulfilled by other applicants in the past, therefore constituting *a conditio sine qua non* for eligibility and not membership.

It is worth pointing out that the decisions made in Helsinki took place when the debate in EU capitals as well as in Turkey about the exact content and definition of 'Europeanness' (how Europe is defined?

by geographical, historical, cultural, religious criteria or a combination of these criteria?) was –and still is– open. As Meltem Muftuler-Bac argues, “...if Europe is redefined along notions of liberal democracy, then one can argue either for Turkey’s exclusion or for Turkey’s *conditional inclusion with the requirements that Turkey must reform its political system*.” (our emphasis).¹⁸

Obviously during the transition process when the prospects for Turkey’s fulfilling membership conditions are still remote, some of the questions related both to ‘Europeanness’ and to Turkey’s domestic struggle will not only remain open but will probably become more acute. In other words the basic question remains: Is it possible to view Western liberal democracy and Islam as compatible notions in tomorrow’s EU?

However, although negotiations are not scheduled to start between the EU and Turkey before certain preconditions are fulfilled, Turkey was urged to support a series of reforms that are integral parts of a pre-accession strategy. The latter involves a particular ‘accession partnership’ that was drawn up on the basis of the previous European Council Resolutions. According to the ‘accession partnership’, released by the European Commission on November 8, 2000, Turkey is expected to adopt, before the end of the year a National Program for the adoption of the European acquis. The purpose of the ‘accession partnership’ is to set out in a single framework the specific short-term and medium-term priorities and intermediate objectives¹⁹ for political, economic and legal/ administrative reforms, which touch upon Turkey’s ‘internal’ as well as ‘external’ front.²⁰

Internally, Turkey is asked to proceed to the transformation of its anocratic régime into a full-fledged Western democracy. As noted earlier, Europe’s interventionist character entails that it cannot draw a line at ‘internal affairs’ of either its member-states or those willing to become members. Therefore, Turkey’s eventual membership in the EU involves at a minimum the ‘conscious surrender’ of parts of state sovereignty to a supranational organization, if not the complete rethinking of the state’s role and the re-conceptualization of the

'national interest'. It must be stressed at this point that Helsinki, especially the conditions set by the 'accession partnership' document, has made evident that democratization is a prerequisite for membership. This clashed with the dominant perception in Turkish politics in the 1990s, namely that the EU will first incorporate Turkey as a full member and will then help foster democratization.

The reforms that Turkey is asked to promote are related to three broad areas, namely the Kurdish issue thus by implication human rights issues, the role of the military in Turkish politics, plus certain economic and administrative adjustments for harmonizing state's internal structures to certain European standards. Needless to say, all these reforms are either directly or indirectly related to the main issue of Turkey's internal restructuring, namely the democratization of Turkish politics and the transformation of the state from a republic to a democracy.

The Kurdish issue is undoubtedly at the top of the EU-Turkey relations list. The European Union wants Turkey to deal with the Kurdish issue, which has claimed over 37,000 lives since 1984, when the military struggle started. The EU wants Turkey to deal with this issue in terms of human rights, minority rights and freedom of expression grounds and for the issue to be conceived as part of an overall project of consolidating and strengthening Turkish democracy. Thus, for the European Union there can be no doubt, the Kurds are an ethnic minority that deserves protection of its distinct identity.

Contrary to the Turkish élite and public which seem united over the argument that the only solution to the conflict is 'to stop terrorism',²¹ the European Union – strengthened by a series of resolutions issued by the European Parliament – calls on Turkish authorities

- 1) to cease imprisoning people who are sympathetic to Kurdish nationalism;
- 2) to extend cultural rights to Kurdish people (e.g., allowing Kurdish-language newspapers, broadcasting and schools);

- 3) to open the political discourse with regard to the various 'pro-Kurdish' parties which are being closed down while their members in parliament are being expelled from the legislature and arrested and to engage in direct talks with the Kurdish people's representative organizations with a view to turning the Kurdish issue from one of armed conflict to a process of negotiation, conciliation and finally one of a peaceful political solution.

Although the EU deliberately avoided politically sensitive references to minorities, for example, the words Kurd and Kurdish are omitted in the 'accession partnership', a series of strict conditions regarding both the Kurdish issue as well as individual and human rights issues are expected to be met in the short and medium-term.²²

The arrest of the PKK's (Kurdish Workers' Party) leader Abdullah Öcalan and the death sentence appealed before the Turkish Supreme Court in November 1999 pushed forward another long-lasting problem between the EU and Turkey, namely the issue of the death penalty, which the EU would like to see removed from the Turkish penal code.²³ Indeed, Ecevit's decision to put the execution on hold as well as to put the Öcalan case before the European Court of Human rights in Strasbourg was a smart, yet temporary, move.²⁴ Nevertheless, Turkey's European aspirations will be seriously hindered unless Turkey can find a way to integrate the Kurds into the Turkish political community and to continue the process on issues related to human rights violations, such as the revised penal code, the enhanced independence of the judiciary as well as other issues that are included in both the short and medium-term priorities of the 'accession strategy'.

A major issue that has hindered Turkey's European ambitions is the omnipresent role of the military in Turkish politics.²⁵ For the EU the absence of real civilian control over the military is an anomaly and gives cause for serious concern. The military has intervened in Turkish politics three times in the past in 1960, 1971, and 1980 while in February 1997, the military put an end to the coalition government headed by an Islamist, Necmettin Erbakan, through a 'soft' or a 'post-modern coup'. Most important, the 1982 constitution itself – drawn

up by the military, which seized power two years earlier – grants the military a degree of autonomy that no democratic state would tolerate.²⁶ Furthermore, the military's role in Turkish political affairs has been structurally integrated through particular institutions, namely the National Security Council (NSC) and the State Security Courts (SSC). The military-biased synthesis of the NSC allows for the military to decide over the most sensitive issues (i.e., internal and external security) while by the SSC's the military's role is extended into the educational and judiciary system, making Turkey 'the only example in Europe in which civilians can be tried at least in part by military judge'.²⁷ The EU has thus asked for certain reforms that touch upon all -more or less- the anomalies related to the increased role of the military in Turkish politics. Most importantly, with the 'accession partnership', the EU calls on Turkey to align the constitutional *role of the National Security Council as an advisory body to the government in accordance with the practice of EU member states*. (our emphasis) In fact clear reference was made to the medium-term priorities, e.g. work should begin, even if not completed, during 2001.

Last, but not least, certain economic and legal conditions are also integral parts of the pre-accession strategy. With regard to the economic criteria, the EU asks primarily from the Turkish economy to ensure in the short-run the implementation of the current disinflation and structural reform program as well as the agricultural reforms agreed with the IMF and the World Bank, and to proceed with the privatization of state owned entities. In order for Turkey to become a functioning market economy and to acquire the capacity to cope with competitive pressure and market forces within the European Union, the latter expects from Turkey to complete the process of privatization and the reform of the agricultural and financial sector and to ensure the sustainability of the pension and the social security system in the medium-run.

The legal criteria, on the other hand, refer mainly to the long process of the harmonization of the country's legislation and practice with the *acquis communautaire*. The most important of the short-term conditions refer to the acceleration of the country's modernization of

public administration, including strengthening of the relevant administrative institutions; and the improvement of operation of the judicial system as well as the further promotion of the judiciary training in Community law and its application. In the medium-run the EU calls on Turkey to further develop and strengthen Justice and Home Affairs institutions with a view to ensuring the accountability of the police and the independence of the judiciary and to lift the geographical reservation to the 1951 Geneva Convention in the field of asylum and develop accommodation facilities and social support for refugees. Needless to say, that the most difficult phase for the fulfillment of the aforementioned economic and legal criteria lies in Turkey's capacity to transform, especially in the short and medium-run, internal apparatuses and, most important, cultural traits and practices in a way that will allow for a productive collaboration with the EU norms and mechanisms.

Externally, Turkey's eligibility after Helsinki is conditional on the resolution of two issues; namely its 'border conflict' with an EU member-state, (Greece) and the Cyprus issue. It is beyond the scope of this article to exercise the various (especially legal) interpretations used in the domestic political debate in both Greece and Turkey after the Helsinki Summit to draft the list of Turkey's obligations which are conditional upon resolution of tensions on the Greek-Turkish front. For the purposes of this article, we will instead stick to the implications stemming from EU's political message to Turkey with regard to both Greek-Turkish relations and the Cyprus issue.

With regard to Greek-Turkish relations, Helsinki made it clear to Turkey that it has four years to seek ways to resolve its "outstanding border disputes and other related issues" with Greece before the rather critical review that would assess whether to start accession negotiations takes place. With regard to the Cyprus problem, Helsinki reiterated that although a political settlement of the Cyprus problem would facilitate Cyprus accession, this very settlement "would not be a precondition for accession". At the same time, Helsinki had ambiguously stressed that all relevant factors would be taken into account for the final decision on accession. Nevertheless, the Summit has also sent

a clear message to Turkey that the division of Cyprus must be ended by 2004. After that date, even a divided Cyprus will become a member of the European Union, meaning that only the southern part of the island, governed by the internationally recognized Greek Cypriot government will enter the EU. In that sense, Turkey, which illegally occupies the northern part of the island, can no longer block Cyprus' EU-membership.

Helsinki, by reaffirming preconditions for starting negotiations which go beyond the Copenhagen criteria for membership, thus constitutes both an alert and an incentive for Turkey, that there is a light at the end of the tunnel and Turkey must therefore successfully address current issues that cause instability into a particular part of the European Union. However, it should be stressed at this point that the 'accession partnership' –in a last minute change- refers to the decision taken at Helsinki to set a deadline for Turkey to solve its differences with Greece 'through the International Court of Justice at The Hague by the end of 2004 at the latest'. However, the clause is in the preamble and not among the short and mid-term criteria which Ankara has to meet. This leaves Turkey much greater room to maneuver. On the Cyprus issue, however, things are much clearer. Thus, the text of paragraph 9 of the Helsinki decision has been included among the short-term priorities Turkey has to meet. This calls on Ankara to support strongly within the framework of political dialogue UN Secretary General's mediation aiming at solving the Cyprus issue.

The Impact on Turkey's Domestic Politics

The democratization process intensified by decisions made at the European Summit in Helsinki and elaborated on a short- and medium-term basis in the 'accession partnership' that followed will seriously affect Turkish domestic politics in many ways and to a great extent. Specifically, democratization is expected to be the driving force for the appearance of a certain amount of turbulence in Turkey's domestic politics, which is highly likely to undermine the country's

democratization project and affect its external behaviour. This turbulence in Turkish domestic politics will mainly regard the eruption of a set of domestic shocks at the state and society level, being portrayed as (i) 'élite turbulence', (ii) 'societal turbulence' and (iii) 'economic turbulence'.

(i) 'élite Turbulence'

The Kemalist modernization project has been replete with tensions since the establishment of the Turkish Republic, due mainly to the strict and narrow conception of Turkish nationalism ('Turkishness') that excluded the existence of a multiethnic and multicultural Turkish entity. Specifically, the civil and military élite envisioned and tried to impose – rather than debate with the public – a homogeneous Turkish identity by following a 'Turkification' process which aimed to limit both the Islamic and ethnic influences within the confines of étatism and in full accordance with the statist vision of the new Turkey.²⁹

The result was the emergence of a 'state Islam' which was constructed from above and which should have been integrated into the construction of the Kemalist notion of Turkish nationalism, based on what has been called the 'Turkish-Islamic synthesis'.³⁰ However, contrary to the expectations of an élite which was indifferent to the development of an inclusive idea of the state, the existing multiple identities that characterize republican Turkey were reinforced and radicalized. Indeed, political and economic liberalization of the mid-1980s allowed popular Islamic groups to become active 'outside state control' and to bring themselves at the epicenter of political life. The alarmed and threatened civil-military élite responded immediately by strict anti-Islamist measures under the orders of the Turkish military and by the reintroduction of the 'Turkish-Islamic synthesis'. Increasing pressure has the opposite results from the ones the state (civil-military establishment) was expecting, since popular Islam found a voice in the Welfare Party, which managed to win the 1995 general elections. The civil, and especially the military élite, 'had no choice' but to respond actively by attacking the 'Islamic fundamentalism' of a democratically elected government and to force it to resign, under the threat of a military coup!

From the establishment of the Republic up to the present, the civil-military élite, agonizing to preserve its ailing ideological character, has decisively contributed to the erosion of the Turkish state, which loses authority, consent and loyalty while tolerance among the various social groups is turning down. Indeed, the civil-military stance has so far barricaded the public sphere, inhibited any communicative action between the state and the public, and thus widened the gap between the state and society as well as excluded, from the debate on Turkey's collective identity, critical elements of the Turkish society.

How the EU political conditions, especially the ones that are included in the short and medium-term priorities of the 'accession partnership' and regard the country's democratization and the alignment of the military's role with the EU democratic standards, will affect state's élite position and role? It is most likely that EU pressure will reinforce certain conflicting – and often competing – visions expressed from within the civil-military establishment.³¹ Moreover, the schism – which is already apparent – among the Kemalist élite will further deepen due to the new EU demands.³² Although one can hardly refer to two distinct groups with coherent and clear-cut views and positions, it seems that the Turkish civil-military élite is divided into mainly two groups, namely the Conservative Kemalists and the Reformers.

The *Conservative Kemalists* (also known as *Jacobins*) adhere to a strict interpretation of Kemalism and reject any deviation from secularism and uni-culturalism.³³ Advocates are to be found mostly in the center-left, the military and in the top levels of bureaucracy. Conservatives tend to interpret Turkey's national interest in narrow security terms and have a difficulty in recognizing any need for reforms that will express the new societal demands. The Reformers, on the other hand, recognize the limits of Kemalism and the need for giving a new content to certain pillars of the Kemalist ideology, especially secularism and reformism. *Reformers* are to be found in the center-right, the Left and among cosmopolitan business élites of Istanbul. They are in favour of reducing the role of the military and reform the constitution and today's patriarchic and clientelistic party system. By implication, Turkey's national interest is not defined in narrow bal-

ance-of-power terms and reformers are in favour of Turkey's European orientation, which is seen as a "window of opportunity" for abandoning Kemalist inwardness and following a liberal and self-confident policy abroad.³⁴

The most vivid example of the internal dispute between prominent members of the Kemalist élite is the crisis that erupted in relations between the Turkish Prime Minister Bülent Ecevit and the Turkish President Ahmet Necdet Sezer, due to the refusal of the latter to sign a bill which would have given the government the right to dismiss public servants it believes have connections with Islamists (!). Sezer, a strong supporter of human and religious rights, has seen in the passage of the decree a move against individual freedoms that would inhibit Turkey's chances for membership.³⁵

However, regardless of this kind of disagreement between the aforementioned state élites, they both share a traditional and elitist view not that distant from the normative and value structures of the Ottoman élite. Indeed, both consider the state as their property and themselves as the custodians of an institution handed over to them by the founder of the republic as well as of distinguished groups staying above the rest of Turkey's society. This elitist and undemocratic habit is reflected on the Turkish party politics (Turkish parties are widespread patron-client systems)³⁶ as well as on the Turkish media, which although relatively free and competitive, are also supporting the Turkish model of top-down modernization by the civil-military élite. Thus, while the mind-set of Turkish journalists is characterized by the perception of being 'the guardians of the public interest' they at the same time show a strong tendency of self-censorship concerning religious issues, the cult around Atatürk's legacy, the army, and the Kurdish or Armenian questions.³⁷

Indeed, both conservative and reformers Kemalists' behaviour is characterized by an authoritarian and elitist habit linking, to a certain extent, modern Turkey with its traditional Ottoman background. This military-bureaucratic élite, fully legitimized by the Kemalist ideology, controls the resources of the modern sectors of the Turkish society and

refuse to reflect on its role in the modernization of Turkey's society, thus constituting the major obstacle to Turkey's efforts to meet the modern standards required by the EU. These facts do not auger well for Turkey's European orientation when coupled with the military's paramount power and ability to define the internal and external threats to the state.

Thus, it is obvious to assume that the military, as the dominant actor in the civil-military establishment,³⁸ will most probably be reluctant to give up the state's mechanisms of social control and the army's prerogatives in favour of an elusive and distant European future. Seeing itself as the guardian of the Kemalist legacy and the protector of democracy from internal threats the military will thus keep setting the domestic agenda towards more radical directions that will be based on or derived by a military-security framework. Moreover, the military – protected by a battery of constitutional and legal provisions and enjoying the forbearance of the Turkish political parties, parliament, government and media – can easily lead the régime to adopt policies that are limited to options not in conformity with the democratic rules of the game (predatory and outside the practice and spirit of democracy) and along the political habit of the military, according to which the use of force is considered as legitimate.

(ii) 'Societal Turbulence'

As stressed earlier, the civil-military establishment's efforts to impose the Kemalist modernization project from above inhibited any communicative action between the state and the public, while it prolonged the distance between the former and critical elements of the Turkish society. The manipulation of the Turkish society by both explicit propaganda, e.g. the media and more covert indoctrination, e.g. political socialization, by the Kemalist civil-military élite has allowed little room for social pluralism.

The result has been that the basic characteristics of the exogenously formed societal preferences were lack of tolerance, cooperation and trust. Moreover, the growth of civil associations was inhibited by a society, which governed more by force and less by consent and which

was prevented from learning and internalizing the norms and values of 'civic culture'. Thus, resort to legitimate violence in order for dissent to be contained became an integral part of the society's cultural legacy. By implication, the use of force (or at least the threat of its use), rather than mediation and compromise, became the dominant norm for tackling difficult situations and solving both domestic and international problems.³⁹

The renewed European perspective introduced by Helsinki seemed appealing to a plethora of actors who have saluted Turkey's inclusion in the group of candidate countries, each one for its own distinct reasons. Indeed, this perspective seems appealing to Western-oriented Kemalists and to a materialistic middle-class as well as to those on the margins of the Turkish society and politics, such as the Islamists and Kurds who see in Europe the possibility of more tolerance and freedom of action for their own views.⁴⁰ More specifically, the particular short-term and medium-term political conditions included in the 'accession partnership' have put the issues of human rights and religious freedoms at the top of Turkey's agenda of priorities while they encourage the development of a civil society. In fact, what the EU asks for is a redefinition of certain pillars of the Kemalist ideology, especially notions of nationalism and populism.

However, with regard to the Kemalist notion of populism, it is hard to imagine how parties and other associations could develop and moreover flourish, as the prohibited bases for groups constitute their major *raison d'être* in other democracies.⁴¹ Specific appeals on these bases are also prohibited, as they cause discord and undermine social unity.⁴² In addition, with regard to the Kemalist notion of nationalism, the EU asks for a workable compromise on the two types of 'challenges' to the Turkish state, namely Islam and the Kurdish issue. One might thus wonder how religious movements that threaten the state can be integrated into the state because the latter has to democratize. Indeed, the incorporation of Islam⁴³ into mainstream politics seem a must for the sake of the liberal democracy while the authoritarian nature of political Islam threatens -according to the Turkish perception- Turkish democracy.⁴⁴ Finally, with regard to the Kurdish issue,

it is debatable how a workable compromise can be achieved between EU's position that the Kurds are an ethnic minority that deserves protection of its distinct identity and the dominant view both at the élite and society levels that the only solution to the problem is to stop terrorism.⁴⁵ At least implicitly, there is a fear among the Turkish élite and society that such a reform will have a spillover effect on other policies which hold the Turkish state together. By implication, the Kurdish issue is far more threatening for the Turkish people than outsiders might guess because it is closely associated with Turkey's 'identity crisis'.⁴⁶

In the EU logic, success in the aforementioned redefinition of certain pillars of the Kemalist ideology is measured in terms of social pluralization and the emergence of a vibrant, diversified, complicated and sophisticated civil society outside the reach of the official state. Especially for Turkey, democratization would mean overcoming the fundamental internal contradictions of Kemalism and its top-down modernization program for Turkey and its transformation from an élite-driven, top-down, authoritarian movement of officers, bureaucrats, and intellectuals to a popular ideology that commands the support of the Turkish masses and the middle classes in particular.

However, the inherent weaknesses and antinomies of the Turkish society do not auger well either for its emancipation or for the emergence of independent social agents, for example, powerful business élites⁴⁷ that will become the prime actors for redefining Kemalist's ideology main pillars and for promoting a popular sovereignty that will allow the Turkish society to become the author of the rules of the democratic game. To make things worse, the existing institutional framework -functioning in an unconsolidated form- cannot play the role of the buffer when force-based solutions to both internal and external threats and problems, rather than mediation, consent and compromise are the options offered by the exogenously formed preferences of the Turkish society.

(iii) 'Economic Turbulence'

The customs union between the European Union and Turkey came

into effect on January 1, 1996, thereby implying fundamental changes in the Turkish trade, competition legislation and economic policies. Turkey did indeed apply the majority of these changes. However the funds, which were agreed in return, have never been granted. Special aid for the customs union, of 375 million euros, and a special EIB loan, of 750 million euros, were twice blocked as they failed to achieve unanimity in the European Council and EIB's Board of governors, respectively.⁴⁸ This discrimination caused a lack of political dialogue between the parties and it resulted for the customs union to "fell short of acting as a tool for further integration".⁴⁹

In the Helsinki European Council, the EU decided to give Turkey the principal motive for democratization and European integration towards third parties, that of "candidate status". As a result, Turkey rejoiced with Helsinki, access to Community funds, which has already reached the sum of '15 million Euros for three years',⁵⁰ so as to prepare Turkey for accession. The motivation of 'clear membership' can greatly assist in Turkey's economic harmonization efforts that will facilitate to eliminate obstacles in political integration as well as increasing the economic integration by attracting foreign investment. The political circumstances can also lead towards the same direction, as Turkey can now claim the "most stable" and progressive "government for a decade".⁵¹ What can nevertheless be said, is that any harmonization effort, demands an acceleration of the progress of a customs union, which results in an increase of Turkish commitments towards European economic integration. Such an advance can, in the short-term, negatively affect the Turkish economy.

To start with, the failure of all seventeen previous IMF programs⁵² proves that the Turkish economy has a profound weakness to adapt to international organizations' economic reforms. Still, this time it is not the IMF that can provoke turbulence, but the new exchange-rate mechanism adopted by the Turkish government. The promise of a rapid reduction in inflation that the new exchange-rate policy holds out, "increases the risk of a growing external imbalance, which if not funded by adequate foreign capital inflows could trigger currency speculation and a sharp devaluation".⁵³ A possible sharp devaluation

will result in tensions between the government's economic policies and public sentiment, as well as to an anti-European climate due to the relation between the expectancy for these policies to work in return of the severe tax régimes which are demanded by Brussels. And if the Turkish government tries to subsidize the foreign capital by augmenting the already vast bill⁵⁴ for privatization, then it risks upsetting, yet again, the masses that relate their national public companies with their national pride.

Finally, Turkey will eventually have to suffer another cost, regardless of the conditions set out in the 'accession partnership'. This cost has to do with the fact that one of the most important consequences of the customs union during the period 1995-1999, was the disorientation of Turkish imports away from third countries, towards the EU.⁵⁵ Furthermore the Helsinki decision implies an even deeper economic cooperation, hence it is reasonable to argue that the orientation towards the EU would grow. On the other hand there are countries outside the EU frame which promise an economic expansion in the near future and with whom Turkey could have gain more in a bilateral basis rather than within EU.

To be sure, Turkey faces a dilemma, which risks being overstretched in the case of excessive EU demands on the one side and the economic explosion of third-countries on the other. In practice, in the case of a global economic crisis, Turkey will feel safer under the umbrella of the EU economic bloc. Alternatively whether the claim that 'the emerging-markets crash of the late 1990s will soon be regarded as a mere blip in the ongoing "Asian miracle"⁵⁶ becomes true, then Turkey will have a tendency to orientate its economic policies outside the EU towards other markets. This could be done through the reductions concerning sensitive products "stipulated by the Association Council Decision No:2/95" which had already "faced certain problems as regards automotive products, because of incentives given to some Far East-based investment." ⁵⁷

Turkey was thus obliged to start the process of European economic integration, being treated unfairly due to the blockade of funds to

which it had the right to have access. However, the Helsinki European Council restored the balance by offering candidate status to Turkey. A candidacy, which still alarms Turkey, because of the eventuality of the country being judged on a different base than other candidates. Initially the Turkish population seems to have responded positively to Helsinki. However, in the short-term, there are dangers in the European-led economic policy of Turkey, which risks upsetting the Turkish population against the economic reforms and the spirit of European integration. Supposing that the dilemma of Turkey's market orientation over-stretches during the same period of the internal popular upset, then the efforts of economic integration in the area, would suffer a considerable blow.

To sum up, a certain degree of socio-economic stabilization constitutes the necessary prerequisites for the successful completion of the process of democratization. It seems that in the case of Turkey, both elements are lacking. Indeed, severe economic setbacks or the derailing of economic reforms, that intensify social conflict and enhance the popularity of remedies, have always been one of the most serious threats to the process of democratic consolidation. Moreover, socio-economic instability serves to undermine societal preferences for tolerance and constitutes a rather fertile ground for radical nationalist appeals.⁵⁸

The International Impact of Turkey's 'Problematic Democratization' on Its Foreign Policy vis-à-vis Greece

It is evident from the above analysis that Turkey has entered a rather fragile and painstaking transition process in which almost all prerequisites needed for successful democratization are lacking. However, if democratization in Turkey is not *en route* to successful completion it is also unlikely that societal and élite preferences will be formed in a moderate fashion. Moreover, "problematic democratization" seems to be the case in the turbulent transition period Turkey has entered after Helsinki. During this period, élite and societal preferences are likely to

become radicalized -typical to a nation that experiences 'problematic democratization'- and military adventures are likely to be perceived by traditionally conservative groups, such as the military, as a useful means to regain their political power and prestige⁵⁹ or legitimizing the rule (ascent to power) of élites that are unable to solve domestic problems.

During the turbulent process of transition, certain political élites are not hesitant to embark on adventurous (read: more conflictive) foreign policies to defend the 'national interest' or even resort to war in order to distract popular attention away from the internal social and economic turbulence while consolidating their own domestic political support. In other words, certain élite statesmen resort to a policy of foreign conflict in order to defend themselves against 'domestic enemies' (enemies arising from the inequities created by the process of rapid social change). Moreover, the turbulent nature of the democratic transition often provides fertile ground for the rise of militant radicalism that can manifest itself in many different forms such as nationalism, fascism, or religious fundamentalism, thus forcing the emerging structures of democratic representation to magnify and transmit these illiberal policy preferences.

In Turkey, the civil-military élite, and especially its military component, appear as the primary "securitizing actors".⁶⁰ In other words, these are the ones able to define internal and external threats to the state and militarize the political process. The EU conditions imposed on Turkey, being perceived by the Turkish élite as threatening to the ideological and identity foundations of the state -with which the élite identifies, will most probably lead to a militant radicalism by the élite's component that enjoys full control of the state's institutions and whose decisions take priority over those of the cabinet, namely the military. Given that militarization entails a procedural dimension where the use of coercion and force is considered legitimate it is highly likely that the 'proposed' responses, by the military, to external 'existential' threats -which would have been identified solely by the military- will be based on a military-security framework and be directed towards radical positions. Hawkish domestic preferences will thus be

allowed by the emerging -and therefore unconsolidated- democratic principles to shape the foreign policy of the transitional régime, making it more assertive, if not aggressive.

In addition, as some analysts argue, only the long-term prospect opened by Helsinki serves as a counterweight to the growth of nationalist sentiment in Turkey. In the short-run however, Turkey's *basic nationalist dilemma became more profound* with Turkey's EU candidacy.⁶¹ This is mainly due to the interventionist character of the 'post-Westphalian' European project. Indeed, as Lesser has eloquently stressed "even candidacy implies that significant sovereignty constraints (i.e., greater scrutiny, convergence and compromise) will be posed by the EU from the most mundane (e.g., food regulations) to high politics (human rights, foreign and security policy), a closer relationship with formal EU structures will threaten Turkish sovereignty at many levels".⁶²

A reactivation of the 'Sevres Syndrome' will most probably appear as a result of the conditions imposed on Turkey in order that ties with the EU be strengthened. However, nowadays the content of the 'Sevres syndrome', or the fear of containment and dismemberment, is not along the lines envisioned by the Western powers after World War I. Indeed, this major threat is not posed by foreign powers with territorial ambitions, as was the case at Sevres. Instead, it is caused by the consequences of the EU's 'imposed' modernization project on an anachronistic Kemalist élite and a fragmented society. Thus, many good reasons are there already in order for a more assertive policy, based on a sovereignty-conscious approach in key-areas, to appear more and more appealing.

Last, but not least, it would have been wrong for outsiders to take Turkish interest in Europe for granted. The acceptance of the Helsinki decisions by Turkey was seemingly based on the assumption that Turkey does no longer have to deal with a great dilemma; i.e., between a European and a non-European orientation, and that its European profile has almost been cemented. Unfortunately, the dilemma still exists (!) Indeed, besides the fact that some Turks find Europe intru-

sive and threatening, certain conservative members of the Kemalist civil-military establishment suspect the EU of neo-colonialism and racism. Certain events, especially in the past (e.g., the EU decisions in Luxembourg in 1997), made even the most Western-oriented Turkish élites feel disillusioned about Europe, and increasingly receptive to the idea of a more sovereignty-conscious and independent Turkey (with regional hegemonic ambitions). In fact, this is a feeling that transcends the whole political spectrum, from the military and most of the business community, to the religious and secular right wing, and also on the left. It is worth noting that this tendency was reinforced internally after the end of the Cold War and the emergence of a series of new Turkic states due to the dissolution of the Soviet Union. The will of the Kemalist élite to develop an active role in Turkey's western and northern frontiers, has led to the fading of the dividing line between nationalist Kemalists and those in favour of Pan-Turkism.

To make things worse, conservative Kemalists (especially the military) continue to think that a "special relationship" with the US and Israel is a good alternative to Euro-membership. In fact, the Turkish-Israeli axis or 'strategic alliance', reemerging dreams of Turanism, Turkish military operations in Iraq, the threat of force against Greece and Cyprus in case of deployment of the S-300 missiles on the latter's soil as well as against Syria over the PKK's leader are only some of the recent, yet clear, examples of Turkey's 'regional activism'.⁶³

Moreover, it remains to be seen whether Turkey will fully join the European family if the cost of following the European pace exceeds the benefits, short or/and long-term. It remains to be seen whether or not it will gain by becoming a regional super-power or if the regional role become more appealing. Such a role, fully endorsed by all Turkish governments so far, might prove incompatible with the country's European orientation and, most importantly, with the restraints that might be posed to Turkey's hegemonic ambitions due to demands for compliance with the European principles and standards.⁶⁴

Needless to say, that which is to be chosen depends on the opportunities available in the international system as well as on the "will-

ingness" of the civil-military élite to engage in foreign policy adventures. Indeed, the enlarged opportunity can often result in the increased willingness to engage in certain types of international behaviour, while minimized opportunities can inhibit willingness. National leaders often act as power-maximizers, but the relative weight of international and domestic influences on foreign policy will ultimately depend on their respective degree of intensity with which they are perceived by decision-makers. Turkey's Premier Bulent Ecevit has repeatedly emphasized a 'regionally based' foreign policy in which Ankara seeks to play a more active role in defense of its interests in adjoining areas. Indeed, in practice this has meant a more assertive policy towards Syria, Iran, Northern Iraq, and a strong stance on the Aegean, and Cyprus issues.⁶⁵

Especially, Cyprus is the nationalist issue *par excellence* for the Turkish civil-military élite and touches on rather deep nationalist sensitivities.⁶⁶ So far, a strengthened nationalism on the one hand and Turkey's strategic importance for the West on the other resulted in the rigid Turkish stance on Cyprus. Over the years, Cyprus also became the only 'reason of pride' for the Turkish Kemalist élite (especially the military), which promoted a modernization project that has failed in many respects. Thus, Cyprus appeared as the only 'success story' in the state's long list of failures in its efforts for internal reform and modernization. Some argue that Cyprus is in fact the most vivid proof of Turkey's role as a regional power and the testing ground indicating what, how and how much Turkey can do for Turks living outside Turkey's borders.⁶⁷ Moreover, the Cyprus issue has given content to the ideology of 'pan-turkism', which thus managed –although on the fringe of Turkish politics in the 1960s– to become the dominant ideology in the 1990s. Indeed, a consensus –if not a rigid front– was achieved around the Cyprus issue among the conservative and the modernizing members of the civil-military élite,⁶⁸ while nationalism on the Cyprus issue was also used for legitimacy purposes. This in turn has not only negated any 'rational approach' to the Cyprus problem on Turkey's part but it moreover led to the adoption of a more intransigent stance.

Those placing Cyprus in a category of disputes different from the bilateral ones between Greece and Turkey downplay the former's significance especially the 1974 invasion, as a turning point in the hardening and proliferation of differences over the Aegean region. As long as the Cyprus problem remains unresolved, it is likely that Turkey will opt for politics of containment and lessening of tension over the Aegean (especially in periods when the future of its EU relationship is at stake) but it will not deviate substantially from its traditional stance on these issues. One should wonder whether mere reference in the Preamble of the Helsinki decisions to bilateral problems with Greece and their eventual settlement by the International Court of Justice could become an actual factor in the resolution of these issues. The experience of the eleven months since Helsinki supports this rather pessimistic assessment. At the same time, the Turkish minority in Greek Thrace could become an additional irritant to the bilateral relationship, given traditional Ankara tactics of resorting to accusations against Greece over the fate of this minority each time European institutions attempt to scrutinize minority and human rights within Turkey.

Given the conditions of 'accession partnership' and their impact on domestic politics, Turkey after Helsinki will experience a problematic process of democratic transition, during which basic procedural requirements for democracy will be implemented, and yet societal pre-conditions for democratic consolidation will be missing. Most probably, this will, in turn, lead to foreign policy outcomes that will be much more hawkish than those of the successfully consolidating democracy. Such a tendency makes an explosive mix when coupled with the findings of empirical research which suggests that it is most likely that a failing nascent democracy will direct its aggressiveness against its regional neighbours, simply because the opportunity for conflict with neighbouring states is usually much larger than the potential for confrontation with distant nations. A finding, which puts Greece at the top of the agenda of prominent candidates to be called to deal with Turkey's assertive foreign policy in the years to come.

One might wonder whether democratization is worth the effort as a means of expanding the zone of peace if the risks to international security posed by failing nascent democracies can be high. In other words, why should Greece keep trying to make Turkey succeed in such an endeavour if the risks involved in the transition period –between the current process of democratization and Turkey becoming a consolidated democracy- would or could pose a serious threat to Greece's security? We are convinced that Europe can still be the answer regarding Turkey's behaviour *vis-à-vis* its neighbour, Greece. Moreover, it is in Greece's interest to take all necessary steps, alongside the international community, so that Turkey enters, as did Greece in the past, a 'virtuous circle' of democratization and not a 'vicious circle', in which the floundering process of democratization and its negative foreign-policy consequences will widen the perceived political, socio-economic and cultural gap between Turkey and the community of well-established democracies. However, Greece should also be aware of the risks involved in this fragile transitional period and elaborate strategies that will successfully tackle Turkey's internal pressures and incentives towards diversionary policies *vis-à-vis* Greece.

It seems that the Helsinki Summit has managed to throw the ball of Turkey's behaviour towards Greece into Turkey's court. However, although in Helsinki the EU managed to build the 'other half' of the bridge which was initially built by Greece in order to draw Turkey closer to Europe, it remains to be seen whether the fragile and painstaking internal struggle that has been initiated or reinforced by the Helsinki Summit will strengthen the existing bridge rather than let it collapse.

NOTES

1. According to the 'democratic peace argument', democracies never (or rarely) fight each other. On the 'democratic peace' literature see-inter alia- Michael Doyle, "Liberalism and World Politics", **American Political Science Review** (Vol. 80, no. 4, 1986), pp. 1151-69; Bruce Russett, **Grasping the Democratic Peace: Principles for a Post-Cold World** (Princeton University Press, Princeton, N.J., 1993); David Lake, "Powerful Pacificists: Democratic States and War", **American Political Science Review** (Vol. 86, no. 1, March 1992), pp. 24-37 and John Owen, "How Liberalism Produces Democratic Peace", **International Security** (Vol. 19, no. 2, Autumn 1994), pp. 87-125. For a comprehensive critical review of the 'democratic peace' argument, see Miriam Fendium Elman (ed.), **Paths to Peace. Is Democracy the Answer?** (CSIA Studies in International Security, MIT Press, Cambridge, 1997).
2. Samuel Huntington, **The Third Wave** (University of Oklahoma Press, Norman and London, 1991), p. 29.
3. See Thomas Carothers, "The Democracy Nostrum", **World Policy Journal** (Vol. 11, no. 3, Autumn 1994), pp. 47-53. For a systematic and thorough effort to fill the current theoretical and empirical gap, see the excellent work of Alexander V. Kozhemiakin, **Expanding the Zone of Peace? Democratization and International Security** (St. Martin Press, New York, 1998).
4. Certain Turkish analysts attribute to Turkey's political system some of the reasons that account for Turkey being regarded as a puzzling sight by many Western observers, namely that "Turkey is not an authoritarian country, on the other hand, it would be far-fetched to claim that it is an established democracy". See Meltem Muftuler-Bac, "The Impact of the European Union on Turkish Politics", **East European Quarterly** (Vol. XXXIV, no. 2, Summer 2000), p. 159. See also Tursan, who stresses that "the Turkish political system is far from being democratic", in Huri Tursan, "Erzatz Democracy: Turkey in the 1990s" in Richard Gillespie (ed.), **Mediterranean Politics** (London, 1996, vol. II), p. 216.
5. As Kubicek notes, the term "Europeanization", which is often used interchangeably with the word "Westernization", refers to the quest to become like and a part of Europe, traditionally seen in Turkey as the center for "Western" civilization. See Paul Kubicek, "Turkish-European Relations at a New Crossroads", **Middle East Policy** (Vol. VI, no. 4, June 1999, Ref. 1), p. 171.
6. The term 'procedural' serves mainly to emphasize democratic procedures and institutions –in other words, the 'democratic method' –rather than cultural or socioeconomic characteristics typically associated with a democratic régime.
7. Yet it remains unclear whether it is democracy that promotes 'civic culture' (i.e., a product of consolidated democracy) or whether things work the other way round, namely that 'civic culture' is the producer of democracy.

8. Recent empirical research suggests that, especially in the region of Southeast Europe where both Turkey and Greece are located, violence was –and to a certain extent still is– triggered by the deliberate actions taken by political élites. See –inter alia– V. P. Cagnon, Jr., “Ethnic Nationalism and International Conflict: The Case of Serbia”, **International Security** (Vol. 19, no.3, Winter 1994-95), pp. 130-166.
9. For a background on EC-Turkey relations, see Selim Ilkin, “A History of Turkey’s Association with the European Community” in Ahmet Evin and Geoffrey Denton (eds.), **Turkey and the European Community** (Leske and Budrich, Opladen, 1990).
10. The Luxembourg decision not only reinforced Turkey’s ‘syndrome of exclusion’ but it also questioned the country’s European orientation. See Pia Christina Wood, “Europe and Turkey; A Relationship Under Fire”, **Mediterranean Quarterly** (Vol. 12, no. 1, 1999), p. 110.
11. See Gulnur Aybet, “Turkey and European Institutions”, **The International Spectator** (Vol. XXXIV, no. 1, January-March 1999), pp. 107-108.
12. Bill Park, “Turkey’s European Union Candidacy: From Luxembourg to Helsinki – to Ankara?” (Paper presented at the 41st Annual Convention of the International Studies Association, Los Angeles, CA, March 14-18, 2000), p. 4.
13. In Helsinki the EU leaders had also made Bulgaria, Romania, Latvia, Lithuania, Slovakia and Malta official candidates. These states will join Poland, Hungary, the Czech Republic, Estonia, Slovenia and Cyprus, with which formal entry talks opened in 1998.
14. The EU Council which was held in Copenhagen in 1993 adopted the following criteria for the evaluation of candidate countries for membership in the EU: (a) political conditions, i.e., the state of democracy and the respect for human rights, (b) economic conditions, i. e., macroeconomic stability, ability to deal with competitive pressure; and (c) the ability to adopt the *acquis communautaire*. The Copenhagen EU Council stated that “membership requires that the candidate country has achieved stability of institutions guaranteeing democracy, the rule of law, human rights, and the respect for and protection of minorities”. See **Presidency Conclusions**, The Council of the European Union, Copenhagen, 1993.
15. See Kalypso Nicolaidis, “Europe’s Tainted Mirror. Reflections on Turkey’s Candidacy Status after Helsinki” in Dimitris Keridis and Lenore Martin (eds.), **The Future of Turkish Foreign Policy** (MIT Press, Cambridge, forthcoming).
16. Idem.
17. See Barry Buzan and Thomas Diez, “The European Union and Turkey”, **Survival** (IISS, Vol. 4, no.1, Spring 1999), pp. 50-51.

18. Meltem Muftuler-Bac, "The Impact of the European Union on Turkish Politics", **East European Quarterly** (Vol. XXXIV, no. 2, Summer 2000), p. 160.
19. *Short-term* priorities have been selected on the basis that it is realistic to expect that Turkey can complete or take them substantially forward by the end of 2001. The priorities listed under the *medium-term* are expected to take more than one year to complete although work should, wherever possible, also begin on them during 2001.
20. Apparently, the political, economic and legal issues that were cited by the EU in Helsinki are the ones that legitimized Turkey's traumatic experience of exclusion in the EU Summit in Luxembourg in 1997. Indeed, in its 1997 decision, the EU cited several issues that must be resolved, namely the on-going Kurdish conflict and attendant human rights problems, shortcomings in Turkish democracy, and failure to resolve the Cyprus dispute.
21. See Paul Kubicek, **Turkish European Relations**, op. cit., p. 172
22. In the *short-term*, (2001) these conditions include the strengthening of legal and constitutional guarantees for the right of freedom of expression (in line with article 10 of the European convention of Human Rights) and of the freedom of association and peaceful assembly; the encouragement of the development of civil society; the reinforcement of fight against torture practices and alignment of legal procedures concerning pretrial detention in accordance with the provisions of the European Convention on Human Rights; the strengthening of opportunities for legal redress against all violations of human rights; the maintenance of de facto moratorium on capital punishment, the removal of any legal provisions forbidding the use by Turkish citizens of their mother tongue in TV/radio broadcasting and the development of a comprehensive approach to reduce regional disparities and the improvement of the situation in the Southeast, with a view to enhancing economic, social and cultural opportunities for all citizens.

In the *medium-term*, they include guarantees for full enjoyment by all individuals –without any discrimination– of all human rights and fundamental freedoms; the review of the Turkish constitution and other relevant legislation in order to guarantee the rights and freedoms of all the Turkish citizens; the ratification of the International Covenant on Civil and Political Rights; the lifting of the remaining state of emergency in the South-East; and the guarantee of cultural diversity and cultural rights for all citizens by abolishing any legal provisions preventing the enjoyment of these rights.
23. See Chris Morris and Tony Paterson, "EU Warns Turkey to Spare öcalan", **The Guardian**, November 26, 1999. In the 'accession partnership' document a medium-term condition that should be met by Turkey regards the abolition of the death penalty and the signing and ratification by the Turkish government of the Protocol No. 6 of the European Convention of Human Rights.

24. Given that -regardless of the European Court's verdict- Turkey might reconsider the execution for domestic reasons. See "Turkey Bites the Bullet" (Review and Outlook), **Wall Street Journal**, 15 January 2000, p. 10.
25. On the role of the military in Turkish politics see -among others- Semih Vaner, "The Army" in Irvin C. Schick and Ertugrul Ahmet Tonak (eds.), **Turkey in Transition; New Perspectives** (Oxford University Press, Oxford, 1987), pp. 236-265; Ahmad Feroz, **The Making of Modern Turkey** (Routledge, London and New York, 1993) and William Hale, **Turkish Politics and the Military** ((Routledge, London and New York, 1994). Greece should probably ask itself why -although none of the numerous Greek-Turkish crises of the last forty years occurred while Turkey was under military rule- is the heavy-handedness of the Turkish military detrimental to Greek-Turkish relations?
26. See Umit Cizre Sakallioglu, "The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy", **Comparative Politics** (Vol. 29, no. 2, January 1997) and Jeremy Salt, "Turkey's Military Democracy", **Current History** (Vol. 98, no. 625, February 1999). On the internal structure of the Turkish Armed Forces, see Mehmet Ali Birand, **Shirts of Steel. An Anatomy of the Turkish Armed Forces** (Tauris, London and New York, 1991).
27. The European Commission's Progress Report on Turkey, 1998, p. 13. It is also worth-noting that in 1998, the European Court of Human Rights declared that the State Security Courts violate the European Convention of Human Rights.
28. According to the Helsinki declaration "... the European Council stresses the principle of peaceful settlements of disputes in accordance with the United Nations Charter and urges candidate States to make every effort to resolve any outstanding border disputes and other related issues. Failing this they should within a reasonable time bring the dispute to the International Court of Justice. The European Council will review the situation relating to any outstanding disputes, in particular concerning the repercussions on the accession process and in order to promote their settlement through the International Court of Justice, at the latest by the end of 2004". See **Declaration of the European Union Council in Helsinki**, 11-12 December 1999.
29. For an excellent analysis on this line of reasoning see Philippos Savvides, "Legitimation Crisis and Securitization in Modern Turkey", **Critique** (No. 16, Spring 2000), pp. 55-73.
30. See -among others- Serif Mardin, "Religion and Secularism in Turkey" in Ali Kazancigil and Ergun Ozbudun Eds.), **Ataturk: Founder of a Modern State** (Hurtsn, London, 1997, 2nd ed.), pp. 191-219 and Hakan Yavuz, "Political Islam and the Welfare (Refah) Party in Turkey", **Comparative Politics** (Vol. 30, no. 1, October 1997), pp. 63-82

31. Democratization serves to expose the foreign policy decision-making process to the variety of 'horizontal' pressures, such as those coming from elected officials, high-level bureaucrats, and institutional interests. It is also worth-noting that the élite 'continuity' between the Ottoman Empire and the early Turkish Republic, in the sense that the members of state-élites were derived out of the military-bureaucratic stratum of society, has given its position to a new Turkish élite that shows much more diversification. According to Walter Weiker, 85 per cent of the bureaucrats and 93 per cent of the officers in the early Turkish Republic have already acquired their positions in the late Ottoman Empire. See Walter Weiker, **The Modernization of Turkey. From Atatürk to the Present Day** (New York and London, 1981), p. 21.
32. It is an irony that it is the EU today, which imposes the norms of modernity in a civil-military establishment that in the past has been the modernizing actor that imposed the Kemalist 'modernization project' on the 19th century Turkey.
33. The conservative Kemalist body politic is best suited into a Kemalist tradition that, in Ernst Gellner's words, "... contains a deep commitment to Westernization, but Westernization in 19th century terms". See Ernst Gellner, **Encounters With Nationalism** (Blackwell, Oxford, 1994), p. 82.
34. For this argumentation see Dimitris Keridis, **Political Culture and Foreign Policy: Greek-Turkish Relations in the Era of European Integration and Globalization** (NATO Research Fellowship Final Report, 1999), pp. 26-27.
35. Premier Ecevit resubmitted the controversial decree and it seems that President Sezer has no other option but submit disputed decrees to the Constitutional Court (which was led by Sezer before he becomes President). Now it looks the struggle will be between the military and Ecevit's far right coalition partner on the one side and the media, the civil administration, most of the parliament and the EU on the other side. See **Struggle Unfolds in Ankara** (STRATFOR, Global Intelligence Update, 18 August 2000) in « <http://www.stratfor.com/services/giu2000/081800.asp> ». See also "L'Armée d'Ankara Contre les Islamistes", **Le Figaro**, Septembre 3, 2000.
36. As Nimet Beriker notes "it is evident that politics in general has been reduced to a game of capturing public resources and then redistributing them through legal and illegal means. There is almost complete absence of meaningful debate among the political élite". See Nimet Beriker, "The Kurdish Conflict in Turkey: Issues, Parties and Prospects", **Security Dialogue** (Vo. 28, no. 4, 1997), p. 449.
37. For these remarks see Shahin Alpaya, "Journalist: Cautious Democrats" in Metin Heper, Ayshe Oncu and Heinz Kramer (eds.), **Turkey and the West. Changing Political and Cultural Identities** (Tauris, London and New York, 1993), pp. 70-78, 83.

38. See Eric Rouleau, "La Republique "Des Pashas". Ce Pouvoir si Pesant des Militaires Turcs", **Le Monde Diplomatique**, Septembre 8, 2000. See also Ali Karaosmanoglu, "Turkey and the Southern Flank: Domestic and External Contexts" in John Chipman (ed.), **NATO's Southern Allies: Internal and External Challenges** (Routledge, New York, 1988), p. 311-312.
39. For this argument, see the views of former Deputy Minister of Foreign Affairs Professor Christos Rozakis as they appeared in "Ellada, Tourkia kai o Dromos Pros tin Eirinefsi"(Greece, Turkey and the path to peace), speech delivered to the Association for Thinking on the Modernization of Greek Society, 13 March 1997.
40. See Ian Lesser, "Changes on the Turkish Domestic Scene and Their Foreign Policy Implications" in Zalmay Khalilzad, Ian Lesser and F. Stephen Larrabee, **The Future of Turkish-Western Relations. Towards a Strategic Plan**, (RAND, 2000), p. 8.
41. In Turkey, by constitutional provisions, parties and interest groups on the basis of class, region, ethnic group and religion cannot be formed.
42. Paul Kubicek, **Turkish European Relations**, op. cit., p. 166.
43. On the debate about the status and role of Islam in Turkish politics, see –among others- Binnaz Toprak, **Islam and Political Development in Turkey** (E. J. Brill, Leiden, 1981); Feride Acar, "Islam in Turkey" in Canan Balkir and Alan M. Williams (eds.), **Turkey and Europe** (Pinter, London and New York, 1993), pp. 219-238.
44. Meltem Muftuler-Bac, The Impact of the European Union on Turkish Politics, op. cit., p. 170.
45. Turkish daily **Milliyet** has published in February 27, 1993 a survey. According to the 15,683 Instabilities polled in this survey over 66 percent favoured the fight against terrorism as a solution while ambitious political reforms such as federalism or autonomy for Kurdish areas were unequivocally rejected. Published in Paul Kubicek, **Turkish European Relations**, op. cit., p. 172 (ref. no. 37).
46. See Bruce Kuniholm, "Turkey and the West Since World War II" in Vojtech Mastny and R. Craig Nation, **Turkey Between East and West** (Westview Press, Boulder, 1996), p. 64.
47. Undoubtedly, the emergence of a dynamic private sector is a positive sign. Certain private sector associations, such as the Turkish Industrialists' and Businessmen's Association (TUSIAD) seem frustrated by the tendency of the Turkish democracy and administration to lag behind. See Stephen Kinzer, "Business Pressing a Reluctant Turkey on Democracy Issues", **New York Times**, March 23, 1997. According to John O'Neal, Frances O'Neal, Zeev Maoz and Bruce Russett: "political and economic freedoms allow individuals to form

transnational associations and to influence policy in light of the resulting interests, inhibiting their governments *from acting violently toward one another*" (our emphasis). See John O'Neal, Frances O'Neal, Zeev Maoz and Bruce Russett, "The Liberal Peace: Interdependence, Democracy and International Conflict, 1950-1985", **Journal of Peace Research** (Vol. 33, no. 1, 1996), p. 13. It is worth noting, however, that this argument might have an application on consolidated and stable democracies only.

48. See <http://www.eureptr.org.tr/english/ci-prehelsinki.html>
49. EU Report: **The Effects of the Customs Union to the Turkish Economy**, 25/11/99, p. 29.
50. Restricted EU Report on **Turkey Preparing for EU Membership**, July 2000, p. 2.
51. Leyla Boulton, "Early Signs Are Encouraging", **Financial Times**, 12 June 2000.
52. <http://www.turkeyupdate.com/imf.htm>
53. Robert O'Daly, The Economist Intelligence Unit, **Country Report, Turkey**, 1st quarter 2000.
54. The current year the privatisation bill was estimated around the unprecedented sum of \$7,6 billion, see Gazi Ercel, **Macroeconomic Features and Prospects of the Turkish Economy**, September 26, 2000.
55. Commission's Proposal for Council Decision on Modification of the Decision 2000/24/EK, 26 July 2000. p. 3.
56. "Rosy Prospects, Forgotten Dangers", **The Economist**, April 13, 2000.
57. EU Report: **The Effects of the Customs Union to the Turkish Economy**, 25/11/99, p. 79.
58. Many historians attribute Hitler's rise in the late Weimar Republic in the casual relationship between the growth in unemployment and economic uncertainty and the radicalization of public attitudes towards politics. See –inter alia- A. J. Nicholls, **Weimar and the Rise of Hitler** (Macmillan, London, 1968), p. 147.
59. See Edward Mansfield and Jack Snyder, "Democratization and the Danger of War", **International Security** (Vol. 20, no. 1, Summer 1995), pp. 5-38 and Jack Snyder, **Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition** (Ithaca, NY: Cornell University Press, 1991), pp. 32-35, 49-52.
60. See Philippos Savvides, **Legitimation Crisis and Securitization in Modern Turkey**, op. cit., p. 69.
61. See Ian Lesser, **Changes on the Turkish Domestic Scene and Their Foreign Policy Implications**, op. cit., p. 8.

62. Idem.
63. See -among others- Shireen Hunter, "Bridge or Frontier? Turkey's Post-Cold War Geopolitical Posture", **International Spectator** (Vol. XXXIV, no. 1, January-March 1999), pp. 63-78 and Ziya Onis, "Turkey in the Post-Cold War Era: In Search of Identity", **The Middle East Journal** (Vol. 49, no 1, Winter 1995), pp. 48-68.
64. See Panayotis Tsakonas, "Riding Two Horses at the Same Time", **TO VIMA** (Greek Daily), December 22, 1999 and Panayotis J. Tsakonas and Thanos P. Dokos, "Greek-Turkish Relations at the Dawn of the Twenty First Century. A View from Athens" in Lenore Martin et al (eds.), **The Future of Turkish Foreign Policy** (CSIA Studies in International Security, MIT Press, Cambridge, forthcoming). Certain analysts, although admit that Turkey's decision to follow a more independent power role (e. g., in the Middle East) will further reduce the likelihood of gaining membership in the EU, do not necessarily see a contradiction between that role and continued close security links between the EU and Turkey. For this argumentation see Barry Buzan and Thomas Diez, *The European Union and Turkey*, op. cit., pp. 51-55.
65. See Ian Lesser, *Changes on the Turkish Domestic Scene and Their Foreign Policy Implications*, op. cit., p. 12.
66. On the position of the Cyprus issue in Turkish national psyche and political culture, one will find rather enlightening the address of the Turkish Minister of Foreign Affairs, Ismail Cem at the 55th session of the United Nations General Assembly, New York, September 16, 2000. See Hansjorg Brey, "Turkey and the Cyprus Question", **The International Spectator** (Vol. XXXIV, no. 1, January – March 1999, pp. 111-121. Brey pinpoints that Turkish politicians have never before expressed their determination to defend the Turkish presence in Cyprus more vigorously than during the past two years (i.e., 1997-1999).
67. See Niazi Kizilyurek, *Kypros. To Adixodo ton Dyo Etnikismon* [Cyprus: The Impasse of Two Nationalisms] (Athens, 1999) (in Greek).
68. President's Sezer full alignment with the Government's stance on the Cyprus issue is characteristic of the consensus the issue enjoys internally. Note that Sezer was not hesitant to openly confront government's decisions over issues of human and individual rights violations, respect of religious freedoms and, in general, Turkey's adjustment to certain EU standards.
69. See Stuart Bremer, "Dangerous Dyads: Conditions Affecting the Likelihood of Interstate War", 1816-1965, **Journal of Conflict Resolution** (Vol. 36, no. 2, 1992), pp. 309-341.

Revisiting the Triangle of Turkey, Greece and the United States

Kostas Ifantis*

RÉSUMÉ

La transformation systémique des années 1990 a posé des défis politiques importants pour ce qui est du triangle Turquie-Etats-Unis-Grèce. Les étudiants des relations internationales et de sécurité sont confrontés à des casse-têtes intrigants : y-a-t-il une série de cycles ou de fluctuations dans le courant fondamentalement continu des relations entre la Turquie, les Etats-Unis et la Grèce ? De quelle manière la position et le comportement des Etats-Unis, de la Turquie et de la Grèce ont changé? La configuration du pouvoir dans le triangle a-t-il été affectée par le nouveau décor de sécurité et, si oui, de quelle façon? Ce bref article cherche à identifier le cadre théorique pour mieux analyser ces questions. Il examine les rôles, visions et stratégies des trois acteurs dans le nouveau système international et procure une évaluation initiale de leur pouvoir et influence respectifs.

ABSTRACT

The systemic transformation of the 1990s has posed significant political challenges for the Turkish-US-Greek triangle. For students of international relations and security studies this offers intriguing puzzles: Is there a series of cycles or fluctuations in an essentially continuous flow of Turkish-US-Greek relations? How did the position and behavior of the US, Turkey and Greece change? Has the constellation of power in the triangle been affected by the new security setting and, if so, how? This brief article seeks to identify the analytical framework for best addressing these issues. It examines the roles, visions and strategies of the three actors in the new international system and provides an initial assessment of their relative power and influence.

The Impact of Change

With the end of the bipolar structure of East-West competition Europe's morphology was transformed and with it the nature of the triangular bargain. In order to assess the evolution of the relationship in the 1990s and likely future trends and patterns of behaviour, sever-

* University of Athens

al questions should be addressed: how did the behaviour of the US, Turkey and Greece change as a result of systemic transformation? Finally, and this is the central to our question, has the constellation of power in the triangle been affected by the new security setting and, if so, how?

The American Context

The central strategic questions confronting the US since the end of the Cold War remain the same but must be framed in a radically different strategic environment. The questions are as follows: What are the principal threats to American interests? How can those interests best be defended? What combination of economic, diplomatic and military instruments should be used to protect and advance US interests? These are the enduring questions of US strategy, even if they are often obscured by political rhetoric and heated debate over particular military policies and weapons programmes.¹

In terms of military might, the US is unquestionably the most powerful country in the contemporary system. This does not mean, as already mentioned, that the US has hegemonic power to the extent that it could, if it wished, impose its military will wherever it chose. A land war in Asia, for instance, would be as inadvisable now as it has been in the past. It does, however, mean that the US possesses the most capable and flexible forces in the world, especially in critical areas such as airlift and sealift, which can carry forces to trouble spots around the globe (see former Yugoslavia). American superpower status is by no means confined to the military dimension. In addition, the US still has the largest and most vibrant single national economy. The combination of the two, in turn, drives the political and military strategy of “engagement and enlargement” that has become the lynchpin of US foreign and national security policy.

However, in the long run, we need to think about the diffusion of power in the world capitalist system. This phenomenon has two major dimensions: the expansion and globalisation of interdependence, and

the relative economic decline of the US. Both dimensions have been well chronicled. What is important in the context of this article, are the implications, if any, for US foreign policy.

In traditional terms of interest, the US faces an interest-threat mismatch. In other words, where America's most vital interest exists, there is no external threat (with the exception of the Persian Gulf) but only internal instability pressures (see the Balkans and the Central Asia and Caucasus). How does the US respond to this situation? Although international policy co-ordination has never been more difficult, there is evidence to support the thesis that US foreign policy-making élites are attempting to craft a coherent policy by pursuing a strategy that promotes American power, position and primacy, in order to enhance the capacity of the US to exercise influence abroad. In the short run, complacency is an option, although initial inaction in Bosnia simply made the whole issue more difficult to deal with. In the longer run, the US is redefining interest, extending the importance of situation in nontraditional ways. The terms of reference of the Cold War framework clearly do not match evolving reality.

The 1996 edition of "A National Security Strategy of Engagement and Enlargement" attempted to meet this challenge by delineating three categories of situations where the application of US forces might be contemplated. The first involves US 'vital interest', which is a standard condition. In addition, however, two other categories are added: cases where 'important, but not vital' interests are involved, and 'primarily humanitarian interests'. Moreover, the document notes that the world has changed dramatically since the end of the Cold War, but American leadership is still essential to take advantage of the opportunities presented by the new international environment. It argues that US strategy has three central goals: (1) enhance its security; (2) promote America's economic revitalization; and (3) promote democracy abroad. These goals are mutually supporting, because prosperous democracies are likely to remain at peace with one another and with the US, and because security is often a condition for democracy and free trade. For American policy-makers, the US can support these goals through international engagement and efforts to enlarge the

community of democracies. It is important to note that successive reviews of this document have not altered its basic premises for the role, strategy and identification of US interests.²

American action in the Gulf, Haiti, Somalia, Yugoslavia and the Korean Peninsula represents the continuation of Washington's commitment to an active internationalist agenda, even without a geopolitical and ideological rival. This American globalism is compatible with a set of principles that have come to be associated with world order, stability, and thus vital US interests. Another case in point is the US post-Cold War European strategy. As Nye and Keohane have commented, American influence in Europe was greater during the early 1990s than the mid-1980s.³ The US successfully sought to prevent a loss of influence in Europe by maintaining a complex of interests that had formed around institutions, namely NATO, that it had itself created. Although, the Bush administration implemented a 25 per cent reduction in the American force under strong congressional pressure to cut the defense budget in the spring of 1990, it succeeded in maintaining the centrality of NATO in European defense (against French attempts to undermine that strategy), and was by and large to keep US policy, preferences and interest intact. NATO was central to the American strategy for remaining the most influential state in the world in the post-Cold War era, and emphasis on the alliance was consistent with the American position throughout the Cold War years.

There is, therefore, a US international strategy with a very strong element of continuity: a global foreign policy inspired by *realpolitik* efforts to prevent other states from 'renationalizing' their foreign and security policies. Such a policy of renationalization would destroy the reassurance and stability upon which American interests are pressured to rest.⁴ Global activism and the centrality of a strong NATO in the framework of European security and stability are the fundamentals of the US post-Cold War foreign and security policy through which the Turkish-US-Greek interaction should be examined.

The Greek Context

In the past, the advent of multipolarity stimulated repositioning. States are expected to readjust their alignments and change the course of their national security policies to accommodate shifts in the hierarchy of world power. The challenge for Greece has been similar. What was the impact of the dramatic systemic transformation on the country's international position and foreign policy strategy?

While for many commentators, the collapse of the Soviet pole meant the triumph of the Western paradigm of pluralist democracy, free market economy and their institutional safeguards (NATO, EC, GATT, IMF, etc), for Greece, world transformation represented a grave need to learn and re-adjust. Cold War stability was replaced by post-Cold War stress and turbulence affecting the country's northern neighborhood. Less than orderly political transitions, bankrupt economies, sharp ethnic conflicts and border disputes on Greece's northern periphery threatened and still threaten regional stability and vital national interests.

Throughout the post-1974 period, Greek national strategy was based on containing the Turkish threat. The end of the Cold War added to the problem of the 'danger from the east' the collapse of a stable regional environment. Greece could not remain indifferent to these developments. The disintegration of Yugoslavia clearly resulted in potential dangers to the country's territorial integrity and to its social and political order. Athens had to deal with the complex issues of the region brought about by the end of the Cold War. The events are well known, as is the failure of Greek governments to formulate a coherent and effective Balkan policy and thus play a key role in the resolution of the crisis. Instead, to a certain extent, Greece became part of the problem. Of course, the problems in the Balkans were not the result of Greek actions. The failure of Greek governments was mainly the result of an inability to grasp the complexity of the situation. A situation, which apart from the problem of ethnic, political and social disorder, was aggravated by the involvement of third regional and non-regional powers that pursued divergent policies, and whose

interests were not always compatible. The complexity of actors, roles, policies and perceived interests partly explains why the crisis in Yugoslavia was bound to cascade into neighboring countries not directly involved, like Greece. Undoubtedly, the FYROM quest for statehood and nationhood as well as the incoherent Albanian attempt to create a new ideological identity in the place of a bankrupt Stalinist model generated considerable security anxiety in Greece which led to policy without basic direction and well assessed goals. Although, Greece was well equipped to deal effectively with the negative Balkan conditions, Athens was caught in a vicious cycle of reacting to individual events, rather than understanding, evaluating and being ahead of them.

Therefore, Greek foreign policy in the (at least) first half of the 1990s found itself in a state of Balkan 'suffocation'. The situation started reversing itself, with the advent of the Simitis Government in 1996. Greece seemed to rediscover its role and unfold its capabilities to respond successfully to the regional challenges.

In the post-Dayton era, Greek foreign policy-makers have been attempting to play a stabilizing role in the Balkan region by formulating at last a comprehensive and cooperative approach to the region's problems. The endeavour to define and pursue an appropriate strategy continued, with considerable success, in the Kosovo crisis as well as in the most recent Yugoslav internal developments that led to the dramatic change of guard in Belgrade, a change that seems to open up the prospects of democratisation of that country and its return to international legitimacy. Greece's upgraded role in Southeastern Europe is based on its strong economic performance. Solid progress over the second half of the 1990s has guaranteed Greece's participation in the European Monetary Union – the hard core of the European integration process – as well as a constructive and dynamic presence on the regional scene. Furthermore, a stable and dynamic economy is broadening its foreign policy perspectives and enhancing its role as a stabilizer.⁵

The Turkish Context

Over the years, Turkey has been able to effectively exploit its strategic position to obtain all types of assistance from the US, NATO, the EU, individual Western countries, the USSR, Saudi Arabia, and Kuwait. At the same time, Turkey has been accusing the West of not being responsive to its needs despite its contributions to Western security effort. Turkey has attributed this to the activities of the Greek-American lobby in Washington and to EU's discriminatory attitude towards its Muslim identity.⁶

In the 1990s, the changing international system left Turkey in a state of anxiety, because the prospect of losing its traditional Cold war leverage *vis-à-vis* the West and the USSR was considered real both inside and outside the country. According to Sezer, the collapse of the USSR "has had enormous adverse repercussions on an entirely different front: cohesion in the western world. For Ankara, this has meant less confidence in the willingness and ability of major NATO allies to continue business as usual with Turkey."⁷ Developments in the east had outpaced whatever meager prospects Turkey might have enjoyed in western European eyes.⁸ In sum, the changing geopolitical environment in the late 1980s and early 1990s presented Turkey with many new challenges. These included a fragmentation of power along its northern and northeastern borders following upon the strategic withdrawal of Soviet/Russian power; the multiplication of political actors in the wider Eurasian region; the emergence and, in some cases, intensification of local conflicts with the potential to escalate into larger regional conflicts; and the absence of an easily conceived and articulated threat, further isolating Turkey from mainstream European political and economic developments.⁹

At that time, the quest for a new role, that of peacemaker and regional stabilizer began. President Özal went on to define Turkey as a regional model for the region by its being Islamic, democratic, secular and, above all, stable in the center of a world breaking up from the Balkans, to the former USSR and Middle East. The Gulf War could not have come at a better time as it simply validated Turkey's self-definition and role in the region.¹⁰

In this context, special reference must be made to the concept of Turkey as a 'pivotal state'. Its significance lies not so much in its geostrategic value, as in the destabilization and uncertainty problems that its decline might result to.¹¹ The regional balance and for that reason the geostrategic value and role of Turkey depends and will depend on a number of factors, which seemingly would contribute – not evenly – to either enhancing or diminishing Turkey's role in regional and world politics, in the framework of the US foreign policy and security interests:¹² The relations between USA/West and Iran; the Syrian-Israeli relations which are directly linked with the future strategic orientation of the former; the relations between USA/West and Iraq; the rise of Islamic fundamentalism in Eastern Mediterranean and the Middle east; the relations between the West and Russia as well as the general foreign and security policy goals of Moscow; the Turkish-Russian relations, especially in strategic environment of Caucasus and Central Asia; the continuation and intensification of the conventional arms race in the region and the horrifying prospect of the proliferation of mass destruction weapons; the stability prospects of the Central Asian countries and the security of the oil routes; the security and welfare of the Muslim populations in the Balkans; the value and position of Turkey in the club of the big emerging markets; the more general American interest for the wider region; the issue of the control of water resources; the evolution of European integration, especially in the field of foreign, security and defense policy; the future of the EU-Turkish relations and the prospects of membership; and finally the issue of Turkish national power itself, with reference to not only military dimension but mainly to the political, economic and social development of the country.

Reflections on the Troubled Triangle

In the context of the effects that systemic transformation had on the US, Turkey and Greece, a central question is the extent to which change has been cyclical or cumulative. The general course of events is well known as well are the policy problems. What we need to assess

here are the implications of the new structural changes that have occurred, and the extent to which assumptions of continuity and change are valid. There is a central question in that context: How should the United States and Greece develop their relationship with Turkey in light of Turkey's role and potential?

As already mentioned, Greeks have spent the past twenty years perceiving external threat from a single source, Turkey. Military and diplomatic deterrence was indispensable to the concept of Greek survival. Ironically, although the end of the Cold War resulted in the overnight transformation of the military situation in Europe, no other country experienced the change less intensely than Greece. The 'new world order' did not change the basic parameters as these have been consistently articulated by both Greek elites and public opinion. The Greek point of view consistently treats Greece as *status quo* country, and Turkey as an adversary who has never stopped pursuing revisionist policies in Cyprus, the Aegean, and Thrace as well as aiming at altering the balance of power and interests in the region.

Turkey's international position and its importance for the US has not changed either. Many observers in Turkey and the West anticipated that Turkey would be a leading casualty of strategic neglect after the Cold War. Although the longer-term implications of developments in Europe, Central Asia, and the Middle East for Turkey's interests and geopolitical orientation are not yet clear, the Gulf War and subsequent developments have returned Turkey to the strategic front rank.¹³ For the US, the Middle East remains an area of vital importance. Turkey's growing significance is much more powerfully defined by its centrality to a region of major instability and conflagration.

At the same time, however, this growing significance has produced a set of uncertainties directly linked with what has been an unusually poor (for Turkish diplomacy) perception of national capabilities and post-Cold War opportunities. For the first time in Turkey's post-Ottoman history, the country's foreign policy élites attempted to revise the traditional Atatürkist precepts regarding the dangers of international activism. This attempt was largely in accordance with

many analysts' suggestions. According to Lesser, for almost forty years, Ankara's geostrategic reach was largely limited to its place within NATO's Southern Region. With the disintegration of the Soviet Union and turmoil in the Balkans, Ankara was poised to play a leading role across a vast region, from Eastern Europe to western China. This assumption emanates directly from a US analysis based on geostrategic projections which include expectations that Turkey will contain Iran in the East and Syria in the South, stand up against Russia in the North, and help stabilise the Balkans in the West. However, this attempt to establish new spheres of influence has not lived up to expectations (so far). According to Kuhnhardt, that has to do with the fact that Turkey's ability to project the necessary power as a regional *force d'ordre* is relative. Not only has Russia returned to the region of its direct South, in an attempt to demonstrate what the geopolitical notion of a 'near abroad' could mean to a wounded, yet relevant, world power, but the Western world has begun to discover the Caucasus and Central Asia on their own terms.¹⁴ This development may imply a limited interest in the region or it may suggest that Western actors have not yet clearly defined their individual interests and thus, not yet determined how to deal strategically and economically with it, which is more likely. This does not imply that Turkey does not have an important role to play in the region. Rather, it means that this role passes through its position as a fundamental and irreplaceable NATO partner in an area of volatility and unstable transformation. In the exclusive framework of western interests, this fact could assign an extremely important standing to Turkey. Those who seek to redefine Turkey's role in world politics in terms of multiple options may credibly do so only as long as they root their logic in the irretrievable fact that NATO membership is the single most important factor defining Turkey's standing in the Western camp.¹⁵ NATO membership is the basis for any Turkish strategic or operational outreach.

In addition, the relative stagnation in EU-Turkish relations, despite the decisions taken at the 1999 Helsinki Summit, has also contributed to the sense of disappointment and uncertainty, and has made Turkish

behaviour towards Greece more unpredictable and perhaps harder for the US to control. If Turkey cannot strengthen its relationship with the EU in the context of future membership, it cannot successfully pursue its legitimate foreign policy goals. For the EU it would be a disaster to 'lose' Turkey, but how to properly bind it to Europe seems not very clear even after Helsinki. The policy implications for Greece are that the longer the relationship between Turkey and the EU remains overshadowed by uncertainties, the more the US remains the only and undisputed arbiter in a balance-of-power conflict. The nature of the European integration process has all the systemic properties needed to fundamentally alter the exclusive geopolitical, zero-sum-game quality of the Greek-Turkish conflictual relationship.

If there is indeed a Helsinki spirit, more than anything else it reveals the need for a more strategic approach towards each other for both countries. Both countries have a longer-term strategic interest in seeing Turkey's EU vocation succeed. Such a success has the potential of changing Greece's perception of threat, and fostering political and economic reform in a Turkey reassured about its place in Europe. The US and Europe will benefit from a more effective and predictable strategic partnership with Turkey. A key task for US foreign policy élites will be to make sure that Greek-Turkish brinkmanship no longer threatens broader interests in regional détente and integration. The stakes of bringing to fruition this strategy of reciprocal accommodation are extremely high. Lasting rapprochement would yield enormous benefits for everybody involved.¹⁶

However, such a rapprochement remains nascent and fragile for three main reasons. First, most of the changes have come on the Greek side. There has been no major shift in Turkish policy. Without a Turkish gesture it may prove difficult for Athens to maintain domestic support over the long run. Indeed, the Greek government operates with the benefit of the doubt even within its own party lines. Second, so far the rapprochement has been limited to less-controversial areas such as trade, the environment, and tourism. The really sensitive issues have yet to be addressed. The current climate will prove its durability only when these issues show themselves in the reconciliation

agenda. Finally, there is the issue of Cyprus. While Cyprus is technically not a bilateral issue, it is an integral element of the broader fabric of the relationship and cannot be ignored. Although there is a politically costly effort to downplay the linkage by Athens, without progress on Cyprus the current rapprochement will be impossible to sustain over time.¹⁷

At the same time, to the extent that Turkish incorporation to the EU remains an open question for years to come, the Greek-US-Turkish entanglement becomes even more complex. The issue here, is the extent to which US strategy as far as the management of the Greek-Turkish conflict is concerned will remain the same. We have already identified strong elements of continuity in US foreign policy in general. In the context of Greek-US relations, the analysis was in the past shaped predominantly by the Greek-Turkish debate. This was appropriate given the pre-eminent perception of the Turkish threat in Greece since 1974, but the rhetoric of this debate continues to shape both Greek and American thinking and strategy. As a result, the issue of US leadership is given continuing prominence.

Conclusion

Since 1980, what does exist between the two countries is a low intensity conflict, disrupted by shorter or longer *détente* breaks. It has also been described as a relationship of manageable tension. It is a situation that has the disturbing potential of escalating to a more serious crisis with alarming destabilizing effects at a regional level. Successive governments in Athens have conceptualized the problem in a fundamentally different way. For Greece, the issue has always been one of a Turkish revisionist threat, and any attempt to normalize bilateral relations is inevitably conditioned not only by the thesis that Ankara should stop pursuing any *anti-status quo* policies, but also by the need to find a viable solution to the Cyprus problem, acceptable to both communities. The policy pursued by Greece has two dimensions: it has been both a policy of deterrence, and a policy of political de-esca-

lation. This twin character has been compatible with the crisis prevention policy of the US, and has enabled Athens and Washington to converge on the specific issue of relaxation of tension in the Aegean.

A full discussion of the history and points of contention in Greek-Turkish relations is beyond the scope of this article. What is important here is that overall American strategic interests in the areas have almost inevitably drawn the US into the dispute. For decades, a major failure of US foreign policy has been its inability to get the two allies astride the Aegean to settle their differences through compromise and cooperation. Washington's efforts have not, of course, been entirely fruitless. In January 1996, American diplomatic intervention prevented a major crisis from escalating into violent conflict. President Clinton, as Bush before him, repeatedly pledged to prioritize the solution of the Cyprus problem at the top of the US foreign policy agenda. However, succeeding administrations have been unable to exert the pressure needed to produce lasting results. The passing of time has done nothing to reduce the gulf that divides the island's two communities or the suspicion with which Athens and Ankara view each other.¹⁸ At the same time, Turkey's domestic political and social grievances have served to make it more inflexible and to aggravate Turkish relations with the EU and to a lesser extent the USA.

In the framework of NATO, the augmented emphasis on Mediterranean stability necessitated a cohesive southeastern flank free from the Greek-Turkish impasse. In what appeared to be a critical step in easing an extremely strained relationship after the 1996 crisis, the US behind the scenes of the Madrid NATO Summit in 1997 pressured the two countries to sign the Madrid Joint Declaration, whereby they committed to engage themselves to a peaceful and consensual settlement of their differences. If both sides indeed adhered to it, the communiqué portended a significant step in advancing stability and security in the eastern Mediterranean.¹⁹ But the expected shifts in relations did not follow. Cyprus, not specifically alluded to in the Madrid Declaration, offered the setting for new-old tensions during the same year. Joint Greek and Greek Cypriot military exercises a few months later were enriched by intense and the usual alarming dog-fights in the Greek and Cypriot airspace.

The argument here has identified some underlying issues which have been dictating the conduct of the trilateral interactions; namely, wider US geostrategic interests; regional turmoil; and national uncertainties. On the eve of the twenty-first century, although there is guarded optimism, the prospects for Greek-Turkish relations remain uncertain. The Aegean and Cyprus will remain potential flashpoints and pose a continuous problem of crisis prevention for the US (and Europe). The Greek sense of insecurity in relation to a neighbor of continental scale and uncertain strategic orientation has been sustained by issues like the Turkish threat that a Greek declaration of a 12-mile territorial sea limit would be a *casus belli*. Of course, this is not a new development. Successive Turkish governments have employed such a threat since 1974. The new element is Turkey's post Cold-War domestic and foreign policy uncertainties and the extent to which US policy will prove to be successful in diffusing any new crisis.

NOTES

1. S.M. Lynn-Jones, Preface in M.E. Brown, O.R. Cote, Jr., S.M. Lynn-Jones and S.E. Miller (eds), **America's Strategic Choices**. Cambridge, Mass.: The MIT Press, 1997, p. ix.
2. The White House, **A National Security Strategy of Engagement and Enlargement**, February 1996.
3. J.S. Nye and R.O. Keohane, "The United States and International Institutions in Europe After the Cold War," in R.O. Keohane, J.S. Nye and S. Hoffmann (eds), **After the Cold War: International Institutions and State Strategies in Europe, 1989-1991**, Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1993, p. 105.
4. The assumption is that if Washington cannot or would not solve other's problems for them, the world order strategy would collapse. Compelled to provide for their own security, others would have to emerge as great or regional powers and behave like independent geopolitical actors. See C. Layne and B. Schwartz, "American Hegemony Without an Enemy," in **Foreign Policy**, 92, Fall, 1993, p. 15.
5. Although the unprecedented and undemocratic treatment of the Greek minority in Southern Albania in the October 2000 municipal elections have clouded the Greek-Albanian relations, their development since 1997 in both political and economic levels has been more than encouraging. The same is even more

true in the cases of Bulgaria and Romania. In all three cases, Greece is among the top three countries in aid, foreign investment and trade. Relations with FYROM have been also improving, since the signing of the Interim Accord between the two countries in September 1995. Transport, energy, banking, communications, customs, hydro-economy, police and cultural matters are sectors of rapid cooperation. Greek companies hold first place among foreign investors with Greece currently being FYROM's second largest partner.

6. V. Coufoudakis, "Greece, Turkey, Cyprus and the United States in the Changing International Order," in H.J. Psomiades and S.B. Thomadakis (eds), **Greece, the New Europe, and the Changing International Order**, New York: Pella, 1993, p. 393.
7. D.B. Sezer, "Turkey in the New Security Environment in the Balkan and Black Sea Region," in V. Mastny and R.C. Nation (eds), **Turkey Between East and West: New Challenges for a Rising Regional Power**, Boulder: Westview, 1996, p. 74.
8. Sezer, *ibid.*
9. Sezer, *ibid.*, pp. 74-75.
10. Coufoudakis, *ibid.*, p. 394.
11. R. Chase, E. Hill and P. Kennedy, "Pivotal States and US Strategy", in **Foreign Affairs**, Vol. 75(1), January-February, 1996.
12. T. Dokos, "The Geostrategic Role of Turkey," in **Yearbook 1996**, Athens: Ministry of Defence, 1996, pp. 144-147.
13. I.O. Lesser, "Bridge or Barrier" in G.E. Fuller and I.O. Lesser (eds), **Turkey's New Geopolitics: From the Balkans to Western China**. Boulder: Westview, 1993, p. 99.
14. L. Kuhnhardt, "On Germany, Turkey, and the United States," in D.L. Bark (ed.), **Reflections on Europe**, Stanford: Hoover Institution Press, p. 104.
15. Kuhnhardt, *ibid.*, p. 105.
16. C.A. Kupchan, "Greek-Turkish Rapprochement: Strategic Interests and High Stakes", in **The Strategic Regional Report**, vol. 5(2), February 2000, p. 9.
17. F.S. Larrabee, "Greek-Turkish Rapprochement: Is it Durable?", in **The Strategic Regional Report**, Vol. 5(4), May/June 2000, p. 15.
18. Iatrides, "The United States, Greece and the Balkans," in V. Coufoudakis, H.J. Psomiades and A. Gerolymatos (eds), **Greece and The New Balkans: Challenges and Opportunities**, New York: Pella, 1999, p. 292-293.
19. S.V. Papacosma, NATO, "Greece, and the Balkans in the Post-Cold War Era" in Coufoudakis, Psomiades and Gerolymatos, **Greece and the New Balkans**, pp. 61-62.

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

The Aegean Dispute Le différend gréco-turc en mer Égée

Edited by
Sous la direction de
Stephannos Constantinides
Paris Arnopoulos

Contributors Contributions de

*Thanos Veremis
Athanassios Pliatas
Yüksel Inan
Sertaç Baseren
Harisimi Dipta
Aslan Gündüz
Grigoris Tsalius
Angelos Yoharis
Jean Cassiapis
Van Coufoudakis*

Vol. 4, No. 2, Automne/ Autumn 1996

2

Le Conseil européen d'Helsinki Réaction des partis politiques et de l'opinion publique en Turquie

Burcu Gültekin*

RÉSUMÉ

Les relations gréco-turques ne sont ni linéaires ni sclérosées comme le prouve l'existence, depuis 1923, de différentes périodes de détente entre Athènes et Ankara. Outre le rapprochement entre la Turquie et la Grèce opéré par Atatürk et Venizelos dans les années trente et qui revient au premier plan, à la suite de l'adhésion de ces deux pays à l'OTAN, il y a eu, malgré la persistance de la question chypriote, à nouveau un dialogue entre Turcs et Grecs, à la fin des années 1980, mené par A. Papandréou et T. Özal. La solidarité, qui s'est manifestée en 1999, entre ces deux peuples à l'occasion des séismes, qui les ont durement éprouvés, a eu pour conséquence de faciliter l'acceptation au sommet d'Helsinki du principe de la candidature de la Turquie à l'UE.

ABSTRACT

Greek-Turkish relations are neither linear nor sclerotic as it seems from the various periods in which tension in bilateral relations was absent. There is first the period of détente operated by Venizelos and Atatürk in the thirties, the period in the fifties with both countries entering NATO and the A. Papandreou and T. Özal dialogue in the 80s. The solidarity manifested in 1999 by the two peoples following the earthquakes that shook both countries prepared the basis of Turkey's candidacy acceptance to the European Union at the Helsinki summit.

Le thème de l'Union Européenne commence progressivement à dominer l'actualité turque à l'approche à l'automne 2000. L'impression de rentrer dans une nouvelle dynamique s'installe au sein des partis et de l'opinion publique. Le Secrétariat d'État aux Affaires Européennes est enfin formé. L'ancien Ambassadeur Volkan Vural, nommé à la tête du Secrétariat est en train de constituer son équipe. Le chef du parti de la Mère Patrie (ANAP), M. Mesut Yilmaz, qui a rejoint depuis peu le Gouvernement et qui est en charge des relations

* Institut français d'études anatoliennes (Istanbul)

avec l'Union Européenne, vient de lancer une polémique en parlant du camp des anti-européens, a telle enseigne que l'UE et les critères de Copenhague deviennent une référence incontournable de toutes les déclarations politiques. L'imminence des enjeux se fait sentir avec acuité : les échéances approchent. La Commission Européenne doit rendre public le projet de « Partenariat d'accession » vers la fin du mois de novembre. Le Partenariat établira une priorité dans les réformes à moyen et à long terme en vue de l'absorption de l'acquis communautaire. Et le Gouvernement turc préparera en tenant compte de ce Partenariat, un Programme National pour la fin de l'année.

Depuis le Conseil Européen d'Helsinki, la question européenne est devenue une affaire de politique intérieure. Nous proposons d'étudier à travers notamment les prises de position et les discours, la manière dont le thème de l'UE devient un enjeu politique. L'objectif consistera ensuite à analyser si une opinion publique est en train de se former sur la question européenne : l'examen portera sur les enjeux autour desquels une opinion publique se structure.

L'analyse des premières réactions en Turquie à la décision d'Helsinki laisse apparaître en filigrane les attitudes liées à la question de l'Union européenne dans toute leur complexité : les déclarations, les interrogations, les comportements de la classe politique et des journalistes recèlent de précieuses informations pour une étude des perceptions.

Le Conseil Européen d'Helsinki : « sommet historique » - « rencontre du siècle »

L'acceptation de la candidature de la Turquie est perçue comme un véritable tournant décisif qui doit décider du destin de toute une nation. Les enjeux semblent considérables et la responsabilité qui incombe aux responsables politiques, est énorme.

La couverture médiatique du « Sommet d'Helsinki » contribue à accroître la tension : les téléspectateurs suivent en direct sur les chaînes d'information en continu la « crise d'Helsinki ». Le va-et-vient est per-

pétuel entre les correspondants à Helsinki et ceux à Ankara, avec parfois un détour par la bourse d'Istanbul. Les téléspectateurs sont tenus en haleine jusqu'à 00h15, alors que la décision de l'acceptation de la candidature de la Turquie à l'UE avait été annoncée à 13h15 ! Le lendemain, les titres de la presse parlaient de la « nuit à la plus longue ».

L'attitude à adopter face à la décision des Quinze est devenu une question nationale. La Turquie ne pouvait accepter une candidature conditionnée. La Turquie voulait avoir la certitude d'être placée sur un pied d'égalité avec les autres pays candidats : La candidature de la Turquie allait être évaluée à l'aune des critères politiques et économiques définis en vue de l'adhésion à l'UE lors du Conseil Européen de Copenhague. Elle devait bénéficier, comme le précisait la déclaration qui venait d'être faite, d'une stratégie de pré-adhésion.

Les responsables politiques tenaient à l'idée de la réciprocité : l'idée d'un engagement unilatéral était gênant. L'élément le plus important était de s'assurer de ne pas capituler devant un diktat et de ne pas trahir les intérêts nationaux. Est-ce qu'en acceptant sa candidature à l'UE, la Turquie s'engage-t-elle à aller devant la Cour Internationale de Justice de La Haye au cas où les litiges bilatéraux avec la Grèce n'étaient pas résolus avant 2004 ? Est-ce que le règlement des problèmes en Mer Egée est une condition préalable pour l'ouverture des négociations d'adhésion ? L'acceptation de la candidature ne devait pas entraîner de concession dans le domaine des intérêts vitaux, et surtout ne pas permettre à la Grèce de faire admettre ses thèses.

Les thèmes nationalistes sont présents dans la plupart des prises de position. Le gouvernement, ainsi que l'opposition, font une lecture de la déclaration d'Helsinki en termes d'intérêts nationaux. Le journal islamiste Akit accuse le gouvernement d'avoir accepté de faire des concessions sur le dossier chypriote et égéen et de s'être engagé à ne pas exécuter Abdullah Öcalan. Son penchant populiste l'amène à remplir sa fonction d'opposition en jouant sur la fibre nationaliste. L'annonce tant attendue de l'acceptation de la candidature de la Turquie à l'UE ne fait pas disparaître certaines craintes. La réserve du Premier Ministre M. Bulent Ecevit est révélatrice d'une attitude de méfiance

qui est partagée par une grande partie de la population turque. L'UE attire et effraye. La suspicion est de règle, on peut difficilement croire que l'UE est bienveillante à l'égard de la Turquie. Cette crainte est accentuée par une impression de perdre très prochainement tout point de repère et d'être propulsé dans un ensemble inconnu. La peur de la perte de souveraineté pourrait ainsi trouver un terrain politique et culturel pour se développer.

Le discours du Ministre des Affaires Étrangères M. Ismail Cem a pour but d'apaiser ces inquiétudes. Ce discours prononcé au lendemain du Conseil Européen d'Helsinki a un double objectif. Il s'agit tout d'abord de rassurer une population qui a quelques appréhensions : l'UE semble trop puissante, et une impression confuse d'être fragilisé se manifeste. La menace est à la fois d'ordre identitaire et politique : la peur obsessionnelle de voir le pays se désintégrer et de perdre son identité. Ismail Cem déclare : « Personne n'essaie de nous imposer quoi que ce soit » et ajoute que l'Europe ne veut ni ne peut avoir de visées séparatistes. Il éprouve le besoin de mettre l'accent sur le fait que ni l'unité nationale, ni l'intégrité territoriale ne sont en danger. Et le ministre des Affaires Étrangères de poursuivre « la Turquie fait partie dorénavant de la géographie de l'Union Européenne » et ajoute « l'UE ne viendra jamais nous dire : Faites d'une partie de votre population une minorité. D'ailleurs ce que nous voulons c'est donner à nos individus et notre population non pas les droits des minorités mais tous les droits de la majorité ». La dimension identitaire est abordée dans le cadre du discours. Ismail Cem met ainsi l'accent sur le fait que l'adhésion à l'UE ne passe pas par une renonciation à son identité ni à sa culture. L'Europe est décrite comme un ensemble multiculturel. D'ailleurs, l'Union Européenne ne serait pas « une obsession pour la Turquie » ; il souligne le fait que la Turquie n'est pas un candidat quelconque : il s'agit d'un pays qui a une histoire commune avec 26 pays et pourrait donc offrir une expérience historique particulière à l'UE. D'ailleurs il serait évident que la Turquie est européenne depuis 700 ans.

L'allocation de M. Devlet Bahçeli, chef du Parti du Mouvement National, (MHP) et vice-Premier Ministre fait écho à celle d'Ismail Cem. Il appelle l'UE à montrer sa bienveillance en accordant de l'im-

portance à certaines sensibilités nationales, à comprendre le degré d'attachement de la Turquie à la « culture nationale », à « l'intégrité territoriale » et à « l'état unitaire ». La candidature de la Turquie à l'UE est perçue comme l'aboutissement d'un processus entamé dès le XIX^e siècle avec le mouvement de modernisation et d'occidentalisation, accéléré après la deuxième Guerre Mondiale par la préférence accordée au monde occidental durant la guerre froide. L'acceptation de la candidature est perçue comme la conséquence logique, quoique tardive, de l'accord d'association signé en 1963. M. Devlet Bahçeli souligne le fait qu'aucune concession unilatérale n'a été faite.

Or la crainte n'est pas le sentiment dominant au sein de la classe politique et de la population turque au lendemain du Conseil Européen d'Helsinki. Helsinki suscite une grande fierté : l'acceptation de la candidature équivaut à une reconnaissance de l'identité européenne. La particularité de la Turquie est réaffirmée par le traitement de faveur que l'UE a réservé à la Turquie. Les titres de la presse turque ne manquent pas de souligner la portée symbolique de certains gestes diplomatiques. Le chemin parcouru depuis le Conseil Européen de Luxembourg où elle avait été exclue, humiliée, blessée, paraît considérable. L'UE serait donc désireuse de réparer la faute commise au Luxembourg. Ce sentiment de fierté est d'autant plus grand que la Turquie a été, de fait, partie prenante dans les négociations, ou du moins elle a été traitée comme un interlocuteur. C'est la première fois que le texte de la déclaration a été faxé à un Etat candidat, que le Président du Conseil Européen, en l'occurrence le Premier Ministre finlandais, a envoyé une lettre visant à éclaircir les éventuelles ambiguïtés, et que, de surcroît, le Commissaire européen en charge de l'élargissement M. Verheugen, et le Haut-Représentant de l'UE, M. Solana se sont rendus sur place.

La Turquie, qui désire depuis le XIX^e siècle, avec le Sultan Abd,lmecit, et ensuite avec Atatürk, être un membre de la famille européenne est donc enfin acceptée dans le projet civilisationnel. L'Europe est perçue en tant que synonyme de démocratie participative, des droits de l'homme, de droits sociaux, de la conscience écologique, de modernité, de civilisation et de consensus.

La démocratisation devient un enjeu européen

Les critères de Copenhague qui définissent les conditions sine qua non qu'un pays candidat doit remplir en vue de l'adhésion, ont un double volet. L'existence du bon fonctionnement d'une économie de marché capable de faire face à la concurrence qui s'exerce sur le marché unique européen, les conditions de cohésion en vue de l'union économique et monétaire, la mise en place ou le renforcement de structures juridiques et administratives afin de mener à bien l'harmonisation avec la législation européenne, font partie des conditions préalables à l'adhésion. Or force est de constater que les critères de Copenhague d'ordre politique bénéficient d'une plus grande visibilité. Ces critères mettent en exergue l'importance de la stabilité des institutions de l'Etat de droit, garantes de la démocratie, des droits de l'homme, du respect et de la protection des minorités.

C'est donc la dimension politique qui est mise en avant dans le processus d'harmonisation législative en vue de l'adhésion à l'UE. La question de l'UE n'existe dans l'actualité qu'à travers le thème des droits de l'homme, de la liberté d'expression ou de démocratie participative. Le volet économique du processus d'harmonisation est très largement ignoré. L'UE est donc perçue comme une union politique. Cette déconnexion, presque totale, entre les dimensions économique et politique peut s'expliquer par différents facteurs. La signature de l'Accord d'Union Douanière entre la Turquie et l'UE était certes perçue en 1996 comme une étape préalable à l'adhésion. Or le Conseil Européen de Luxembourg de 1997 a révélé que l'Accord d'Union Douanière était une fin en soi. Le processus d'harmonisation législative découlant de cet accord, s'est poursuivi, quoique à un rythme lent, sans pouvoir s'articuler avec un quelconque projet politique. Par ailleurs, la référence à l'UE est absente dans le domaine de la politique économique. La politique de lutte contre l'inflation, la politique de rigueur budgétaire, et la politique de privatisations constituent des priorités nationales, et sont menées sous la surveillance étroite de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. La politique de réforme économique est très rarement mise en relation avec le respect des critères de Copenhague ; et l'intégration à l'UE ne con-

stitue pas l'objectif ultime du programme de réforme économique. Pour l'opinion publique, l'objectif du programme économique est de vaincre l'inflation, véritable fléau national. L'acteur étranger qui peut avoir un droit de regard dans le domaine économique est le FMI personnalisé par M. Carlo Cotarelli qui par ses séjours très fréquents en Turquie est devenu une véritable figure nationale.

La question européenne n'est maintenue à l'ordre du jour que par le volet politique des critères de Copenhague. Force est de constater que l'UE devient synonyme de droits de l'homme pour l'opinion publique. Une analyse de l'actualité turque des neuf premiers mois de l'an 2000 révèle un télescopage entre l'UE et les droits de l'homme presque parfait.

Par une ironie du hasard, le Conseil Européen d'Helsinki et donc l'annonce de l'acceptation de la candidature de la Turquie coïncide avec le 51ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Aussi les journaux datés du 11 décembre consacraient-ils une couverture aussi importante au dossier de la candidature de la Turquie qu'aux déclarations et prises de positions effectuées à l'occasion de ce jour anniversaire. Le journal *Milliyet* consacre deux pages entières à une rubrique intitulée « droits de l'homme ». Les propos du juge turc M. Riza Turkmen de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui souhaite qu'Abdullah Öcalan bénéficie d'un nouveau procès, ceux du ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme, M. Mehmet Ali İrtemçelik qui fait le constat de graves lacunes dans le domaine des libertés publiques en Turquie et le compte-rendu du rapport sur la Turquie de Human Rights Watch y occupent une grande place. Le journal islamiste *Akit*, proche du parti de la Vertu, *Fazilet*, met l'accent sur le discours que Recai Kutan, le chef de ce même parti qui souligne l'acceptation de la candidature de la Turquie à l'UE et annonce l'ouverture d'une nouvelle période en établissant très étroitement un rapprochement entre la question des droits de l'homme et la question européenne. La décision du Conseil d'Etat selon laquelle le port du foulard dans les ministères publics et les universités n'est pas anti-démocratique, est qualifiée de « honte du foulard à la porte de l'UE ». Suivent un article consacré à la visite effectuée par des mem-

bres de l'Union des barreaux de Turquie dans le Sud-Est Anatolien pour discuter des droits de l'Homme, et un appel pour une constitution démocratique. Les propos du ministre Irtemçelik sur le fait que la démocratisation exigée par les critères de Copenhague sera une tâche ardue sont mis en exergue.

Cette parfaite superposition entre la question de la démocratisation et la question européenne devient une constante. Le thème de l'UE s'impose dans l'actualité à travers les critères de Copenhague d'ordre politique. Un examen des événements ayant marqué l'actualité les mois qui ont suivi l'annonce de la candidature de la Turquie, s'avère révélateur de la manière dont une opinion publique se forme autour des enjeux de démocratisation et de l'adhésion à l'UE.

Le thème des droits de l'homme et l'agenda des responsables européens

Les déclarations des dirigeants européens s'évertuent très souvent à souligner l'importance du respect des droits de l'homme. La première crise entre l'UE et la Turquie à propos des droits de l'homme survient avec la mise en garde à vue des maires des municipalités du Sud-Est, membres du HADEP, le 21 février 2000. La réaction de la Présidente de la Commission Européenne, Mme Nicole Fontaine, se fait ferme : par une déclaration écrite, elle exige la mise en liberté des maires. Le 6 mars, le Commissaire européen en charge de l'élargissement M. Gunther Verheugen, déclare que le règlement de la question kurde est une condition sine qua non pour l'adhésion. La même fermeté est affirmée lors du Conseil de Lisbonne le 23 Mars. Mme Nicole Fontaine affirme que le respect du volet politique relatif à la démocratisation des critères de Copenhague, constitue une condition préalable à l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion. La Ministre des Affaires Etrangères suédoise, en visite officielle la mi-février, rencontre les fondations turques actives dans le domaine des droits de l'homme. Une délégation de l'Assemblée des Parlementaires du Conseil de l'Europe, désireuse de mieux se rendre compte de la nature du pro-

blème kurde, effectue une visite dans le Sud-Est Anatolien, tandis que M. Daniel Cohn-Bendit, à la tête de la Commission mixte parlementaire entre l'UE et la Turquie, exige le droit d'avoir un entretien avec Mme Leyla Zana .

Les acteurs turcs et le thème de l'UE

Dans les premiers mois de l'an 2000, le thème de l'Europe se manifeste à travers le fait kurde. La décision du gouvernement du 12 janvier visant à attendre l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, avant de mettre à exécution la peine d'Abdullah öcalan (Apo) constitue la première épreuve européenne. Le leader du parti MHP tente de déconnecter le cas Apo de l'intégration européenne. Or le parti social démocrate, DSP, ainsi que l'ANAP n'hésitent pas à mettre en avant les engagements internationaux et les difficultés auxquelles la Turquie devrait faire face au cas où la peine d'Apo viendrait à être exécutée. Aussi l'opinion publique turque établit-elle très clairement un parallélisme entre le cas Apo, la peine de mort et l'UE.

Les responsables européens déclarent unanimement accueillir très favorablement la décision du gouvernement. L'affaire des maires des provinces du Sud-Est, membres du parti HADEP³ constitue le second test européen. La mise en garde à vue le 21 février des maires de Diyarbakir, de Siirt et de Bingöl, accusés d'apporter un soutien au PKK provoque une crise avec l'UE⁴. Le nombre des gardes à vue augmente et les maires en question sont démis de leurs fonctions par le Ministère de l'Intérieur. Les autorités turques réagissent violemment aux critiques de l'UE. Le Président Demirel ainsi que le Ministère des Affaires étrangères turc invoquent le principe de la souveraineté nationale et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Le fait que l'État turc est un État de droit dont les lois s'appliquent à tous ses citoyens est mis en avant. Or les poursuites judiciaires aboutissent à un non-lieu et les maires reprennent leurs fonctions. De même, la décision de l'incarcération de M. Akin Birdal, ancien président de l'Association des droits de l'Homme⁵ coïncide avec la visite d'une délé-

gation du Parlement européen dans le Sud-Est Anatolien. Ce rapprochement entre les questions de démocratisation, de la question kurde, et l'UE est également accentué dès le lendemain du Conseil d'Helsinki par M. Mesut Yilmaz, qui lors d'une visite à Diyarbakir, déclare que la voie qui mène à l'UE passe par Diyarbakir. L'article 312 du code pénal qui apporte des restrictions à la liberté d'expression afin d'empêcher l'incitation au séparatisme ethnique ou religieux figure parmi les lois dont l'UE exige l'abolition. Le parti islamiste, le Fazilet, dont plusieurs membres ont été jugés en vertu de cet article du code pénal et qui risque l'interdiction, milite par conséquent pour son abolition. Recai Kutan, le leader du parti, vient d'entreprendre une visite à Bruxelles, afin d'obtenir le soutien des dirigeants européens sur ce dossier.

Passons en revue les efforts fournis par certaines institutions pour amener à l'ordre du jour la question européenne. Deux organismes du secteur privé sont particulièrement actifs dans le domaine de la promotion de l'idée européenne. Le TUSIAD, l'Association des Industriels et des Hommes d'Affaires Turcs, publient dès le mois de janvier le rapport sur la démocratisation préparé par Bulent Tanor, ainsi qu'une étude sur le processus d'harmonisation en vue du respect des critères de Copenhague. L'association, traditionnellement pro-européenne comme en atteste son implication dans les activités de lobbying à Bruxelles, domine l'actualité européenne de la Turquie par ses publications, par les déclarations de son Président, M. Erkut Yucaoglu ou par ses conférences qui s'inscrivent systématiquement dans le cadre de l'intégration à l'UE. La Fondation pour le Développement Economique, IKV, impliquée depuis sa création dans les relations avec l'UE, organise plusieurs conférences dont la première a lieu à peine une semaine après le Conseil d'Helsinki et porte sur une gamme assez étendue de thèmes : la question de l'agriculture, les relations consommateur-producteur, le modèle social européen. Le centre des droits de l'homme du barreau d'Istanbul organise des séminaires sur la nature des critères de Copenhague. Le Diyanet, l'équivalent du Ministère des Cultes, réunit au début du mois de mai, à Istanbul, un Conseil international sur l'UE. Par ailleurs, la coupe de l'UEFA rem-

portée par le club de Galatasaray, le 17 mai monopolise l'actualité relative à la question de l'UE. Le Président du TUSIAD ainsi que certains journalistes soulignent que l'ivresse de cette victoire a fait oublier à la population la nécessité de se conformer aux critères de Copenhague. L'entraîneur du club, M. Fatih Terim, montre l'exemple à suivre pour se hisser au niveau des normes européennes.

Détermination des pro-européens et anti-européens

Le début du mois de septembre 2000 témoigne très clairement du poids du thème du processus d'adhésion à l'UE sur l'opinion publique.

L'approche de l'échéance du 8 novembre, date à laquelle la Commission européenne devra rendre public le « Partenariat d'adhésion » fait prendre conscience de l'imminence des enjeux. L'effort d'harmonisation reste considérable, et le calendrier est très serré. L'impression de s'être reposé durant huit mois sur ses lauriers commence à se répandre dans la classe des décideurs et progressivement au sein de l'opinion publique. C'est dans ce contexte-là que M. Mesut Yilmaz tente de lancer une nouvelle dynamique en lançant un appel à la mobilisation afin de mener à bien l'harmonisation. Cet appel lancé par le vice-Premier Ministre en charge des relations avec l'UE s'avère d'autant plus important qu'il a suscité une interrogation sur la détermination des pro-européens et des anti-européens. La question du soutien apporté à l'intégration de la Turquie au sein de l'UE par l'opinion publique, les responsables politiques et militaires ne s'était posée qu'à de rares occasions. En effet, quand une décision ou une action de nature à mécontenter les responsables européens survenait, le réflexe était de dénoncer les « saboteurs » qui voulaient empêcher l'adhésion à l'UE. Or ce clan des anti-européens n'avait pas d'identité bien déterminée.

Lors d'une réunion consacrée à la question de l'intégration à l'UE, sur une plateforme formée par les organisations prioritaires du secteur privé, en l'occurrence l'Association des Industriels et des Hommes

d'Affaires Turcs (TUSIAD), la Fondation pour le Développement Économique (IKV), et le Conseil des Relations Économiques Extérieures (DEIK), l'intervention faite par M. Mesut Yilmaz a joué un rôle de catalyseur par les nombreuses réactions qu'elle a suscitées. Les médias turcs ont résumé cette intervention par deux phrases clés : « Appel à la société civile, nous devons surmonter l'obstacle du MHP et de l'armée » et « Devenir membre de l'UE ne divisera pas le pays. Le leader de l'ANAP pense convaincre les opposants »⁶.

Après avoir rappelé l'imminence des échéances, M. Yilmaz met en exergue le soutien apporté par l'opinion publique à l'adhésion à l'UE : En termes de soutien de l'opinion publique, la Turquie est parvenue à un moment très important dans son aventure européenne. Il existe un consensus général sur l'idée que l'intégration à l'UE sera bénéfique ». Certaines critiques très souvent formulées telles que « Eux forment la communauté (sont associés, sont unis) et nous le marché » ou encore « Eux sont chrétiens et nous musulmans » auraient disparues. M. Yilmaz déclare être convaincu qu'aucune organisation non-gouvernementale ou parti politique n'est contre l'UE et ne manque de souligner avec insistance que le consensus est nécessaire pour mener à bien le processus de réforme requis. Il s'agira d'un des événements les plus importants de « toute l'histoire de la République ». Or, selon M. Yilmaz certains milieux, tout en n'étant pas opposés à l'idée d'adhésion à l'UE, auraient quelques appréhensions. Pour la première fois le MHP, le parti nationaliste de M. Devlet Bahçeli, et l'armée sont cités. La tâche consisterait donc à savoir convaincre ces milieux.

Que la plupart des partis politiques et des ONG est favorable à l'idée de l'adhésion à l'UE est exact. Les partis de droite, tel que le parti de la Juste Voie, le DYP dirigé par Mme Tansu Ciller ou le parti de la Mère Patrie ont annoncé sans ambiguïté soutenir l'adhésion à l'UE, et considérer que la décision prise à Helsinki constituait un tournant. Le HADEP, perçu comme le parti kurde accueille également très favorablement la candidature à l'UE, de même que le parti de la Vertu, le Fazilet dont le chef M. Recai Kutan avait clairement déclaré qu'il allait apporter son soutien à toutes propositions de réformes législatives en vue d'une harmonisation avec les normes européennes.

Les organisations du secteur privé, précédemment cités tels que le TUSIAD, l'IKV ou le DEIK, désignés souvent comme les principaux acteurs de la société civile ont traditionnellement une position très clairement pro-européenne. D'ailleurs, ces organisations agissent comme de véritables groupes de pression aussi bien en Turquie, qu'auprès des grandes capitales étrangères. En Turquie, elles tentent d'accélérer les processus de réforme économique et social. Par ailleurs le TUSIAD et l'IKV mènent une réflexion sur le processus d'harmonisation législative.

Les associations parlant au nom de certaines couches opprimées de la société turque adoptent très explicitement une position pro-européenne. La poursuite du processus de démocratisation et l'amélioration de la situation dans le domaine des droits de l'homme sont susceptibles d'avoir des retombées directes sur ces groupes. En effet les structures telles que l'Association des Droits de l'Homme, IHD, qui accorde une attention très particulière à la situation de la population kurde dans le Sud-Est de la Turquie, ou le Mazlumder, association qui déclare soutenir tous les opprimés et qui est formée par les sympathisants du parti islamiste⁷ ont une présence sensible dans le champ de la lutte pour les droits de l'Homme. Par ailleurs, l'attention particulière dont elles bénéficient de la part des Européens, accentuent sans aucun doute cette visibilité. Le Mazlumder déclare agir au nom du respect des droits de l'Homme, de même que le nouveau parti islamiste qui dans son nouveau slogan met l'accent sur la portée universelle des droits de l'homme. Or force est de constater que certaines associations du milieu islamiste, ainsi que certains auteurs font une lecture religieuse des droits de l'homme : l'homme aurait certains droits fondamentaux du fait qu'il est une créature de Dieu. Et il est même possible qu'une alliance ponctuelle se forme entre ces différentes organisations qui défendent l'idée d'une intégration avec l'UE au nom d'un meilleur respect des droits de l'homme. Les titres de la presse islamiste font souvent écho des violations des droits de l'homme dans le Sud-Est. L'attitude ostensiblement pro-européenne des associations du milieu islamiste et du parti Fazilet atteste d'une évolution certaine : durant le gouvernement islamiste, les dirigeants du parti

Refah adoptaient une posture pour le moins critique vis-à-vis de l'Occident, le thème de la fraternité musulmane à l'UE. L'interdiction du parti Refah et le processus enclenché le 28 février 1998 de lutte contre l'Islam politique, a justifié le changement de stratégie : la recherche d'un soutien européen sera dorénavant souvent privilégiée, comme en atteste la récente visite du leader du Fazilet, Recai Kutan, à Bruxelles alors que l'éventualité de l'interdiction du parti est à l'ordre du jour.

L'opinion publique et l'UE

L'opinion publique est en effet majoritairement en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Cette attitude favorable à l'UE semble assez bien enracinée : elle est bien antérieure au Conseil Européen d'Helsinki. Une étude réalisée en 1998 par la fondation allemande Konrad Adenauer et le centre d'études sociales IMVSAM sur la jeunesse turque⁸ révèle le degré d'attachement à l'UE. L'étude a été menée auprès de 2223 jeunes dans différentes provinces de la Turquie, âgés de 15 à 27 ans. La partie consacrée aux orientations régionales et à la politique d'occidentalisation apporte des données intéressantes sur le degré d'attachement à l'UE. 51,8% de la population interrogée déclare préférer voir la Turquie faire partie de l'UE, alors que 28,7% évoquent l'idée d'une union entre Républiques turques, et 18 % l'idée d'une union entre pays musulmans. 69,2% pensent que l'intégration dans l'UE permettra à la Turquie de progresser dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, et 71,8% estiment que l'adhésion sera bénéfique pour l'économie du pays⁹.

Le sondage effectué du 10 au 21 Août 2000 par l'institut Piar-Gallup pour le quotidien Milliyet¹⁰ auprès de 2027 personnes âgées de plus de 18 ans vivant dans 17 provinces, montre que 68,7% de la population interrogée se déclare être favorable à l'adhésion de la Turquie à l'UE, tandis que seulement 9,9% se dit contre. Pour 49,6% de la population interrogée la raison principale qui justifie l'adhésion à l'UE se situe dans le domaine économique, les personnes sondées

estiment ainsi que l'intégration de la Turquie au sein de l'UE sera favorable à son développement : 12,4% expliquent leur attitude par le fait que l'adhésion à l'UE permettra à la Turquie d'être plus puissante sur la scène internationale et plus influente sur la scène régionale, et 10,8% par le fait que l'intégration fera de la Turquie un Etat de droit respectueux des droits de l'homme. Notons que d'autres questions plus spécifiques révèlent qu'il existe une articulation entre le thème des droits de l'homme et l'adhésion à l'UE. 70,4 % de la population interrogée estiment que la Turquie doit prendre des mesures visant à garantir le respect de la liberté de penser et d'expression. L'attitude pro-européenne de la majorité de la population existait bien avant l'acceptation de la candidature de la Turquie. Le sondage réalisé auprès d'un échantillon de 1242 personnes entre le 11 et 19 novembre 1999 par l'institut Strateji-Mori, révèle que 60,5% de la population interrogée dit être favorable à l'adhésion de la Turquie à l'UE si l'occasion se présente dans les quelques années à venir. Selon une autre étude effectuée entre le 15 et le 28 avril 1998, donc après le conseil européen de Luxembourg, 63,9% des Turcs sont d'avis que la Turquie devra persévérer dans son effort pour devenir membre de l'UE, contre 23,5% qui estiment qu'elle doit retirer sa candidature.

Par ailleurs une question posée par l'institut de sondage Strateji-Mori dans le cadre d'une étude¹¹ effectuée chaque mois atteste d'un relatif optimisme de l'opinion publique. 34,5% de la population interrogée pense qu'il est possible que la Turquie devienne membre à part entière de l'UE avant 2010, alors que seulement 22,9% des sondés pensent que le taux annuel de l'inflation puisse descendre au-dessous de 10% !

Pourtant, bien que favorable à l'idée de devenir membre de l'UE, la population turque conserve une attitude méfiante. Les gains économiques et démocratiques escomptés rendent l'intégration dans l'UE souhaitable. Pourtant la population n'a pas confiance en l'Europe. L'étude effectuée par la fondation Konrad Adenauer et IMVSAM auprès des jeunes montre que 35,2% des jeunes interrogés approuvent le choix de la politique d'occidentalisation tout en étant convaincus que les Européens ont des a priori envers les Turcs et sont hypocrites.

De même le sondage effectué par Strateji-Mori auprès de 1140 personnes entre les 15 et 22 mai 1999 souligne le fait que 25,8% des personnes interrogées disent « ne pas du tout faire confiance à l'UE », 16,8% « ne pas beaucoup faire confiance à l'UE » et 30,1% « faire un peu confiance à l'UE ».

Aussi M. Mesut Yilmaz, tout en soulignant le fait que les deux-tiers de la population soutient la candidature de la Turquie à l'UE, insiste sur le fait de la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie pour convaincre ceux qui ont quelques craintes.

Ne pas prendre en compte l'existence de certaines réserves vis-à-vis de l'UE, ne pas prêter la moindre attention aux sensibilités et appréhensions constituent une lourde hypothèque sur l'avenir. Que ces appréhensions soient plus profondément enracinées chez les militaires ou les membres du parti nationaliste le MHP paraît probable. Or l'attitude de méfiance et de prudence envers l'UE reste très répandue. M. Mesut Yilmaz, dans son intervention a souligné avec insistance la nécessité de rassurer ceux qui avaient peur. « Devenir membre de l'UE, ne divisera pas le pays, aucun pays ne s'est fragmenté en devenant membre de l'UE ! » souligne-t-il. Bien que M. Yilmaz ait désigné explicitement les milieux les plus réticents à l'adhésion à l'UE, cette phrase est destinée à rassurer toute l'opinion publique. Il ne faut pas perdre de vue que la question de la sauvegarde de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale peut mobiliser la population toute entière : la population turque est très réceptive aux messages qui mettent en exergue la nécessité de lutter contre toute forme de séparatisme. La peur de voir le pays se morceler est très profondément enracinée dans les esprits. Le syndrome de la fin de la Première Guerre Mondiale et du traité de Sèvres est vivace non seulement dans le cercle des militaires ou de ceux qui se disent nationalistes mais d'une certaine manière aussi dans la mémoire collective. Ainsi il semble aisé de convaincre une population, qui traditionnellement reste méfiante, surtout si le contexte s'y prête, que l'intégration européenne peut porter atteinte à l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays. L'opinion publique reconnaît que le séparatisme (« boluculuk », en turc désignant très fréquemment le séparatisme kurde) ou que la réac-

tion islamiste (« irtica ») constituent/ ont constitué une réelle menace pour le pays. L'instrumentalisation de la fibre nationaliste paraît très aisée au sein d'une population dont 34,5% déclare souhaiter vivement que la Turquie joue un rôle de leader. La question posée dans le cadre de l'étude faite par la fondation Konrad Adenauer, qui vise à savoir pourquoi les jeunes devraient recevoir une instruction, apporte des éléments intéressants à cet égard : 38,2%¹³ de la population interrogée estiment que les jeunes doivent recevoir une instruction « afin d'être utiles à la patrie et au peuple ». Il s'agit en l'occurrence de la réponse la plus fréquemment choisie. De même que 28,1% des jeunes interrogés pensent que la famille doit inculquer à l'enfant le principe d'attachement à l'État et au peuple.

Dans le sondage effectué par Piar-Gallup pour le quotidien *Milliyet*¹⁴ une proportion de 21,4% de personnes interrogées dit être sans opinion sur la question de l'UE. Ceux qui se déclarent ouvertement être contre l'adhésion de la Turquie à l'UE sont essentiellement soucieux de la sauvegarde de l'identité musulmane et nationale du pays, craignent que l'intégration à l'UE se traduise par une abdication de la souveraineté et ont peur de l'exacerbation des tendances séparatistes.

Les réserves du parti nationaliste sur le dossier européen sont réelles. La discussion en conseil des ministres du rapport préparé par le Secrétariat du Haut Conseil chargé de la coordination dans le domaine des droits de l'homme, intitulé « mesures nécessaires au regard des critères politiques de Copenhague » a été l'occasion de discerner la nature des réticences du parti MHP. Ce parti a insisté pour que ce document ne devienne pas un document officiel. Le comportement du MHP révèle un attachement ferme à l'égard des principes censés garantir l'unité de la nation. Les mesures visant à permettre un plus grand pluralisme au sein de la société, et allant dans le sens d'une décentralisation, sont accueillies par lui avec la plus grande réserve. Le MHP estime en effet que l'abolition de l'article 312 du Code Pénal qui restreint la liberté d'expression, l'enseignement et la diffusion en kurde, une plus grande liberté d'association, les lois de décentralisation, l'abolition de la peine de mort, ou d'autres lois adop-

tées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou encore la réforme dans la composition du Conseil de Sécurité de l'Etat sont de nature à miner sérieusement l'unité nationale.

Pourtant ce parti évite de mener une politique populiste. Le respect des critères de Copenhague est perçu comme une politique nationale, qui doit se placer au-dessous des clivages partisans. En guise de réponse à M. Mesut Yilmaz, M. Devlet Bahçeli souligne que l'objectif n'est pas d'adhérer à l'UE, mais de construire une Turquie forte. L'attitude de l'UE paraît contradictoire : l'UE ne cesse pas définir des conditions préalables qui nous placent dans une situation encore plus délicate. Par exemple l'abolition de la peine capitale est une condition qui doit être remplie à moyen terme, pourtant l'EU ne cesse de la présenter comme une réforme prioritaire. Je ne comprends pas cette attitude »¹⁵.

Une volonté de convaincre et un certain souci de pédagogie se manifestent auprès des hommes politiques, et des journalistes qui ont la possibilité d'orienter l'opinion publique. Le message mettant en exergue le fait que l'adhésion à l'UE ne va pas exacerber les tendances séparatistes et aboutir à l'émiettement du pays est mis en relief. L'insistance porte sur le fait que l'intégration à l'UE sera profitable à la Turquie : l'objectif est de permettre de mener à bien des réformes essentielles. À cet égard, l'ancrage européen constitue une garantie, et permet en particulier d'inscrire les politiques entreprises dans la durée. L'accent est mis sur le fait que « tout ce qui est fait, est fait pour la Turquie. Le respect des droits de l'homme, la démocratisation, les lois d'harmonisation... tout est pour nous » écrit Rauf Tamer dans le quotidien Sabah¹⁶. « Que voulez-vous que la Turquie fasse d'autre »? Devrait-elle continuer à construire des sites industriels sur les lignes de faille? » poursuit-il. En effet, souhaiter une Turquie membre de l'UE revient à souhaiter que la Turquie s'enrichisse, qu'elle résolve tous les problèmes dans le domaine de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture, de circulation et d'urbanisme, qu'elle évolue dans la bonne direction.

La référence à Atatürk devient même une constante : en effet c'est cette référence toujours qui permet de créer le consensus le plus large. Par ailleurs, le fait que les militaires puissent fondamentalement être contre l'idée d'adhésion à l'UE, semble difficilement envisageable.

Le fait que le chef d'État major, Huseyin Kivrikoglu ait déclaré que l'intégration à l'UE était une obligation géostratégique est souvent mis en relief. De même, penser que les militaires qui prêtent serment au nom d'Atatürk puissent ne pas se rendre compte que la stratégie de long terme de ce dernier à tracer pour la Turquie englobe tout naturellement une réalité comme l'UE, paraît absurde.

Certaines voix dissidentes s'élèvent pourtant. Il est primordial qu'elles restent marginales et ne puissent avoir une quelconque emprise sur l'opinion publique. Dans un contexte favorable, la force de conviction de ces arguments ne peut être sous-estimée. L'ouvrage intitulé « Pourquoi non à l'UE »¹⁷, rédigé par un général à la retraite, offre la liste des arguments susceptibles de constituer le sousbassement d'une prise de position anti-européenne. Dans ce cadre d'étude, l'approche géostratégique s'articule avec les thèmes des « Croisades », de « la Question d'Orient » et du « Traité de Sèvres ». Le général İlhan accueille la candidature de la Turquie à l'UE dans les termes suivants : « L'acceptation de la candidature de la Turquie à l'UE a satisfait la Grèce, les Grecs Chypriotes, le Patriarche grec de Fener Bartholomeos. La décision a fait plaisir aux séparatistes favorables au PKK qui ont manifesté en Europe, elle a fait plaisir aux membres du HADEP, elle a fait plaisir à Oçalan ». Selon le Général İlhan, l'objectif de l'UE vise à « donner Chypre, l'Égée à la Grèce et de faire d'Istanbul le centre de l'orthodoxie, et à faire de la Turquie une nouvelle Yougoslavie ».

NOTES

1. Leyla Zana est une ancienne parlementaire kurde emprisonnée. M. Cohn-Bendit, après avoir menacé d'annuler son séjour en Turquie, a obtenu le droit de s'entretenir avec Leyla Zana, à titre privé. Il a également rencontré un groupe composé des « mères des martyrs » (sehit anneleri), qui exigent l'exécution du leader du PKK, Abdullah Öcalan. Il les a appelé à la raison et a renoncé à la vengeance.
2. L'attitude du parti nationaliste MHP au sein de la coalition gouvernementale était perçue comme un obstacle presque insurmontable pour l'aboutissement à un tel consensus ; tandis que le parti social démocrate, le DSP peut mettre en avant son opposition traditionnelle à la peine capitale.
3. Il s'agit du premier parti dans les provinces du Sud-Est, perçu comme le parti kurde.
4. Le Département d'État américain réagit également, mais la réaction de l'UE semble bien plus visible.
5. İnsan Hakları Derneği est perçu comme une association qui défend les droits de la population kurde. M. Akin Birdal a bénéficié d'une mise en liberté pour des raisons de santé.
6. **Türkiye**, 6 septembre 2000.
7. Le Mazlumder a été formé essentiellement par des juristes proches du parti islamiste dissous le Refah. Ces membres sont très proches du parti islamiste actuel, le Fazilet. Le Mazlumder déclare collaborer avec tous les partis, pourtant ses membres sont perçus comme appartenant au milieu islamiste.
8. Konrad Adenauer Vakfı, İstanbul Mulkiyeliler Vakfı Sosyal Araştırmalar Merkezi, **Türk Gençliği 98, suskun kitle buyuteç altında** (la jeunesse turque en 1998, l'examen de la masse silencieuse).
9. Idem. p. 91-93.
10. **Milliyet**, 21 septembre 2000.
11. Strateji-Mori, **Türkiye'nin Nabzi** (le pouls de la Turquie), 29 Juin - 4 Juillet 2000. Sondage effectué auprès de 1294 personnes, âgées de plus de 18 ans.
12. Sondage réalisé par l'institut Strateji-Mori auprès de 1242 personnes entre le 11 et 19 novembre 1999.
13. Konrad Adenauer, **Türk Gençliği 98, suskun kitle buyuteç altında**, p. 32.
14. **Milliyet**, 21 septembre 2000.
15. Propos recueillis par le quotidien **Milliyet**, 8 septembre 2000.
16. Rauf Tamer, « La voie de l'UE », **Sabah**, 12 septembre 2000.
17. Korgeneral Suat İlhan, **Avrupa Birliği'ne neden hayır** (Pourquoi non à l'UE), Otuken yayınevi, 2000, İstanbul.

La France et l'opinion publique française face à l'élargissement de l'Union européenne à Chypre et à la Turquie

Jean CATSIAPIS*

ABSTRACT

The acceptance of Turkey's EU candidacy by the European Council in Helsinki, in December 1999, provoked hostile reactions from both France's political left and right. Although President Chirac and PM Jospin's government fully supported Turkey's candidacy, French political parties and public opinion revealed hostile reactions. The right stressed that Turkey is not a European country; the left remarked that Turkey is not a democratic country.

RÉSUMÉ

L'acceptation de la candidature de la Turquie à l'Union européenne par le Conseil européen d'Helsinki de décembre 1999 a provoqué des relations hostiles en France, à droite comme à gauche. Bien que cette candidature ait reçu le soutien très ferme du Président Chirac et du gouvernement Jospin, les partis politiques français et l'opinion publique française s'y déclarent hostiles : la droite souligne que la Turquie n'est pas un pays européen et la gauche observe que ce pays n'est pas démocratique.

Les Français n'ont jamais été très intéressés par la politique étrangère, en général, et par la construction européenne, en particulier, qui, jusqu'à présent, n'a jamais été au centre de leurs préoccupations. Les problèmes concernant la République de Chypre, pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, où a régné de 1192 à 1489, la famille de Lusignan, originaire du Poitou, sont inconnus de l'écrasante majorité de l'opinion publique française. Celle-ci ignore aussi que la Turquie, qui veut également faire partie de l'UE, et dont l'armée occupe le nord du territoire chypriote depuis 1974, a figuré parmi les adversaires de la France, au cours de la première guerre mondiale et

* Université de Paris X

n'a pas cru devoir participer avec elle et de nombreux autres États, hostiles au nazisme, à la seconde guerre mondiale contre l'Allemagne d'Hitler¹. La classe politique française, mieux informée, exprime un intérêt relatif à la question chypriote, et adopte une attitude bienveillante à l'égard de la Turquie, qui lui apparaît comme le seul pays musulman où il y a certains éléments de démocratie, fondés sur le pluralisme des partis politiques ou encore le principe de la cité.

Si les conclusions du Conseil européen d'Helsinki² des 10 et 11 décembre 1999 se félicitant de l'état d'avancement des négociations d'adhésion de Chypre à l'UE n'ont suscité aucun écho en France, en revanche l'acceptation du principe de la candidature d'adhésion à la Turquie par cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des 15 a provoqué un surprenant phénomène de rejet, quasi général, des partis politiques français, alors même que cette décision doit beaucoup aux initiatives du président Chirac et du Premier ministre Jospin.

On étudiera d'abord la position de la France sur l'élargissement de l'UE à Chypre et la Turquie avant le Conseil européen d'Helsinki puis les réactions de l'opinion publique et des partis politiques français sur la décision de cet élargissement.

I. La position de la France avant le Conseil européen d'Helsinki sur les candidatures de Chypre et de la Turquie

1. La candidature de la République de Chypre à l'adhésion à l'Union européenne a été présentée par le gouvernement de Nicosie le 4 juillet 1990. Les négociations ont débuté le 31 mars 1998 non sans de sérieuses réserves de la part de la France. En effet Paris ne pouvait admettre que la délégation chypriote à ces négociations soit uniquement composée de représentants de la communauté grecque, Nicosie étant d'accord pour que des représentants de la communauté turque de Chypre fassent partie de sa délégation mais refusant qu'il y ait, comme le souhaitait Rauf Denktash, le chef de cette communauté, une seconde délégation représentant

« La République turque de Chypre nord » (RTCN), entité uniquement reconnue par la Turquie. Finalement les autorités françaises ont accepté que débutent les négociations entre Nicosie et l'UE, se réservant le droit d'obtenir, à tout moment, leur interruption.

2. La candidature de la Turquie à l'UE a fait l'objet de toute l'attention de Jacques Chirac, depuis de nombreuses années et a été ardemment soutenue par la France, après l'accession de celui-ci à la Présidence de la République en mai 1995. Son ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette va entreprendre de promouvoir l'entrée de la Turquie dans l'Europe communautaire et en visite à Ankara, le 3 avril 1997, soutient la vocation de ce pays d'adhérer à l'UE. Le chef de la diplomatie française tient à préciser à cette occasion qu'il n'existe pas « de critère religieux. Il ne faut pas être chrétien pour être européen. C'est bien clair »³.

Ce soutien du Quai d'Orsay à l'orientation européenne d'Ankara s'explique essentiellement pour des raisons d'ordre économique : la France second investisseur en Turquie y a, en effet, implanté beaucoup d'entreprises dont le nombre en quinze ans passe de cinq à deux cents. C'est donc pour des raisons d'ordre bilatéral, que Paris, a entendu faciliter l'ouverture de la porte de l'UE à ce pays lors du Conseil européen de Luxembourg du 13 décembre 1997. Mais en raison de la position de l'Allemagne, alors dirigée par le chancelier Kohl, très hostile à la candidature d'Ankara, ce sommet de Luxembourg, tout en affirmant l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion, constate que les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion ne sont pas réunies. Dans son communiqué final⁴ le Conseil de Luxembourg définit une stratégie pour préparer ce pays à l'adhésion en le rapprochant de l'UE dans tous les domaines :

Le renforcement des liens et de la Turquie est aussi fonction de la poursuite des réformes politiques et économiques que cet Etat a engagées, notamment dans l'alignement des normes et des pratiques en matière de droits de l'homme sur celles en vigueur dans l'UE ; du respect des minorités et de leur protection ; de l'établissement de relations satisfaisantes et stables entre la Grèce et la Turquie ; du règlement des différends, notamment par la

voie judiciaire, en particulier via la Cour internationale de justice ; ainsi que de l'appui aux négociations menées sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à un règlement politique à Chypre.

On observe donc le lien que le Conseil européen établit entre la possibilité pour la Turquie d'être candidate à l'UE et le règlement politique de la question chypriote.

Le rapprochement de la Turquie avec l'UE va être la conséquence de l'amélioration des relations gréco-turques que va promouvoir Georges Papandréou, le nouveau ministre hellène des affaires étrangères quelques semaines après sa nomination, qui intervient le 19 février 1999. Celui-ci va ainsi multiplier les signes d'ouverture à l'égard de la Turquie en indiquant, par exemple, qu'il convient de prendre en compte les intérêts trop longtemps négligés de la communauté turcophone de Thrace, forte d'une centaine de milliers de personnes, ce qui lui vaut aussitôt les louanges de la presse turque. Le 1er juillet à New York, en marge d'une conférence sur le Kosovo, G.Papandréou convient avec son homologue turc İsmail Cem que des négociations soient engagées prochainement au niveau des hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères des deux pays. Puis s'est alors développée tout au long de l'été ce qu'il a été convenu d'appeler la *diplomatie du tremblement de terre*⁵. Ce sont d'abord les Grecs, ou plus précisément la société civile grecque, qui ont spontanément offert une aide humanitaire et matérielle considérable au peuple turc durement éprouvé. Ce geste de solidarité et de générosité, appuyé par les pouvoirs publics helléniques a beaucoup touché l'opinion publique turque, qui quelques semaines plus tard, s'est mobilisée en faveur des victimes du séisme survenu dans la région d'Athènes.

En signe de bonne volonté, Athènes, tout en maintenant son veto à l'octroi de l'aide financière à la Turquie prévue par l'accord d'union douanière de ce pays avec l'UE ne s'oppose pas à l'attribution par les autorités européennes, d'une aide d'urgence à Ankara. Puis le gouvernement grec fait savoir qu'il est prêt à accepter le principe de la candidature de la Turquie, si le gouvernement turc accepte que la Cour internationale de justice règle les problèmes relatifs à la mer Égée

opposant les deux pays depuis plusieurs décennies. En outre, la Grèce souhaite vivement que la candidature de la République de Chypre à l'UE, déjà retenue par les autorités européennes, ne soit pas mise en échec si la question chypriote n'est pas réglée au moment où il sera statué sur la demande d'adhésion de Nicosie.

Le Conseil européen d'Helsinki dans les conclusions de sa présidence, reprendra dans des formules prudentes les propositions grecques.

Il va ainsi souligner qu'un règlement politique de la question de Chypre facilitera l'adhésion de ce pays à l'UE en ajoutant toutefois que si aucun règlement n'est intervenu au moment de l'achèvement des négociations d'adhésion, la décision sera prise sans ce qui précède constitue pour autant une condition préalable.

Et s'agissant de la candidature de la Turquie le Conseil après avoir affirmé que ce pays a vocation à rejoindre l'Union tient à inviter les pays candidats à tout mettre en oeuvre pour régler leurs différends frontaliers éventuels, ainsi que d'autres questions du même ordre au plus tard pour la fin de l'année 2004. En d'autres termes la Turquie doit résoudre ses problèmes avec la Grèce si elle veut devenir membre de l'UE.

2. La réaction de l'opinion publique et des partis politique de France après les décisions du Conseil européen d'Helsinki sur les candidatures de Chypre et de la Turquie

L'opinion publique française dans son ensemble est réservée à l'égard de la candidature de Chypre et hostile à celle de la Turquie. Les partis politiques français approuvent globalement l'adhésion de Chypre à l'UE alors qu'ils sont pour certains franchement opposés à ce que la Turquie puisse participer à l'élargissement de l'Europe des Quinze.

1. Selon le sondage d'EUROBAROMETRE du printemps 1999, qui a donc été réalisé quelques mois avant le sommet d'Helsinki, une majorité relative de Français (48% contre 30%) n'est pas favorable

à ce qu'à l'avenir Chypre fasse partie de l'UE. Il convient de noter que selon le même sondage les habitants de l'Europe des Quinze sont au contraire favorables à l'adhésion de Chypre (42% contre 33%). On peut expliquer cette relative hostilité des Français à l'égard de Chypre par le fait que ce pays est totalement inconnu de ceux-ci, qui dans l'ignorance de la signification de sa demande d'adhésion préfèrent se prononcer contre elle.

Le même sondage d'EUROBAROMETRE montre qu'une majorité absolue de Français (58% contre 23%) se prononce défavorablement à l'adhésion de la Turquie. Il faut remarquer que la moyenne des Européens est moins sévère à l'égard de la candidature turque contre laquelle se prononce une majorité relative d'entre eux (47% contre 29%). On peut expliquer l'opposition des Français à l'intégration de la Turquie dans l'UE, d'une part en raison de la fréquente dénonciation par leurs médias de la violation dans ce pays des droits de l'homme, qui frappe notamment les Kurdes y vivant et d'autre part par l'efficacité des actions de la puissante communauté arménienne de France, qui depuis la fin des années 1980, s'efforce d'obtenir la reconnaissance par le Parlement de cet Etat du génocide arménien de 1915⁶.

2. Les partis politiques français de droite comme de gauche sont favorables à la candidature de Chypre à l'UE. Dans un rapport d'information rédigé par le député Patrick Devedjian, à la suite d'une mission effectuée en septembre 1995 à Chypre par une délégation du Groupe d'Amitié France-Chypre de l'Assemblée nationale⁷ il est ainsi précisé que « l'entrée de Chypre dans l'UE devrait contribuer de manière capitale au règlement de la question chypriote ».

Ce rapport qui estime aussi que « l'absence de règlement de la question chypriote ou d'accord au sommet pour engager un tel règlement ne saurait cependant être opposée à la demande d'adhésion de la République de Chypre » a donc anticipé sur le sommet européen d'Helsinki, qui, comme on l'a dit plus haut, ne fait pas de la nécessité de la solution de la question chypriote une condition préalable de l'adhésion de Chypre à l'UE.

Il y a cependant des voix discordantes au sein des parlementaires français pour contester la candidature présentée par Nicosie, comme celle du député Philippe de Villiers, qui, en décembre 1999, a ironisé sur l'élargissement de l'UE à Chypre et à Malte, deux pays possédant une flotte sous pavillon de complaisance. Cet homme politique, qui défend des thèses souverainistes, hostiles à la construction européenne estimait à propos de la catastrophe écologique en Bretagne causée par le naufrage de l'Erika⁸, que les adhésions de Chypre et de Malte à l'UE provoqueraient un risque important pour la France si il n'y avait pas préalablement un renforcement de la réglementation en matière de sécurité maritime.

La réaction des partis politiques français, de droite comme de gauche, aux décisions du Conseil d'Helsinki concernant la Turquie a été d'une rare violence. Dès son retour d'Helsinki, Hubert Védrine, le ministre des Affaires étrangères a eu ainsi à affronter à l'Assemblée nationale une interpellation de Pierre Lequiller, qui, au nom du groupe parlementaire d'opposition Démocratie libérale et Indépendants, a contesté tant l'acceptation par les Quinze de la candidature de la Turquie que l'oubli par le gouvernement Jospin de consultation préalable du Parlement sur cette question :

C'est sans consultation aucune du Parlement que le gouvernement a pris à Helsinki position en faveur de la candidature de la Turquie. Cette décision est pourtant fondamentale car elle détermine l'avenir de l'Union. Elle déplace ses limites géographiques, transforme sa nature et remet en cause sa cohérence conceptuelle et culturelle. Dès lors que l'on accepte la Turquie, qui compte 63 millions d'habitants, et dont une partie tout à fait marginale se situe sur le territoire européen, on justifie de facto la candidature d'autres pays à commencer par la Géorgie, l'Ukraine et la Russie qui font déjà partie du Conseil de l'Europe. Notre groupe fait valoir depuis longtemps qu'il n'est pas cohérent de défendre la candidature de la Turquie, alors que son entrée dans l'Union n'est pour beaucoup en France, ni souhaitable, ni souhaitée⁹.

Si on veut classer les arguments des forces politiques qui s'opposent à ce que la Turquie fasse partie de l'UE on peut dire qu'à droite le grief essentiel est celui de la non appartenance de ce pays au continent

européen, qu'avance avec force l'ancien Président de la République, V. Giscard d'Estaing :

*la Turquie, quelque soit son importance et ses mérites est un État dont l'essentiel du territoire et de la population se trouve hors d'Europe et qui n'a donc pas vocation à participer à cette tentative d'Union des États européens . Il paraîtrait très difficile qu'un tel traité d'adhésion ne soit pas soumis à un referendum.*¹⁰

On observe donc qu'en demandant que l'admission de la Turquie dans l'UE soit soumise au verdict des peuples composant l'Europe l'ancien chef de l'Etat français pense comme il le dit lui même qu'il y a une forte probabilité que « ici ou là, la réponse soit négative notamment en Allemagne ». On peut aussi estimer que le peuple français soit amené à refuser l'adhésion de la Turquie, compte tenu du peu de sympathie que lui inspire ce pays, au delà même de la question de sa candidature¹¹.

Jack Lang, importante personnalité socialiste, défenseur inlassable du peuple kurde et qui était Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale en décembre 1999 exprime bien la position de la gauche après le sommet d'Helsinki en reprochant à la Turquie de ne pas respecter « les règles de la démocratie »¹².

De son côté le communiste Francis Wurtz, président du groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE-NGL) au Parlement européen a qualifié de « hautement discutable, la reconnaissance de la candidature de la Turquie à l'adhésion à l'UE »¹³. Ce parlementaire précise ainsi les raisons de son opposition à cette candidature : « L'Europe a apporté une singulière caution politique aux représentants d'un Etat notoirement antidémocratique, qui bride les libertés du peuple turc, nie jusque par la terreur les droits fondamentaux du peuple kurde, provoque la communauté internationale en confirmant la condamnation à mort d'A. öcalan et occupe avec 35 000 soldats une partie du territoire de la République de Chypre en violation du droit international ».

Outre les réactions hostiles des partis politiques à la perspective de l'intégration de la Turquie dans l'UE il faut encore signaler les positions du même type sur ce sujet de nombreux commentateurs politiques, dont la plus caractéristique est celle d'Alain Duhamel, qui, a rédigé dans le quotidien *Libération*¹⁴, un article dont le titre était « *la Turquie menace l'Europe* » et dans lequel il écrivait notamment : « La reconnaissance par quinze gouvernements de la vocation européenne de la Turquie constitue à la fois un contresens historique et un précédent calamiteux. La Turquie présente deux grands défauts, qui auraient dû être rédhibitoires : elle n'est pas une démocratie et surtout ce n'est pas une nation européenne ».

On doit donc observer le décalage, qu' il y a entre l'attitude des autorités politiques de la France, qui se font le champion des intérêts de la Turquie en Europe, à l'évidence afin d'obtenir des facilités commerciales sur le marché turc, et les réactions de franche hostilité des partis politiques français et de l'opinion publique française à l'égard de la candidature d'adhésion de ce pays à l'UE.

À vrai dire on doit se demander si la position actuelle de la France à l'égard de cette candidature ne cache pas, en réalité de très sérieuses interrogations sur l'orientation européenne de la Turquie. À cet égard on doit indiquer qu'en novembre 1963, peu après la signature du traité d'Association de la Turquie à la CEE, l'Ambassadeur de France en Turquie, M. Bernard Hardion, dans une dépêche adressée au Quai d'Orsay fait sienne la note rédigée par M. Georges Cardi, un de ses collaborateurs, intitulée « Réflexions au sujet de la vocation européenne de la Turquie » dans laquelle on peut lire :

*Il ne paraît pas certain que la démocratie politique actuelle faite d'un mélange de bonne volonté sans doute, mais aussi d'hypocrisie et de démagogie soit susceptible d'apporter la solution la plus adéquate à un pays, placé devant la nécessité de se construire vite (...). Il n'est pas du tout acquis, en tout cas, que cette solution sera européenne. Pourtant, l'hypothèse d'une Turquie réalisant finalement le rêve européen, fait hier par Atatürk et aujourd'hui par ses fils les meilleurs, ne peut être catégoriquement éliminée. Mais il faut savoir qu'elle suppose l'accomplissement de conditions difficiles.*¹⁵

On peut dire que cette position exprimée par l'Ambassade de France à Ankara, très réservée sur la vocation européenne de la Turquie pourrait fort bien être, compte tenu de l'évolution peu significative sur le plan de la démocratie et des droits de l'homme qu'a connue ce pays depuis le début des années soixante, celle qu'exprime officiellement aujourd'hui le Ministère français des Affaires étrangères.

NOTES

1. La Turquie a obtenu de la France, en 1939, le sandjak d'Alexandrette afin d'éviter qu'elle ne s'allie avec l'Allemagne nazie, avec laquelle elle va toutefois conclure un traité d'amitié le 18 juin 1941. Elle se décidera, le 23 février 1945, alors que la guerre est pratiquement terminée à déclarer la guerre à Berlin, sans toutefois prendre part effectivement au conflit.
2. Voir en Annexe 1 les principaux extraits des conclusions de la Présidence du Conseil européen d'Helsinki
3. **Le Monde** du 5 avril 1997
4. **Le Monde** du 16 décembre 1997
5. Le 17 août 1999 la Turquie est frappée par un terrible séisme : on dénombre des dizaines de milliers de morts et de blessés ainsi que des centaines de milliers de sans abris. Le 7 septembre une forte secousse sismique se produit au nord d'Athènes provoquant la mort d'une centaine de personnes.
6. A la suite d'une campagne de la communauté arménienne de France l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi en mai 1998 par laquelle la France reconnaît le génocide arménien de 1915. Le Sénat dont la majorité est de droite, a refusé, au cours du premier semestre 2000, à deux reprises d'inscrire cette proposition de loi à son ordre du jour, sur l'invitation du gouvernement Jospin, qui estime que ce texte est inopportun. Finalement, le 8 novembre, il se résigne, craignant le vote des Arméniens à l'occasion des élections municipales du printemps 2001, à reconnaître à son tour le génocide de 1915.
7. Rapport d'information de M. Patrick DEVEDJIAN, député au nom de la mission effectuée à Chypre du 20 au 26 septembre 1995 par le Groupe d'amitié France-Chypre. Assemblée Nationale Dixième Législature.
8. En décembre 1999 le naufrage du pétrolier Erika a provoqué une grave pollution de la côte atlantique de la Bretagne. La nébuleuse des sociétés impliquées dans la gestion de l'Erika a rendu difficile l'identification du propriétaire.

9. Assemblée nationale, séance du 14 décembre 1999
10. Entretien de V. Giscard d'Estaing publié dans **Géopolitique**, n° 69, avril 2000.
11. Selon un sondage de mai 1993, la Turquie inspire de la sympathie à 26% des Français et de l'antipathie à 24% d'entre eux (43% des personnes sondées n'éprouvant ni sympathie, ni antipathie). SOFRES. État de l'opinion 1993 .
12. **Le Monde** du 16 décembre 1999
13. **AFP.**, 11 décembre 1999
14. **Libération** du 17 décembre 1999
15. Voir **Annexe 2**

ANNEXE I

Conseil européen d' Helsinki des 10-11 décembre 1999
Conclusions de la Présidence (extraits)

4. le Conseil européen réaffirme le caractère inclusif du processus d'adhésion, qui regroupe maintenant 13 pays candidats dans un cadre unique. Les pays candidats participent à ce processus sur un pied d'égalité. Ils doivent partager les valeurs et les objectifs de l'Union européenne tels qu'ils sont énoncés dans les traités. A cet égard le Conseil européen insiste sur le principe du règlement pacifique des différends conformément à la Charte des Nations unies et invite instamment les pays candidats à tout mettre en oeuvre pour régler leurs différends frontaliers éventuels, ainsi que d'autres questions du même ordre. À défaut, ils devraient porter leur différend devant la Cour internationale de justice dans un délai raisonnable. D'ici à la fin de 2004 au plus tard, le Conseil européen fera le point en ce qui concerne les différends qui subsisteraient, en particulier pour ce qui est de leurs répercussions sur le processus d'adhésion et afin de promouvoir leur règlement par le biais de la Cour internationale de justice. En outre, le Conseil européen rappelle qu'une condition préalable à l'ouverture des négociations d'adhésion est le respect des critères politiques fixés par le Conseil européen de Copenhague et que l'adhésion à l'Union est subordonnée au respect de tous ces critères.
8. Le Conseil européen constate avec satisfaction qu'un important travail a été réalisé et que des progrès ont été obtenus en ce qui concerne les négociations d'adhésion engagées avec Chypre, la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la République tchèque et la Slovaquie.
9. (a). Le Conseil européen se félicite de l'ouverture, le 3 décembre à New York, des pourparlers visant à un règlement global de la question chypriote et exprime son soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour faire aboutir ce processus.
- (b). Le Conseil européen souligne qu'un règlement politique facilitera l'adhésion de Chypre à l'Union européenne. Si aucun règlement n'est intervenu au moment de l'achèvement des nég-

ciations d'adhésion, la décision du Conseil relative à l'adhésion sera prise sans ce qui précède constitue pour autant une condition préalable. Pour arrêter sa décision, le Conseil tiendra compte de tous les éléments pertinents.

12. Le Conseil européen se réjouit des éléments positifs qui ont récemment marqué l'évolution de la situation en Turquie, et que relève d'ailleurs la Commission dans son rapport sur les progrès réalisés par les pays candidats, ainsi que de l'intention de la Turquie de poursuivre ses réformes en vue de satisfaire aux critères de Copenhague. La Turquie est un pays candidat, qui a vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats. Dans le cadre de la stratégie européenne actuelle, la Turquie, comme les autres pays candidats, bénéficiera d'une stratégie de pré-adhésion visant à encourager et à appuyer ses réformes. Cette stratégie comportera un dialogue politique renforcé, axé sur les progrès à accomplir pour répondre aux critères politiques fixés pour l'adhésion, en particulier pour ce qui est de la question des droits de l'homme et des questions visées aux points 4 et 9 (a). La Turquie aura aussi la possibilité de participer à des programmes communautaires, d'être associée à des organismes de la Communauté et de prendre part à des réunions organisées entre les pays candidats et l'Union dans la cadre du processus d'adhésion. Il sera institué un partenariat pour l'adhésion sur la base des conclusions des Conseils européens précédents; il définira les volets prioritaires des préparatifs à l'adhésion, eu égard aux critères politiques et économiques et aux obligations auxquelles un Etat membre doit satisfaire, et sera assorti d'un programme national d'intégration de l'acquis. Des mécanismes appropriés de suivi seront mis en place. Afin d'intensifier les travaux visant à aligner la législation et les pratiques turques sur l'acquis, la Commission est invitée à élaborer un processus d'examen analytique de l'acquis. Le Conseil européen demande à la Commission de présenter un cadre unique qui permette de coordonner toutes les sources d'aide financière de l'Union européenne pour la période de pré-adhésion.

ANNEXE 2

Réflexions au sujet de la « vocation » européenne de la Turquie par Georges Cardi,
Deuxième Conseiller de l'Ambassade de France en Turquie, novembre 1963
(extraits) Archives du Quai d'Orsay.

La Turquie occupe une place originale parmi les pays en état de sous-développement. Bien qu'étrangère à l'Europe par l'ethnie, la religion et la géographie physique, exception faite de la Thrace, sa prétention affirmée depuis quarante ans n'est pas seulement l'acquisition des techniques de l'Occident mais l'assimilation des moeurs, de la culture, de l'esprit même de l'Europe. Elle entend très exactement devenir partie intégrante de l'Europe occidentale.

Pourtant, si l'attraction de l'Ouest sur les tribus émigrées des steppes de l'Asie centrale n'est pas nouvelle, elle s'était exclusivement manifestée pendant des siècles par la volonté de conquête et de domination des hordes turques. Et si les élites de l'Empire ottoman avaient très largement souvent avec le plus grand succès, profité de la culture occidentale, les dirigeants d'alors n'envisageaient nullement pour autant de soustraire le pays à son déterminisme spécifique.

En fait, le changement fondamental d'attitude a seulement commencé avec l'écroulement de l'Empire ottoman à l'issue de la première Guerre mondiale. Sans ces événements, Mustafa Kemal, malgré la puissance de sa personnalité, ne serait peut-être jamais devenu Atatürk. Et fut-il quand même arrivé à la tête de l'Etat, il n'est pas évident qu'il aurait conçu la nécessité, pour son pays, d'une rupture totale avec le passé. C'est dire que la « vocation » européenne de la Turquie est un phénomène, a priori, contre nature, dû à des circonstances exceptionnelles.

Les masses populaires, en effet, continuent d'être soumises à un Islam d'autant plus dangereux qu'il est, depuis des années, puissamment en regain dans le pays en même temps qu'en expansion nouvelle dans le monde entier. Au surplus, et plus encore que l'Islam nord-africain en dépit du maraboutisme, l'Islam anatolien est une religion réduite aux formes extérieures ; il se trouve ainsi dépouillé de réelle

spiritualité, c'est à dire en définitive, privé de la capacité d'adaptation et d'évolution.

Mais, secouerait-elle la contrainte de l'Islam, la Turquie ne serait pas, aujourd'hui, pour autant assurée de « s'eupéaniser » réellement, comme elle prétend s'être engagée à le faire. Si paradoxal que cela paraisse de prime abord, elle dispose, en effet, en 1963, d'élites véritables moins nombreuses qu'à l'époque d'Atatürk et de la génération suivante. Les dirigeants d'alors, issus de familles stambouliotes surtout, qui avaient acquis une formation intellectuelle de type européen très solide, grâce à la fréquentation, dès leur plus tendre enfance¹, des nombreuses écoles européennes, françaises notamment. Les survivants² de cette élite sont submergés aujourd'hui par la promotion anatolienne qui, de sa masse, secrète des diplômés en plus grand nombre sans doute, mais aussi de qualité beaucoup plus médiocre dans l'ensemble³. Sur quatre Turcs « évolués », de moins de quarante ans, on peut dire que trois sont placés, en fait de civilisation, sous le signe d'une technique moderne plus ou moins assimilée et d'une « formation » intellectuelle, souvent incomplète. Des têtes à la rigueur assez bien remplies, rarement bien faites.

Dans de telles conditions, il ne paraît pas certain que la démocratie actuelle, faite d'un mélange de bonne volonté sans doute, mais aussi d'hypocrisie ou de démagogie⁴, soit susceptible d'apporter la solution la plus adéquate à un pays, placé devant la nécessité de « se construire » vite, ne serait-ce que parce que, avec le développement du prolétariat urbain et l'organisation du syndicalisme, il entre dans l'ère des conflits de classe. Il n'est pas du tout acquis que cette solution sera européenne.

Pourtant, l'hypothèse d'une Turquie réalisant finalement le rêve européen, fait hier par Atatürk et aujourd'hui par ses fils les meilleurs, ne peut être catégoriquement éliminée. Mais il faut savoir qu'elle suppose l'accomplissement de conditions difficiles. Ces conditions paraissent être : la laïcisation réelle afin que la religion cesse de gouverner comme elle le fait encore, le comportement de la majorité de la population, mais sans pour autant que s'installe le désarroi des esprits ; stabilisation politique par élimination des oppositions passionnelles et

grâce à l'élaboration, par les partis, de programmes politiques et économiques cohérents ; coordination de l'assistance financière et surtout technique fournie à la Turquie par les États Unis et l'Europe: ce qui signifie, préalablement, dans tous les domaines, l'instauration d'une politique commune, non concurrente, des six pays de la Communauté Economique et Européenne ; enfin sans doute, substitution progressive de l'influence européenne à l'influence américaine car « l'américanisation » n'est pas « l'européanisation », les exigences culturelles et les intérêts économiques des Etats Unis et de l'Europe étant, on le sait, susceptibles de divergences.

NOTES

1. Ce qui n'est plus le cas. Les enfants turcs doivent maintenant obligatoirement accomplir le cycle d'études primaires dans les établissements turcs. Les écoles étrangères sont désormais très peu nombreuses.
2. Par exemple le Président INÖNÜ compagnon d'ATTATÜRK, ; M. ERKIN, Ministre des Affaires étrangères au titre de la génération suivante.
3. Des exceptions brillantes mais rares pouvant toutefois être citées, par exemple : FEYZIOGLU, Vice Président du Conseil, qui n'est anatolien, ainsi que M.Bülent ECEVIT, Ministre du Travail.
4. Hypocrisie de la formule d'un Gouvernement de coalition n'existant que par la volonté de l'État-major : démagogie à l'époque de MENDERES, et actuellement de la part du Parti de la Justice, qui ose fonder son opposition sur des slogans comme : « *Le Peuple veut du pilaf immédiatement et non un plan en quinze ans* ».

Chronologie-Grèce (1er mai-30 Septembre 2000)

14-17 mai : Visite du Président Costis Stéphanopoulos en Israël. C'est la première visite d'un chef d'État grec.

9 juin : Assassinat de l'Attaché militaire de l'Ambassade de Grande Bretagne en Grèce, Stephen Saunders, par l'organisation terroriste du « 17 novembre », justifiant ce meurtre par le rôle qu'aurait joué cet officier britannique dans la crise du Kosovo.

19 juin : Écartée en 1998, la candidature de la Grèce à l'euro est acceptée au Conseil européen de Feira (Portugal).

21 juin : Manifestation de 150 000 personnes à Athènes, à l'appel de l'Église orthodoxe contre la décision du gouvernement Simitis de supprimer la mention de la religion sur les cartes d'identité.

4 juillet : La Cour européenne condamne la Grèce à verser une amende de 20 000 euros par jour jusqu'à ce qu'elle exécute un arrêt du 7 avril 1992 lui demandant de faire stopper le déversement par plusieurs communes de déchets toxiques dans un torrent proche de la mer sur le site de la Canée en Crète.

21 août : Conclusion d'un contrat de 1,6 milliard d'euros avec la France et la Grande Bretagne pour l'achat de 200 missiles air-air Mica et des contre-mesures de guerre électronique ainsi que d'une soixantaine de missiles de croisière air-sol baptisés SCALP.

7 septembre : Rencontre à Belgrade du ministre des affaires étrangères, Georges Papandréou, avec Slobodan Milosevic pour lui faire part des craintes de l'Union européenne sur la régularité des élections présidentielles et législatives prévues le 24 septembre.

27 septembre : Plus de 80 passagers sont disparus dans le naufrage du ferry-boat Expres-Samena, coulé dans les Cyclades.

Chronologie-Chypre

(1er mai - 30 septembre 2000)

22 mai : Visite à Chypre du Commissaire européen Anna Diamantopoulou, qui déclare que la République de Chypre occupe la première place parmi les pays candidats ayant déjà cloturé quinze chapitres des négociations d'adhésion

29 juin : Le régime d'occupation dans une action unilatérale dénoncée sur le plan international a entrepris une série de mesures restrictives sur la libre circulation et les opérations du personnel de l'UNFICYP à Chypre.

1er juillet : L'armée d'occupation turque a poursuivi ses provocations avec la violation de la zone tampon sous contrôle de l'ONU. Elle a fait avancer ses positions de 200 mètres, en encerclant le village Strovilia (situé dans la région de Dérynia de la zone tampon) et en installant une barrière en violation du statu quo de l'île.

5-12 juillet et 24 juillet - 4 août : Troisième tour des pourparlers intercommunautaires à Genève sous l'égide de M.Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU

21-23 juillet : Le G-8 offre tout son appui au processus des négociations sur Chypre lors du Sommet d'Okinawa

24 juillet : le Comité des ministres du Conseil de l'Europe adopte une résolution intérimaire, qui insiste fermement pour que la Turquie se conforme pleinement et sans délai supplémentaire à l'arrêt de la Cour du 28 juillet 1998 ayant condamné ce pays à payer une indemnité équivalente à 3 500 000 de francs français à Mme Loizidou, Chypriote grecque, réfugiée de Kyrénia.

10 août : En zone occupée violentes critiques de Mehmet Ali Talat chef du parti républicain turc contre Denktash qu'il accuse d'agir contre les intérêts des Chypriotes turcs. Tout au long du mois d'août ont lieu des manifestations violentes des Chypriotes turcs contre la Turquie et Denktash.

12-26 septembre : Quatrième tour des pourparlers intercommunautaires à New York sous l'égide de M.Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.

Recensions / Book Reviews

**Jean François Drevet, Chypre en Europe, Paris,
Éditions de l'Harmattan, 2000**

Jean François Drevet, en poste à la Commission de l'Union européenne, c'était distingué par la publication, en 1991, du livre **Chypre, île extrême** (Syros alternatives) qui retrace l'histoire de Chypre, et expose les données de la question chypriote. Une nouvelle édition de ce livre sous le titre **Chypre en Europe** vient de paraître aux éditions de l'Harmattan. J-F Drevet y explique que Chypre dans quelques années va devenir membre de l'Union européenne et qu'aujourd'hui l'occupation militaire de Chypre par la Turquie n'est plus un atout mais un handicap pour ce pays. Cet auteur pense qu'« après avoir contribué à son isolement aux Nations unies, dégradé ses relations avec Athènes puis avec Bruxelles, le **hérisson** chypriote serait en mesure d'ajourner, sinon de compromettre durablement une intégration recherchée depuis les origines de la République, quand Ataturk a décidé de faire de son pays un État européen moderne ». Revenant sur la question chypriote en conclusion de son ouvrage J-F Drevet considère « qu'il est important de démontrer à la Turquie qu'il est de son intérêt de rendre une solution équilibrée enfin possible ».

Jean Catsiapis

Livres reçus / Books received

Stephanos Constantinides, Theodoros Pelagides, **L'hellémisme à l'aube du 21^e siècle - Hellenism in the Twenty-First Century** (en grec - in greek), Athènes, Éditions Papazissis, Athens, Papazissis publishers, 2000.

Activités académiques / Academic activities

Conférences

Au mois de mai 2000, Dr Jean Philippoussis membre du conseil d'administration du KEEK a participé et a donné une conférence au séminaire sur les problèmes écologiques et technologiques organisé par le département de philosophie de l'Université d'Athènes.

Rencontre sur l'éducation hellénique de la diaspora

Le directeur du KEEK, Dr Stephanos Constantinides a participé à la rencontre annuelle dans le cadre du programme **Paideia Omogenon** (6-7 juillet 2000) à l'Université de Crète - Rethymnon. La rencontre a été organisé par le Centre d'études migratoires et inter-culturelles EDIAMME et on a discuté du progrès du programme **Paideia Omogenon** dans les différents pays où il s'applique.

Conference

In May 2000, Dr Yannis Philippoussis member of the Board of Directors of KEEK participated and delivered a lecture in a seminar on the Ecological and Technological problems organized by the Philosophy Department of the University of Athens.

Meeting on Hellenic Education of Greeks Abroad

The director of KEEK Dr Stephanos Constantinides participated in the meeting of the Program **Paideia Omogenon** organized in Rethymnon (Crete) by the Centre for Migratory and Inter-Cultural Studies-EDIAMME of the Department of Education of the University of Crete (July 6-7, 2000). The purpose of this meeting was to discuss the progress of the program in the different countries in which it applies.

ADVICE TO CONTRIBUTORS

Three copies of all manuscripts, typewritten on computer, double-spaced should be submitted on paper and disk. Manuscripts should follow the APA Manual, or the MLA Style Sheet or be consistent with practice in the discipline of each particular author.

The *Centre for Hellenic Studies and Research - Canada*, the Editor and Editorial Board of *Hellenic Studies* take no responsibility for the opinions or data presented by contributors to the journal.

Manuscripts, published or unpublished, are not returned.

AVIS AUX COLLABORATEURS

Les textes doivent être soumis en trois exemplaires dactylographiés à l'ordinateur à double interligne et conformément à la présentation en usage sur papier et sur disquette.

Le *Centre de recherches helléniques - Canada*, l'Éditeur et le Comité de rédaction de la revue *Études helléniques* déclinent toute responsabilité quant aux opinions exprimées par les auteurs des articles.

Les manuscrits, publiés ou non, ne sont pas retournés à leurs auteurs.

ASSISTANTS À LA RÉDACTION/ ASSISTANTS TO THE EDITOR

Louis SAVOY
Thalia TASSOU

DIRECTEURS/ EDITORS

(1983-1985)
Stephanos CONSTANTINIDES
Leonidas BOMBAS

COMITÉ DE RÉDACTION/ EDITORIAL BOARD

(1983-1985)
Michel LAFERRIERE (†), McGill University (Canada)

REMERCIEMENTS/ THANKS TO

Panayiotis Constantinides
Prométhéas Constantinides

CONCEPTION GRAPHIQUE/GRAPHIC DESIGN: Iraklis Théodorakopoulos

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

Glafkos Clerides
<i>The Cyprus problem</i>
<i>Twenty Years after the Turkish Invasion</i>
Gerasimos Arsenis
<i>Greece: Defense and Foreign Policy</i>
Alecos Michaelides
<i>Chypre: Vingt ans après l'invasion turque</i>
Van Coufoudakis
<i>Cyprus, the United States</i>
<i>and the United Nations since 1960</i>
Peter Chimbos
<i>Intra-Ethnic Conflict and its Consequences</i>
Jean Catsiapis
<i>La Grèce et les Balkans</i>
Gilles Bertrand
<i>L'ex-République yougoslave de Mucédoine</i>
<i>face à la guerre dans les Balkans</i>
Leonidas Bombas
<i>European Dimension Aspects in Greek Schools</i>
Marios Evriviades, Stephanos Constantinides
<i>Recensions/ Book Reviews</i>

Vol. 3, No. 1, Automne/ Autumn 1994

1

9 ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΔΗΜΟΣΙΟΥ ΔΙΑΛΟΓΟΥ 9
ΓΙΑ ΤΗΝ ΕΘΝΙΚΗ ΣΤΡΑΤΗΓΙΚΗ

Ο ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ ΣΤΟΝ 21ο ΑΙΩΝΑ

*Διεθνείς Σχέσεις •
Οικονομία • Κοινωνία • Πολιτική •
Πολιτισμός • Παιδεία*

*ΕΙΣΑΓΩΓΗ - ΕΠΙΜΕΛΕΙΑ:
Στέφανος Κωνσταντινίδης
Θεόδωρος Πελαγίδης*



ΙΝ. ΕΡ. ΗΘ. ΣΤ.



ΕΚΔΟΣΕΙΣ
ΠΑΠΑΖΗΣΗ

- | | | |
|------------------|------------------|----------------------|
| • Κ. Βεργόπουλος | • V. Coufoudakis | • Μ. Δορανίσης |
| • Μ. Ευρυβόλης | • Στ. Ζαχαράκης | • Ε. Γαβρί |
| • Μ. Παρόπου | • Α. Θεοφάνους | • Γ. Κατωιάης |
| • Α. Κόντης | • G. Kouretaris | • Στ. Κωνσταντινίδης |
| • Μ. Λαζαρίδης | • Γ. Ομήρου | • Ν. Παπαχρήστου |
| • Θ. Πελαγίδης | • Σπ. Σαράνης | • Η. Τσίμπος |



ΠΑΝΙΜΙΟ ΚΡΗΤΗΣ - ΠΑΙΔΑΓΩΓΙΚΟ ΤΜΗΜΑ Δ.Ε.

ΕΡΓΑΣΤΗΡΙΟ ΔΙΑΠΟΛΙΤΙΣΜΙΚΩΝ

ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΤΙΚΩΝ ΜΕΛΕΤΩΝ - Ε.ΔΙ.Α. 44.2002

